This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

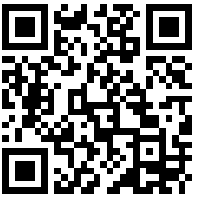

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49981 9

Digitized by Google

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.A553
S8

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

Historiques, Scientifiques et Littéraires

DES HAUTES-ALPES

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

Historiques, Scientifiques et Littéraires

DES HAUTES-ALPES

Paraissant chaque trimestre

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE

ANNÉE 1920

GAP

LOUIS JEAN ET PEYROT, IMPRIMEURS - ÉDITEURS

1920

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
10-21-26
13603

COMPOSITION

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ D'ETUDES DES HAUTES-ALPES

(AU 1er MARS 1920)

BUREAU

Présidents d'honneur : M. WILHELM, ✻, O. ✠, ingénieur des Ponts et Chaussées, ancien président.

M. G. de MANTEYER, ✻, publiciste, ancien président.

M. J. CHAUVET, avocat, ancien président.

Président : M. HUGUES (Edmond), bâtonnier de l'ordre des avocats, Gap.

Vice-Présidents : M. ANGENIOL (Antoine), ✠, avoué, à Gap.

M. MONTJEAN (Charles), directeur de la succursale de la Banque de France, à Gap.

Secrétaire : M. FAUCHER (Benjamin), archiviste départemental, à Gap.

Secrétaire-adjoint : M. HUGUES (Henri), avocat, à Gap.

Trésorier : M. VOLLAIRE (Joseph), architecte départemental, 2, avenue de Veynes, à Gap.

Digitized by Google

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. les Membres du Bureau.

Bourcier (Jean), avocat, à Aiguilles.

Brenier (Jean-Eugène), propriétaire, quartier de Saint-Michel, près Gap.

Chauvet (Joseph), avocat, à Grenoble.

Etienne (Edouard), ✻, commandant en retraite, à Gap.

Fabre (Adrien), avoué à Gap.

Guigues (Clément), receveur des Domaines, à Gap

Guillemin (Paul), ✻, inspecteur général honoraire de la navigation et des ports de la Seine, à Cervières.

Itier (Henri), industriel, à Gap.

Manteyer (Georges de), ✻, au château de Manteyer.

Montjean (Charles), directeur de la Banque de France, à Gap.

Simon, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Gap.

Teissier (Edouard), ✻, ⁂, docteur en droit, avocat, à Gap.

Thouard (Auguste), ⁂, avoué, à Embrun.

Wilhelm (Ivan), ✻, O. ⁂, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Grenoble.

COMITE DE PUBLICATION

MM. les Membres du Bureau.

Chauvet (Joseph), avocat, à Grenoble.

Etienne (Edouard), ✻, commandant en retraite, à Gap.

Guigues (Clément), receveur des Domaines, à Gap

Digitized by Google

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

AU 1er MARS 1920

Anciens Présidents

† M. JAUBERT (1882).
† M. AMAT, ✻ (1884).
† M. DE LA VALETTE, C. ✻ (1886).
† M. LEMAITRE, C. ✻ (1886).
† M. le Chanoine BLANCHARD (1890).
† M. GRANDIDIER, ✻ (1893).
† M. GAUTIER, ✻ (1896).
M. HUGUES (1897).
M. WILHELM, ✻, C. ✻ (1904).
M. DE MANTEYER, ✻ (1907).
M. J. CHAUVET (1917).

Membres d'honneur

M. LE PREFET DU DEPARTEMENT.
LE GENERAL commandant la subdivision.
MGR L'EVEQUE DU DIOCESE.
M. LE MAIRE DE LA VILLE DE GAP.

Digitized by Google

Membre bienfaiteur

GUILLAUME (chanoine Paul), ✻, archiviste honoraire des H.-A., † à Gap, 24 octobre 1914.

Membres Fondateurs

Mme BLANCHARD (Camille), à Remollon.

MESSIEURS,

CHAUVET (Joseph), avocat, place de Verdun, 4, à Grenoble.

LAURENÇON (Léon), ancien député des Hautes-Alpes, à Lettret, par Tallard.

MANTEYER (Georges de), ✻, publiciste, au château de Manteyer.

VESIGNIE (Louis), chef d'escadron, 2, rue de Dun, à Bourges (Cher).

WILHELM (Ivan), ✻, O. ✠, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 40, avenue Alsace-Lorraine, à Grenoble.

Membres Fondateurs décédés

MESSIEURS,

AMAT (Clément), ✻, ancien conseiller général, président honoraire de la *Société d'Etudes;* † Tallard, 16 avril 1895.

ARNAUD (François), ✻, licencié en droit, ancien notaire à Barcelonnette (Basses-Alpes) ; † Barcelonnette, 8 juillet 1908.

BERTHELOT, ancien vice-président du Conseil général des Hautes-Alpes; † Lyon, avril 1895.

BLANC (Xavier), sénateur, président du Conseil général des Hautes-Alpes; † Paris, 7 juin 1896.

BLANCHARD (Zéphirin), vicaire général, ancien supérieur du Grand Séminaire de Gap; † 26 juillet 1897.

Digitized by Google

BLANCHARD-CHANCEL (Dr Raphaël), O. ✻, secrétaire annuel de l'Académie de médecine ; † Paris, 7 février 1919.

CHANCEL (Évariste), ancien député ; † 11 juillet 1882.

CLAPIER, propriétaire à Chabestan ; † 1900.

DUPONT-DELPORTE (le baron), ingénieur des chemins de fer P.-L.-M. ; † 1918.

FLOURENS, O. ✻, ancien ministre des Affaires Étrangères, ancien député des Hautes-Alpes ; † Paris, 7 février 1920.

GOUZOT (Mgr), ✻, ancien évêque de Gap, archevêque d'Auch ; † 1895.

GUILBERT (S. Em. le Cardinal), O. ✻, ancien évêque de Gap et d'Amiens, archevêque de Bordeaux ; † Gap, 15 août 1889.

JACQUENET (Mgr), ancien évêque de Gap, évêque d'Amiens (Somme) ; † 1er mars 1892.

LAVALETTE (Mlle Fanny de) ; † novembre 1903.

MANTEYER (M. Félix de), ✻, I. ❀, secrétaire général honoraire ; † Manteyer, le 8 octobre 1908.

MARCELLIN (J.-E.), ✻, sculpteur ; † Paris, 16 décembre 1887.

PALLIAS (Honoré), ancien conseiller général des Hautes-Alpes ; † en 1896.

SANIAL DU FAY, ✻, ancien préfet de la Haute-Savoie.

TEISSIER (Eugène), avocat à Gap ; † 25 août 1883.

TOURNIER, pasteur en retraite, à Pressy-Vendœuvre, près Genève ; † 1904.

Membres Honoraires

MESSIEURS,

CHANTRE (Ernest), ✻, sous-directeur du *Muséum d'histoire naturelle*, à Lyon.

CHEVALIER (Ulysse), ✻, I. ❀, membre de l'Institut, à Romans (Drôme).

Digitized by Google

LUCHAIRE (Julien), professeur à l'Institut français de Florence (Italie).

MARTEL, O. ✻, directeur de *La Nature,* rue d'Aumale, n° 2, Paris-IX[e].

ROCHE (Célestin), ingénieur-expert, rue Camille-Desmoulins, 7, à Grenoble.

Membres Titulaires

MESDAMES,

BÉRAUD, 1, rue de la Terrasse, à Gap.

BOUCHIÉ DE BELLE, 20, avenue de Marigny, Paris-VIII[e].

FRAISSE (Mlle), au château de Jarjayes, par Gap.

GUILLAUME (Mlle Léonie), institutrice, à Eygliers.

LATY (Albert), au château de Serrebourges, à Gap.

PEIX, à Remollon.

PINET DE MANTEYER (Léon), 1, rue de Valserres, à Gap.

MESSIEURS,

ACHARD (l'abbé), aumônier du Lycée, 11, boulevard Lamartine, à Gap.

ALBON (Marquis Antoine d'), château d'Avauges, près Pontcharra (Rhône), et 41, rue de l'Université, Paris-VII[e].

ALLARD-THÉUS (Paul), avocat, Cour des Miracles, 22, à Aix-en-Provence (B.-du-R.).

ANGÉNIOL (Antoine), ✻, avoué, rue d'Abon, à Gap.

AUBERT (Clément), O. ✻, ancien directeur des chemins de fer du Nord de l'Espagne, à Saint-Mens, près Gap.

AUBERT (Henry), ✻, ✻, O. ✻, ingénieur en chef, à Gap.

AYE (l'abbé), curé de la Bâtie-Neuve.

BALDY, directeur de l'usine Sainte-Catherine, à Briançon.

BARLE (Adolphe), ✻, ancien directeur général de la compagnie Madrilène du Gaz, villa Julie, près Gap.

BERMOND (l'abbé), curé de Lagrand, par Eyguians.

BERNARD (D[r] Laurent), 2, place Ste-Colombe, à Gap.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE des Archives de l'Isère, à Grenoble.
BIBLIOTHÈQUE de la Ville de Grenoble.
BIBLIOTHÈQUE de la Ville de Lyon, quai de la Bibliothèque.
BIBLIOTHÈQUE de la Ville, à Marseille, place de la Bibliothèque.
BLANC (Balthazar), ✻, I. ✻, sénateur des Hautes-Alpes, conseiller général, 125, boul. St-Germain, Paris-VI[e].
BLANCHARD (Raoul), professeur à l'Université, Grenoble.
BLANCHARD-CHANCEL (Camille), rue de la République, 14, St-Germain-en-Laye (S.-et-O.).
BONNIARD (Arthur), 30, av. La Bourdonnais, Paris-VII[e].
BONNIARD (Victor), I. ✻, député, Embrun.
BOUCHAYER (Auguste), industriel, La Tronche (Isère).
BOUHANT, capitaine du Génie en retraite, à Gap.
BOURCIER (Jean), avocat, maire d'Aiguilles, à Aiguilles.
BOURCIER (Mathieu), 72, quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris-IV[e].
BOURGIS, trésorier-payeur général de l'Aisne, à Laon.
BOYER (Robert), rue Carnot, 33, à Gap.
BRENIER (Jean-E.), quartier de Saint-Michel, à Gap.
BUMAT, inspecteur des Contributions indirectes en retraite, 6, rue Thomas, à Marseille.
CAILLAT (Paul), ✻, industriel, député des H.-A., à Gap.
CARAL (D[r]), à Veynes.
CARAL (Louis), receveur des Domaines à Vienne (Isère).
CARDAILLAC (DE), juge au Tribunal civil de Nice.
CHABRAND (Armand), avocat, rue de la Liberté, à Grenoble.
CHABRAND (Valentin), conseiller général, à Gap.
CHARMASSON (Joseph), industriel à Gap.
CHEVALIER (Émile), notaire à Laragne.
CHEVALLIER (D[r] Paul), place Saint-Michel, 3, à Marseille.
CLUZEL (G.-L.), avocat, ancien greffier du Tribunal civil, à Gap.
COOLIDGE (W.-A.-B.), à Grindelwald (Suisse).
CORONAT (D[r] G.), médecin oculiste de la C[ie] P.-L.-M., 5, rue des Archers, à Lyon.
CORREALE (Francesco M.), à Casalmonferrato, villa Bottazzi oltre Po, Italie.

Digitized by Google

COSTA DE BEAUREGARD (le Comte), à Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure).

DAVIN (Emmanuel), chef de division honoraire à la Préfecture des Hautes-Alpes, à Saint-Bonnet.

DAVIN (abbé J.-E.), curé de Théus, par Remollon.

DÉCIS (Gaston), inspecteur d'Académie, à Saint-Etienne (Loire).

DERBEZ, professeur en retraite, à La Saulce.

DORCHE (Henri), rédacteur aux P.-T.-T., à Gap.

ESCALLE (H.), I. ✾, notaire, conseiller général, à Briançon.

ESCALLIER (Henri), professeur au Lycée, à Gap.

ÉTIENNE (Cᵗ Edouard), ✻, 7, boul. Lamartine, à Gap.

FABRE (Adrien), avoué, rue de Provence, 5, à Gap.

FAUCHER (Benjamin), archiviste départemental, à Gap.

FAURE (Alphonse), instituteur à Oran.

FERRAND (Henri), avocat, 2, cours Berriat, à Grenoble.

FINET (Auguste), pharmacien, rue du Mazel, à Gap.

FREYNET (Charles), directeur de l'Enregistrement, 29, rue Eugène-Faure, à Grenoble.

GAIGNAIRE (Paul), licencié en droit, notaire, à Gap.

GARCIN, agent d'assurances, rue Carnot, 34, à Gap.

GOUDET (Achille), industriel, à Gap.

GRIMAUD (abbé Jean-Elie), archiprêtre de N.-D. d'Embrun.

GRIMAUD (Louis), avoué près la Cour d'appel de Grenoble, 13, boulevard Gambetta.

GUÉRIN (Ulysse), château de la Grangette, à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme).

GUÉRIN-LONG (Paul), ✻, docteur en droit, président du tribunal civil, à Aix-en-Provence.

GUEYDAN, ✾, ✿, conseiller général, à Orcières.

GUIEU (Mgr), protonotaire apostolique, ancien vicaire général, à Chorges.

GUIGUES (Clément), receveur des Domaines, à Annecy (Haute-Savoie).

GUILLAUME (Frédéric), 161, rue Paul-Bert, à Lyon.

GUILLEMIN (Paul), ✻, inspecteur général honoraire de la navigation et des ports de la Seine, à Briançon.

HATJIDAKIS, professeur au Pirée (Grèce).

Digitized by Google

HUGUES (Edmond), avocat, rue Carnot, 39, à Gap.
HUGUES (Henri), avocat, rue Carnot, 23, à Gap.
IMBERT, licencié en droit, ancien notaire, à Embrun.
ISNEL (Pierre), directeur de mines, 169, boulevard Péreire, Paris-XVII[e].
ITIER (P.-J.), ✠, avocat, au château de Véras, par Veynes.
ITIER (Henry), ingénieur-chimiste, rue de la Blache, Gap.
JACQUEMET (D[r] Edouard), rue de la Gare, 53, à Villeurbanne (Rhône).
JACQUES (l'abbé E.), aumônier de la Providence, boul. Lamartine, à Gap.
JEAN (Ferréol), I. ✠, négociant, ancien maire de Gap, président de la Chambre de Commerce.
JEAN (Louis), ✠, imprimeur, Gap.
JOUGLAR, ✠, juge au Tribunal civil, à Gap.
JULLIEN, receveur des Domaines, à Houdan (S.-et-O.).
LABASTIE (Armand), juge au tribunal civil, 107, rue Pierre-Corneille, Lyon (Rhône).
LAGIER (Gabriel), chef de division à la Préfecture, à Gap.
LAMBERT, agent-voyer cantonal en retraite, à Veynes.
LAMORTE (Henri), inspecteur des Contributions indirectes, à Clermont-Ferrand, 19, rue de Riom.
LÉAUTIER, O. ✠, officier d'administration principal, en retraite à Gap, 1, rue du Grenier-d'Abondance.
LEMAITRE (Paul), avocat, ancien bâtonnier, à Gap.
LEROY, au château de Beaujeu, près Ventavon.
LÉOUFFRE (Camille), contrôleur des douanes, à Bône (Algérie).
MANGAREL (Ernest), commis principal des P. T. T., Gap
MARTIN (l'abbé Alphonse), curé-archiprêtre en retraite, à Lallé, par Saint-Firmin.
MATHIEU, négociant, 17, rue Romarin, à Lyon.
MASIMBERT, avocat, rue Molière, 1, à Grenoble.
MEIFFRE (A.), cité d'Hauteville, 8, à Paris-X[e].
MEIZEL, inspecteur primaire en retraite, rue Bon-Hôtel, à Gap.
MICHEL (Joseph), ancien greffier de la Justice de Paix de Gap, 65, rue de Neuilly, Clichy (Seine).

Digitized by Google

MIRIBEL (comte de), au château de Villard-Bonnot (Isère).
MONTCLAR (marquis F. de RIPERT-), C. ✲, ancien ministre plénipotentiaire, château d'Allemagne (B.-A.).
MONTJEAN (Charles), directeur de la Banque de France, Gap.
MOTTE (Aug.-Julien), ✾, instituteur en retraite, à Gap.
MOULIN (Stéphane), docteur en droit, chef du bureau des Titres à la Cie P.-L.-M., 10, rue Duhamel, Lyon.
MOURRE (Maurice), O. ✲, ancien capitaine de vaisseau, 8, rue de l'Artillerie, Toulon-Mourillon (Var).
MÜLLER (Hippolyte), I. ✾, bibliothécaire de l'École de médecine, à Grenoble.
NICOLLET, I. ✾, professeur au Lycée, 88, avenue Victor-Hugo, à Aix-en-Provence.
NOBLEMAIRE (Georges), O. ✲, administrateur de la Cie P.-L.-M., député des H.-A., rue de La Boétie, 58, Paris-VIIIe.
OLIVE (Charles), avoué, rue de Provence, à Gap.
OLLIVIER (Jean), rentier, 490, rue Paradis, Marseille.
PASCAL (l'abbé), ✾, à Chabanas, près Gap.
PELLEVOIZIN (Lucien), I. ✾, ✲, industriel, président du Tribunal de Commerce, à Gap.
PELLOUX (Jules), maître d'hôtel, à Gap.
PEYROT (H.), imprimeur, avenue de Provence, à Gap.
PLAT (Paul), propriétaire, à Orpierre.
PRAS (Eugène), négociant, rue Carnot, Gap.
PRAT (Jules), 3, rue Pierre-Duclaux, Grenoble.
PRUNIÈRES (comte de), à Prunières, par Chorges, et à Grenoble, rue Lesdiguières, 6.
REYNAUD (Henri), ✲, administrateur de la Marine, à Bayonne.
RICHARD-BÉRENGER (Paul), conseiller général de l'Isère, 14, rue Pierre-Charron, Paris-XVIe.
ROMAN (Jean-Charles), archiviste-paléographe, à Gap.
ROMAN (Joseph), membre correspondant de l'Institut, au château de Picomtal, près Embrun.
ROMIEU (Céran), professeur honoraire, au Rival, par Veynes.

Digitized by Google

ROSTAIN (Joseph), ✾, ❁, ancien maire de La Roche-des-Arnauds, 16, boul. de la Liberté, à Gap.
ROUX (l'abbé), secrétaire de l'évêché, à Gap.
SÉNEQUIER-CROZET (abbé), square des Postes, 4, Grenoble.
SIMON, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Gap.
STECHERT (G.-E.), libraire, 16, rue de Condé, Paris-VI^e.
TANC (Jules), avoué, rue Elisée, à Gap.
TANC (Louis), notaire, 40, rue Carnot, à Gap.
TEISSIER, ✻, docteur en droit, avocat, rue Elisée, 1 bis, à Gap.
TEMPLIER (le chanoine), curé de Lacou, par La Fare.
THOMÉ DE MAISONNEUFVE, industriel, 8, place Carnot, Lyon.
THOUARD (Auguste), ❁, avoué, à Embrun.
THOUMAZOU, G. C. ✻, intendant général en retraite, à la Ferté-Alais (Seine-et-Oise).
TIVOLLIER (Jean), ✾, commis principal des P. T. T., 34, rue Molière, Lyon.
TOY-RIONT (Maurice), conseiller général, ancien député des Hautes-Alpes, 14, rue Colbert, Marseille.
TRÉMEREL, O. ✻, intendant militaire en retraite, à Gap.
TURLIN (E.), ❁, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Gap.
VALLENTIN DU CHEYLARD (Roger), ✾, rue Corne-Roche, à Montélimar (Drôme).
VÉSIGNÉ (Henry), 10, rue du Cirque, à Paris-VIII^e.
VIDAL (Albert), ❁, vétérinaire dép., Valence (Drôme).
VILLAN (Albert), 40, boulevard Voltaire, à Paris-XI^e.
VILLAN (Robert), 7, rue J.-B. Dumas, à Paris-XVII^e.
VILLARD (Henry), 2, rue des Trois-Mages, à Marseille.
VOLLAIRE (Joseph), architecte départemental, à Gap.

Bibliothèques abonnées

Bibliothèque de l'Ecole normale de Garçons, à Gap.
— de l'Ecole normale de Filles, à Gap.
— du Cercle des officiers, à Gap.
— communale d'Embrun.
— communale de Briançon.
— du Petit Séminaire, à Serres.

Digitized by Google

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

FRANCE

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

Comité des travaux historiques et scientifiques (*cinq exemplaires*)
Comité de la Société des Beaux-Arts des départements (*deux exempl.*)

1. AIX. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
2. — Bibliothèque de l'Université.
3. — Société d'Études provençales.
4. ANNECY. Société Florimontane.
5. AUXERRE. Société des sciences historiques de l'Yonne.
6. AVIGNON. Académie de Vaucluse.
7. BOURGES. Société des antiquaires du Centre.
8. CHAMBERY. Académie de la Savoie.
9. — Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.
10. DIGNE. Société scientifique et littéraire.
11. DIJON. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
12. DRAGUIGNAN. Société d'Études scientifiques et archéologiques.
13. GRENOBLE. Académie delphinale.
14. — Institut de géographie alpine.
15. — Laboratoire de géologie.
16. — Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie.
17. — Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère.
18. — Société des Touristes du Dauphiné, boul. Edouard-Rey, Grenoble.
19. — Université de Grenoble (Faculté des lettres).
20. LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, au palais des Arts.
21. — Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon.
22. — Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.
23. MARSEILLE. Société de géographie.
24. — Société archéologique de Provence.
25. MONTBRISON. Académie des sciences et lettres.
27. — Société pour l'étude des langues romanes.
28. NICE. Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

Digitized by Google

29. PARIS. Académie des inscriptions et belles-lettres, 23, quai Conti.
30. — Bibliothèque d'art et d'archéologie, 19, rue Spontini.
31. — Club Alpin français, rue du Bac, 30.
32. — Société topographique de France, 54, rue Monsieur-le-Prince.
33. — Société de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois.
34. — Revue des études historiques, librairie Picard, 82, rue Bonaparte.
35. — Société nationale des antiquaires de France, au Palais du Louvre.
36. — Société de spéléologie, 34, rue de Lille.
37. PERTUIS. Athénée de Pertuis.
38. TOULON. Académie du Var.
39. TOULOUSE. Société archéologique du Midi de la France.
40. VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.

ETRANGER

1. BELGIQUE. Analecta Bollandiana, à Bruxelles.
2. ITALIE. Reale accademia della scienza di Torino, à Turin.
3. — Regia deputazione di storia patria, Piazza Castello, 12, Turin.
4. — Rivista storica italiana, via Brofferio, 31, Turin.
5. — Société d'histoire Vaudoise, à Torre Pellice.
6. — Società storica Lombarda di storia patria, Milan, Castello Sforzesco.
7. SUEDE. Academie of historie och ontiquitets, à Stockholm.
8. — Société de géologie de l'Université d'Upsal.
9. SUISSE. Institut national genevois, à Genève.
10. — Société neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel.

Journaux correspondants

Le Polybiblion, 2 et 5, rue St-Simon, boulevard St-Germain, Paris.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 27 Janvier 1920

L'assemblée générale ordinaire des membres de la Société d'Etudes a eu lieu le mardi 27 janvier 1920, à 17 heures, à la Préfecture (salle des commissions), sous la présidence de M. ANGÉNIOL, l'un des vice-présidents.

Etaient présents : MM. RÉVILLIOD, préfet des Hautes-Alpes, Dr BERNARD, FAUCHER, GUIGUES, GUILLEMIN, Edmond HUGUES, Henri HUGUES, L. JEAN, JEANSELME, MEIZEL, MONTJEAN, ROUX, VOLLAIRE.

— M. ANGÉNIOL fait part à l'assemblée des regrets que lui inspire l'absence de M. Chauvet, notre président si dévoué, qu'une légère atteinte de grippe oblige à garder la chambre.

Il rappelle ensuite le souvenir des membres décédés depuis la dernière assemblée générale, notamment Madame Marius CHANCEL, bienfaitrice si discrète des Briançonnais ; le professeur Raphaël BLANCHARD, devenu haut-alpin par son alliance avec la famille Chancel, et qui a su évoquer avec tant de charme et d'exactitude les anciennes coutumes de son pays d'adoption ; M. Adrien RUELLE, inspecteur général de l'exploitation à la Cie P.-L.-M., qui portait dignement un nom depuis longtemps cher aux Gapençais ; enfin M. Emile FLOURENS, ancien ministre des Affaires étrangères, que les hasards de la politique avaient amené temporairement dans les Hautes-Alpes et qui avait tenu à rester un des nôtres en se faisant inscrire comme membre fondateur de la Société d'Etudes.

Digitized by Google

Il constate enfin que, malgré les difficultés de toute sorte, le *Bulletin* a pu continuer à paraître, et exprime l'espoir que le retard considérable apporté à la distribution du 4e fascicule de l'exercice 1919, retard dû uniquement à la multiplicité des imprimés de la période électorale, pourra être regagné au cours du présent exercice.

— M. VOLLAIRE, trésorier, expose à l'assemblée que le compte définitif des recettes et dépenses de l'exercice 1919 n'a pu être établi par suite du retard signalé par M. le Président; il sera imprimé à la suite du présent procès-verbal. Malgré le relèvement très sensible des frais d'impression, tout fait espérer que notre publication, sûre de l'appui de tous les membres de la Société, continuera à paraître comme par le passé.

— Il est procédé à l'élection de sept membres du Conseil d'administration en remplacement de MM. ANGÉNIOL, ETIENNE, FAUCHER, HUGUES (Henri), MONTJEAN, SIMON, WILHELM, administrateurs sortants, rééligibles.

Sont réunis aux bulletins des 14 membres présents ceux des 35 membres qui ont bien voulu voter par correspondance et qui sont Mme Camille BLANCHARD, MM. ACHARD, Victor BONNIARD, J. BOURCIER, M. BOURCIER, Louis CARAL, CHAUVET, CORONAT, DORCHE, ETIENNE, FABRE, FREYNET, GAIGNAIRE, GOUDET, J.-E. GRIMAUD, L. GRIMAUD, IMBERT, ISNEL, P.-J. ITIER, JACQUES, LAURENÇON, MANGAREL, MICHEL, MOURRE, MÜLLER, PEYROT, PRAS, Cte de PRUNIÈRES, ROSTAIN, THOMÉ de MAISONNEUFVE, THOUARD, TIVOLLIER, TURLIN, VALLENTIN DU CHEYLARD, WILHELM.

Le nombre des suffrages exprimés a donc été de 49 et la majorité absolue de 25.

MM. ANGÉNIOL, ETIENNE, FAUCHER, H. HUGUES, MONTJEAN, SIMON, WILHELM ayant obtenu chacun 48 voix ont été proclamés membres du Conseil d'Administration pour trois ans.

Digitized by Google

Sont admis comme membres nouveaux :

Mme PEIX, à Remollon, présentée par Mme Camille Blanchard et M. J. Chauvet.

MM. ALLARD-THÉUS, avocat, présenté par MM. Chauvet et E. Hugues.

BLANCHARD-CHANCEL (Camille), présenté par MM. P. Guillemin et B. Faucher.

JACQUEMET (Dr Edouard), présenté par MM. Moulin et B. Faucher.

NOBLEMAIRE (Georges), député des Hautes-Alpes, présenté par MM. Bonniard et Caillat.

LEROY, propriétaire du château de Beaujeu, présenté par MM. Lemaitre et Vollaire.

— Sur la proposition de M. le Président, l'assemblée vote la somme de 200 francs pour sa contribution à l'érection, à Gap, d'un monument destiné à commémorer les combattants des Hautes-Alpes morts au champ d'honneur.

***

Conformément au vœu émis le 4 janvier 1912, différentes communications sont ensuite faites à l'assemblée.

La délégation des Hautes-Alpes à Paris et au palais de Saint-Cloud, en 1812. — M. CHAUVET, suppléé par M. Henri HUGUES qui veut bien lire son manuscrit, entretient l'assemblée de l'envoi, par le collège électoral des Hautes-Alpes, d'une délégation à Paris et au palais de Saint-Cloud, en 1812. Composée du secrétaire général P.-A Farnaud, du baron — futur comte — Eugène de Vitrolles, et de Honoré Bucelle, directeur de l'Enregistrement et futur député des H.-A., cette délégation quitta Gap le 7 avril 1812, dans la voiture de Vitrolles, et courut la poste jusqu'à Paris. Vitrolles logea à l'hôtel de l'Europe, derrière le Palais-Royal; ses deux compagnons, tout près des Grandes Messageries, à l'hôtel de la Réunion, alors tenu par des gapençais, les Léautier.

En attendant que fût fixée la date de la réception par

Digitized by Google

l'Empereur, les trois délégués s'occupèrent des détails de leur costume, car l'habit de cour glacé, brodé, le jabot de dentelle, le chapeau à plumes et l'épée étaient d'étiquette. Ils firent leurs visites de cérémonie et eurent dès lors à accepter de nombreuses invitations de la part de hauts dignitaires de l'Empire. En ce printemps 1812, et parallèlement aux fêtes données dans la société parisienne, les députations départementales affluaient à Paris; elles y étaient, pour leur part, accueillies par les plus brillantes réceptions : ainsi l'avait désiré Napoléon pour montrer à la province, sous les dehors les plus flatteurs, l'avenir de la dynastie, avant d'entreprendre en Russie une expédition qui, d'ores et déjà, semblait imminente.

Nos compatriotes furent enfin introduits à Saint-Cloud par un chambellan, M. de Luçay. Ils étaient accompagnés des hauts-alpins d'origine se trouvant alors à Paris, notamment par Anthoine de Saint-Joseph, d'Hauterive, le général Aguel et quelques autres dont le nom ne nous a point été conservé. Talleyrand annonça la délégation, quand s'ouvrit la porte du splendide salon dont le tout-puissant Empereur occupait le centre, debout, entouré d'une multitude de grands personnages, dignitaires de l'Empire, ministres, membres du Conseil d'Etat, en uniformes brodés et chamarrés.

Le discours d'usage fut prononcé et les présentations furent faites par Bucelle, président de la délégation. Mais nos délégués eurent de suite cette impression que l'Empereur était grave, distrait, préoccupé; l'audience prit rapidement fin après l'échange de quelques phrases banales : rien de cette aimable et conquérante familiarité qui avait surpris et charmé Farnaud lorsque, le 13 brumaire an XIII (4 novembre 1804), dans ce même palais de Saint-Cloud, il avait une première fois salué Napoléon avant le sacre... C'est le 27 avril 1812, au cours d'une entrevue orageuse, que le vieux prince Kourakine, ambassadeur de Russie, remit l'ultimatum d'Alexandre Ier à Napoléon, lequel partit le 9 mai pour l'Allemagne, et de là vers Moscou.

La délégation des Hautes-Alpes fut ensuite présentée à

Digitized by Google

Marie-Louise. La grave question, alors à l'état aigu, de la rareté et de la cherté des grains avait suscité des troubles dans la capitale, bien des mécontentements en province, et produit une véritable crise alimentaire : une allusion, amenée par les circonstances, qui y fut faite par Bucelle, provoqua un petit incident entre celui-ci et d'Hauterive. La délégation revint ensuite à Paris, où les fêtes se renouvelaient chaque jour en l'honneur des envoyés des départements. Ceux des Hautes-Alpes furent traités avec magnificence chez le grand-chancelier Cambacérès ; l'architrésorier Lebrun ; Maret, duc de Bassano ; Berthier, prince de Wagram et de Neuchâtel ; plusieurs autres maréchaux et divers ministres.

De la délégation analogue envoyée par le Conseil général à Milan en 1805, il n'est resté d'autre souvenir que deux pages un peu sèches dans l'*Annuaire* de 1806. De l' « ambassade » de 1812, vu la disparition passagère de l'*Annuaire,* il nous serait resté moins encore — à peine quelques instructions officielles et quelques lignes un peu dépitées au début des Mémoires de Vitrolles, cet éternel mécontent —, si, vingt ans plus tard, l'infatigable Farnaud, écrivant lui aussi ses Mémoires dans les loisirs de sa retraite, ne nous eût laissé, sous forme heureusement plus vivante et plus anecdotique, le récit de ce voyage. Ce récit serait assurément d'une lecture intéressante dans la publication si désirable, en totalité ou en partie, des Mémoires de Farnaud.

Une charte cardinalice enluminée. — M. Faucher présente une charte cardinalice trouvée par lui au presbytère abandonné de la paroisse des Hières (commune de La Grave). Ce document, à l'état d'original, porte la date du 6 décembre 1500 ; il est orné, en haut, de 3 miniatures représentant, de gauche à droite, la Vierge et l'Enfant, sainte Véronique tenant le voile de la Sainte-Face, les SS. Pierre et Paul. Le texte porte concession, par 24 cardinaux, de 100 jours d'indulgence aux fidèles qui visiteront la chapelle de N.-D. des Hières, à certains jours dé-

Digitized by Google

terminés, et qui contribueront à l'entretien et à l'enrichissement de ladite chapelle.

Les 24 sceaux cardinalices — parmi lesquels figurait celui de Julien de la Rovère, le futur pape Jules II —, avaient été coulés dans des boîtes en fer blanc. Ce procédé, déjà signalé par Giry (*Manuel de diplomatique,* p. 629-630), n'a pas eu, semble-t-il, le succès qu'en attendaient ses inventeurs. Actuellement il ne reste plus trace des 24 sceaux destinés à authentiquer la curieuse charte des Hières. Beaucoup ont été volés, car on retrouve, vides, plusieurs des boîtes qui les protégaient, et il est visible que de nombreuses cordelettes de suspension ont été coupées par des amateurs peu scrupuleux.

Une comédie d'actualité à Gap, en l'an V. — A notre assemblée générale du 22 décembre 1916 (voir *Bulletin* 1917, p. 11 et 12), M. Edmond Hugues, avait communiqué un numéro tout récent du *Journal des Débats,* celui du 18 du même mois, contenant un feuilleton dramatique d'Henry Bidou. A propos d'une pièce nouvelle de Jacques Richepin, il y était parlé d'une comédie jouée à Gap, à la fête de la Paix, le 6 prairial an V.

Un exemplaire de cette œuvre assez rare — qui manque à la Bibliothèque nationale —, vient d'entrer aux Archives départementales grâce au don généreux de M. Paul Guillemin. Reprenant et complétant sa précédente communication, M. Hugues donne sur cette comédie, sur la fête au cours de laquelle elle fut représentée, des détails intéressants, et qui, dans les circonstances présentes, ne sont pas dépourvus d'actualité.

La comédie est intitulée *La Victoire et la Paix.* Elle fut une des attractions de la fête organisée pour célébrer la signature des préliminaires de Léoben (29 germinal an V), annonçant et préparant le traité de Campo-Fiormo, qui mit fin aux magnifiques campagnes des armées françaises en Italie sous les ordres de Bonaparte. Elle fut éditée à

Digitized by Google

Gap par Joseph Allier[1], imprimeur du département des Hautes-Alpes et le premier industriel de cet ordre établi à demeure à Gap. La brochure ne contient ni le nom de l'auteur, ni celui des acteurs, mais il est permis d'affirmer, après E. Maignien, qu'elle fut écrite par Jean-Pierre Ducolombier, à ce moment vérificateur de la Régie à Gap — nous dirions aujourd'hui inspecteur de l'Enregistrement —, qui devint préfet de la Loire. Parmi les acteurs, membres de la Société dramatique de Gap et appartenant aux meilleures familles de la ville, on peut citer, toujours d'après Maignien, Mme Brochier, épouse du receveur général, acquéreur du château de Charance; Mme Allier, femme de l'imprimeur qui devint, quelques années plus tard, maire de Gap; Mme Romane (elle s'appela sous la Restauration Nas de Romane), sœur de Farnaud, déesse de la Raison en 1793, dont le mari fut successivement avocat, juge, vice-président du tribunal; M. Delafont fils, dont le père fut subdélégué et juge à Gap, et qui devint lui-même inspecteur des Eaux et forêts; M. Romane; M. Curnier de La Valette, fils du premier échevin de la ville en 1788 et qui appartenait à la famille de l'un des premiers présidents de notre Société d'études; M. Ducolombier, l'auteur de la comédie, etc.

La scène se passe à Milan. Les Français y sont entrés depuis peu de jours. Une jeune italienne, Elisa, fille du signor Adriani, aime un volontaire français, Bertin. Son père, qui nous déteste, tout en feignant, par peur et par politique, d'avoir de la sympathie pour nous, s'oppose au mariage; mais Joséphine Bonaparte vient à l'armée et obtient le consentement du père, qui n'ose le refuser. Il l'ose d'autant moins que, pour l'y contraindre, on a simulé l'enlèvement de sa fille. D'ailleurs Bertin est promu officier en récompense de sa belle conduite. Cet heureux événement coïncide avec la paix, dont on apporte la nouvelle.

[1] *La Victoire et la Paix, comédie en deux actes et en prose, par un membre de la Société dramatique de Gap, pour être représentée à l'occasion de la Fête de la Paix, célébrée à Gap le six prairial an 5.* [*Signé: Jean-Pierre.*] — Gap, impr. J. Allier, an V. In-8°, 52 p.

Digitized by Google

L'intrigue, comme on le voit, est peu compliquée. L'auteur déclare d'ailleurs, dans la préface, qu'il a composé sa pièce en vingt-quatre heures. Il y parait quelque peu.

M. Hugues donne lecture de quelques passages de *La Victoire et la Paix,* et de quelques beaux vers de la pièce nouvelle de Jacques Richepin, *La Guerre et l'Amour.* Ni sous le rapport du fond, ni surtout sous celui du style, la comédie de Ducolombier ne saurait soutenir la comparaison ; mais les deux pièces présentent plusieurs analogies quant à l'époque, au sujet choisi, au lieu, aux caractères, aux personnages, etc. M. Hugues les signale en terminant.

La séance est levée à 18 h. 3/4.

Le Président, Edmond Hugues.

Le Secrétaire, B. Faucher.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 27 Février 1920

Le Conseil d'administration de la Société d'études s'est réuni le mardi 27 février 1920, à 17 heures 1/2, à la Préfecture (bureau des Archives), sous la présidence de M. J. CHAUVET. Etaient présents : MM. ANGÉNIOL, ETIENNE, FAUCHER, GUIGUES, Edmond HUGUES, Henri HUGUES, MONTJEAN.

M. CHAUVET expose au Conseil que son éloignement de Gap lui rend difficile l'exercice de la présidence, et témoigne de son vif désir d'être remplacé.

Sont élus :

Président : M. Edmond Hugues.
Vice-présidents : MM. Angéniol et Montjean.
Secrétaire : M. Faucher.
Secrétaire-adjoint : M. Henri Hugues.
Trésorier : M. Vollaire.

— M. Edmond HUGUES se fait l'interprète du Conseil d'administration en témoignant à M. Chauvet les vifs regrets qu'inspirera à tous sa détermination. Il exprime l'espoir que notre si dévoué président pourra bientôt reprendre la direction de la Société, et, en attendant, propose au Conseil de le nommer président d'honneur. Cette proposition est votée par acclamations.

— En vue d'éviter toute confusion avec d'autres sociétés de la région, le Conseil décide d'ajouter aux mots *Société*

Digitized by Google

d'études les épithètes *historiques, scientifiques* et *littéraires,* qui figurent du reste sur son titre officiel.

— Sur la proposition de M. ANGÉNIOL, le Conseil décide de convertir en rente 5 % 1920 les 229 francs de rente 3 % qui figurent à l'actif de la Société. Celle-ci verra, de ce fait, diminuer de 9 francs le montant de ses rentes annuelles; mais, en retour, elle courra la chance d'un remboursement anticipé de son capital avec 50 % de bénéfice.

Le Président, Edmond HUGUES.

Le Secrétaire, B. FAUCHER.

Digitized by Google

COMPTE RENDU FINANCIER

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES

1er *mars* 1920

I. — COMPTE POUR L'ANNÉE 1919

Recettes

Cotisations de 137 membres.....	1.370	»
Cotisation d'un membre fondateur.....	100	»
Cotisations de 5 bibliothèques.....	25	»
Subvention départementale	200	»
Rentes de l'année.....	229	»
Intérêts des bons de la Défense nationale....	53	»
Vente de *Bulletins* et ouvrages divers.....	73	85
Participation pour gravures.....	105	»
Total.....	2.155	85

Digitized by Google

Dépenses

Impression du *Bulletin* n° 25	320	50
— n° 26	384	50
— n° 27	478	20
— n° 28	324	45
Frais de recouvrement	48	55
Frais d'envoi du *Bulletin*	50	40
Salaire de l'employé	75	»
Location de la salle	100	20
Frais de secrétariat	22	49
Frais pour l'organisation des conférences	53	40
Gravures	163	20
Reste en caisse	134	96
Total	2.155	85

Digitized by Google

II. — PROJET DE BUDGET POUR 1920

Recettes

Cotisations	1.400	»
Subvention départementale	200	»
Rentes de l'année	220	»
Fonds placés en bons de la Défense Nationale	900	»
Intérêts des bons de la Défense nationale	35	»
Reliquat de l'année 1919	134	96
Total	2.889	96

Dépenses

Impression du *Bulletin*	1.600	»
Frais d'envoi et de secrétariat	100	»
Frais de recouvrement	50	»
Location de la salle	100	20
Renouvellement de bons de la Défense nationale	700	»
Monument gapençais aux Morts pour la Patrie, subvention de la Société	200	»
Dépenses diverses et imprimés	139	76
Total	2.889	96

Digitized by Google

A travers le folk-lore Champsaurin

LES BUCHERONS

Par M. Joseph VOLLAIRE[1]

Ce jour-là, la petite paroisse de Saint-X-en-Champsaur était en fête : on venait de baptiser, avec le cérémonial d'usage, la nouvelle cloche, Malvina-Ernestine, acquise au moyen d'une souscription publique laborieuse, qui traîna toute une longue année. C'est que, possédant le plus haut clocher de la vallée, Saint-X. tenait à honneur d'avoir également la plus grosse cloche ; aussi la dépense greva-t-elle lourdement la petite commune. Finalement, pour parfaire la somme, on dut mettre aux enchères l'honneur envié d'être le parrain et la marraine de la cloche, et de voir son prénom coulé dans le bronze, en lettres en relief.

Les fêtes terminées, il restait à accomplir l'opération délicate de l'ascension et de la mise en place de la cloche dans l'alvéole qui lui était réservée sur le beffroi en charpente, d'où, en se balançant, elle répandrait par delà le Drac, les plus amples sonorités que jamais le Champsaur eût encore entendues !

Le Conseil municipal, en ayant délibéré, décida de se rendre en corps dans la forêt communale pour couper le bois nécessaire à l'échafaudage. Lorsqu'ils arrivèrent tout

[1] Recueilli sur place et communiqué par notre obligeant confrère M. E. Davin, de Saint-Bonnet.

Digitized by Google

en haut du bois où se trouvaient les plus beaux arbres, les édiles s'aperçurent qu'ils avaient oublié d'apporter une hache. Mais le maire, qui était un homme de ressources, ne s'embarrassa pas pour si peu. Avisant un grand sapin, « je vais, dit-il, grimper sur cet arbre, à la cime duquel mes mains se cramponneront solidement; l'adjoint me suivra et se suspendra à mes pieds; le premier conseiller s'accrochera, à son tour, aux pieds de l'adjoint, et ainsi de suite jusqu'au dernier conseiller, qui, lui, touchera le sol. A mon commandement, celui-ci tirera sur la chaîne que nous formerons, et, notre poids aidant, nous saurons bien déraciner l'arbre. »

Ainsi firent-ils.

— *L'y sia ?* demanda le maire.

— *Vouèè !* répondit en chœur le conseil municipal.

— *Espera que me cratse dïn les mans,* dit encore le maire, et..... il lâcha l'arbre.

....

Comme le soir tombait, le curé, ne voyant pas revenir les notables, se mit à leur recherche. Au pied d'un grand sapin, il trouva, empilés les uns sur les autres, dans l'ordre hiérarchique, les membres qui composaient le conseil municipal de Saint-X.en-Champsaur.

Digitized by Google

MUSÉE DU LOUVRE

UNIV. OF MICH.

10338 THÉODORE GÉRICAULT. — Le Radeau de la Méduse. (B. C.)

Digitized by Google

Alexandre CORRÉARD

DE SERRES

Naufragé de la « Méduse »[1]

Par M. Edmond HUGUES

Qui n'a pas entendu parler du naufrage de la *Méduse* ? Parmi les tragédies maritimes, si l'on excepte la destruction de la *Lusitania,* cet abominable crime allemand, il n'en est point qui aient causé une émotion plus vive et plus générale. Elle s'explique par les circonstances exceptionnellement horribles qui ont accompagné cet évènement. L'admirable tableau de Géricault, exposé au musée du Louvre et popularisé par la gravure, en a consacré le souvenir.

Mais beaucoup de hauts-alpins ignorent, tout comme les biographes A. Rochas et F. Allemand, que deux de leurs compatriotes se trouvaient parmi les personnes embarquées sur le malheureux navire; que l'un d'eux compta parmi les rares survivants de la catastrophe; qu'il joua

[1] J'ai trouvé aux Archives départementales, dans la collection Paul Guillemin, les documents et renseignements sur lesquels repose mon article. Les lecteurs qui voudraient des détails complémentaires pourront consulter notamment le *Naufrage de la Méduse* par A. Corréard, ingénieur géographe, et H. Savigny, chirurgien de marine, médecin. 4e édition. Paris, Corréard, librairie, 1821. In-8°, 508 pages.

Digitized by Google

dans le drame un rôle important; qu'il en a écrit et publié le récit. J'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de rappeler ces faits.

***

350 ans environ avant l'ère chrétienne, Euthymène, fameux astronome, originaire de Marseille, reconnut, dit-on, l'embouchure du Sénégal. Il est en tout cas certain que, dès avant le XIV^e^ siècle, les Français avaient fondé des comptoirs dans la région de ce fleuve. En 1758, les Anglais s'emparèrent des établissements que nous avions créés. Une vingtaine d'années après, nous rentrâmes en possession et nos droits furent consacrés par le traité de paix conclu le 5 septembre 1782 entre la France et l'Angleterre. En 1808, les Anglais nous reprirent la colonie. Elle nous fut restituée par les traités de 1814 et 1815 confirmant celui de 1782 dans toute sa teneur.

Les droits des deux nations ainsi réglés, la France voulut rentrer effectivement dans ses possessions et jouir de leurs avantages. Le ministère de la marine organisa une expédition de quatre voiles et ordonna qu'elle fît route vers le Sénégal.

Le plus important des navires qui la composaient, la frégate la *Méduse,* armée de quatorze canons, portait environ quatre cents personnes, parmi lesquelles figuraient le futur gouverneur de la colonie, Smaltz, accompagné de sa femme et de ses filles, et le commandant en chef de l'escadre, Hugues Duroys de Chaumareys, capitaine de frégate. Il avait été lieutenant de vaisseau avant 1793; mais, ayant émigré, il avait cessé, depuis plus de vingt-cinq ans, d'exercer sa profession. C'était, de plus, un homme d'esprit léger, insouciant et très égoïste. Il s'était fait accompagner d'un officier étranger à son état-major, nommé Richefort, et c'était de lui qu'il prenait conseil, pour ne pas laisser voir toute son inexpérience à ses subordonnés. Or ce Richefort était lui-même peu compétent et d'une présomption excessive.

Sur la *Méduse* se trouvaient également des passagers

Digitized by Google

qui nous intéressent plus particulièrement. Je veux dire, d'abord, Alexandre Corréard, ingénieur géographe, chargé par le Gouvernement de reconnaître sur le cap Vert ou dans les environs, un lieu propre à l'établissement d'une colonie. Il était né à Serres le 4 novembre 1788[2]. Jusqu'à la date de son embarquement, nous savons seulement de lui qu'il avait fait ses études au prytanée de Compiègne. Il y avait aussi une femme, accompagnée de son mari, dont le nom est resté ignoré, mais qui était originaire de notre département.

Le 17 juin 1816, l'expédition partit de la rade de l'île d'Aix. La première partie du voyage n'offrit aucun incident digne de remarque. La *Méduse* marchait mieux que les trois autres bâtiments. M. de Chaumareys résolut de les devancer et d'aller directement, à toutes voiles, vers le but. Ses instructions lui prescrivaient, une fois parvenu en face du Sahara, de reconnaître le cap Blanc. Il ne s'inquiéta guère de cet ordre et il y avait déjà longtemps qu'on l'avait dépassé lorsque quelques personnes lui désignèrent comme étant ce cap un nuage à l'horizon. Vainement Corréard « qui savait distinguer un rocher d'un nuage, parce qu'il en avait vu beaucoup dans la région des Alpes où il était né », déclara-t-il que ce n'était « qu'un rocher vaporeux ». On ne voulut pas le croire. Bientôt plusieurs passagers qui connaissaient les dangers

[2] Voici la teneur de son acte de baptême extrait des registres de catholicité de la paroisse de Serres : « Antoine-Alexandre Corréard, fils légitime de Benoît Corréard et de d[lle] Elisabeth Nicolas de Meyssas, né le quatre novembre mil sept cent quatre-vingt-huit, a été baptisé le lendemain. Le parrain a été Jean-Antoine Beau et la marraine Marguerite Corréard, sa tante. Présents lesdits père et parrain, soussignés, CORRÉARD, BEAU, ACHARD, curé. »

D'après le *Dictionnaire des contemporains* de VAPEREAU, reproduit par LAROUSSE, Alexandre Corréard aurait eu un frère cadet du nom de Joseph, né en 1792 et mort à Paris en 1870, connu comme écrivain scientifique et comme libraire. Malheureusement les registres de catholicité de Serres ne permettent pas d'attribuer avec certitude aux Hautes-Alpes le personnage ainsi prénommé : aucun des nombreux enfants de Benoît Corréard ne reçut en effet au baptême le prénom de Joseph.

Digitized by Google

de ces côtes commencèrent à s'alarmer. Ils tenaient pour essentiel d'éviter le banc d'Arguin, qui s'étend à plus de trente lieues au large; on méprisa leurs avertissements.

Le 2 juillet, dès le matin, on remarqua beaucoup d'herbes autour du navire; on pêchait des poissons qui s'éloignent peu des côtes; la couleur de l'eau n'était plus la même. A onze heures et demie, le pilote annonça qu'on entrait sur le banc. Les officiers voulaient retourner en arrière. Richefort, l'homme de confiance du capitaine, affirma qu'il n'y avait pas sujet de s'alarmer. En conséquence, M. de Chaumareys ordonna d'augmenter la voilure. A trois heures un quart de l'après-midi, on ressentit une forte secousse; la frégate avait touché !

On perdit en essais infructueux pour la dégager non seulement la fin de la journée du 2, mais encore les journées des 3 et 4. Dans la nuit du 4 au 5, le ciel s'obscurcit, le vent s'éleva, la mer grossit. La frégate était de plus en plus violemment secouée. Vers trois heures, le maître calfat vint annoncer qu'une voie d'eau s'était ouverte et que le bâtiment allait s'emplir. La carcasse était fendue; la quille se brisa en deux parties. Le 5, à la pointe du jour, l'eau ayant déjà pénétré jusqu'à l'entrepont, on décida qu'il fallait abandonner la *Méduse*.

Dix-sept matelots ou passagers ne voulurent pas quitter le navire, par crainte de mourir en route et comptant sur le passage d'un vaisseau qui les sauverait, ou ne le purent vu leur état d'ivresse. Cinquante-deux jours après, trois d'entre eux furent retrouvés survivants par la goëlette l'*Argus,* envoyée à leur secours.

Il y avait à bord six embarcations. C'était insuffisant pour contenir quatre cents personnes. Le plus grand nombre s'embarqua dans les canots. Ceux-là parvinrent presque tous à Saint-Louis, après une traversée plus ou moins pénible. Quelques-uns abordèrent sur les rivages du Sahara et n'achevèrent leur voyage qu'après d'émouvantes péripéties; mais le récit de leurs aventures m'entraînerait trop loin, et, d'ailleurs, sortirait de mon sujet.

Digitized by Google

⁂

Depuis quarante-huit heures on avait préparé un radeau, long de 20 m., large de sept. Deux mâts de hune formaient les pièces principales et étaient placés sur les côtés; quatre autres mâts, dont deux de même longueur et de même force que les premiers, étaient réunis deux à deux au centre de la machine. Des planches clouées par dessus ce premier plan formèrent une espèce de parquet. Le tout était monté sur des tonneaux vides, hermétiquement bouchés. Ce radeau était bien conçu dans son plan, mais mal construit, et l'on avait négligé d'y mettre, sur les côtés, des garde-fous et des rebords, de sorte que la moindre vague, en déferlant, le balayait.

Vers sept heures du matin, le 5 juillet, on fit descendre sur le radeau 122 militaires, officiers et soldats de terre, puis 29 marins et passagers civils, parmi lesquels Alexandre Corréard, et une femme, notre compatriote, en tout 152 personnes. Corréard devait prendre place dans une des embarcations; mais douze des ouvriers qu'il commandait ayant été désignés pour le radeau, il crut de son devoir de ne pas se séparer de la majeure partie de ceux qui lui avaient été confiés et qui avaient promis de le suivre partout où l'exigerait le besoin du service.

A peine cinquante hommes y furent-ils descendus que le radeau s'enfonça de plus d'un pied et la submersion continua à mesure que l'embarquement se poursuivait. « Il était impossible, écrit Corréard, de faire un pas sur le radeau; il s'était enfoncé au moins de trois pieds sur l'avant et, sur l'arrière, on avait de l'eau jusqu'à la ceinture. On avait placé sur le radeau beaucoup de quarts de farine, cinq barriques de vin et deux pièces à eau. On avait omis d'y mettre un seul biscuit. Au moment où nous débarquions de la frégate, on nous jeta d'abord à peu près vingt-cinq livres de biscuit dans un sac qui tomba à la mer. On l'en retira avec peine; il ne formait plus qu'une pâte; nous le conservâmes néanmoins dans cet état. »

Digitized by Google

Enfin, le signal du départ fut donné. Le radeau, remorqué par les six embarcations, s'éloigna de la frégate aux cris de: *Vive le Roi !* On avait assez bon courage : les dunes du Sahara n'étaient pas à plus de douze lieues et les commandants des bateaux avaient juré de ne pas abandonner le radeau. On devait se sauver tous ou périr tous ensemble. Mais à peine était-on arrivé à deux lieues de la *Méduse* qu'il se produisit une confusion parmi les embarcations. Une chaloupe trop chargée cherchait à faire entrer une partie de son personnel dans une autre. L'un des canots, placé le troisième, pour éviter un choc, abandonna la remorque en sorte que le radeau ne fut plus tiré que par deux bateaux. Bientôt leurs équipages se voyant seuls, se découragèrent. Les dernières remorques se cassèrent-elles ou furent-elles lâchées volontairement? Corréard se prononce sans hésiter pour la seconde hypothèse et prétend même que plusieurs de ses compagnons d'infortune entendirent distinctement ces mots : « nous les abandonnons. »

Je laisse maintenant la parole à notre compatriote :

« Après la disparition des embarcations, dit-il, la consternation fut extrême. Tout ce qu'ont de terrible la soif et la faim se retraça à notre imagination, et nous avions encore à lutter contre un perfide élément qui déjà recouvrait la moitié de nos corps. De la stupeur la plus profonde, les matelots et les soldats passèrent bientôt au désespoir; tous voyaient leur perte infaillible et annonçaient par leurs plaintes les sombres pensées qui les agitaient. Nos discours furent d'abord inutiles pour calmer leurs craintes, que nous partagions cependant avec eux, mais qu'une plus grande force de caractère nous faisait dissimuler. Enfin, une contenance ferme, des propos consolants, parvinrent à les calmer; mais ils ne purent entièrement dissiper la terreur dont ils étaient frappés.....

« Nous étions tous partis du bord sans avoir pris aucune nourriture; la faim commença à se faire sentir impérieusement. Nous mêlâmes notre pâte de biscuit marinée avec un peu de vin et nous la distribuâmes ainsi préparée.

Digitized by Google

Tel fut notre premier repas et le meilleur que nous fîmes pendant tout notre séjour sur le radeau.

« Le soir, nos cœurs et nos vœux, par un sentiment naturel aux infortunés, se portèrent vers le ciel. Il faut avoir éprouvé des situations cruelles pour s'imaginer quel charme, au sein même du malheur, peut offrir l'idée sublime d'un Dieu protecteur de l'infortune. Une pensée consolante berçait encore nos imaginations : nous présumions que la petite division avait fait route pour l'île d'Arguin et, qu'après y avoir déposé une partie de son monde, elle reviendrait à notre secours. La nuit arriva sans que nos espérances fussent remplies; le vent fraîchit, la mer grossit considérablement. Quelle nuit affreuse! Les cris des hommes se mêlaient au bruit des flots tandis qu'une mer terrible nous soulevait à chaque instant de dessus le radeau et menaçait de nous entraîner.

« Vers les sept heures du matin, le vent souffla avec moins de fureur; mais quel spectacle vint s'offrir à nos regards ! Dix ou douze malheureux, ayant les extrémités inférieures engagées dans les séparations que laissaient entre elles les pièces du radeau, n'avaient pu se dégager et avaient perdu la vie; plusieurs autres avaient été enlevés par la violence de la mer. Il nous manquait vingt hommes. Nous étions loin dans ce moment de prévoir la scène bien autrement terrible qui devait avoir lieu la nuit suivante.

« Le jour fut beau et la tranquillité la plus parfaite régna sur notre radeau. Le soir vint et les embarcations ne parurent point. Le découragement recommença à s'emparer de tous nos hommes et, dès lors, l'esprit séditieux se manifesta par des cris de rage; la voix des chefs fut entièrement méconnue. La nuit survenue, le ciel se couvrit de nuages épais. Le vent, qui, toute la journée, avait soufflé avec assez de violence, se déchaîna et souleva la mer, qui, dans un instant, fut extrêmement grosse. La nuit précédente avait été affreuse; celle-ci fut plus horrible encore. Des montagnes d'eau nous couvraient à chaque instant et venaient se briser avec fureur au milieu de nous. La lame,

Digitized by Google

qui nous venait à peu près du travers, donnait à notre radeau une position presque perpendiculaire, en sorte que, pour faire contrepoids, on était obligé de se précipiter sur le côté soulevé par la mer. Les soldats et les matelots, effrayés par la présence d'un danger presqu'inévitable, ne doutèrent plus qu'ils fussent arrivés à leur dernière heure. Ils résolurent d'adoucir leurs derniers moments en buvant jusqu'à perdre la raison.

« Les fumées du vin ne tardèrent pas à porter le désordre dans des cerveaux déjà affaiblis par la présence du danger et par le défaut d'aliment. Ainsi excités, ces hommes, devenus sourds à la voix de la raison, voulurent entraîner dans une perte commune leurs compagnons d'infortune; ils manifestèrent hautement l'intention de se défaire des chefs qui, disaient-ils, voulaient mettre obstacle à leur dessein, et de détruire ensuite le radeau en coupant les amarrages qui en unissaient les différentes parties. Un d'eux s'avança, armé d'une hache, et commençait déjà à frapper sur les liens. Ce fut le signal de la révolte. Des officiers s'avancèrent pour retenir ces forcenés. Celui qui était armé de la hache dont il osa les menacer fut tué d'un coup de sabre. Cet homme était asiatique et soldat dans un régiment colonial. Une taille colossale, les cheveux courts, le nez extrêmement gros, une bouche énorme et un teint basané, lui donnaient un air hideux. Les révoltés tirèrent leurs sabres et ceux qui n'en avaient point s'armèrent de couteaux. Nous nous mîmes en défense. Un des rebelles leva le fer sur un officier. Il tomba à l'instant percé de coups. Bientôt le combat devient général, le mât se brise et peu s'en faut qu'il ne casse la cuisse au capitaine Dupont, notre commandant, qui reste sans connaissance. Les soldats se saisissent de lui et le jettent à la mer. Nous nous en apercevons et nous le sauvons. Nous le déposons sur une barrique d'où il est arraché par les séditieux qui cherchent à lui crever les yeux avec un canif. Excités par tant de cruauté, nous ne gardons plus de ménagement. Nous chargeons les révoltés avec furie. Nous traversons, le sabre à la main, les lignes qu'ils forment, et

Digitized by Google

plusieurs payent de leur vie un instant d'égarement. Les autres se jetèrent alors à nos genoux et nous demandèrent un pardon qui leur fut à l'instant accordé.

« Nous crûmes l'ordre rétabli et nous revînmes à notre poste au centre du radeau ; mais après quelques heures d'une tranquillité apparente, les soldats se soulevèrent de nouveau ; leur esprit était entièrement aliéné. Ils nous attaquèrent, nous les chargeâmes à notre tour et bientôt le radeau fut jonché de cadavres. Ceux de nos adversaires qui n'avaient point d'armes, cherchaient à nous déchirer avec leurs dents, plusieurs de nous furent cruellement mordus. Je le fus moi-même aux jambes et aux épaules. Nous n'étions pas plus de douze ou quinze pour résister à cette troupe de furieux ; mais notre union fit notre force.

« Le jour vint enfin éclairer cette scène d'horreur. Un grand nombre de ces insensés s'était précipité à la mer. Au matin, nous trouvâmes que soixante-cinq hommes avaient péri pendant la nuit. Nous n'avions perdu que deux des nôtres et pas un seul officier.... »

⁂

Au cours de cette nuit tragique, un incident s'était produit qui mérite d'être raconté. Pendant une accalmie de la bataille, une voix lamentable s'était fait entendre. C'était celle de la pauvre femme jetée à la mer par les furieux, ainsi que son mari qui l'avait courageusement défendue. Corréard, désespéré de voir périr ces deux infortunés, sauta dans les flots pour en retirer la femme qui ne cessait d'invoquer le secours de Notre-Dame du Laus, tandis que le mari était sauvé par un camarade dévoué. Ces deux malheureux furent assis sur des corps morts et adossés à une barrique. Au bout de quelques instants, ils reprirent leurs sens. Le premier mouvement de la femme fut de s'informer du nom de celui qui l'avait sauvée et de lui en exprimer sa reconnaissance. Ces deux époux, qui s'étaient vus tout à l'heure criblés de coups de sabre et de baïonnette, et précipités dans les flots, en croyaient à peine leurs sens

Digitized by Google

en se retrouvant dans les bras l'un de l'autre. Ils sentaient et exprimaient si vivement cette félicité dont ils devaient, hélas ! si peu jouir, que ce spectacle touchant aurait arraché des larmes au cœur le plus insensible; mais, dans cet affreux moment où il fallait être continuellement sur ses gardes contre la violence des hommes et la fureur des flots, peu des spectateurs de cette scène conjugale eurent le loisir de s'en laisser attendrir.

Toutefois Corréard, entendant la femme se recommander encore, comme elle l'avait fait dans la mer, à Notre-Dame du Laus, en lui disant à chaque instant : « Bonne Notre-Dame du Laus, ne nous abandonnez point », se rappela qu'il existait dans le département des Hautes-Alpes un pèlerinage de ce nom, et lui demanda si elle était de ce pays. Elle lui répondit affirmativement, et ajouta qu'elle en était sortie depuis vingt-quatre ans; que, depuis cette époque, elle avait fait, comme cantinière, les campagnes d'Italie, etc. « Ainsi, poursuivit-elle, conservez-moi la vie. Vous voyez que je suis une femme utile. Si vous saviez combien de fois, moi aussi, sur le champ de bataille, j'ai affronté la mort pour porter du secours à nos braves... » L'idée de devoir la vie à des Français semblait ajouter encore à son bonheur. L'infortunée ! elle ne prévoyait pas quel sort affreux lui était réservé.

***

Il n'y avait plus sur le radeau que soixante-sept vivants et sur ce nombre beaucoup étaient à demi morts par suite de la fièvre, du froid ou des souffrances que leur causaient leurs blessures. Bientôt on découvrit un nouveau malheur. Les rebelles, pendant le tumulte, avaient jeté à la mer deux barriques de vin et les deux seules pièces à eau qu'on eût embarquées. Il ne restait qu'un tonneau de vin. La nécessité s'imposa de ne plus donner que des demi-rations. Le mécontentement fut complet lorsque l'on s'aperçut qu'il ne restait ni biscuits, ni farine. La faim torturait les naufragés qui, pour la plupart, n'avaient pas mangé depuis

Digitized by Google

plusieurs payent de leur vie un instant d'égarement. Les autres se jetèrent alors à nos genoux et nous demandèrent un pardon qui leur fut à l'instant accordé.

« Nous crûmes l'ordre rétabli et nous revînmes à notre poste au centre du radeau; mais après quelques heures d'une tranquillité apparente, les soldats se soulevèrent de nouveau; leur esprit était entièrement aliéné. Ils nous attaquèrent, nous les chargeâmes à notre tour et bientôt le radeau fut jonché de cadavres. Ceux de nos adversaires qui n'avaient point d'armes, cherchaient à nous déchirer avec leurs dents, plusieurs de nous furent cruellement mordus. Je le fus moi-même aux jambes et aux épaules. Nous n'étions pas plus de douze ou quinze pour résister à cette troupe de furieux; mais notre union fit notre force.

« Le jour vint enfin éclairer cette scène d'horreur. Un grand nombre de ces insensés s'était précipité à la mer. Au matin, nous trouvâmes que soixante-cinq hommes avaient péri pendant la nuit. Nous n'avions perdu que deux des nôtres et pas un seul officier.... »

⁂

Au cours de cette nuit tragique, un incident s'était produit qui mérite d'être raconté. Pendant une accalmie de la bataille, une voix lamentable s'était fait entendre. C'était celle de la pauvre femme jetée à la mer par les furieux, ainsi que son mari qui l'avait courageusement défendue. Corréard, désespéré de voir périr ces deux infortunés, sauta dans les flots pour en retirer la femme qui ne cessait d'invoquer le secours de Notre-Dame du Laus, tandis que le mari était sauvé par un camarade dévoué. Ces deux malheureux furent assis sur des corps morts et adossés à une barrique. Au bout de quelques instants, ils reprirent leurs sens. Le premier mouvement de la femme fut de s'informer du nom de celui qui l'avait sauvée et de lui en exprimer sa reconnaissance. Ces deux époux, qui s'étaient vus tout à l'heure criblés de coups de sabre et de baïonnette, et précipités dans les flots, en croyaient à peine leurs sens

Digitized by Google

en se retrouvant dans les bras l'un de l'autre. Ils sentaient et exprimaient si vivement cette félicité dont ils devaient, hélas ! si peu jouir, que ce spectacle touchant aurait arraché des larmes au cœur le plus insensible; mais, dans cet affreux moment où il fallait être continuellement sur ses gardes contre la violence des hommes et la fureur des flots, peu des spectateurs de cette scène conjugale eurent le loisir de s'en laisser attendrir.

Toutefois Corréard, entendant la femme se recommander encore, comme elle l'avait fait dans la mer, à Notre-Dame du Laus, en lui disant à chaque instant : « Bonne Notre-Dame du Laus, ne nous abandonnez point », se rappela qu'il existait dans le département des Hautes-Alpes un pèlerinage de ce nom, et lui demanda si elle était de ce pays. Elle lui répondit affirmativement, et ajouta qu'elle en était sortie depuis vingt-quatre ans; que, depuis cette époque, elle avait fait, comme cantinière, les campagnes d'Italie, etc. « Ainsi, poursuivit-elle, conservez-moi la vie. Vous voyez que je suis une femme utile. Si vous saviez combien de fois, moi aussi, sur le champ de bataille, j'ai affronté la mort pour porter du secours à nos braves... » L'idée de devoir la vie à des Français semblait ajouter encore à son bonheur. L'infortunée ! elle ne prévoyait pas quel sort affreux lui était réservé.

***

Il n'y avait plus sur le radeau que soixante-sept vivants et sur ce nombre beaucoup étaient à demi morts par suite de la fièvre, du froid ou des souffrances que leur causaient leurs blessures. Bientôt on découvrit un nouveau malheur. Les rebelles, pendant le tumulte, avaient jeté à la mer deux barriques de vin et les deux seules pièces à eau qu'on eût embarquées. Il ne restait qu'un tonneau de vin. La nécessité s'imposa de ne plus donner que des demi-rations. Le mécontentement fut complet lorsque l'on s'aperçut qu'il ne restait ni biscuits, ni farine. La faim torturait les naufragés qui, pour la plupart, n'avaient pas mangé depuis

Digitized by Google

l'avant-veille au matin et ne s'étaient soutenus qu'en avalant un ignoble breuvage composé d'eau et de farine délayée qui avait donné à tous d'effroyables coliques et des crampes d'estomac.

En outre, « la folie des naufragés », qui est une forme de démence cataloguée par la science, s'était emparée de quelques-uns. Comme en extase, ils se figuraient voir dans le ciel des choses étranges, des scènes de meurtre et de carnage ou des femmes aux formes adorables, qui leur envoyaient des baisers. Parfois aussi ils croyaient voir un navire sauveur et, pour y aborder plus vite, ils se jetaient à l'eau. Des hommes allaient, de ci de là, sur le radeau, l'œil hagard, prononçant des paroles sans suite. L'un d'eux, armé d'un couteau, se précipita sur un cadavre et lui enleva un morceau de la joue, qu'ils se mit à dévorer. Aussitôt, comme si cet exemple avait été contagieux, une dizaine de soldats se jetèrent sur les corps de leurs camarades tués pendant le combat de la nuit, et, les ayant déshabillés, les coupèrent par morceaux. Ils vinrent en offrir à leurs officiers. Ceux-ci refusèrent, sans avoir le courage de les dissuader de manger de la chair humaine.

Je cite encore ici Corréard : « Nous ne vîmes dans cet affreux repas qu'un moyen déplorable de conservation, et je proposai, je l'avoue, de faire sécher ces membres sanglants pour les rendre un peu plus supportables au goût.

« Le jour suivant se passa encore sans qu'on vînt à notre secours, et la nuit arriva. Nous prîmes quelques instants d'un repos interrompu par les rêves les plus cruels. Enfin le quatrième soleil, depuis notre départ de la frégate, vint éclairer notre désastre et nous montrer dix ou douze de nos compagnons étendus sans vie sur le radeau. Nous donnâmes à leurs corps la mer pour sépulture, n'en réservant qu'un destiné à nous nourrir.

« Le soir, vers quatre heures, un événement heureux nous apporta quelque consolation. Un banc de poissons volants se jeta sur le radeau. Nous nous précipitâmes sur cette proie et prîmes plus de trois cents poissons. Une once de poudre à canon que nous avions fait sécher — car le

Digitized by Google

soleil était brûlant le jour, si nous gelions la nuit —, quelques morceaux de linge sec, un briquet, des pierres à fusil et les débris d'un tonneau, nous procurèrent du feu. On fit cuire le poisson, on en mangea avec avidité; mais nous y joignîmes de ces viandes sacrilèges que la cuisson avait rendues supportables et auxquelles, les officiers et moi, touchâmes pour la première fois.

« Depuis que tant de morts avaient été jetés à la mer, le radeau n'enfonçait plus sous les vagues. Nous pouvions nous étendre. La nuit fut belle et nous aurait paru heureuse, si elle n'avait été signalée par un nouveau massacre. Des Espagnols, des Italiens, des nègres, restés neutres dans la première révolte et qui même s'étaient rangés de notre côté, formèrent le complot de nous jeter à la mer. Il fallut prendre les armes. Les séditieux furent repoussés et tout rentra dans l'ordre. Ces malheureux voulaient, en se débarrassant de nous, être les maîtres de ce qui restait de vin. »

***

« Lorsque le jour nous éclaira pour la cinquième fois, nous n'étions plus que trente. Ceux qui survivaient étaient dans l'état le plus déplorable. L'eau de la mer avait enlevé l'épiderme de nos extrémités inférieures; nous étions couverts de contusions et de blessures, qui, irritées par l'eau lorsqu'une vague balayait parfois le radeau, nous arrachaient des cris effroyables, de sorte que, vingt tout au plus d'entre nous, étaient capables de se tenir debout et de marcher. Nous n'avions plus de vin que pour quatre jours et il nous restait à peine une douzaine de poissons.....

« Ainsi arriva le septième jour de notre abandon. Nous calculions que dans le cas où les embarcations n'auraient pas échoué, il leur fallait au moins trois ou quatre fois vingt-quatre heures pour se rendre à Saint-Louis; il leur fallait ensuite le temps d'expédier des navires et à ces navires le temps de nous trouver. Il fut résolu qu'on tiendrait le plus longtemps possible.

Digitized by Google

« Dans le courant de la journée, un enfant de douze ans, nommé Léon, s'éteignit comme une lampe qui cesse de brûler faute d'aliment. Un peu plus tard, deux militaires s'étaient glissés derrière la seule barrique de vin qui nous restât; ils l'avaient percée et buvaient avec un chalumeau. Nous avions juré que celui qui emploierait de semblables moyens serait puni de mort. Cette loi fut mise à l'instant à exécution, et les deux infracteurs furent jetés à la mer.

« Nous n'étions plus que vingt-sept. Sur ce nombre, quinze paraissaient pouvoir exister encore quelques jours. Tous les autres, couverts de larges blessures, avaient entièrement perdu la raison; cependant ils prenaient part aux distributions et pouvaient, avant leur mort, consommer quarante bouteilles de vin. Ces quarante bouteilles de vin étaient pour nous d'un prix inestimable. On tint conseil : mettre les malades à la demi-ration, c'était reculer leur mort de quelques instants : les laisser sans vivres, c'était la leur donner tout de suite. Après une longue délibération, on décida qu'on les jetterait à la mer. Ce moyen, quelque répugnant qu'il nous parût à nous-mêmes, procurait aux vivants six jours de vivres.

« La délibération prise, qui oserait l'exécuter ? L'habitude de voir la mort prête à fondre sur nous, le désespoir, la certitude de notre perte infaillible sans ce fatal expédient, tout, en un mot, avait endurci nos cœurs devenus insensibles à tout autre sentiment que celui de notre conservation. Trois matelots et un soldat se chargèrent de cette cruelle exécution. Nous détournâmes les yeux et nous versâmes des larmes sur le sort de ces infortunés.

« Parmi eux étaient la misérable cantinière et son mari. Tous deux avaient été gravement blessés dans les différents combats. La femme avait eu une cuisse cassée entre les charpentes du radeau et un coup de sabre avait fait au mari une profonde entaille à la tête. Tout annonçait leur fin prochaine. Nous avons besoin de croire qu'en précipitant le terme de leurs maux notre cruelle résolution n'a raccourci que de quelques instants la mesure de leur

Digitized by Google

existence. Cette femme, cette française, à qui des militaires, des Français donnaient la mer pour tombeau, s'était associée pendant vingt ans aux glorieuses fatigues de nos armées; pendant vingt ans elle avait porté aux braves sur les champs de bataille de nécessaires secours ou de douces consolations. Et elle... c'est toujours au milieu des siens... c'est par les mains des siens... Lecteurs, qui frémissez au cri de l'humanité outragée, rappelez-vous du moins que c'étaient d'autres hommes, d'autres compatriotes, des camarades qui nous avaient mis dans cette affreuse situation. »

Cet expédient horrible sauva les quinze qui restaient.

« Après cette catastrophe, nous jetâmes toutes les armes à la mer; elles nous inspiraient une horreur dont nous n'étions pas maîtres.

« Nous avions à peine de quoi passer cinq journées sur le radeau; elles furent des plus cruelles. Les caractères étaient aigris; jusque dans les bras du sommeil nous nous représentions le trépas affreux de tous nos malheureux compagnons et nous invoquions la mort à grands cris. Une soif ardente, redoublée par les rayons du soleil, nous dévorait. Nous cherchâmes à nous désaltérer en buvant de l'eau de mer; ce moyen ne diminuait la soif que pour la rendre plus vive le moment d'après.

« Trois jours se passèrent ainsi dans des angoisses inexprimables. Nous méprisions tellement la vie que plusieurs d'entre nous ne craignaient pas de se baigner à la vue des requins qui entouraient notre radeau...

« Le 17 au matin, le soleil parut dégagé de tous nuages. Après avoir adressé nos prières à l'Eternel, nous partageâmes une partie de notre vin. Chacun savourait avec délice sa faible portion, lorsqu'un capitaine d'infanterie, jetant ses regards à l'horizon, aperçut un navire et nous l'annonça par un cri de joie. La vue de ce bâtiment répandit parmi nous une allégresse difficile à dépeindre. Chacun de nous croyait son salut certain et nous rendîmes à Dieu mille actions de grâces. Cependant des craintes venaient se mêler à nos espérances. Nous redressâmes des cercles de

Digitized by Google

barrique aux extrémités desquels nous fixâmes des mouchoirs de différentes couleurs. Un homme monta au haut du mât et agitait ces petits pavillons[3]. Pendant plus d'une demi-heure nous flottâmes entre l'espoir et la crainte : les uns croyaient voir grossir le navire et les autres assuraient que sa bordée le portait au large de nous. Ces derniers étaient les seuls dont les yeux n'étaient pas fascinés par l'espérance, car le brick disparut. Du délire de la joie nous passâmes à celui de l'abattement et de la douleur...

« Enfin, pour calmer notre désespoir, nous voulûmes chercher quelques consolations dans les bras du sommeil. La veille, nous avions été dévorés par les feux d'un soleil brûlant. Ce jour-ci, pour fuir la vivacité de ses rayons, nous fîmes une tente avec le grand cacatois de la frégate. Dès qu'elle fut dressée, nous nous couchâmes tous dessous. Nous ne pouvions ainsi apercevoir ce qui se passait autour de nous... Après avoir passé deux heures, livrés aux plus cruelles réflexions, le maître canonnier de la frégate voulut aller sur le devant du radeau et sortit de dessous la tente. A peine eut-il mis la tête au dehors qu'il revint à nous poussant un grand cri. La joie était peinte sur son visage ; ses mains étaient étendues vers la mer ; il respirait à peine. Tout ce qu'il put dire, ce fut : *Sauvés ! Voilà le brick qui est sur nous !* Il était en effet tout au plus à une demi-lieue ayant toute ses voiles dehors et gouvernant à venir passer près de nous... »

***

Ce n'est point par hasard que les hôtes du radeau furent rencontrés par l'*Argus*. Les canots portant le gouverneur du Sénégal et le commandant de la *Méduse* étaient, dès le 9 juillet au soir, arrivés à Saint-Louis. On étudia les moyens les plus prompts de secourir les infortunés qu'on

[3] C'est cet épisode que Géricault a représenté d'après les indications de Corréard. Celui-ci, debout près du mât, se présente de face et étend le bras gauche vers l'horizon.

Digitized by Google

avait laissés en arrière et un brick fut envoyé à leur recherche.

Les quinze nauffragés, presque nus, incapables de marcher, furent transportés avec précaution sur le navire. On leur donna du bouillon. On calma le délire de plusieurs d'entre eux. Le 19 juillet, ils étaient débarqués au chef-lieu de notre colonie. La réception qu'ils reçurent fut des plus touchantes. Il n'y eut pas un seul Français, ni un Anglais, qui ne versât des larmes d'attendrissement en les voyant.

Le commandant Brédif, un autre survivant de la *Méduse,* qui, monté sur une des embarcations et ayant abordé aux rivages du désert, était arrivé depuis quelques jours au Sénégal, exprime de la façon suivante, dans un récit de ces événements récemment publié [4], l'impression que lui causèrent les naufragés : « Les quinze malheureux sauvés étaient presque tous fous. Ils craignaient qu'après tout ce qu'ils avaient fait, on ne voulût les fusiller. Un d'eux (Corréard), couvert de blessures, demandait comme grâce d'être jeté à la mer et se fâchait de ce qu'on ne le faisait pas. C'est le plus malade et le seul pour la vie duquel on craint... »

Le commandant Brédif se trompait dans ses pronostics. Cinq des débarqués du radeau moururent peu de jours après. Il n'en survécut que dix, parmi lesquels Corréard.

Cependant le gouverneur anglais, alléguant qu'il n'avait pas reçu d'ordres de son gouvernement, qu'en outre il manquait de navires pour transporter ses troupes et tous les objets appartenant à sa nation, refusa de livrer la colonie, et les officiers et soldats Français reçurent l'injonction de se rendre au camp de Dakar. Ce n'est qu'à la fin de janvier 1817 que les Anglais nous laissèrent le champ libre et quittèrent le Sénégal.

Corréard, trop malade pour suivre ses compatriotes, était resté à l'hôpital de Saint-Louis, où il reçut les soins que nécessitait son état. Un jour, il vit approcher de son

[4] La *Revue de Paris,* nos des 1er, 15 juin et 1er juillet 1907.

Digitized by Google

lit deux jeunes officiers anglais, accompagnés de trois ou quatre esclaves chargés de différents effets. « Recevez, dit l'un d'eux, ces faibles dons. C'est le major Peddy et le capitaine Campbell qui vous les envoient, et nous, Monsieur, nous avons voulu jouir du bonheur de vous les apporter. » Quelques minutes après, le major Peddy entra lui-même dans la salle et serra le malade dans ses bras en versant des larmes.

Les médecins anglais voyant que la santé de Corréard, loin de s'améliorer, semblait au contraire s'affaiblir de plus en plus, le déterminèrent à retourner dans sa patrie. Le 28 novembre au matin, il s'embarqua sur un côtre qui devait le conduire à bord de la flûte la *Loire* en partance pour la France. Il était dans une situation affreuse, exténué par cinq mois de maladie, dévoré par une fièvre brûlante. Il entendit quelqu'un qui disait : « En voilà un qui n'ira jamais jusqu'en France. »

La *Loire* mit à la voile le 1er décembre et aborda à Rochefort le 27 du même mois. Corréard eut pour compagnon, sur le navire, M. de Chaumareys, l'ancien commandant de la *Méduse* qui regagnait la métropole pour être jugé, et qui, le 3 mars suivant, par décision du Conseil maritime, reconnu coupable de l'échouage et de la perte de la *Méduse,* fut condamné à trois ans de prison militaire, à être rayé de la liste des officiers de la marine et à ne plus servir.

***

Ici ne se terminent pas les mésaventures de l'infortuné Corréard. Il est vrai que celles qui suivirent furent moins tragiques; mais, quoique d'un ordre différent, on peut les regarder comme dérivant des précédentes.

Le 4 février 1817, se croyant totalement rétabli, il se décida à partir pour Paris; mais comme ses ressources pécuniaires étaient faibles et qu'il lui fallait faire d'assez fortes dépenses pour s'habiller (car il était presque nu en descendant de la *Loire*), il crut pouvoir faire la route à

Digitized by Google

pied. Parvenu à Poitiers, il dut s'arrêter, et, après s'être reposé trois jours dans cette ville où des personnes charitables prirent soin de lui, il repartit par la diligence et arriva enfin dans la capitale.

Il entreprit immédiatement des démarches pour obtenir, en France ou dans les colonies, un emploi convenable. Il désirait aussi la décoration de la Légion d'honneur qu'on lui avait fait espérer. Evidemment des personnages influents, qu'il avait attaqués sans ménagements dans ses paroles et dans ses écrits, le desservirent en haut lieu. Toutes ses sollicitations demeurèrent infructueuses.

Ce n'est pas impunément qu'un homme traverse une terrible série de souffrances physiques et morales. Les blessures, les maladies, les privations, les désespérances, les horreurs du séjour sur le radeau, tout cela ne pouvait manquer d'agir sur le caractère de Corréard. Son humeur s'en était naturellement aigrie. Il se croyait victime de toutes sortes de persécutions. Certes, ses malheurs lui avaient créé des titres à de justes compensations, et il avait bien le droit de formuler contre ceux dont il estimait avoir à se plaindre de légitimes récriminations; mais, de ce droit, il usa très largement, trop peu convaincu que toutes les vérités ne sont pas toujours bonnes à dire.

Avant même son arrivée à Paris, la relation du naufrage de la *Méduse,* écrite par lui et par son ami Savigny, qui contenait contre beaucoup de gens d'amères critiques, avait été insérée dans le *Journal des Débats.* Il s'efforça vainement de convaincre le ministre de la marine qu'il était étranger à cette publication. Peu après, il adressait aux Chambres des pairs et des députés un mémoire violemment agressif, dans lequel, sans tenir compte de la sentence prononcée contre M. de Chaumareys, il demandait sa condamnation à mort, et requérait des poursuites contre tous les officiers de la *Méduse,* plusieurs autres de la garnison du Sénégal, le gouverneur de cette colonie, l'ex-ministre de la marine, vicomte Dubouchage, pair de France, etc., etc...

Indigné du peu de succès de ses attaques et comprenant

Digitized by Google

qu'il devait renoncer pour lui-même aux faveurs gouvernementales, il songea à former un établissement de librairie, prit un brevet, et, le 18 juillet 1818, ouvrit, à Paris, un magasin à l'enseigne du *Naufragé de la Méduse.*

Mais son fâcheux tempérament devait lui attirer de nombreux déboires. Il intenta une action en contrefaçon à un concurrent, qui, dans un recueil intitulé *Histoire des naufragés,* avait reproduit sans autorisation ce que contenait de plus intéressant son propre récit. Il perdit son procès en première instance et en appel. Puis, en quarante-trois jours, le ministère public engagea contre lui cinq poursuites devant la Cour d'assises de la Seine. Elles réussirent mieux que les procès qu'il faisait lui-même. Corréard était condamné, le 14 juin 1820, comme prévenu de provocation à la désobéissance aux lois et à la destruction du Gouvernement, pour avoir édité une brochure intitulée *Questions à l'ordre du jour,* à quatre mois d'emprisonnement et mille francs d'amende; le 23 du même mois, pour provocation à un attentat contre la personne du roi, résultant de la publication d'une brochure intitulée *Attention,* à quatre mois de prison et douze cents francs d'amende; le 28 du même mois, pour la brochure ayant pour titre *Le temps qui court,* à trois mois de prison et quatre cents francs d'amende, sous l'inculpation d'outrages à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs; enfin, le 26 juillet de la même année, pour la distribution d'un ouvrage intitulé *Histoire de la première quinzaine de juin,* incriminé du double délit de provocation à la rébellion et de provocation à la désobéissance aux lois, à quatre mois d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende. — Dans son réquisitoire, M. de Vatismesnil, avocat général, l'avait qualifié de grand entrepreneur de la sédition.

Le surlendemain, 28 juillet, à l'occasion d'un écrit dont le titre était *Pièces publiques,* sur la plainte de l'ambassadeur du roi de Portugal, il était de nouveau déféré au jury de la Seine pour offenses envers un souverain étranger. Il raconte en détails les débats de cette affaire et néglige seulement d'en donner le résultat. Il n'en était point

Digitized by Google

à se préoccuper d'une condamnation de plus ou de moins. Ce qui, d'ailleurs, dans toutes ces affaires, paraît l'avoir le plus offusqué, c'est que le ministère public « lui refusa toujours le titre de *Monsieur,* que pourtant il accorda bien à M. Depradt ». Ledit M. Depradt n'était autre que l'archevêque de Malines.

Au milieu de ses tribulations, Corréard avait eu cependant une consolation. Sans parler de l'estime et de la pitié que ses concitoyens accordèrent à sa personne et à ses malheurs, une souscription publique avait été ouverte en faveur *des Naufragés de la Méduse retrouvés sur le radeau et sur la frégate.* Les personnages les plus illustres de tous les partis tinrent à honneur d'y figurer. Je relève sur la liste les noms suivants : S. A. R. le duc de Berry, le duc d'Orléans (depuis Louis-Philippe), le baron de Staël, le duc de La Rochefoucault-Liancourt, le général Lafayette, Lafitte, banquier, membre de la Chambre des députés, Benjamin Constant, Casimir Delavigne, la princesse de Wagram, Manuel, avocat (sans doute le célèbre député de Barcelonnette), M. du Bois Aymé, dont la famille s'est apparentée à celle de nos confrères Itier de Véras, etc., etc. Le montant total de la souscription atteignit 17.252 francs, somme qui, même pour l'époque, ne saurait être considérée comme très élevée, et qui dut apporter aux bénéficiaires plus de satisfaction d'amour propre que de véritable réconfort. Elle ne suffit point, en tout cas, pour permettre à Corréard de solder les condamnations pécuniaires qu'il encourut. Car il va sans dire qu'il s'obstina à ne point payer les amendes qui lui avaient été infligées. Il subit donc, outre la saisie des ouvrages déclarés séditieux, la contrainte par corps et fut écroué à Sainte-Pélagie. « Si l'on m'objecte, écrit-il, que, malgré tous mes maux, je ne suis pas mort en prison, je répondrai que je ne suis pas mort non plus sur le radeau. »

Corréard paraît, toutefois, avoir, en prison, fait de salutaires réflexions et s'être assagi. Ses dernières années furent tranquilles. Il partageait son temps entre la lecture de son auteur favori, Jean-Jacques Rousseau, qu'il cite à

Digitized by Google

presque toutes les pages de ses ouvrages et dont l'humeur ombrageuse n'était pas sans analogie avec la sienne, sa profession et divers travaux littéraires, scientifiques, dont les principaux sont énumérés en appendice.

En 1825, il avait fondé le *Journal des sciences militaires;* de 1828 à 1830, il publia le *Journal du génie civil, des sciences et des arts.* Il s'acquit une certaine célébrité comme ingénieur et comme auteur d'études sur les chemins de fer ,dont l'invention était toute récente, les canaux, etc.

Devenu veuf d'Hortense Mirabol, il ressentit un vif chagrin de la mort de sa femme. On disait (car toujours il passa pour un original) qu'il avait dans sa chambre un mannequin successivement revêtu des différents habits de la défunte.

Il avait acheté une propriété, dite l'Abbaye des Carmes, aux Basses-Loges, près de Fontainebleau. C'est là que, le 16 février 1857, à l'âge de soixante-huit ans, il termina bourgeoisement, dans son lit, une existence au cours de laquelle il avait couru les plus tragiques et les plus périlleuses aventures.

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE

Voici une liste des principaux ouvrages de Corréard :

Pétition des membres de la commission des condamnés pour causes politiques, adressée aux deux Chambres. — *Paris, impr. de David,* 1832. In-8°, 20 p.

— Mémoire descriptif et estimatif des ouvrages à exécuter pour l'ouverture d'un chemin de fer entre Paris et Tours par Versailles, Rambouillet, Maintenon, Chartres, Bonneval, etc., sur une longueur de 233.342 mètres, présenté à l'administration des Ponts et Chaussées. 15 février 1835. — *Paris, Mathias,* 1836. In-8°, 176 p.

— Projet de chemin de fer de Paris à Tours par Chartres, mémoire descriptif et estimatif du deuxième projet de la partie comprise entre Paris et Versailles, partant du pont des Saints-Pères, ou de la Croix-Rouge, ou bien enfin de la barrière du Maine, présenté à l'adminis-

Digitized by Google

tration des Ponts et Chaussées le 30 septembre 1835. — *Ibid.*, 1836. In-8°, 72 pages et plan.

— Mémoire sur les différents moyens qui peuvent être employés par l'Etat pour intervenir dans l'exécution des chemins de fer en France. — *Ibid.*, 1837. In-8°, 1-92 p.

— Mémoire sur les projets de docks, de canaux maritimes et d'un port, militaire et marchand, à construire dans la ville de Marseille; précédé de considérations sur les enquêtes et sur la double nécessité de l'inamovibilité des membres du conseil général des Ponts et Chaussées et de la publicité des séances. — *Ibid.*, 1837. 2 parties en 1 vol. in-8° et plan.

— Mémoire sur le projet d'un chemin de fer de Paris à Bordeaux, partant de l'entrepôt des vins à Paris. — *Ibid.*, 1838. In-4°, 320 p. et cartes.

— Chemin de fer de Paris à Bordeaux. Note explicative pour démontrer l'antériorité des projets de M. Corréard sur ceux des ingénieurs de l'administration. — (*Paris,*) *impr. de H. Fournier,* 1844. In-4°, 19 p.

— Chemin de fer de Paris à Strasbourg par la vallée de la Marne, passant par Meaux, et rapport sous le point de vue de l'art et des produits. — *Paris, Mathias,* 1844. In-8°, 61 pages.

— Mémoire sur la législation de la voirie urbaine et vicinale; de la nécessité d'en réunir les diverses parties en un seul code et d'organiser le personnel de cette branche de l'administration publique en un corps d'ingénieurs voyers. — (*Paris,*) *impr. de Chassaignon* (s. d.). In-8°, 64 pages.

Voir au surplus le *Catalogue général de la Bibliothèque nationale,* t. XXXII, p. 683, *verbo* CORRÉARD (Alexandre) : vingt-sept articles bibliographiques y sont énumérés.

Comme éditeur, Alexandre Corréard a publié un ouvrage assez important : PALLADIO (André). *Œuvres complètes,* 3 vol. in-fol. (1827-1842).

Le récit du *Naufrage de la Méduse,* par Corréard et Savigny (1re édition), a été traduit en anglais et publié à Londres en 1818. — Un exemplaire de la 1re édition française, qui manque à la Bibliothèque nationale, se trouve dans la collection Guillemin.

Digitized by Google

AU PAYS VIGNERON

MA CLAIRETTE

Par M. J. CHAUVET

Près du Mollard, son frère aîné,
Comme une mignonne cadette,
J'ai, voici vingt ans, amené
A Remollon notre Clairette...
Tu m'écoutes et tu souris :
Te souviendrait-il donc, ma fille,
Du jour où, dans ce gai pays,
Tu te retrouvas en famille ?

Ton frère est un bon campagnard :
On dirait qu'il porte la blouse ;
Nous l'aimons, notre Gros Mollard,
Nous l'aimons, — n'en sois point jalouse.
Son sang a le rouge vermeil
Du gaillard sur lequel on compte...
Tu mûris au même soleil :
Il ne faut pas en avoir honte.

Comme une fille de quinze ans
Tu parais d'abord anémique ;
Puis tu sais conserver longtemps
La pâleur aristocratique.
Il est distingué, ce teint mat...

Digitized by Google

Serais-tu donc un peu coquette ?
Va, fuis les compliments du fat,
Ma bonne petite Clairette.

D'un baiser qu'il imprimera
Sur ta peau finement nacrée,
Le soleil te revêtira
D'une belle robe dorée.
Elle te sied, cette couleur :
Oui, tu portes bien la toilette.
« Prends garde à toi, petite sœur »,
Dira le Mollard à Clairette.

Avec cette parure d'or,
Tu te crois, tu te sais jolie :
Je crains que ta cervelle encor
Ne médite quelque folie.
Tu te dresses avec fierté
Comme une demoiselle, à l'ombre
D'un parasol vert argenté
Recouvert d'étoffe vert sombre.

Puis, on t'enferme en ta maison...
Qu'importe ? Recluse gentille,
Tu sortiras de ta prison
Avec un manteau qui pétille
D'esprit de force et de gaîté —
Esprit de la terre natale...
Conserve ta simplicité
De paysanne provençale.

Apprends à craindre les dédains.
Comment, fille de la campagne,
Voudrais-tu, parmi les mondains,
Cousiner avec le Champagne ?
Dom Champagne est un grand seigneur :
Il lui faut, pour se mettre à table,
Valet de chambre et parfumeur :
Tu n'as que la beauté du diable !

Digitized by Google

Je crois qu'il te répondrait non
Et te trouverait ridicule.
Ta noblesse est un petit nom;
Il porte, lui, la particule.
S'il acceptait, ce vert-galant
Pourrait bien te conter fleurette :
Messer Champagne est un don Juan :
Reste chez toi, pauvre Clairette.

Il me faudrait parler latin
Pour te citer le nom de guerre
Et le déplorable destin
D'une cousine un peu légère.
Trop tôt elle voulut mûrir :
Quelle précocité fâcheuse !
Bientôt nous la verrons pourrir,
La grosse Clairette pisseuse.

Toi, Clairette au goût savoureux,
Sans être une fille perdue,
N'aurais-tu point quelque amoureux
Ardent en sa cour assidue ?
On t'invite, je le sais bien,
Quand on veut faire un peu la fête...
Confesse-toi : ne cache rien,
Ma pauvre petite Clairette.

C'est, dis-tu, pour le bon motif.
A table, sans cérémonie,
Tant mieux si ton charme naïf
Tient la famille réunie.
S'il est resté dans le pays
Des liens de vieille sympathie
Entre bons et loyaux amis, —
Vite, mets-toi de la partie.

Mais ne t'ai-je point trop parlé,
Fée à la magique baguette,
Qui trait pour trait m'as rappelé

Digitized by Google

Je ne sais quelle silhouette ?
Quel rêve me suis-je forgé ?
M'aurais-tu fait tourner la tête ?
Il en est temps, prenons congé.
Au revoir donc, chère Clairette :

Car, vois-tu, nous avons pleuré
Pendant cinq ans, — cinq ans de guerre.
Tel, que nous eussions désiré,
Ne viendra plus choquer son verre.
Plus tard, pourtant, plus tard... reviens,
— Rayon de paix et d'espérance, —
Avec les jeunes, les anciens,
Boire à la santé de la France.

Remollon, 29 octobre 1919.

Digitized by Google

UN SEPTIÈME EXEMPLAIRE DANS LES HAUTES-ALPES

DE LA

PEINTURE DES VERTUS ET DES VICES

découvert à PLANPINET,

Par M. B. FAUCHER

On connaissait jusqu'à ce jour, dans les Hautes-Alpes, six exemplaires de la célèbre allégorie des vertus et des vices. Quatre sont décrits dans un article de notre confrère M. Joseph Roman inséré au tome XLI des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France* (églises de l'Argentière, Névache, Les Orres, Les Vigneaux)[1]. Un cinquième (à la chapelle Saint-Jacques de Prelles) a été étudié en détail par le professeur Raphaël Blanchard dans le fascicule II de ses études sur *L'Art populaire dans le Briançonnais,* paru en 1905[2]. La même

[1] Cet article renferme en outre la description des peintures de N.-D. du Bourg, à Digne. Une planche, gravée d'après les dessins de l'auteur, reproduit la peinture de l'église de l'Argentière.

[2] Extrait de la *Revue d'Europe,* t. XIII, p. 466-467, et réimprimé, avec deux figures dans le texte, dans l'*Europe politique et littéraire,* t. III (1907), p. 213-227. Il existe des tirages à part de ces deux mémoires.

N. B. — Au moment où cet article m'était remis en première épreuve, notre confrère M. Camille Blanchard a bien voulu m'écrire que ces deux mémoires, qui avaient jusqu'ici échappé à toutes ses recherches, ne renferment pas la description des peintures de Saint-Jacques de Prelles. Fort heureusement mon correspondant a retrouvé dans les papiers de son feu père — notre éminent confrère le prof.

Digitized by Google

année, notre confrère M. Jean-Charles Roman retrouvait à l'église paroissiale de Ville-Vallouise les fragments d'un sixième exemplaire, dont la description se trouve au *Bulletin* (4e trimestre 1905). Enfin, au mois de juin 1916, grâce aux indications de M. Firmin Vallier, ancien président du conseil de fabrique de Plampinet, j'ai pu découvrir un septième exemplaire dans une chapelle sise au chef-lieu de cette paroisse [1].

Ce modeste édifice, coté n° 1624 de la section E au plan cadastral de la commune de Névache, est placé sous le vocable de Notre-Dame-de-Grâce. Il se compose d'une nef mesurant approximativement 8 m. 50 de long, à laquelle fait suite un chœur semi-circulaire d'une profondeur de 2 m. 50 environ; la largeur ne dépasse pas 5 m. 20. Seul le chœur est voûté; la toiture, en planches de mélèze, est surmontée d'un petit clocher-arcade, dont la niche est vide depuis longtemps.

Le jour pénètre par une unique fenêtre, qui s'ouvre, au sud-ouest, sur le chemin du col des Acles. La porte, placée du même côté, a été refaite en 1833, comme l'indique la date inscrite sur le linteau en bois, mais la serrure ancienne est encore en place aujourd'hui.

La peinture des vertus et des vices qu'abrite cet édifice se trouve sur la paroi intérieure du mur de fond (façade occidentale). Son exécution est conforme au plan habituel. En haut trônent les sept vertus opposées aux péchés capitaux, chacune représentée par une femme dans l'attitude de la prière, alors qu'au « tableau » de l'Argentière, par exemple, les vertus sont figurées avec leurs attributs particuliers. Comme le mur se termine en pignon, le peintre a dû utiliser, pour y loger une « orante », les deux triangles déterminés à chaque extrémité par le retrait de la maçonnerie. Les autres vertus sont encadrées dans cinq

Raphaël Blanchard — le manuscrit à peu près complet de l'étude d'ensemble ci-dessus mentionnée, et nous espérons le publier ici prochainement, accompagné de très curieux clichés.

[1] On y célèbre la messe une fois par an, le jour de la Nativité de la Vierge (8 septembre).

Digitized by Google

rectangles ornés de rinceaux rouges. — Ce tableau supérieur a une hauteur de 0 m. 75.

Le tableau intermédiaire a un peu plus d'ampleur (hauteur moyenne, 1 mètre; longueur, 5 m. 20) par suite de l'élargissement de la muraille à cet endroit. Habituellement, les personnages qui représentent les péchés sont figurés marchant de droite à gauche: il en est ainsi, par exemple, à l'Argentière. A Plampinet, les vices vont de gauche à droite, et nous les décrirons dans l'ordre où ils se présenteraient s'ils défilaient réellement devant nous, c'est à dire en commençant par la droite.

Comme à l'ordinaire, c'est l'Orgueil, monté sur un lion, qui marche en tête; il est suivi par l'Avarice, représentée par un personnage chevauchant un blaireau, un sac de monnaie dans la main gauche. La Gourmandise vient derrière, montée sur un gros renard : c'est un homme qui tient de la main droite un gobelet, et de la main gauche un objet qu'on ne peut identifier, probablement le traditionnel jambon. Voici, en grand décolleté, la Luxure, à qui une dévote du crû, sans doute, a crevé l'œil droit. Vêtue d'une robe rouge qu'une ceinture serre à la taille, coiffée d'un bonnet jaune à rayures rouges et blanches, elle tient de sa main gauche un miroir circulaire, et, de sa main droite, relève sa robe sur sa cuisse entièrement nue. Suivant l'usage le plus fréquent, sa monture est un bouc, auquel succède le léopard de la Colère.

Celle-ci est représentée par un personnage aux cheveux en désordre, qui, conformément à la tradition, se perce la poitrine avec un poignard. L'Envie chemine derrière elle, sur un lévrier: l'homme qui la personnifie désigne, de ses deux mains croisées, les voisins qu'il jalouse. Enfin arrive la Paresse, sous les traits d'une femme en guenilles, montée sur une bourrique aux oreilles pendantes.

Tous les personnages sont reliés par une chaîne à maille simple, qui les étreint au cou. A l'extrémité droite du tableau, c'est-à-dire en face de l'Orgueil, père de tous les vices comme la Paresse en est la mère, l'artiste a peint un diable cornu, à groin de porc orné de moustaches rouges;

Digitized by Google

ce démon, pourvu d'une paire d'ailes cramoisies, conduit la « chaîne » en enfer.

Le temps et les hommes ont gravement endommagé la personnification des sept vices; l'Orgueil et la Paresse surtout ont beaucoup souffert. Mais le tableau inférieur, c'est-à-dire le châtiment des vices a subi des dégradations encore plus considérables, si bien qu'on n'y distingue presque rien. La faute en est sûrement à une malencontreuse tribune, construite après l'édifice, et dont les poutrelles de soutien, fixées dans la muraille, coupent en deux cette partie de la peinture. Actuellement on n'aperçoit guère qu'une femme nue, couchée, paraissant suspendue par deux chaînes accrochées aux seins — supplice que l'on retrouve à la chapelle Saint-Jacques de Prelles —, et torturée par un affreux démon noir : nous avons là le châtiment de la Luxure, comme l'indique du reste l'emplacement de la scène, située au-dessous du bouc. Immédiatement à droite, faisant pendant à la Gourmandise, on devine une femme suspendue par le ventre à un crochet; un diable s'agite sur sa tête. Enfin, à l'extrémité droite, au-dessous du diable cornu, on distingue un buste de personnage émergeant du plancher de la tribune, sans qu'on puisse l'identifier.

***

Outre les trois tableaux ci-dessus décrits, la chapelle de N.-D. de Grâce possédait sûrement d'autres peintures murales que la barbarie des badigeonneurs modernes n'a pas épargnées. La construction de la tribune a causé la perte du tableau inférieur des vertus et des vices; par contre, elle a, semble-t-il, contribué à la conservation d'un assez beau calvaire peint sur le mur septentrional, à peu près à la même hauteur que la chaîne des vices et immédiatement à sa droite. Le Christ en croix est entouré de trois personnages : à sa droite, la Vierge et l'une des saintes femmes; à sa gauche, saint Jean. L'expression douloureuse du visage de la Vierge est particulièrement

Digitized by Google

remarquable. — Venait ensuite une composition dont les fragments encore visibles ne dépassent pas la balustrade de la tribune; on n'y distingue plus que deux personnages aux bras bardés de fer, et, dans le fond, un paysage boisé.

***

Dans l'ensemble et autant qu'on en peut juger d'après leur état actuel, ces peintures paraissent inférieures à celles de l'Argentière, ou même de Saint-Jacques de Prelles. Les physionomies ne sont pas aussi expressives, les encadrements n'ont ni la même richesse ni le même fini.

A quelle date doit-on les faire remonter ? D'après une tradition locale, qu'il est impossible de vérifier sur les documents d'archives, la chapelle de N.-D. de Grâce aurait servi d'église paroissiale avant la construction de l'église actuelle; bâtie en 1510, celle-ci a été consacrée en 1532, comme l'atteste une inscription dont le texte nous est parvenu. Or cet édifice est lui-même décoré de peintures murales assez remarquables, qui sont très vraisemblablement contemporaines de l'époque de sa construction. Il n'est donc pas téméraire de conjecturer que l'auteur des peintures de l'église paroissiale actuelle a décoré également la modeste chapelle de N.-D. de Grâce. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que les traits caractéristiques de notre septième tableau des vertus et des vices lui assignent comme date la fin du XV^{e} siècle ou le début du XVI^{e}.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Une nouvelle impression embrunaise. — Dans le *Bulletin* de 1919 (p. 46), M. Chauvet a déjà ajouté un article à la liste des impressions embrunaises donnée par E. Maignien. Le classement des archives de la Vallouise a fait découvrir une impression de P.-F. Moyse qui avait jusqu'ici échappé aux bibliographes, et qui devra désormais prendre place entre les numéros 24 et 25 de la liste Maignien. En voici la notice descriptive :

Mandement de Monseigneur l'archevêque et prince d'Embrun [Pierre de Leyssin, prescrivant le chant d'un *Te Deum* dans toutes les églises de son diocèse à l'occasion de la naissance du second fils du roi; précédé de la lettre du roi à l'archevêque. Embrun, 14 avril 1785.] — *Embrun, impr. de P.-F. Moyse,* 1785. In-fol. plano.

Quelques extraits de la lettre du roi et du mandement de l'archevêque ne paraîtront pas dépourvus d'intérêt. Les présages que formait Louis XVI sur la destinée de son fils (le futur Louis XVII) nous semblent aujourd'hui d'une cruelle ironie; quant aux pieuses exhortations de Mgr de Leyssin au sujet de la paix, elles se ressentent, au point de vue du fond et du style, des idées *fénelonienes* alors en vogue dans l'épiscopat comme chez les philosophes, et néanmoins, telles quelles, elles sont plus que jamais d'actualité.

I. — *Mons. l'Archevêque d'Embrun. La naissance d'un second fils, dont la Reine, ma très chère épouse et compagne, est accouchée heureusement, me cause une joie d'au-*

Digitized by Google

tant plus juste que cet événement ne peut que contribuer à perpétuer le bonheur de mes peuples en assurant de plus en plus ma succession et la tranquillité dans mon royaume... Mon intention est que vous fassiez chanter le Te Deum *dans votre principale église et dans toutes les autres de votre diocèse... Ecrit à Versailles le* 30 *mars* 1785. *LOUIS.*

II. — *Pierre-Louis de LEYSSIN... au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de notre diocèse...*

Nos vœux sont exaucés, mes très chers frères... Le Prince qui nous est né est un nouveau protecteur que le Ciel nous accorde pour faire fleurir la Religion et son culte, et assurer en même temps la gloire et la tranquillité de l'Etat...

La paix, l'aimable paix, voilà, M. T. C. F., quel doit être le plus chéri de nos vœux. Ne cessons de demander au Seigneur qu'il change le cœur des Rois, et qu'il leur inspire l'amour de leurs peuples plutôt que l'ambition des conquêtes.

... Dieu a soufflé sur cet amas confus de brigandage qu'on ne craint point de décorer du nom fastueux de conquête, et l'on a vu les Empires se précipiter les uns sur les autres et se perdre, avec leurs conquérants, dans la nuit éternelle du temps.

... Que les nations frémissent autour de nous, qu'elles se perdent dans la vanité de leurs projets et le néant de leurs espérances; le Dieu des armées nous revêtira de sa force pour résister à leurs vains efforts, ou plutôt qu'il daigne leur inspirer cet esprit de justice et de sagesse qui apaise la colère des rois, et qui leur fait préférer au tumulte des armes les douceurs inestimables de la concorde et de la paix...

***

Objets d'art récemment détruits dans les Hautes-Alpes. — Sous une rubrique analogue, M. J. Roman a donné au *Bulletin* de 1911 (p. 42-50) une liste des monu-

Digitized by Google

ments et objets anciens détruits dans les Hautes-Alpes au cours du XIX[e] siècle. A cette énumération, déjà fort longue, nous avons le regret d'ajouter aujourd'hui quelques disparitions ou aliénations récentes.

Embrun. — « Je ne connais aucune église si bien pourvue d'anciens ornements », écrivait ici même[1], à propos du trésor de l'ancienne cathédrale, M. Louis de Farcy, particulièrement compétent en la matière. Or un des joyaux de ce trésor manque en place, sans qu'on puisse préciser les circonstances de sa disparition.

Il s'agit de la chasuble décrite sous la cote F par M. de Farcy. Classée par arrêté du 17 juin 1901, elle n'était déjà plus en place en 1907, car on n'en trouve pas mention dans l'étude publiée à cette dernière date, dans le *Bulletin archéologique,* par l'abbé Arnaud d'Agnel.

Tout fait donc supposer qu'elle a disparu entre 1902 et 1907, très probablement à la suite d'une aliénation doublement illégale, qui demeure nulle de plein droit.

Au dire de M. de Farcy, cette chasuble était une des trois qui méritaient d'être conservées avec le plus grand soin. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une photographie partielle, bien faite pour accroître nos regrets.

Plampinet. — « Il existait, il y a trente ans, dans l'église paroissiale de ce village, deux charmants vitraux... l'un représentant saint Antoine, l'autre la Vierge. Celui où figurait la Vierge a été depuis lors vendu ou détruit, je ne sais. A quand la disparition du second si elle n'a déjà eu lieu ? »

A la date (1911) à laquelle paraissaient ces lignes de M. Roman, l'aliénation du vitrail de saint Antoine était chose faite depuis longtemps. C'est vers 1901 que le curé de cette paroisse ,avec l'assentiment du conseil de fabrique, vendit cet objet d'art à « un antiquaire de passage dans la commune ». L'horrible verrière moderne donnée en remplacement a été fournie par la maison Goyet, de Grenoble.

[1] *Visite à la sacristie de l'ancienne cathédrale d'Embrun,* dans *Bulletin* 1902, p. 61-71.

Digitized by Google

La Grave. — On conservait dans la sacristie de l'église de cette commune un petit bas-relief en marbre (0 m. 10 × 0 m. 10), entouré d'un cadre en bois et représentant au centre la Vierge debout servie par quatre anges (XVI[e] siècle). Cet objet a-t-il tenté quelque amateur de passage ? C'est probable, car il a disparu récemment, à une date qu'on ne peut préciser.

Les Hières (c[ne] de La Grave). — L'église paroissiale de ce hameau possédait encore en 1885, comme dernier vestige d'un trésor jadis remarquable, une chasuble brodée, ornée d'un écusson *d'argent à la tour de gueules et ceps de vigne au naturel,* avec la devise COMPRESSA SUAVIOR (XVII[e] siècle). Or cette chasuble n'est plus à sa place règlementaire, et les habitants des Hières prétendent qu'elle a été aliénée par un ancien curé de la paroisse.

La conclusion que nos confrères doivent tirer de ces très fâcheuses disparitions, c'est que le titre de membre de la Société d'études leur confère l'obligation de veiller sur le patrimoine archéologique et artistique du département. Ils doivent empêcher, ou signaler à l'administration préfectorale, toutes les aliénations d'objets religieux qui pourraient se faire au mépris de la loi du 2 janvier 1907, règlementant l'exercice public du culte, et de celle du 31 décembre 1913, relative aux monuments historiques et aux objets mobiliers classés.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Les lecteurs du *Bulletin* se rappellent sans doute que le chanoine Paul Guillaume, en son vivant archiviste des Hautes-Alpes, avait fait à la Société d'études, dont il fut longtemps le secrétaire, une importante libéralité, mentionnée dans sa notice nécrologique (2e livraison de l'exercice 1915-1916, p. 145).

Le Conseil d'administration est heureux d'annoncer que les héritiers de notre regretté confrère viennent de verser entre les mains de notre trésorier la somme de deux mille francs, sous déduction des frais.

Conformément aux intentions du testateur, les arrérages de cette somme seront employés à des prix décernés, à certaines époques déterminées, aux auteurs de travaux historiques sur le département.

Les conditions du concours, seront arrêtées par le Conseil d'administration et portées à la connaissance du public.

Il a, en outre, été décidé que le nom du chanoine Paul Guillaume figurerait désormais en tête de la liste des membres de la Société, sous la rubrique des membres bienfaiteurs.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Né à Paris, en 1841, fils de Pierre Flourens qui fut membre de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, M. Emile Flourens avait fait de brillantes études au lycée Charlemagne. Muni du double diplôme de licence ès lettres et en droit, inscrit au barreau de Paris, où il devint secrétaire de la Conférence des avocats, il entra au Conseil d'Etat comme auditeur, en 1874. Nommé maître des requêtes, puis conseiller en 1879, président de section ensuite, il avait à son actif une brillante et rapide carrière administrative lorsqu'en 1886 il fut appelé à faire partie du cabinet René Goblet comme ministre des Affaires étrangères: il eut à cette époque à régler avec l'Allemagne, non sans difficulté, le grave incident Schnœbelé. Il conserva le même portefeuille dans les deux cabinets Rouvier et Tirard, qui suivirent, en 1887 et 1888.

Au début de sa carrière ministérielle, M. Flourens n'appartenait point au Parlement: il y entra en se présentant dans les Hautes-Alpes à une élection législative partielle. C'était au cours de la seule législature qui ait connu le régime du scrutin de liste départemental pur et simple. Il s'agissait de remplacer M. Cyprien Chaix, élu sénateur. M. Flourens fut élu le 26 février 1888.

L'année suivante, le scrutin d'arrondissement avait été rétabli. M. Flourens posa sa candidature à Embrun le 22 septembre 1889, et fut élu; il y fut réélu le 20 août 1893. Il représenta également au Conseil général le canton de Guillestre, de 1892 à 1898.

Lors du renouvellement de la Chambre des députés en 1898, il préféra être candidat dans une des circonscriptions

Digitized by Google

de Lyon, spécialement intéressée à la question des tissus de soie pure, question qu'il connaissait bien : il échoua. Il fut plus tard nommé conseiller général, puis député de la Seine. Depuis 1906, il avait complètement renoncé aux luttes politiques.

Comme écrivain, il est l'auteur de diverses études, hautement appréciées, telles que l'*Organisation judiciaire et administrative de la Belgique,* ouvrage couronné par l'Académie française; *Alexandre III, sa vie et son œuvre,* travail très documenté; *La France conquise,* et quelques autres.

Il avait aussi occupé une chaire à l'Ecole libre des Sciences politiques.

Il était gendre de l'économiste Michel Chevalier, et beau-frère d'un autre économiste, Paul Leroy-Beaulieu.

La Société d'Etudes se fait un devoir de rendre ce respectueux hommage à l'un de ses membres fondateurs, car M. Flourens avait bien voulu s'y inscrire en cette qualité. Il est décédé à Paris, le 7 janvier 1920, et a été inhumé le 10 au cimetière du Père-Lachaise. — J. C.

Digitized by Google

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'ECOLE NORMALE DE GARÇONS A GAP

Altitude : 739m20 (moyenne barom. 699m/m) au nord, à l'ombre. Heure des observations : 7 h. du matin (heure astronomique)
(Relevés de M. CHABOT)

Observations du quatrième trimestre 1919

OCTOBRE					NOVEMBRE					DECEMBRE				
Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie	Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie	Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	696.2	+ 8.2	+26.5	4m/m6	1	689.0	— 3.8	+ 7.5	5m/m5	1	706.0	0	+11.4	—
2	699.0	+ 4.4	+17.0	15 3	2	689.5	— 2.0	+ 8.0	—	2	705.0	— 2.7	+12.0	6m/m5
3	696.4	+ 2	+18.0	—	3	693.5	— 3.0	+ 4.0	5 0	3	705.0	— 1.7	+10.2	—
4	699.2	+ 2	+14.0	0 5	4	696.4	— 3.2	+ 7.4	—	4	706.8	— 2.7	+10.0	—
5	701.7	+ 2.8	+11.5	—	5	695.3	— 5.0	+ 9.0	5 7	5	704.8	+ 0.8	+13.5	—
6	700.8	+ 7.4	+18.0	0 2	6	687.5	— 3.3	+12.7	20 5	6	702.0	+ 0.3	+11.0	—
7	701.5	+ 3	+24.6	—	7	688.3	+ 2.4	+17.6	0 9	7	690.0	— 2.4	+ 6.5	16 2
8	703.0	+ 4.2	+25 2	14 5	8	691.5	+ 3.0	+14.0	1 4	8	689.0	— 2.0	+ 8.0	5 4
9	697.5	+ 6.3	+19.6	—	9	695 0	+ 2.2	+14.6	—	9	693.0	— 5.3	+ 3.8	—
10	695.0	+ 2.4	+18.0	—	10	690.3	+ 0.7	+14.2	0 5	10	694.0	— 7.1	+ 4 2	—
11	695.0	+ 1.5	+10.5	—	11	691.0	— 2.0	+14.2	7 0	11	697.4	— 8.5	0	—
12	695.6	— 3	+10.3	—	12	690 2	— 2.2	+ 6.3	2 3	12	697 5	—13.3	+ 2 0	—
13	695.0	— 1.6	+14.0	25 5	13	692.4	— 6.0	+ 4.5	—	13	700.4	—11.6	+ 5.0	—
14	697.8	+ 3.2	+ 8.7	37 1	14	694 4	— 6.2	+ 1.0	0 8	14	702.0	— 9.0	+ 9.0	—
15	701.6	+ 3.4	+16.9	2 4	15	688.6	— 7.8	+ 1.0	4 2	15	700.0	— 6.7	+10.0	—
16	699.3	— 1.5	+14.3	2 15	16	695.3	— 1.5	+ 4.1	15 0	16	697.4	— 8.8	+ 5.2	—
17	704.0	0	+ 9.5	—	17	703 0	— 0.7	+ 7.4	—	17	699.0	— 3.7	+ 4.0	0 8
18	703.2	— 3.5	+10.5	—	18	705.0	— 5.3	+ 7.5	0 8	18	704.3	— 2.4	+ 9.0	—
19	708.6	— 2.4	+15.5	—	19	703.0	— 2.9	+ 9.8	9 8	19	703.0	+ 0.6	+ 7.5	0 6
20	707.5	— 3	+17.0	—	20	698.6	— 1.0	+10.2	—	20	699.0	— 3.7	+ 8.5	—
21	706.0	— 2	+15.0	—	21	695.4	— 0.7	+ 6.8	5 1	21	701 0	+ 1.0	+ 7.5	—
22	704.7	— 2.5	+11.2	—	22	694.0	— 0.7	+ 6.7	0 7	22	691.4	— 5.6	+ 4 8	4 5
23	700.0	— 2.8	+14.2	—	23	699.0	— 7.5	+ 6.2	0 2	23	694.3	— 3.7	+ 8.5	—
24	698.0	— 3 3	+14.3	—	24	701.0	— 2.5	+ 6.2	—	24	696.0	— 1.6	+12.5	—
25	695.0	— 4.4	+14 9	—	25	696.5	— 2.6	+14.8	—	25	697.8	— 3.0	+12.5	—
26	695.0	+ 1.5	+ 8.5	6 45	26	688.5	— 2.5	+ 6.0	0 2	26	698.0	— 0.5	+ 9.0	5 3
27	693.8	+ 0.2	+12.0	—	27	689.0	+ 0.6	+ 7 0	26 5	27	701.0	0	+ 6.8	1 8
28	693.5	— 4.5	+ 9 7	0 4	28	693.0	— 3.5	+ 3.0	0 1	28	698.0	— 5.8	+ 6 5	0 8
29	694.6	— 1	+ 7.5	0 3	29	697 8	— 8.4	+ 3.0	7 8	29	698.0	— 4.5	+ 6.5	10 0
30	697.6	— 7 5	+ 6.0	—	30	698.7	— 10.2	+ 4.1	—	30	699.5	+ 0.5	+13.0	—
31	696.0	— 7.5	+ 5.1	0 7						31	695.0	+ 0.5	+11.5	0 5

Digitized by Google

Le Secrétaire-Gérant,

B. FAUCHER.

Digitized by Google

UNIV OF MICH.

Digitized by Google

La Mission Française à Bethléem, 25 décembre 1919. (Cliché de la *Quinzaine religieuse*, Gap.)

De gauche à droite.

1er rang : colonel Goudot, chef de cabinet du général Gouraud ; Mgr de Llobet, év. de Gap ; amiral Mornet, commandant la division navale ; S. E. le cardinal Dubois, archev. de Rouen ; Mgr Barlassina, patriarche latin de Jérusalem ; M. Rais, délégué du Haut Commissariat ; Mgr Grente, év. du Mans.

2e rang : ordonnance ; domestique ; chan. Marquet, secrétaire de Mgr Grente ; R. P. Lobry, provincial des Lazaristes, à Constantinople ; comm. de Maurepas ; R. P. Berre, supérieur des Dominicains de Mossoul ; chan. Delabar, vic. g. de Rouen ; un cawas.

Digitized by Google

UNE CROISIÈRE AU PAYS DES CROISADES

Par Mgr DE LLOBET, évêque de Gap

Est-ce parmi les souvenirs de guerre, est-ce parmi les avantages de la paix qu'il faut ranger notre voyage en Orient ?

Par son charme pieux, par le faste princier qui en illumina les étapes, il se place parmi les heureux loisirs de la paix. Par ses fatigues, par le caractère presque périlleux de certaines heures, il tiendrait encore de la guerre et de ses pratiques.

Mettons qu'au moins pour mon humble personne, il fut un bénéfice de guerre savouré durant la paix, puisque la raison de ma présence en cette caravane fut, je crois bien, de mêler un écho des batailles d'hier aux démarches pacifiques dont nous étions chargés.

La *Quinzaine Religieuse du diocèse de Gap* a publié, au fur et à mesure, tant qu'a duré ce voyage, le résumé des événements qui l'ont rempli. Récemment, la *Revue hebdomadaire*[1] a accueilli quelques feuillets détachés de nos souvenirs. Il s'en faut que la plume ou la parole aient épuisé l'abondance des impressions. N'est-ce pas faire œuvre patriotique que d'y puiser, sans redites, pour renseigner ceux qu'intéresse la politique nationale et tradi-

[1] N° du 8 mai 1920 : Mgr DE LLOBET. *La France vue de l'Orient.*

Digitized by Google

tionnelle à l'étranger sur le rôle actuel de la France en Orient ?

⁂

Un cardinal, l'archevêque de Rouen, deux évêques, du Mans et de Gap, des religieux rompus dès longtemps aux affaires des pays que nous allions visiter, c'était une ambassade dont la nouveauté a pu intriguer quelques esprits. Voir dans cet assemblage de personnes un groupe de touristes ou de pèlerins en quête d'émotions pieuses serait commettre une étrange méprise. Du tourisme, et point banal, on en a assez fait pendant la guerre. Quant aux pélerinages, ils réclament des loisirs, des ressources, des dispositions d'esprit qui ne s'accordent guère avec l'année que nous vivons.

On sera dans le vrai en voyant dans les membres de la Mission les messagers de la France.

Disons la France tout court, puisque l'Histoire n'a jamais admis le divorce du pouvoir et de la foi, puisque, en Orient, français et catholique n'ont cessé de demeurer synonymes, puisque, évêques français, nous étions priés par le Gouvernement de notre pays d'aller représenter sur les terres lointaines la pensée et les désirs de la France.

Précisons : nous avions pour mandat d'aller visiter, réconforter et assister les communautés religieuses répandues au Levant et dans les Etats balkaniques, de faire entendre aux indigènes de ces régions que la France ne renonçait pas à son rôle de protectrice des intérêts catholiques, de nous faire aussi les pionniers de la culture française et les propagateurs de son enseignement.

Rien ne manquera au caractère officiel de la mission ; transport sur un croiseur cuirassé de la marine de guerre, honneurs militaires rendus avec un éclat exceptionnel à chaque étape de la route, présence d'un officier supérieur chargé de la direction du voyage, concours et assistance, en toute occasion, des ministres ou hauts représentants de la nation.

Faire tenir la synthèse de notre ambassade en quelques

Digitized by Google

conclusions qui répondent aux problèmes nombreux, compliqués, parfois inextricables, qui se sont posés devant nous, serait d'une audace à laquelle je ne me hausserai pas. Il y a déjà profit suffisamment appréciable à soupçonner ces problèmes, à jeter quelque lumière sur leurs données et à n'avancer qu'avec prudence un jugement ou un avis.

Simplement racontés, certains faits ont parfois plus d'éloquence.

***

Qui ne l'a remarqué? Les impressions premières influent sur l'allure générale d'un voyage.

Du bleu dans le ciel, un beau bleu de Provence couronnant l'azur tranquille de la mer, ç'en fut assez pour donner à notre traversée de Toulon à Caïffa un aspect de féerie. L'île de beauté — c'est le qualificatif que, modestement, les Corses donnent à leur pays —, les couleurs sombres des côtes de Sardaigne, la complaisance que mit le Stromboli à renforcer un peu, en notre honneur, son éruption, le scintillement nocturne des cent mille lumières de Messine et de Reggio, la silhouette rocheuse et nue de la Crète, les méditations qui remplirent deux radieuses journées entre ciel et eau, autant d'impressions qui fourniraient à l'envi des sujets de narration.

Notre illusion fut de croire que nous avions, en quatre jours, acquis la vocation de marin. Neptune s'en offensa et les secousses d'une vigoureuse tempête nous détrompèrent amèrement.

Par bonheur, on stoppa toute une nuit en rade de Caïffa, juste le temps de rendre quelque assurance à notre équilibre et de nous préparer à faire figure à l'entrée solennelle dans la Ville Sainte.

Les feuilles illustrées, le cinéma lui-même se sont emparés de notre entrée à Jérusalem et ont fait passer sous les yeux du public la vision du cortège officiel, formé à la porte de Jaffa, composé de tout le clergé régulier et sécu-

Digitized by Google

lier de la ville, des autorités civiles et militaires des diverses nationalités représentées.

Les chroniques racontent que, le 15 juillet 1099, quand les Croisés s'emparèrent de Jérusalem, après que la Tour de David, qui était la clef de sa défense, fut tombée aux mains de Raymond, comte de Toulouse, le premier soin des Croisés, de leur chef, sans s'inquiéter de la poursuite de l'infidèle, ni du butin qu'offrait la ville prise, fut de se diriger vers le saint Sépulcre et de s'y prosterner longuement dans l'adoration et le silence.

Cette pensée et ce geste demeurent le premier besoin d'âme de quiconque pénètre dans la cité sainte.

Au chant plaintif du *Benedictus,* à travers la tristesse des rues silencieuses, encore que pleines d'un public respectueux et empressé, nous gagnâmes la Basilique, et, sous le cérémonial habituel des grandes réceptions, nous fîmes très large la part de la foi, de l'adoration, de la communion profonde de l'âme aux grands mystères de la mort et de la vie reconquise du Rédempteur.

Ici, comme dans toutes les villes que nous visiterons par la suite, le protocole conserve ses droits, ses exigences, et prescrit rigoureusement l'échange des visites officielles.

Les recevoir, passe encore. C'est un peu ce que nous offrait jadis pour étrennes, au jour de l'an, l'observation du décret de Messidor; sauf qu'à l'étranger la liste des ministres ou consuls des diverses puissances, des autorités religieuses ou militaires, s'allonge de l'apparition de toutes les notabilités du crû: métropolite grec, patriarche copte ou arménien, grand rabbin, cadi, muphti et autres pachas.

Mais quelle note pittoresque dans les visites rendues, quand il faut pénétrer dans les intérieurs indigènes, écouter ou rendre des « salamalechs », se plier aux mœurs arabes, et, souvent, prêter ses lèvres aux minuscules tasses de café turc, qui sont l'accompagnement obligé de ces réceptions !

A Jérusalem, le détail vaut d'être cité, un homme se présenta dont la harangue naïve et simple toucha les assistants. Il venait saluer le cardinal et ses compagnons au,

Digitized by Google

nom des siens, « les compatriotes de l'Enfant Jésus », et nous prier, dans notre voyage à Bethléem, de nous arrêter sous son toit, patriarcale demeure qui abrite les soixante-trois membres d'une même famille.

Nous le ferons deux jours après, et la photographie prise sur le seuil de l'habitation des Jacir a pris place dans notre collection de route.

La nuit de Noël à Bethléem ! Quelle vision de rêve et de paix !

Petit enfant, on a laissé pénétrer son cœur, son imagination, ses sens, de la poésie du divin mystère. Première méditation aussi de l'âme adolescente, et à laquelle tant d'émotions familiales se rattachent. Pour la foi de l'adulte, Noël c'était la vie divine descendant sur notre mortalité et portant remède aux brèches que le péché a ouvertes dans notre nature..

Depuis cinq ans, Noël, ce n'était plus une nuit étoilée étendue sur une terre s'éveillant à l'amour, mais bien le contraste horrible des prières suaves, toutes de charité, avec la réalité brutale de la cagna boueuse ou de la tranchée ensanglantée.

Et ce soir ! au lieu même où chantèrent les anges, sur les collines qui écoutèrent leur cantique, dans la grotte qui avait offert à la Sainte famille l'abri de sa misère, nous allions célébrer le glorieux anniversaire. Heure bien française que celle-là : des collines environnantes, par tous les chemins semés de légendes, sillonnés de traditions, à plusieurs lieues à la ronde, les pélerins étaient accourus par milliers pour voir ce spectacle nouveau d'un cardinal de France, officiant dans la Basilique, assisté des évêques, entouré des représentants autorisés de son pays, le délégué du Haut-Commissariat de Syrie, l'amiral commandant la division navale, le colonel chef du cabinet du général Gouraud et de nombreux officiers supérieurs.

La mémoire de l'Oriental est fidèle ; ce qu'elle enregistre, elle le transmet en d'immuables récits, et bien long-

Digitized by Google

temps, aux foyers bethléemitains, on racontera les splendeurs de la Noël de 1919.

L'enthousiasme était grand, quand, le soir du 25 décembre, la mission regagnait Jérusalem.

Ici, toutes les pierres crient ! Même renversées, elles perpétuent la mémoire du temple de Salomon ou du palais de Pilate, de la Piscine probatique ou de l'*Arx Antonia,* du Cénacle ou des enceintes dont les Francs entourèrent la ville.

Tels sites ont gardé toute l'éloquence du passé : le Jardin de l'agonie, l'esplanade du Temple, la vallée de Josaphat. Tels lieux, même s'ils exigent de l'esprit un effort de reconstitution, n'en sont pas moins des monuments insignes de l'Histoire : le Calvaire et le tombeau du Christ. Le rocher qui se fendit quand expira Jésus laisse voir sur sept mètres de hauteur sa fissure béante, en opposition avec les lois naturelles, contraire aux stries de la roche.

Des cérémonies qui ont marqué notre séjour, aucune n'a eu la simplicité prenante du Chemin de la Croix suivi le vendredi à 3 heures du soir, à travers les rues de la ville. Parcourir dévotement l'itinéraire douloureux tracé, pour ainsi dire, par le sang du Sauveur, s'agenouiller aux places où, par trois fois, il succomba, passer au carrefour où survint la rencontre avec sa mère, gravir lentement la pente du Golgotha jusqu'au sommet où se consomma le déicide, c'est l'acte de religion qui verse dans le cœur les émotions intimes les plus chaudes. A noter que, sur le parcours du cortège, les passants s'arrêtent, interrompent leur marche ou leurs affaires, et, qu'ils soient musulmans ou schismatiques, attendent avec respect et silence que la station soit terminée.

***

Ce qui est advenu, dans l'ordre de la politique internationale, depuis le passage de la Mission, prête aux observations d'alors plus de prix qu'aux narrations qu'appelleraient les monuments et les reliques de la grande cité biblique.

Digitized by Google

Certes, la tristesse naquit en nous en pressentant ce qui se tramait et qui est devenu, depuis la Conférence de San Remo, un sujet d'affliction, d'inconsolable regret pour notre amour propre national.

Tandis que nous étions à Jérusalem, on bernait encore le public, ou ceux qui voulaient bien être dupes, avec l'antienne du *statu quo* : observer les droits ou coutumes d'avant-guerre, quitte à les modifier sournoisement quand ils semblaient gênants.

L'opinion que de nouveaux occupants tendaient à accréditer était que la France, toujours héroïque, chevaleresque, sortie victorieuse de la lutte grâce à ses alliés, se trouvait, somme toute, à cette heure, assez mal en point. Plus d'hommes ! plus de ressources ! Comment rêver pour elle une politique d'expansion !

Les palestiniens, qui ont assisté à l'opération facile que fut la délivrance de Jérusalem, ont vu les costumes kaki et les plat-à-barbes britanniques défiler nombreux par leurs ruelles. Peut-être n'ont-ils pas su, autant qu'il l'aurait fallu, que les uniformes bleu horizon étaient engagés, à ce moment, dans des batailles autrement difficiles et dont leur valeur seule pouvait assurer le succès.

L'an passé, l'Amérique envoyait au Levant une Commission chargée de s'informer, auprès des populations, de leurs desiderata. Qu'a valu cette enquête à la Wilson ? Nous avons des raisons de croire et de dire que lorsque les réponses n'ont pas été favorables à la thèse anglo-américaine, et ce fut l'ordinaire, il n'en fut pas tenu compte. Si parfois il arriva qu'elles lui fussent favorables, c'est qu'on avait pris pour cela les moyens opportuns. La démobilisation n'a pas été encore appliquée à la cavalerie de Saint- Georges.

Quelle est, en Palestine, la position respective et l'influence des diverses nations européennes ?

Les siècles ont passé depuis le temps où Charlemagne nouait des relations avec Haraoun-al-Raschid et obtenait déjà des droits de protection sur les Saints-Lieux. L'épo-

Digitized by Google

pée de gloire des Croisades à rempli l'Orient du nom des Francs, à telle enseigne qu'à sept cents ans de distance on demeure stupéfait de ce qui subsiste de l'œuvre puissante accomplie en peu d'années par les Croisés. Les Capitulations accordées par les souverains infidèles n'ont été que la reconnaissance des droits et du prestige de la France.

Les honorables concessions consenties par Rome ont récompensé plus tard les services de notre patrie sur le sol si cher à notre foi religieuse. Depuis quatre-vingts ans, l'essor de nos œuvres catholiques a fait à notre culture, à notre crédit, une situation hors de pair. Maisons d'enseignement à tous les degrés, écoles et collèges dirigés par nos Congréganistes, établissements charitables et hospitaliers, asiles de travail ou de prière, ont répandu à profusion l'instruction et la bienfaisance, et ont fait bénir notre nom de ceux-là mêmes qui ne partagent pas notre foi. Les quatre cinquièmes de la population scolaire, musulmane ou israélite, a passé par les écoles religieuses françaises, et garde à ses maîtres un fidèle attachement.

A peine peut-on citer, en regard, quelques petites écoles italiennes de fondation récente et un hôpital inachevé. Au compte de l'Angleterre, mettons un collège anglican et un dispensaire charitable, nés l'un et l'autre peu avant la guerre.

L'influence politique et l'influence commerciale allaient de pair avec l'action enseignante ou bienfaisante. Autant dire qu'au Levant, hier, la France était tout. Que sera-t-elle demain ?

C'est avec une douleur humiliée que l'on voit sa zone refoulée, au Nord, dans une Syrie trop étroite et dans un Liban injustement rétréci.

L'occasion m'a été offerte de développer ailleurs le problème du Sionisme et d'établir quelles entraves peut apporter ce mouvement à l'expansion française en même temps qu'à l'œuvre catholique. A dessein, je laisse donc sous silence ce point dont on aurait tort de méconnaître l'exceptionnelle gravité.

Digitized by Google

***

Le 1er février, la Mission abordait à Beïrouth, ville dont l'importance devait nous retenir près de deux semaines. Beïrouth religieux, Beïrouth politique, Beïrouth commerçant, Beïrouth militaire, que de titres de chapitres il faudrait aligner pour épuiser le sujet !

Musulmans et chrétiens se partagent à peu près la population. Les chrétiens se divisent en orthodoxes et catholiques, qui, les uns et les autres, se subdivisent en des rites multiples. La fraternité de foi n'arrête pas toujours les légères compétitions, les minuscules jalousies, qui gênent l'action commune.

Mais nos Communautés françaises s'imposent par leur nombre et leur activité. Les Filles de la Charité n'ont pas moins de six vastes établissements. Les écoles des Frères, les pensionnats des Sœurs de Saint-Joseph de Marseille, des religieuses de Notre-Dame de Sion, le grand collège des R. P. Jésuites, la belle et florissante Université de Saint-Joseph, dirigée par leurs soins, groupent, après la guerre, plus d'élèves que jamais. On ne saurait assez le répéter : c'est grâce à notre enseignement, si répandu, si goûté de la clientèle cosmopolite, à quelque religion qu'elle appartienne, que la France occupe en Syrie une situation de premier plan.

Sur quoi s'appuyer ? Sur l'Arabe, réveillé de son sommeil et flatté par de transatlantiques utopies ?

Sur le chrétien, seul laborieux, seul cultivé et adonné au commerce ? La politique hésite, tâtonne, comme il en est quand les directions viennent d'au-delà des mers et ne procèdent pas d'une connaissance assez exacte du milieu [1].

Laisser surgir un royaume arabe qui gère l'hinterland, sans débouché sur la mer, mesurer à l'influence française une zone côtière sans fenêtres sur l'intérieur, c'est un

[1] Ces notes étaient écrites avant l'heureuse offensive, tant désirée des indigènes, qui a libéré le « grand Liban ».

Digitized by Google

régime fatal aux deux portions qu'on sépare. Jusqu'en 1914, la France dominait sans conteste à Beïrouth comme à Damas, à Alep comme à Mossoul, dans le Liban comme dans la haute Mésopotamie. Est-il logique qu'elle paye sa victoire par une diminution imméritée, par des cessions que rien n'explique, et que nos droits soient discutés par qui n'avait, jusqu'ici, aucun intérêt dans ces régions ?

Le choix fut heureux qui désigna à la tête du Haut-Commissariat de Syrie le fier soldat qu'auréolent les lauriers de Champagne. Le général Gouraud fut acclamé par nos amis d'Orient, et nos ennemis mêmes, les fanatiques de l'intérieur, l'estiment, le respectent, comme ils respectent la bravoure et la force.

Raison de plus pour que l'homme qui est passé le front haut sous l'Arc de Triomphe, n'ait pas à s'incliner devant l'étendard vert du prophète, ou à reculer devant des empiètements injustifiés, quels que soient les amis qui les suggèrent.

Les prévenances du général Gouraud, ses délicatesses flatteuses, firent particulièrement agréables les treize journées consacrées à Beïrouth. Cérémonies religieuses, visites de Communautés, de Maisons, de personnalités de tout ordre et de tout rite, remplirent ce temps que coupaient d'exquises rencontres, tantôt officielles, tantôt intimes, au Haut-Commissariat, à la Délégation Apostolique et ailleurs.

Les souvenirs des monts de Champagne, du Camp de Châlons et de la Voie romaine revenaient souvent dans la conversation et associaient l'âpre parfum des batailles à la magie enchanteresse des paysages du Liban.

Il est à regretter qu'on ait soulevé dans la presse le dilemme de l'abandon de ce pays ou de son maintien sous la tutelle de la France. Quand un peuple s'est assimilé notre culture comme on l'a fait là-bas, quand il pratique notre langue comme on la parle dans tout le Liban, quand les liens séculaires de protection et d'amitié font souhaiter à tous les indigènes, comme un honneur et un bienfait, l'occupation par les enfants de la France, quand

Digitized by Google

les avantages commerciaux sont manifestes et sur le point d'être recueillis, on ne voit pas comment il pourrait être question de renonciation et de départ.

Qu'on écoute les vœux des habitants, qu'on laisse faire le soldat qui soutient le drapeau national, et l'avenir nous payera largement de ce qui a été semé dans ce pays.

Il nous reste encore une étape à fournir en Asie, en la ville fastueuse de jadis, que l'évêque saint Polycarpe honora de son martyre, à Smyrne, la perle de la côte occidentale de l'Asie Mineure.

Après trois jours d'une navigation mouvementée, le *Jurien de la Gravière* pénètre dans le golfe splendide, encerclé de montagnes élevées, au fond duquel, bien au large, s'étalent le port et les claires maisons de Smyrne.

Ici, notre commerce, encore que florissant, le cède à l'activité des Grecs, qui, dès longtemps, ont donné à la cité un aspect hellénique. Deux journées passeront vite à parcourir les établissements français : grand collège des Lazaristes, écoles des Frères, pensionnats de Sion et de Saint-Joseph, Sœurs de Charité, Petites Sœurs des Pauvres, Carmélites, etc... Décidément, en Orient, le catholicisme n'apparaît qu'à travers la France, comme celle-ci n'est connue qu'à travers un prisme religieux.

Si Smyrne possède des quais spacieux et favorables au transit, si le train et les trams servent son commerce, c'est à des colons français qu'elle le doit, et la réunion qui par eux fut offerte à la Mission nous persuade que nos intérêts sont là-bas en bonnes mains.

***

Il est déjà le 18 février quand notre croiseur appareille pour la Grèce. Deux jours suffisent à la traversée.

Nous étions sur le pont bien à l'avance quand, au matin, se profilèrent sur l'horizon l'anse du Pirée, la côte de Phalère, dominées plus loin par les lignes nettes et les teintes estompées du Licabet ou de l'Hymette.

Digitized by Google

Athènes! nom qui résume toutes les gloires de l'Attique! qui associe, sur l'Aréopage, les succès oratoires de Démosthène à l'apostolat de saint Paul! Ces souvenirs emplissent notre mémoire tandis que, au débarcadère, les modernes Hellènes saluent notre arrivée.

L'archevêque latin, un assomptionniste français, le ministre de France et les officiers, nous escortent sur le quai où attendent le délégué du ministre des Affaires Etrangères et le maire du Pirée.

Après les discours et compliments d'usage, à travers la haie de soldats rendant les honneurs, nous gagnons les voitures qui promptement nous conduisent à la capitale.

Notre journal de route a enregistré, ici comme ailleurs, les visites aux divers établissements français. Il a noté aussi les charmes profanes des promenades à l'Acropole, au Parthénon, au Stade et ailleurs; il n'a pas négligé de mentionner une excursion à Eleusis et Salamine. Mais, par-dessus l'intérêt de ces récits, émerge un épisode inattendu, dont la répercussion diplomatique fut considérable.

Dès les premiers pas dans Athènes, il fut visible que le Gouvernement hellénique attachait grand prix à notre présence. En l'absence du Roi de Grèce, le ministre des Affaires Etrangères, homme particulièrement versé dans les choses de France, puisqu'il a occupé une chaire à la Faculté de droit de Paris, M. Politis, nous fit les honneurs d'une invitation officielle. Le maréchal du Palais et cinq ministres figuraient au dîner de gala qui nous fut offert et au cours duquel les conversations donnaient à entendre l'attention que les dirigeants de la politique hellène prêtent à la vie de l'Eglise catholique.

Deux jours après, chez le ministre de France, M. Politis se retrouvait au milieu de la Mission dans un dîner d'adieux que S. E. le cardinal Dubois ne voulut pas laisser s'achever sans traduire nos sentiments à l'égard de la Grèce et nos vœux à l'endroit des liens religieux qui existent entre elle et la France.

Grand fut notre saisissement, en voyant le ministre des Affaires Etrangères se lever à son tour, répondre en ter-

Digitized by Google

mes élevés aux moindres nuances du toast cardinalice, puis, à peu près en ces termes, ouvrir devant nous une perspective imprévue : « En poursuivant votre voyage, vous passerez par Rome. Veuillez, Eminence, être auprès du chef très respecté du catholicisme l'interprète des hommages de la nation hellène. Ne voudriez-vous pas aussi lui demander si, dans sa haute sagesse, il ne croirait pas le moment venu de nouer des relations avec la Grèce sous forme de concordat ? C'est le vœu de notre Gouvernement, qui s'estimerait honoré si vous daigniez vous faire son interprète auprès du Souverain Pontife. »

Et le discours continua le développement de ce thème. On devine notre surprise et notre satisfaction.

L'échange de vues ne s'arrêta pas là. Bientôt après fut arrêtée la modalité de la ligne à suivre pour aboutir au résultat souhaité.

On le sait : les négociations ont suivi leur cours et notre passage à Rome, au terme de la croisière, leur a fait faire un grand pas.

⁂

Dans les eaux du Péloponèse ou du Bosphore, ce n'est plus le sillage des Croisés que nous suivons.

Et pourtant dans quel linceul de gloire dorment les modernes Croisés dont nous allons saluer les cendres à l'entrée du chenal des Dardanelles !

Il y a deux semaines, à Beïrouth, en présence du général Gouraud, un religieux dominicain, poilu d'hier, archéologue de longue date, avait donné en l'honneur de la Mission française une superbe conférence sur l'expédition des Dardanelles, et, prenant prétexte des fouilles de l'antique nécropole d'Eléonte — fouilles inaugurées fortuitement par l'éclatement d'un obus —, avait fait passer sur l'assemblée un frisson d'admiration enthousiaste envers les glorieux martyrs de cette tragique épopée, envers celui qui les guidait.

Or nous voici, en plein midi, en face de Sedul-Bahr. Les

Digitized by Google

noms de Troie, de Ténédos, qu'évoque le paysage, n'ont qu'une résonnance affaiblie, tant est vif le saisissement que cause la vue de cette terre désertique brûlée, qui semblait prédestinée à devenir le tombeau de tant de braves.

Sur la côte, émergent encore, immobiles, les carcasses énormes des vaisseaux échoués les premiers jours. A la jumelle, l'œil distingue sur le sol bouleversé les tranchées et les redoutes, les vestiges divers de la lutte si dure. Plus loin, dans un repli de terrain, le cimetière militaire, paisible d'une paix sans fin, où tant des nôtres reposent.

Sur le pont du *Jurien de la Gravière,* l'équipage est au port d'armes, les clairons retentissent. Puis le cardinal, au milieu des évêques et du clergé, en habit de chœur, entonne l'absoute et fait descendre sur ces humbles tombes, sur les flots qui engloutirent le *Bouvet,* une suprême bénédiction.

***

Ce n'est pas de notre récit qu'il faudrait attendre une description enchanteresse de Constantinople. Au premier contact, la ville des Sultans fut maussade et se voila d'une épaisse brume mêlée de pluie menue. Une fois descendus à terre, elle nous laissa voir force boue et force misères architecturales. Il fallut quelques jours pour nous réconcilier avec sa réputation, atténuer l'impression première et nous faire admettre la magie du mirage oriental.

Aussi bien n'étions-nous pas des touristes, et avions-nous autre chose à faire qu'à collectionner des sensations. Cinquante-deux maisons à visiter ! c'est le bilan de notre richesse religieuse répartie sur Stamboul, Péra, Galata, Scutari, Kadi-Keui, les quartiers divers dont l'assemblage forme la mosaïque bizarre qu'est Constantinople.

Comme notre tâche était rendue aisée par ceux qui, là-bas, représentent le nom et l'honneur de la France ! L'amiral de Bon qui fut, durant toute la guerre, l'âme de la marine française, homme aux grandes vues, à la volonté tenace, qui n'oublie pas la ligne traditionnelle de notre politique catholique en Orient— ; le ministre, M. Defrance,

Digitized by Google

animé d'un zèle et d'un patriotisme éclairés, secondé par des conseillers qui entendent leur rôle avec un rare dévouement —; des généraux dont l'énergie et la valeur étaient requises dans le milieu étrange, énigmatique, qu'est, à travers les convoitises et les intrigues internationales, la capitale de l'ancien empire Ottoman.

Pour remplir notre programme en neuf jours, il fallut faire vite, doubler la dose, ne pas ménager sa peine; d'autant qu'aux maisons catholiques s'ajoutaient nombre d'établissements non confessionnels d'influence française, le Lycée turc, et jusqu'aux écoles de l'alliance israélite, qui ambitionnaient l'honneur d'une visite cardinalice. Et tous furent servis à souhait.

Il ne me sied pas de m'aventurer dans des conjectures sur le sort futur de Constantinople et de porter un jugement sur les décisions, parfois bien cahotées, de la Conférence de la Paix. Que d'illusions décevra l'avenir ! De combien d'utopies ne fera-t-il pas justice !

Ce qu'il est bon de ne pas perdre de vue, c'est que le prestige de la France est grand auprès de l'Ottoman, que la loyauté de notre caractère y est environnée de respect, que notre force est redoutée.

Ce dont il faut se souvenir, c'est que notre langue est, là-bas, de toutes les langues européennes, la plus répandue, notre culture, la plus recherchée.

Ce qu'il faut savoir, c'est que notre position commerciale, bancaire surtout, est bien assise, prépondérante.

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le parti Jeune-Turc, le clan Union et Progrès, qui incarne les tendances subversives, pactise avec le bolchevisme, a toutes ses sympathies tournées vers l'Allemagne, tandis que la partie saine et pacifique de l'ancien empire, celle qui ne dirigea pas durant la guerre, appelle de ses vœux une politique s'appuyant sur la France.

Ce qu'il est bon de se dire, quand on songe à la tristesse de Sainte-Sophie, demeurée mosquée musulmane, c'est

Digitized by Google

que, si elle eût changé de maître, il y a lourd à parier qu'elle n'eût pas été rendue aux mains des catholiques.

Simples réflexions qu'en passant je suggère, et qui, à mon humble avis, doivent, à quelque opinion que l'on se range, tenir également éloigné des sentiments extrêmes.

L'heure est passée où la domination slave était à redouter.

L'heure n'est pas venue où l'on puisse entrevoir pour notre drapeau ou notre foi les avantages qu'on eût pu escompter. Notre génération n'aura pourtant pas perdu ses efforts si elle maintient une politique d'active pénétration, et si, sans regarder l'apostolat religieux comme un moyen d'influence, elle s'emploie à propager les bienfaits de sa foi et de sa charité.

Quand nous voudrons évoquer la vision des grandes heures françaises de notre voyage, mes compagnons et moi aimerons à nous rappeler la cérémonie dont l'église nationale du Saint-Esprit fut le théâtre, le dimanche 29 février, la procession solennelle évoluant sur les boulevards entre les haies de soldats et marins au port d'armes, devant les 5.000 enfants des écoles catholiques, le cardinal sous le dais, précédé de nombreux prélats latins, melchites, arméniens, suivi du ministre de France et du personnel de l'ambassade, de l'amiral commandant la division navale, des généraux et officiers supérieurs du corps d'occupation, en grand uniforme, des représentants attitrés des autres puissances, le cortège défilant au son de nos musiques militaires, aux acclamations de la foule. Nous nous souviendrons de la réception qui suivit et où l'interminable défilé nous apporta à nouveau le témoignage des sympathies que notre pays a su faire naître à son profit.

Cela dénote un labeur patient et long, dont les pionniers furent, sans qu'ils l'aient cherché, nos religieux français.

J'ai dit ailleurs — mais le mot vaut d'être répété — qu'en 1834, lorsque les Filles de la Charité vinrent timidement s'installer à Constantinople, leur témérité fut jugée

Digitized by Google

Digitized by Google

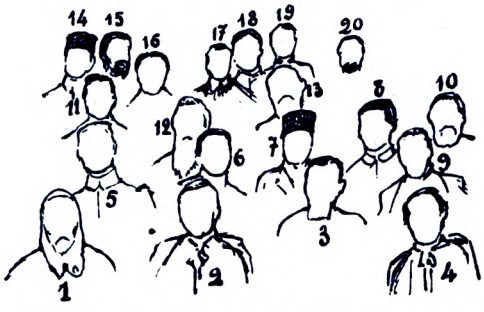

Une réception chez le général Gouraud, à Beyrouth.
(Cliché de la *Quinzaine religieuse*, Gap.)

1. Mgr Giannini, délégué apostolique à Beyrouth. 2. S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Rouen. 3. Général Gouraud. 4. Mgr de Llobet, évêque de Gap. 5. Général Goybet, comm. la division française. 6. Amiral Mornet, comm. la division navale. 7. X..., président de la municipalité. 8. Colonel Niéger, chef d'E.-M. 9. Mgr Grente, év. du Mans. 10. R. P. Berré, supérieur des Dominicains de Mossoul.

11. M. de La Forcade, consul de France. 12. R. P. Lobry, provincial des Lazaristes à Constantinople. 13. M. Rais, délégué du Haut Commissariat. 14. Comte Fleury. 15. R. P. Rémy, capucin. 16. Chan. Delabar, vic. g. de Rouen. 17. Marquis de Freige. 18. Colonel Goudot, chef de cabinet du général Gouraud. 19. Comm. Canonge. 20. R. P. Chanteur, recteur de l'Université.

Digitized by Google

grande. De l'aveu des commerçants français établis dans Péra, l'audacieuse cornette tentait un coup bien hardi. Il fallut du temps pour qu'elles puissent librement parcourir les rues, plus de temps encore pour que les cloches de leur chapelle s'enhardissent à tinter. « Ces cloches, disaient les Turcs, mettront en fuite les Anges du quartier. » Quels sont les vrais anges du quartier, les musulmans le proclament aujourd'hui bien haut; et le croissant, ils le confessent, n'a jamais inspiré ce qui, sous leurs yeux, naît tous les jours de l'amour de la croix.

⁂

Notre croisière fut longue, d'une longueur historique: elle dura cent jours. L'intérêt que présentèrent nos arrêts successifs à travers les États Balkaniques, la Bulgarie, la Roumanie et la Yougo-Slavie ne le cède pas à ce dont nous avions été témoins dans le Levant. Le narrer dépasserait les limites de ce récit. Les problèmes y sont différents, pas moins complexes. De la part de tous ces peuples, alliés ou ennemis de la veille, la France est l'objet d'une égale estime, d'un commun désir d'amitié.

En ce lendemain de guerre, qui retient encore trop lointaines les douceurs espérées de la paix, il y a, pour nous reposer des déconvenues de la diplomatie, la grande leçon de l'Histoire, qui fait la France supérieure toujours à sa fortune.

Dans leur course vers la puissance ou la richesse, d'autres peuples n'ont cure de se faire aimer. Il suffit qu'on leur obéisse. Telle n'est pas la manière de la France. Où elle a passé, l'empreinte reste ineffaçable. Au Canada, jamais l'âme du grand peuple n'a fait mentir sa devise: « Je me souviens ». En Egypte, on ne nous a point oubliés, pas assez peut-être au gré de qui nous y a succédé sans nous remplacer.

En Palestine, sept siècles ont passé sans effacer la gloire des Croisés de France, sans éteindre l'écho de leur voix.

Digitized by Google

On nous y oubliera d'autant moins que, grâce à l'armée pacifique de nos missionnaires, l'étendard de l'apostolat et de la charité désignera toujours la France à la gratitude et à l'amour des Orientaux.

Digitized by Google

Les Hautes-Alpes Industrielles

Par M. SIMON

Le passé industriel des Hautes-Alpes ne justifie pas une longue histoire et aujourd'hui encore le besoin d'un guide ne se fait guère sentir pour se reconnaître parmi les usines du département.

Tel n'est pas d'ailleurs le but de ces quelques pages. Nous comptons y signaler les richesses naturelles, à peu près inexploitées encore, qui abondent dans les Hautes-Alpes. Si les réalisations y sont bien clairsemées, elles suffisent à souligner de magnifiques espérances.

Les grandes régions industrielles ont leur prospérité assise sur une richesse naturelle, et de là découle toute leur activité économique. Autour des bassins houillers du Nord se sont élevés, non seulement les usines qui étaient liées au charbon, mais aussi une foule d'établissements qui n'étaient pas sous la dépendance immédiate du combustible. Les métiers et les broches sont aussi denses dans les Flandres que dans la vallée de la Moselle.

Si un industriel quelconque s'installe dans une région dont l'avenir économique est brillant, il est sûr de donner à son établissement une base solide, de bénéficier de toute l'activité qui, tôt ou tard, se développera autour de lui. Et il aura peut-être intérêt à choisir le pays qui lui offre des conditions présentes un peu difficiles, mais qui de-

Digitized by Google

viendront rapidement meilleures, plutôt que le pays dont la prospérité est dépourvue de bases naturelles, où il peut se trouver dans quelques années au milieu d'une déchéance dont il supportera les effets.

Nous allons montrer que les Hautes-Alpes ont tous les éléments nécessaires à un large développement industriel, développement que l'on peut dire amorcé.

LA HOUILLE BLANCHE

Importance de la houille blanche.

Notre plus importante richesse naturelle — et de beaucoup — c'est la houille blanche. C'est la pierre angulaire de notre avenir industriel. Mais est-il besoin de dire qu'elle le garantit à elle seule ?

Depuis un siècle toute l'industrie mondiale reposait sur le charbon, qui, mieux que la pierre philosophale, était devenu la source principale de la richesse; si bien qu'on en était arrivé à mesurer l'avenir d'une nation à la puissance de ses bassins houillers, et l'histoire ne paraissait pas devoir donner tort à ce point de vue.

Or, il y a vingt ans, la houille blanche a ouvert la lutte contre cette hégémonie de la houille noire. Et parmi les pays dont le destin économique, et par conséquent le destin tout court, est lié à l'issue de cette bataille, figure la France, qui, décidément, ne paraît avoir que des espoirs bien fragiles de trouver dans son sol des combustibles minéraux en abondance.

Or chaque année qui passe marque un progrès des forces hydrauliques, non pas seulement en étendue, mais surtout en profondeur. Car de rapides succès ont masqué trop souvent le véritable avenir de l'industrie hydro-électrique.

Elle en est à ses débuts; elle en était surtout à ses débuts lorsque, avant la guerre, des réseaux de distribution d'énergie allaient, du pied des Alpes, couvrir de leurs mailles des grandes villes comme Lyon ou Marseille.

Digitized by Google

Tout naturellement la nouvelle source de force motrice s'appropriait le domaine où le charbon offrait le moins de résistance. Mais combien plus souple dans son emploi restait ce dernier, combien plus fécond dans ses applications! Il devait partager avec la houille blanche l'éclairage et la traction; il devait même voir créer par sa rivale, avec son concours toutefois, l'industrie du carbure de calcium et de l'aluminium; mais il gardait pour lui seul toute la métallurgie et à peu près toute la chimie, le vrai fonds de l'industrie.

Or patiemment la force hydraulique étend son champ d'application; c'est toute la fabrication des fontes, fers et aciers qu'elle va pouvoir conquérir et qu'elle a déjà emportée par morceaux. Il s'agit là de l'un des éléments essentiels de l'activité économique. Les produits azotés et chlorés sont déjà l'objet de fabrications courantes par l'énergie hydro-électrique. Et chaque jour, pour ainsi dire, on voit une application nouvelle de la houille blanche.

Sa technique d'ailleurs, née d'hier, ne cesse de progresser. Elle est tributaire de l'électricité, qui avait été pour elle un intermédiaire indispensable jusqu'ici, et elle profite des progrès rapides que cette science réalise. Elle a même réussi à s'affranchir pour quelques emplois de cet intermédiaire, merveilleux d'ailleurs, et pendant la guerre on a vu utiliser directement l'énergie hydraulique dans des fabrications spéciales.

Ce n'est donc pas sur le présent, si beau soit-il, qu'il faut juger la houille blanche; c'est sur un avenir qui se montre toujours plus brillant, et qui doit aboutir à l'assimilation complète de la force hydraulique et des combustibles au point de vue des applications industrielles.

Or si le charbon et le pétrole sont les plus précieuses des ressources naturelles, la force hydraulique partagera avec eux ce privilège. Et si les nations qui possèdent en abondance de telles ressources peuvent tenir la tête du mouvement économique, ce sont chez elles les provinces ou les départements qui détiennent la houille noire ou blanche qui sont ou seront les centres industriels où s'accumule la

Digitized by Google

richesse, où se développe l'activité économique, où réside la vraie force du pays.

Puissance hydraulique dans les Hautes-Alpes.

L'évaluation de la puissance hydraulique du département des Hautes-Alpes peut être faite en se basant sur les jaugeages et les nivellements du service des Forces Hydrauliques qui ont porté sur la plupart des cours d'eau intéressants.

Cependant ce travail n'est pas encore terminé et l'on n'a pas les bases d'un calcul tout à fait complet et précis. Mais on peut donner l'ordre de grandeur de la totalité des kilowatts utilisables.

Nous donnons ci-dessous, par rivière, la force hydraulique susceptible d'être aménagée dans notre département :

Durance.	300.000	kilowatts
Clairée.	20.000	—
Guisanne.	20.000	—
Gyronde.	40.000	—
Cerveyrette.	15.000	—
Fournel.	10.000	—
Guil.	50.000	—
Torrent de Crévoux.....	20.000	—
Torrent de Réallon.....	10.000	—
Romanche	30.000	—
Drac.	35.000	—
Séveraisse.	20.000	—
Divers.	30.000	—
	600.000	kilowatts

Ce chiffre peut, à première vue, sembler faible devant celui qui a été annoncé pour certains départements. Mais il résulte d'une méthode de calcul rationnelle et nous pensons qu'il ne peut le céder beaucoup aux chiffres qui représenteraient la puissance véritable des départements les plus favorisés au point de vue houille blanche.

Digitized by Google

Tel quel, d'ailleurs, il présente une signification intéressante : si l'on évalue la production annuelle de charbon qu'il remplace, l'on arrive au chiffre de 4 à 5.000.000 de tonnes, celui de l'extraction d'avant-guerre du bassin de Lens, notre plus gros producteur de houille. Cela revient à dire que nous disposons d'une source d'énergie équivalente à celle d'un puissant bassin houiller, d'un bassin qui ne s'épuiserait jamais.

A cette étude se trouve annexée une carte du département, donnant une idée des usines hydro-électriques projetées ou en fonctionnement.

Cette carte indique non pas toutes les usines que l'on pourrait construire, mais celles qui existent ou qui ont fait l'objet d'une étude sérieuse.

Il ne faudrait pas croire que les usines projetées ont toutes reçu une destination; au contraire, la plupart du temps les auteurs des projets n'ont aucune idée de l'emploi de la force; les concessions ou autorisations ne sont même pas demandées en général.

Il y a donc dans les Hautes-Alpes une grande quantité de chutes dont la force est à la disposition de quiconque en a besoin.

Il ne suffit pas de donner le chiffre de la puissance, il faut indiquer les qualités de celle-ci.

Nos rivières, en général, ne supportent, du fait des irrigations, que des prélèvements insignifiants. On se trouve, en effet, dans la région des vallées étroites, où les terrains de culture, peu étendus, situés en outre à de hautes altitudes, n'ont pas un grand besoin d'arrosage. Or c'est là un point très important. Au fur et à mesure que l'on descend vers la Provence, on trouve des plaines de plus en plus étendues, dont la culture exige, pendant la moitié de l'année, des cubes d'eau considérables. Or les prélèvements des arrosages, qui se font par priorité, ont lieu à un étiage et affectent dans de fortes proportions la puissance permanente de l'usine. Sur la basse Durance, par exemple, pour des débits d'étiage pouvant descendre à

Digitized by Google

48 mètres, on doit réserver vingt mètres cubes pour les arrosages. Rien de pareil ne se rencontre dans les Hautes-Alpes : sur la Durance, les prélèvements pour l'irrigation sont insignifiants ; il en est de même sur ses principaux affluents, le Buëch excepté. Chose remarquable encore, dans les très hautes vallées, la période d'arrosage se confond en grande partie avec la période des hautes eaux ou au moins des eaux moyennes de juin-juillet-août.

Notre position dans les vallées étroites entraîne un autre avantage. Les prises de nos usines sont faciles et sûres ; c'est parfois 10 à 20 mètres de barrages qu'il faut construire ; dans les cas les plus défavorables on peut aller jusqu'à 150 ou 200 mètres. Tandis que l'on se trouve plus en aval en présence de lits atteignant et même dépassant une largeur de un kilomètre : là c'est un problème ardu et une opération coûteuse que l'établissement d'une prise qui doit absorber à certains moments la presque totalité du débit de la rivière.

Il est un autre élément qui rend les forces des Hautes-Alpes dignes de retenir l'attention : c'est la forte déclivité des cours d'eau. Leur pente ne descend pas au-dessous de 0,005 et elle atteint les chiffres considérables de 0,04, 0,05 et même 0,07, dans des vallées secondaires, mais non dépourvues d'intérêt. On conçoit l'économie qui en résultera pour l'aménagement des chutes. Or dans d'autres départements, riches en force hydraulique aussi, les cours d'eau à forte pente sont en grande partie aménagés. Nulle part, à ce point de vue, on ne trouvera la place à peu près nette comme dans les Hautes-Alpes.

Ces conditions particulièrement favorables doivent appeler l'attention des électro-métallurgistes et des électro-chimistes. En outre, nos chutes sont assez loin des grandes villes pour que celles-ci puissent trouver plus près d'elles l'énergie hydraulique dont elles ont besoin ; nos industriels n'auront donc pas trop à redouter la concurrence des fournisseurs de Lyon, Grenoble et des grandes villes du littoral méditerranéen.

L'aménagement de nos rivières ne présente d'ailleurs

Digitized by Google

aucune de ces difficultés conséquences des conflits entre groupes puissants, entre départements limitrophes, usagers ou candidats usagers des eaux. Les bassins qui deviennent ainsi les champs clos de ces luttes où les problèmes techniques, déjà ardus, se compliquent des rivalités d'intérêts considérables et éminemment respectables, ne peuvent tenter les initiatives qui veulent réaliser une affaire isolée et non pas des entreprises colossales. Ces initiatives trouveront dans les Hautes-Alpes des chutes à leur convenance, que nous serions tentés d'appeler des chutes de tout repos ou de père de famille.

Ce n'est pas que nous n'ayons quelques gigantesques projets dont nous allons parler; mais ils ne compliquent en rien la solution des affaires qui se trouvent à leurs côtés et il ne reste à escompter que leurs effets bienfaisants.

Tous ces projets touchent en effet à la régularisation du cours de la Durance — et cela ne peut laisser indifférents ceux qui voudraient en utiliser les eaux.

Il faut d'abord parler d'un travail considérable dont l'intérêt s'étend au delà du département, sur les Basses-Alpes, les Bouches-du-Rhône et Vaucluse: le barrage de Serre-Ponçon. Il comporte une hauteur de plus de 120 mètres au-dessus de sa fondation, il représentera certainement au point de vue technique une œuvre unique au monde, et au point de vue de l'importance économique, il occupera indiscutablement l'une des premières places.

Il doit créer une retenue de plus de 500.000.000 de mètres cubes, à une altitude de 750 mètres, destinée à régulariser le débit de la Durance. Dans les Hautes-Alpes, 100.000 kw. profiteront des effets de cette réserve. En outre, notre département bénéficiera du mouvement d'affaires que sa construction doit occasionner dans le pays (dépense probable supérieure à 200.000.000), et de la création d'un lac pittoresque qui deviendra un centre important de tourisme.

Sur le Guil est projeté un barrage de plus modeste envergure, celui de la Chapelue, qui pourrait créer une rete-

Digitized by Google

nue de 50.000.000 mètres cubes de capacité totale, mais une retenue située au-dessus de la cote 1200 et qui représenterait par conséquent une énergie potentielle appréciable, dont bénéficieraient dans le département près de 250.000 kw.

Utilisation de la houille blanche.

Ces ressources en houille blanche sont d'ailleurs exploitées déjà, en très faible partie il est vrai, mais les usines qu'elles alimentent suffisent à montrer la valeur de la force motrice de nos torrents.

Une petite ville est à ce point de vue un symbole : c'est celle de l'Argentière-La Bessée, misérable petit village il y a quinze ans, où sont installés aujourd'hui près de 50.000 HP dans une des plus puissantes fabriques d'aluminium et dans une usine en voie d'agrandissement « Le Quartz Fondu ». Trois torrents alimentent en force hydraulique ces deux installations considérables: la Durance, la Gyronde et le Fournel. Il y a place, dans la vallée de la Durance, pour une série de petites villes industrielles, qui, à l'instar de l'Argentière, trouveront toute la force hydraulique nécessaire à leur développement.

Nous n'allons plus trouver maintenant que des usines n'utilisant qu'une faible fraction de la puissance qui coule à leur porte.

A La Roche-de-Rame, une fabrique d'acide nitrique utilise les 4 à 5.000 HP donnés par la Biaisse, tout petit affluent de la Durance. Mais, sur ce point, la rivière principale reste à aménager.

Beaucoup plus en aval, à Savines, une cotonnière est actionnée par quelques centaines de chevaux empruntés au torrent de Réallon. C'est là une sorte d'industrie qui semble avoir de belles perspectives dans nos Alpes. Elle doit profiter, en plus de la force, de la main-d'œuvre féminine, que laissera disponible certainement en abondance le développement industriel du pays.

Et puis, toujours sur la Durance, presque à la limite du

Digitized by Google

département, la très importante usine hydro-électrique de Ventavon, de 30.000 HP, qui envoie son énergie à Marseille, sur le littoral méditerranéen et dans la vallée du Rhône.

Ainsi donc, l'industrie s'est installée dans notre département sous trois formes: électro-métallurgie, électro-chimie, tissages. Et le développement des installations existantes prouve bien que la situation leur est favorable.

LES CHEMINS DE FER

On peut objecter que ce pays manque de moyens de transport. Certes, la densité du réseau ferré y est faible : 188 kilomètres de voie pour une superficie de 5.670 kmq. On peut espérer des pouvoirs publics la construction de quelques dizaines de kilomètres de ligne qui donneraient une liaison plus rationnelle avec Marseille. On peut espérer, par une nouvelle traversée des Alpes sous le Mont-Genèvre, relier au réseau français le réseau italien, et, à travers notre département, Turin à Marseille et au Sud-Ouest de la France.

Mais l'essentiel existe: l'industriel trouve la voie ferrée à portée même de son installation.

Si, en effet, il y a peu de voies ferrées dans les Hautes-Alpes, c'est que le pays tient pour ainsi dire dans une vallée: celle de la Durance. Très courtes, les vallées secondaires ouvrent sur la vallée principale des échancrures de quelques dizaines de kilomètres seulement.

C'est donc dans cette vallée de la Durance que doivent venir se créer les usines et s'élever très denses les bâtiments industriels. La place y est amplement suffisante, en bordure même de la voie normale P.-L.-M. C'est une voie qui doit procurer à chacun des conditions de transport aussi avantageuses que celles faites à tous les autres clients du chemin de fer.

Elle offre même des avantages considérables. Elle traverse un pays neuf au point de vue industriel, à habita-

Digitized by Google

tions plus que clairsemées, où l'on trouve, pour l'installation des usines, tous les terrains voulus, facilement raccordables au chemin de fer — et à bon marché.

Il y a plus. Elle nous relie au port de Marseille, distant de 150 kilomètres seulement, par la vallée de la Durance.

Sa capacité est déjà suffisante, à l'heure actuelle, pour faire face à un trafic considérablement accru; électrifiée, doublée au besoin (ce ne serait pas très coûteux), elle écoulera autant de produits que pourront en fabriquer les forces du département.

Un seul affluent de la Durance présente une longueur importante: c'est le Buëch; sa vallée est aussi longée par une voie normale qui présente les mêmes caractères que ceux que nous venons d'exposer pour la ligne longeant la Durance.

Si les Hautes-Alpes tiennent à peu près tout entières dans la vallée de la Durance, elles comprennent cependant une fraction importante du bassin du Drac, où l'on pourra utiliser cinquante mille kilowatts. La distance qui séparera de la voie normale les usines de cette partie du département ne dépassera jamais cinquante kilomètres. D'ailleurs cette vallée va être pourvue d'un chemin de fer à voie étroite, qui reliera Gap à Saint-Georges-de-Commiers. La valeur industrielle du chemin de fer à voie étroite, avec le transbordement qu'il exige au point de soudure avec la voie large, n'est évidemment pas considérable. Cependant la vallée de la Romanche, une des plus avancées au point de vue de l'industrie hydro-électrique, n'est desservie que par une ligne d'intérêt local à voie d'un mètre.

MAIN-D'ŒUVRE

Ressources locales.

Quant à la main-d'œuvre, c'est un élément qui ne doit pas donner d'inquiétude. Si l'on voulait appliquer à la population actuelle du département les taux atteints par la population ouvrière dans d'autres régions, on pourrait

Digitized by Google

conclure qu'elle peut fournir 25 à 30.000 unités — et l'on peut dire qu'il n'y a pas aujourd'hui 3.000 ouvriers d'industrie dans le département.

Mais c'est là un calcul un peu artificiel. Plus sûrs nous paraissent être les résultats des considérations suivantes.

D'abord l'expérience a montré que l'on trouvait la main-d'œuvre nécessaire. La ville de l'Argentière s'est formée sans prélever dans les Hautes-Alpes, ailleurs que dans le petit rayon de son canton, une partie importante de la population.

Ensuite, dans la partie du département située au nord de Gap, la plus riche en force, la population doit petit à petit aller à l'usine. La terre cultivable y est très restreinte; elle s'y présente, en général, dans des conditions de travail pénibles; à peu près seuls retiennent là 30.000 à 40.000 habitants, l'amour du pays natal et la peur des migrations toujours aventureuses. L'usine doit sur place apporter les possibilités d'un travail plus fructueux, et, par suite, attirer à peu près tout le monde. Si, à côté de l'établissement électro-métallurgique ou électro-chimique qui occupera les hommes, s'établissent la filature, le tissage ou la ganterie qui occuperont les femmes, il n'y a pas de doute que presque toute la population deviendra une population ouvrière, et que les misérables villages feront place aux coquettes bourgades.

Dans le reste du département, l'agriculture peut conserver une place intéressante; mais là encore elle devra céder une partie de sa main-d'œuvre.

Main-d'œuvre italienne.

Enfin à nos portes se trouve une importante réserve d'ouvriers, qui est mise à contribution par d'autres régions de la France et même par d'autres parties du monde : l'Italie. Depuis longtemps déjà, nos amis du bassin du Pô s'infiltrent dans nos Alpes et y apportent les meilleurs éléments de la race italienne : piémontais et lombards, indi-

Digitized by Google

vidus vigoureux, travailleurs, économes, intelligents et adroits.

On objectera peut-être que l'Italie poursuit de son côté le développement de son industrie et qu'elle retiendra sa population ouvrière. Si elle l'essaye, ce sera en vain. Plus riche qu'elle, nous devons, avec un peu d'initiative, la précéder dans la voie du progrès économique et offrir à ses ouvriers des conditions meilleures. Malgré les barrières que l'on a essayé d'élever depuis la guerre pour l'arrêter, l'émigration italienne se poursuit; mieux, le Gouvernement voisin a dû la subir et essayer de l'organiser, car, pour équilibrer sa balance commerciale, l'Italie devra longtemps encore offrir les bras de ses enfants. Et l'Italien, une fois en France, s'y fixe volontiers.

L'ouvrier va à l'industrie.

Et puis, pourquoi chercher tant de raisons ? On déplacera plus facilement la main-d'œuvre que nos torrents et nos montagnes. L'ouvrier va vers le travail. Il y a certainement, sur place ou proche, un noyau de main-d'œuvre qui suffira au début du développement industriel, et celui-ci attirera inévitablement les ouvriers dont il a besoin.

USINES HYDRAULIQUES EXISTANTES

C'est surtout un exposé des richesses naturelles à exploiter dans les Hautes-Alpes qui vient d'être fait, et on a trouvé dans les industries existantes, tributaires de la force motrice hydraulique, de quoi appuyer nos développements. Ces usines ont assez d'importance pour que nous revenions en quelques mots sur elles et que nous en précisions la consistance.

Usine de la Schappe à Briançon.

Cette usine présente un intérêt particulier. Sa création n'est pas liée au développement de la houille blanche. Elle

Digitized by Google

montrait que, même avant celle-ci, on pouvait faire vivre et prospérer une industrie dans le département.

Cet établissement dépend de la Société industrielle pour la schappe; il traite les déchets de soie et travaille chaque jour environ 6.000 kgs de matière première. Il occupe 1.000 personnes, surtout des femmes.

Dès le début cette usine disposait d'une petite puissance hydraulique, mais, concurremment, elle employait un générateur à vapeur. Aujourd'hui elle veut profiter, elle aussi, des ressources nouvelles offertes par la houille blanche et elle vient de s'assurer une puissance hydraulique de 1.000 HP. Elle démontre que toute industrie, même celle qui n'a pas un besoin primordial de la force motrice de nos cours d'eau, trouve intérêt à l'utiliser.

Usine électro-métallurgique de L'Argentière.

C'est un établissement considérable: le plus fort producteur d'aluminium de l'Europe en 1914, et encore l'un des tout premiers. Il s'étend sur la rive droite de la Durance, couvrant, avec sa cité ouvrière, une étendue aussi grande que celle du bourg de La Bessée sur la rive gauche. Il ne lui manque même rien pour donner l'illusion d'une usine, et, au-dessus des toits rouges de ses nombreuses constructions, s'élève la cheminée qui caractérise l'usine, et qui, en l'espèce, ne sert qu'au tirage de trois gazomètres, installation tout à fait accessoire.

Mais, malgré cette première apparence, on s'aperçoit vite que l'on est au pays de la houille blanche. Quatre fortes conduites forcées appliquent sur la pente abrupte de la montagne leurs tuyaux sombres, franchissent la Durance par un arc audacieux: ce sont elles qui apportent l'énergie qui fait marcher l'usine.

Tout est d'ailleurs remarquable dans l'aménagement de cette chute. Il comporte deux prises, une sur la Durance et une sur la Gyronde, et, à part les conduites forcées et un siphon sur la branche venant de la Gyronde, la dérivation, complètement souterraine, ne laisse aucune trace à

Digitized by Google

la surface des terrains traversés. A l'époque de la construction (1909), la solution des problèmes posés par l'aménagement de cette chute, solution hardie, élégante, économique, a retenu l'attention des techniciens.

C'est 40.000 kilowatts dont on dispose ici et c'est une puissance formidable pour notre pays de France. On traite l'alumine, qui elle-même a été tirée de la bauxite de Provence, et l'on arrive à produire une moyenne de sept tonnes de métal par jour. Si l'on rapproche de ce chiffre la valeur de la tonne d'aluminium, qui atteint 10.000 fr. à l'heure actuelle, on se rend mieux compte de l'importance de l'établissement qui dépend de la Société électrométallurgique française.

Le nombre d'ouvriers occupés approche de mille.

Usine du Quartz Fondu à L'Argentière.

L'usine du « Quartz Fondu » est toute récente et date de la veille de la guerre. Elle constitue d'ailleurs par sa fabrication une nouveauté, pour la France tout au moins. Elle traite, au four électrique, du sable des environs de Paris, et obtient ainsi, après quelques opérations accessoires, des isolants, du matériel pour l'industrie des acides, des bougies de moteur.

Cette usine est tributaire du torrent du Fournel, tout petit affluent de la Durance, qui lui donne de 500 à 1.000 HP; elle occupe 120 ouvriers.

Mais ce n'est là qu'un début. La force motrice utilisée n'est qu'une très faible fraction de celle dont dispose la Société du Quartz Fondu et qui atteint 7 à 8.000 HP. L'affaire est en train de se développer et constituera bientôt dans le bourg de L'Argentière un second groupe industriel très important.

La Société qui exploite l'usine est une filiale des Etablissements Maljournal et Bourron, qui se sont spécialisés dans la fabrication du matériel d'appareillage électrique à haute et basse tension.

Digitized by Google

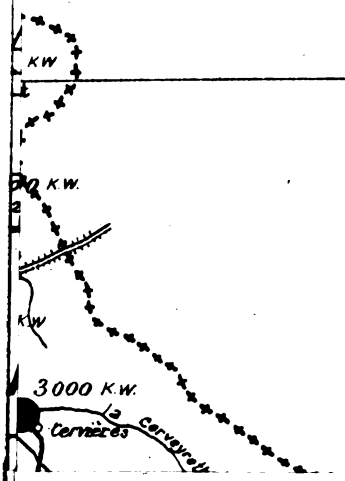

FORCES
DES

Usines

Usines

T

10 000 KW. sont représentés par un cercle de 10 m/m. de diam.

Indépendam
existe d'au
pas attir

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Usine de la Nitrogène à la Roche-de-Rame.

Cette usine a été établie en 1910, et après des vicissitudes nombreuses, semble arriver à des résultats satisfaisants qui peuvent faire penser à son développement.

Elle produit de l'acide azotique synthétique et peut en donner 3.000 litres apr jour.

Elle utilise 4.000 HP moyens, fournis par la Biaisse dans des conditions particulièrement favorables. Ainsi que nous avons déjà cru nécessaire de le dire, il y a dans les hautes vallées des chutes de moyenne puissance, dont l'équipement est très bon marché, et qui conviennent pour les applications électro-chimiques. La chute de la Nitrogène en est une. Il en existe une foule d'autres.

Cotonnière de Savines.

Cette usine a été installée en 1912-1913. Elle aussi a profité d'une chute d'un tout petit affluent de la Durance, qui se présentait très facile d'aménagement. Le torrent de Réallon lui fournit 500 HP, qui actionnent 10.000 broches et 200 métiers.

L'on peut atteindre une production annuelle de 1.500.000 mètres de tissus et l'on emploie environ 230 ouvriers, la plupart femmes.

L'usine dépend d'une Société dont le siège social est à Savines, société qui, en fait, a des liens très étroits avec des filatures de l'Est de la France.

La même Société est en train de construire une usine à Embrun.

Nous voyons ici à nouveau que des industriels qui n'étaient pas tributaires encore de la force hydraulique ne dédaignent pas de l'utiliser.

Usine hydro-électrique de Ventavon.

Cette usine est située vers la limite méridionale du département. Elle est déjà loin des grands centres du littoral méditerranéen; les circonstances ont voulu cependant

Digitized by Google

que son énergie fût employée à alimenter les réseaux de distribution qui vont de Nîmes à Nice. Il eût été plus rationnel de chercher plus bas la force nécessaire à cet emploi. Mais l'industrie hydro-électrique s'est développée à tâtons et au milieu de telles difficultés qu'elle n'a pas toujours pu s'organiser comme la logique l'eût voulu.

Nous avons donc une usine d'exportation d'énergie. Elle date de 1911 et représente l'une des premières grosses affaires de houille blanche. Sa puissance, de 20.000 HP au début, est allée sans cesse en augmentant et elle approche de 40.000 HP. Elle est empruntée à la Durance.

Le courant alimente d'une part le réseau de l'Energie électrique du littoral méditerranéen, qui est relié lui-même au réseau du Sud électrique, et c'est donc presque tout le littoral méditerranéen qui est ainsi couvert par les fils de cette énorme distribution électrique; d'autre part, il alimente le réseau de la Société de l'électricité de la vallée du Rhône, qui s'étend autour du Teil sur trois départements.

Usine de carbure à Serres.

Cette usine date de 1899. Elle appartient à M. Mizgier. Elle produit 300 tonnes de carbure de calcium par an.

Elle utilise 600 HP fournis par le Buëch et occupe 15 ouvriers.

USINES EN CONSTRUCTION

Si beaucoup de projets sont dressés, peu de dérivations sont en train de s'exécuter.

A la limite des Hautes et Basses-Alpes, la Société des Forces motrices de la Durance, filiale d'Alais et de la Camargue, poursuit l'achèvement de l'*Usine de Sisteron* sur la Durance, qui doit produire plus de 20.000 HP et dont l'emploi est devenu incertain le jour de la démobilisation.

Digitized by Google

Sur le Drac, à la limite de l'Isère, l'Etat poursuit l'aménagement de l'*Usine du Pont du Loup*, qui doit donner 12.000 HP. Cette usine fournira au Chemin de fer de La Mure à Gap l'énergie, peu importante d'ailleurs, nécessaire à la traction, et l'excédent sera mis en vente prochainement.

USINES A CONSTRUIRE AUTORISEES

Enfin, il paraît intéressant de signaler ici les chutes pour lesquelles on a obtenu sous l'ancienne législation l'autorisation nécessaire pour dériver les eaux, et dont les travaux peuvent, sous certaines conditions, être entrepris sans nouvelles formalités.

Chute du pont Baldy, sur la Cerveyrette..	5.000 HP
Chute des Claux, sur le Gyr.....	10.000 HP

LE TOURISME

A côté de nos richesses hydrauliques s'en trouvent quelques autres, une notamment qui mérite une mention spéciale : le tourisme.

Nous n'en parlerons ici que pour marquer ses relations avec le développement industriel des Hautes-Alpes.

Il doit constituer une ressource capitale, mais cependant d'un ordre nettement inférieur à la houille blanche. Dans une large mesure son développement est conditionné par le développement économique de notre département. Nous nous expliquons.

Notre département est un des plus beaux des Alpes françaises. Il offre les sites les plus variés et comparables aux plus justement célèbres : les terrasses de la Grave, au pied de la Meije, le fond de la Vallouise encadré du glacier Blanc et du glacier Noir, la vallée du Queyras, aux eaux d'une limpidité merveilleuse, et si fraîche qu'elle fait penser aux plus jolis coins de la Savoie, le Valgau-

Digitized by Google

demar, barré par les massifs neigeux du Pelvoux et encadré de roches aux teintes originales, le Dévoluy, d'une désolation si pittoresque, etc...

Mais le touriste a besoin qu'on éveille en lui le désir de venir visiter notre pays, et puis qu'on l'aide à voir et que l'on prépare son admiration en lui rendant agréables et pratiques les voyages.

Il faut créer de nouveaux hôtels, construire et entretenir des routes, organiser des services de transport. Tout cela coûte cher et n'exerce pas un attrait exceptionnel sur les capitaux. Ceux-ci doivent être trouvés sur place; seuls les capitaux locaux s'intéressent à de telles entreprises.

S'il y a une ou deux parties du département à peu près aménagées au point de vue tourisme, c'est qu'elles ont eu la chance de trouver chez elles et l'argent et l'esprit d'initiative.

Le développement industriel doit créer la richesse qui organisera le tourisme ou le développera.

Mais on peut dire *et réciproquement;* c'est ce qui justifie la présence de ces quelques lignes dans le guide industriel.

Lorsque le tourisme attirera parmi nous une foule de visiteurs toujours plus grande, l'usine profitera à son tour de cet afflux qui, venant pour visiter nos Alpes, y connaîtra en outre les industries qu'elles abritent. Ce sera la plus fructueuse des réclames. Et aucun homme d'affaire ne peut en faire fi.

Dès maintenant d'ailleurs, l'été amène dans nos Alpes des visiteurs en aussi grand nombre que nos hôtels le permettent. Et si la richesse privée doit en fin de compte être la véritable ressource où doit puiser l'entreprise du tourisme, aujourd'hui malgré notre pauvreté nous voulons y travailler. Chez nous, seule une personne morale présente des ressources financières de quelque importance : le Département. Déjà il subventionne de nombreux services automobiles. On veut l'intéresser en outre à l'établis-

Digitized by Google

sement des premières assises du réseau d'hôtels qui doit un jour couvrir les régions pittoresques des Hautes-Alpes. Si difficile que soit le problème, la ténacité montagnarde lui trouvera une solution.

LE BOIS

Le bois représente à l'heure actuelle un élément important de l'activité industrielle du département. Certainement, comme partout, l'étendue des forêts est allée en diminuant dans les Hautes-Alpes ; mais elle couvre encore 150.000 hectares.

Le bois d'œuvre produit annuellement représente 40.000 mètres cubes, et un cube à peu près équivalent peut être consacré à la distillation ou au chauffage.

Si ces chiffres sont inférieurs à ceux donnés par la région du Jura, ils représentent une production fort honorable.

Il existe une foule de petites scieries qui travaillent le bois, mais qui ne se trouvent pas toujours en parfaite situation au point de vue production.

Quelques grosses affaires, plus intelligemment montées, sont en train de prendre un sérieux développement et elles doivent prospérer au milieu de conditions naturelles favorables.

Une maison de Gap, par exemple, travaille par an, 9.000 mètres cubes de bois et occupe 150 ouvriers.

Il semble qu'elle doive faire école, et que des installations, sinon analogues, du moins similaires, pourront bientôt faire bonne figure sur le marché.

Il est évident que les circonstances anormales dues à la guerre ont créé pour la petite industrie française du bois des conditions particulièrement favorables. La concurrence des bois du Nord, de l'Amérique ou des Colonies s'est ralentie pour un nombre d'années qui dépendra du rétablissement de la situation économique mondiale. Mais notre département n'a jamais sur ce terrain, lutté, avant

Digitized by Google

la guerre comme il pourra le faire dorénavant et comme il pourrait le faire sur une plus grande échelle : avec des établissements bien situés, bien installés, et assez importants.

A côté de la grosse industrie du bois et de la charpente, se placent les entreprises qui fabriquent des meubles ou des objets divers ; elles sont représentées parmi nous, mais non pas comme le permettraient les ressources en matières premières.

LE CHARBON

Nous n'avons pas de ressources minières d'une valeur exceptionnelle. L'on n'a pas réussi encore à trouver des gîtes métallifères de quelque valeur, et rien ne fait prévoir que des tentatives nouvelles dans cette voie puissent aboutir à des résultats plus heureux.

Mais les mines de charbon méritent une mention.

Depuis plus d'un siècle elles sont exploitées et souvent elles l'ont été avec profit. Elles connaissent à nouveau une période d'activité, et c'est une conséquence du trouble économique apporté par la guerre, d'où sont résultées des modifications profondes dans la valeur de toute chose. Il est inutile de dire longuement ici que le prix de vente du charbon a haussé plus vite que son prix de revient et que les petites usines ont pu ainsi redonner des bénéfices. Cependant, nous allons le voir, l'avenir de nos mines n'est pas basé uniquement sur une situation anormale et par suite assez instable.

Il existe une *mine de graphite* au col du Chardonnet près de Briançon. Elle était exploitée au commencement du XIX^{e} siècle et elle a eu depuis des fortunes diverses. Malgré son altitude très élevée, c'est une affaire unique en France de son espèce, et qui par suite, ne peut être dépourvue d'intérêt dans les circonstances actuelles. La production peut atteindre 800 tonnes par an.

Digitized by Google

Toujours dans cette même région de Briançon, on trouve du *charbon anthraciteux*. Il y a des petites mines éparpillées dans la montagne et qui n'avaient servi qu'aux usages locaux. Aujourd'hui, au contraire, le charbon de Briançon est dirigé sur le Centre. Cependant nous n'osons pas espérer que, lorsque la liberté aura été rendue au commerce du combustible, le produit de nos mines ira concurrencer, à St-Etienne, le charbon de la Loire.

La qualité n'est pas mauvaise; l'emploi présente quelques difficultés, mais avec des foyers spéciaux on arrive à s'en accommoder facilement, et on peut dire que l'expérience en a été faite.

Le bassin du Briançonnais est en effet le prolongement du bassin de la Tarentaise où les industriels recherchent avec soin les gisements pour en employer les produits dans leurs usines.

L'extraction est en voie de développement notable. Des Sociétés se sont constituées pour remplacer les entreprises locales, ce qui est un indice, tout au moins, qu'il s'agit d'une affaire pouvant présenter quelque intérêt.

L'on tire aujourd'hui près de 50.000 tonnes de charbon et l'on espère augmenter considérablement cette production.

Il y a d'autant plus de chance d'y réussir que l'on ne paraît pas avoir adopté jusqu'ici des méthodes rationnelles d'exploitation. Déjà, celles-ci, dans la partie savoyarde du gisement, ont donné des résultats encourageants; ce qui nous porte donc à conclure que nos mines ne sont pas dépourvues d'avenir. Des plumes autorisées ont même écrit à ce propos des chiffres que nous n'osons pas reproduire, tellement ils dépassent nos espérances.

Certes, nous savons qu'elles sont handicapées au point de vue transport. Souvent amené à la surface loin de toute bonne voie carrossable, et toujours assez loin de la voie ferrée, le combustible atteint un prix de revient qui subit de ce fait une majoration prohibitive en temps normal.

Digitized by Google

Mais les nouvelles méthodes d'exploitation, basées sur des considérations scientifiques, doivent abaisser le point d'extraction vers le fond des vallées, où les routes sont meilleures, la traction plus facile; enfin, il ne semble pas, *a priori,* impossible de relier par voie de fer au réseau P.-L.-M. la zone la plus riche du bassin entre Le Monêtier-les-Bains, Puy-St-Pierre et Briançon.

On peut d'ailleurs trouver sur place une bonne utilisation de ce charbon : les usines hydrauliques fournissent au cours de l'année une puissance irrégulière ou ont des demandes irrégulières au cours d'une journée; si l'on arrive à s'en accommoder, ce n'est pas sans gêne et sans déperdition de force. On pourrait, dans la haute vallée de la Durance, alimenter dans de bonnes conditions, avec les charbons du Briançonnais, une usine thermique destinée à soutenir les pointes de la consommation d'un groupe d'usines hydro-électriques ou combler les creux de leur production.

LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Certainement les Hautes-Alpes ont été favorisées au point de vue des matériaux de construction.

On signale un peu partout du calcaire argileux, qui permettrait de fabriquer des chaux et du ciment; enfin une foule de petits fours disséminés sur le département travaillent assez activement et produisent pour la consommation locale. Mais on ne compte guère que une ou deux fabriques essayant de travailler à peu près convenablement et livrant des produits offrant quelque garantie. Elles n'ont d'ailleurs qu'une importance très secondaire : leur production ne dépasse pas 20.000 tonnes par an.

Une remarque analogue serait à faire pour le gypse.

Pourquoi cette industrie n'a-t-elle pas pris plus d'extension dans les Hautes-Alpes ? Pour deux raisons, vraisemblablement : le manque de capitaux et de moyens de transport.

Digitized by Google

Aucune carrière de pierre à chaux n'est entre les mains d'une Société disposant de ressources suffisantes pour fonder une très bonne usine. Aujourd'hui, pour obtenir des produits qui puissent se faire une place honorable sur le marché, il faut des installations très coûteuses et une fabrication entourée d'une surveillance scientifique impeccable.

Il est quelques gisements de calcaires qui ne seraient pas loin de la voie ferrée. D'autres, comme ceux, très abondants, de la vallée du Drac, sont moins favorisés à ce point de vue ; mais la construction de la ligne de La Mure à Gap va rendre meilleure leur situation.

Au moment où la pénurie de chaux et de ciments se fait si vivement sentir, où il y a eu relâchement général dans le contrôle des fabrications, où les qualités obtenues sont inférieures à celles d'avant-guerre, la création de nouvelles usines se présenterait dans des conditions exceptionnellement favorables, si les prix paraissaient devoir se stabiliser.

Les pierres de construction abondent aussi, comparables aux meilleures et aux plus fameuses. Les calcaires de la Chapelue et des Serigues, par exemple, deviendraient vite célèbres s'ils pouvaient arriver sur le marché. Ils sont un peu éloignés de la voie ferrée et à des altitudes élevées ; mais cela n'empêcherait pas une exploitation rémunératrice, surtout le jour où la construction locale prendrait quelque développement.

De même, on rencontre des carrières de marbre en divers points du département, inexploitées en général.

INDUSTRIES DIVERSES

Cette rubrique ne peut être très étendue dans un département qui n'est qu'à l'aube de son développement économique. Nos petites industries n'ont en général qu'une portée locale.

Digitized by Google

Font exception à cette règle les glacières naturelles de La Roche-des-Arnauds et d'Aspres-sur-Buëch. L'eau d'étangs artificiels gèle l'hiver; la glace est emmagasinée dans des bâtiments peu coûteux et vendue l'été. Cette industrie a réussi à lutter contre les fabrications artificielles de la glace. Son extension en pays de montagne pourrait être indéfinie.

De même méritent une mention particulière les fabriques de gants de Gap.

Elles sont au début de leur fonctionnement: l'une est installée depuis la guerre, l'autre peu avant. La fabrique de gants de fil produit plus de 70.000 paires par an; celle de gants de peau, plus récente, produit près de 15.000 paires par an.

CONCLUSIONS

Avant de clore ces quelques pages sur la situation de l'industrie dans les Hautes-Alpes, nous ne pouvons nous empêcher de dire que, malgré le caractère de propagande donné dès l'origine à un travail dû à l'initiative de la Chambre de Commerce, nous nous sommes fait un scrupule de dire *ce qui est,* sans plus. Notre département veut faire œuvre de loyauté. Il ne veut pas cacher la situation exacte de chacune de ses ressources, ni présenter comme merveilleux ce qui apparaît comme simplement acceptable. L'on a pu voir que, si, dans quelques domaines (houille blanche, tourisme), nous avons assigné à notre département une place privilégiée, sur d'autres nous avons montré plus de circonspection.

Un dernier doute s'élèvera peut-être dans l'esprit de celui qui ne connaît pas les Alpes. Pays de ressources, pensera-t-il, mais inhabitable. A quoi sert d'avoir des richesses enfouies six mois de l'année sous la neige ? Comment travailler dans de pareilles conditions ?

Cependant, aujourd'hui où l'on voyage, la légende du haut-alpin réduit l'hiver à creuser des tunnels sous la

Digitized by Google

neige pour circuler dans les agglomérations, paraît s'être réfugiée dans les bureaux des Ministères et transformée en simple épouvantail pour le fonctionnaire qui vient faire ses premières armes chez nous.

Nous pourrions répondre d'ailleurs que, sous la neige, prospère l'industrie hydro-électrique norwégienne; que, malgré la neige, il y a, chez nous et dans les départements voisins, des usines florissantes. Nous aurions l'air de plaider coupable avec circonstances atténuantes et nous ne le voulons pas. Notre hiver, comme notre été d'ailleurs, est magnifique. Au mois de janvier, lorsque, à peu près partout en France, on est écrasé par un ciel brumeux, engourdi par une pluie fine qui rend les pavés glissants, les rues gluantes, nous avons un gai soleil qui nous réchauffe, entretient nos chemins secs, et nous donne quelques heures par jour l'illusion du printemps. En général, la neige reste sur la montagne et ne sert qu'à donner un charme nouveau à nos Alpes.

Certes, nous ne voulons pas dire que notre climat n'a rien de rigoureux, mais il ne faut pas qu'ici non plus subsiste de légende. Il fait froid partout, l'hiver, en France, même à Nice; seulement il n'y a que quelques régions privilégiées où, l'hiver, le ciel reste pur, où le soleil chauffe quelques heures par jour, où la gaîté luit dans l'air, rendant un peu plus légère l'existence. Nous sommes dans une de ces régions.

Il serait malheureux qu'un ensemble de dons aussi précieux restât stérile par l'aveuglement des uns et le manque d'initiative des autres. Les Hautes-Alpes, sont bien décidées, en ce qui les concerne, à faire l'impossible pour qu'il n'en soit pas ainsi, et tous ceux qui, du dehors, viendront les aider, sont sûrs de trouver ici l'accueil le plus sympathique et la collaboration la plus dévouée.

Digitized by Google

Les Hautes-Alpes Touristiques

Par M. Edouard TEISSIER

Les quelques pages qui suivent n'ont pas la prétention de fournir un guide complet aux étrangers, non plus même que d'apprendre du nouveau à nos compatriotes. Destinées, dans la pensée de ceux qui nous les ont demandées, à compléter une étude plus ample et spécialement industrielle devant faire l'objet d'une large publicité, elles tendent simplement à révéler à un public plus ou moins lointain, sinon l'existence même de notre département, du moins sa haute valeur à un point de vue trop négligé jusqu'ici et dont l'actualité s'impose. Elles ont en même temps pour but de signaler très sommairement à nos compatriotes, qui ne l'apprécient pas encore suffisamment, l'immense importance du tourisme, les inappréciables bénéfices qui résulteraient pour notre pays de son développement, et de poser le problème des réalisations à poursuivre.

— Gap ? N'est-ce point cette petite ville, du côté des *Pyrénées,* où, l'été, tous les transports se font à dos d'âne, et où les habitants sont forcés, l'hiver, de creuser des tunnels sous la neige pour communiquer de maison à maison ?

— Voilà ce qu'il y a une quarantaine d'années il nous

Digitized by Google

était donné d'entendre dans certains milieux parisiens..... les mêmes sans doute où l'on demandait combien de coupes annuelles pouvait donner un champ de blé et quel était le nom de l'arbre qui produit le saucisson !

Aussi fallait-il voir le désespoir de certains fonctionnaires appelés à venir dans ce pays de marmottes !

Oui, mais plusieurs, après en avoir goûté, ne voulaient plus en partir et nous en savons qui y ont accompli de plein gré la majeure partie de leur carrière. Et si certains rétrogrades, aujourd'hui encore, croient de bon ton de se plaindre, la plupart trouvent qu'en somme on vit chez nous comme ailleurs, sinon mieux, et que l'accueil de la nature, ainsi que celui des habitants, est exceptionnellement hospitalier.

Dissipé, le mirage des tunnels de neige... qui n'eussent pas manqué cependant d'une certaine poésie ! C'est sous la seule voûte d'un ciel idéalement bleu que circulent, sinon les marmottes, du moins les marmots aux belles joues roses, dorées par le chaud soleil, les jeunes filles au clair visage, tonifié par l'air pur, toute une population saine et robuste, voire même d'innombrables automobiles, qu'il est difficile, même pour les plus grincheux, de confondre, malgré l'harmonie de leur voix, avec Maître Aliboron.

L'automobile, venant après le chemin de fer — dont nous avons été trop longtemps privés, ce qui explique notre isolement passé, et dont l'insuffisance actuelle paralyse notre essor —, commence à répandre dans nos régions un flot toujours croissant de villégiateurs et de touristes. Mais nous sommes bien loin encore, faute d'un aménagement simultanément croissant, d'attirer le courant qui nous est dû.

Nous tournons, en effet, dans un cercle vicieux qu'il faut rompre à tout prix :

L'aménagement est insuffisant ; les hôtels, les villas, les attractions (attractions factices, mais nécessaires pour la masse), manquent encore dans la plupart de nos vallées. — Créez-en, on viendra davantage parce qu'on trouvera le confortable voulu.

Digitized by Google

L'affluence du tourisme est insuffisante. — Augmentez-la, on aménagera plus et mieux, parce qu'elle apportera les ressources qui font défaut.

Le problème est-il insoluble ? Certainement non. Il a été résolu dans la Suisse, en avance sur nous d'un demi-siècle, et, par le tourisme, littéralement transformée et prodigieusement enrichie. Les progrès s'accentuent dans le Grenoblois, en Savoie, dans bien d'autres régions, avec l'énorme bénéfice qui en résulte. Notre département, qui ne le cède en rien aux centres les plus réputés, va-t-il rester en dehors du courant qui s'accroît chaque année et déverse tout autour de lui d'inestimables richesses ? Trop intelligentes sont nos populations, trop soucieux du bien public sont nos pouvoirs locaux, pour ne pas faire l'effort qui s'impose.

De louables initiatives, demeurées trop isolées, se sont déjà produites et de beaux résultats ont été atteints, notamment dans le Queyras. Il s'agit maintenant de les unir, de les coordonner dans une action commune qui décuplera leurs forces et appellera irrésistiblement la coopération puissante et nécessaire des corps élus, maîtres et dispensateurs des finances publiques.

Par là doit être rompu le cercle vicieux. Il faut que quelqu'un commence, et c'est nous qui devons commencer, non point en rêvant d'accomplir d'un seul coup un programme immédiatement irréalisable dans son ensemble, mais en en posant les fondements et en en instaurant l'exécution progressive.

Et ici deux observations s'imposent sur cet axiome : l'exploitation du tourisme est une industrie.

Cette industrie, d'abord, a cela de particulier qu'elle ne peut souffrir de la concurrence. Donc pas de particularisme, pas d'égoïsmes locaux. Amené sur un point, le flot fertilisant se répand sur les autres, naturellement, comme automatiquement, et s'accroît à mesure qu'il avance.

D'autre part, c'est une industrie qu'on peut appeler de longue haleine. Si elle est une des plus fécondes, elle ne l'est qu'avec le temps. C'est ce qui exige la participation

Digitized by Google

des budgets publics, qui ont devant eux la pérennité. Les premières mises ne sont pas, comme certaines opérations isolées ont pu le faire croire, essentiellement à fonds perdus, mais leur récupération par les bénéfices est quelque peu lointaine, et cette récupération, largement accrue avec le temps par d'immenses bénéfices, s'opère plus au profit de la masse des habitants qu'à celui des initiateurs. Or, comme c'est cette masse, définitivement bénéficiaire, qui alimente les budgets publics, il est à la fois équitable et nécessaire que ces budgets prennent une large part de la charge initiale.

Les modes de réalisation sont multiples. Mais dans l'état économique actuel, qui ne saurait permettre ni les subventions en capital nécessaires, ni, à plus forte raison, une gestion directe, celui qui paraît préférable et immédiatement réalisable est la garantie d'intérêts affectée à des capitaux directement engagés par l'association privée.

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. a déjà donné l'exemple. Son budget ayant un caractère de pérennité analogue à celui des départements et des communes, elle a, si nous sommes bien informé, accordé des garanties d'intérêt à certaines sociétés touristiques ou hôtelières, dans la certitude de récupérer largement ses avances, et de bénéficier ultérieurement plus largement encore, par l'accroissement de son trafic.

Ce qui est vrai pour une compagnie de transports, dont les bénéfices sont limités aux seuls résultats de son industrie, l'est bien plus encore pour un département dont le budget public, synthèse en quelque sorte des budgets privés, doit profiter des mille sources de bénéfices innombrables que le tourisme fait affluer chez l'ensemble de ses habitants.

Rien n'empêcherait d'ailleurs, pour alléger la charge des premiers temps, la répartir sur un plus grand nombre d'années et attendre la récupération bénéficiaire, de faire face à la garantie d'intérêt par l'emprunt, et de transformer ainsi en redevances minimes un poids qui pourrait

Digitized by Google

paraître, au début, trop lourd. On pourrait ainsi, dès l'abord, faire grand.

Il est intéressant, en passant, de signaler une heureuse initiative de certaines localités de France que la presse a tout récemment indiquée, celle de l'intervention des syndicats de communes. Consenties par l'universalité de leurs habitants, des cotisations extrêmement légères, portées pour dix centimes par tête et par an — mais qui devraient être chez nous, sans gêner personne, notablement plus élevées, cinquante centimes par exemple, prix de la plus modeste consommation —, fournissent un sérieux appoint à l'œuvre touristique, tout en développant, ce qui est socialement excellent, l'esprit d'union et de solidarité.

Enfin, l'initiative privée isolée, devrait porter immédiatement sur l'amélioration des installations existantes, hôtels, auberges, locaux divers de location, et même, en certaines localités, sur la construction nouvelle de quelques villas, établies sur plans bien étudiés, modestes en l'état, mais susceptibles d'agrandissements ultérieurs. Nous connaissons tel village merveilleusement situé, jouissant d'un service automobile quotidien, où de nombreuses demandes de villégiature restent sans réponse, quand il y existe un vaste immeuble demeurant fermé, qui pourrait recevoir, avec très peu de frais d'aménagement, plusieurs familles d'estivants. Il faut secouer cette désastreuse apathie, qui tient moins à la paresse qu'à une trop grande incompréhension des bénéfices à retirer du tourisme.

De l'effort à effectuer, le résultat est certain. Malgré son aménagement encore rudimentaire, notre département voit déjà déferler le flot touristique. Il faut se hâter de l'accueillir et d'en retenir les eaux fertilisantes.

Le profit sera réciproque, car nos visiteurs trouveront chez nous les plus vives satisfactions que la nature réserve à ceux qui savent la comprendre et l'aimer.

Digitized by Google

***

Situé entre le Dauphiné et la Provence, le département des Hautes-Alpes, qui tient au premier par son orographie, se rattache particulièrement à la seconde par la race de ses habitants, son dialecte local, son *climat surtout,* qui en fait un centre unique de tourisme.

C'est, à proprement parler, la *Haute Montagne* érigeant ses neiges éternelles dans l'azur inaltérable du *Midi.*

C'est la synthèse de la Suisse et de la Riviera.

Le tourisme n'a pas à y redouter ces chaleurs torrides qui l'immobilisent, ni ces longues journées embrumées ou pluvieuses qui endeuillent les paysages et déconcertent souvent ses itinéraires.

Nulle région ne se prête mieux soit aux excursions estivales, dans les vallées profondes ou sur les monts superbes, soit aux sports d'hiver, sous le rayonnement d'un soleil toujours clair, qui infuse, en quelque sorte, aux neiges étincelantes, comme une ardeur de vie.

Si le ciel y est pur, il y est également sain. Sous l'influence d'un air vivifiant, les forces anémiées s'y restaurent, les santés refleurissent; aussi diverses installations sanitaires y sont-elles actuellement à l'étude ; plusieurs stations minérales de haute valeur n'y attendent qu'un aménagement rationnel.

En un mot, le *climat* des Hautes-Alpes en fait le charme et l'intérêt absolument exceptionnels.

Si le visiteur n'y rencontre pas encore partout ce confort moderne, quelquefois odieux par sa banalité, il est sûr d'y trouver, auprès d'une population affable, un accueil franc et loyal, et, dans des paysages extrêmement variés, l'attrait de la nouveauté. Nulle part on n'y a l'impression fastidieuse du « déjà vu ».

Les routes y sont très bonnes, les chemins vicinaux eux-mêmes sont généralement praticables aux automobiles; et la plupart des localités les plus élevées sont ainsi facilement accessibles, avec la prudence imposée par des pentes

Digitized by Google

quelquefois un peu fortes, mais que rachètent avec usure l'étendue et la beauté des vues.

On aborde le département en chemin de fer, du midi par la ligne des Alpes partant de Marseille, du nord par la même ligne aboutissant à Grenoble, du couchant par la voie s'embranchant à Livron sur le central P.-L.-M., enfin du levant, côté italien, par Briançon, terminus actuel des chemins de fer alpins, mais qui sera, dans un avenir espéré prochain, relié à Turin par leur prolongement nécessaire. Actuellement un service automobile fonctionne entre Briançon et Oulx, gare italienne de la ligne du Mont-Cenis.

Les trois arrondissements: *Gap, Embrun, Briançon,* qui constituent le département des Hautes-Alpes, offrent des caractères absolument distincts, ce qui en augmente l'attrait.

Quelques explications sommaires, que les guides spéciaux doivent compléter, suffiront pour inspirer à tout lecteur l'irrésistible désir de les visiter.

GAP

La ligne partant de Marseille, après avoir traversé le département des Bouches-du-Rhône et celui des Basses-Alpes, par où elle reçoit l'afflux de la Côte d'Azur et de toute la région méridionale, pénètre dans l'arrondissement de Gap immédiatement en amont de *Sisteron,* ville très pittoresque, au confluent du Buëch et de la Durance.

La voie ferrée remonte la vallée du *Buëch,* traverse *Laragne,* centre d'un commerce important des fruits exceptionnellement savoureux des Alpes; *Eyguians,* où s'embranche la route de l'intéressante vallée d'*Orpierre; Serres,* petite ville pittoresque, d'où part un service d'autobus qui dessert la vallée de la *Blême,* le canton de *Rosans,* en les reliant à *Rémusat* (Drôme), et, de là, à *Nyons* et à la vallée du Rhône; *Chabestan,* ancienne sta-

Digitized by Google

tion romaine de *Mons-Seleucus; Veynes* enfin où elle bifurque pour se diriger, en traversant le *col de la Freissinouse,* entre les montagnes de *Céüse* et de *Charance* (belles et faciles ascensions), sur la ville de *Gap,* chef-lieu du département.

Gap est un centre important de villégiature et de tourisme, d'où l'on rayonne facilement de tous côtés, et où l'on trouve plusieurs hôtels de divers ordres, suffisamment confortables, ainsi que quelques villas de location, en nombre encore insuffisant. *Le Syndicat d'initiative de Gap et des Alpes* réserve aux visiteurs tous les renseignements utiles sur les attractions locales et le tourisme alpin en général. Nous nous bornons à signaler: la cathédrale moderne romano-byzantine, remarquable par la polychromie de ses matériaux, classée comme monument historique; un musée intéressant, contenant, avec de belles collections historiques, ornithologiques et minéralogiques, le mausolée de Lesdiguières; une bibliothèque importante, dans les dépendances de l'hôtel de ville; un beau lycée; le château de Charance avec ses bois et ses eaux superbes, ancienne villégiature des évêques et comtes de Gap, etc. Des industries diverses, notamment pour les bois, des tuileries, usines de ciment, minoteries s'y développent, et le mouvement industriel y est susceptible d'un très grand progrès quand les forces hydro-électriques y seront amenées avec la plus grande facilité, en quantité plus abondante, de la source inépuisable de la Durance.

On accède également à Gap, directement de Sisteron, par une belle route nationale (où fonctionne un service régulier automobile remontant la vallée de la Durance) jusqu'aux abords de *Tallard,* où l'on voit les ruines importantes d'un château historique, dont reste intacte la chapelle gothique, classée comme monument historique; puis, passant dans la vallée de la Luye par le col de la Tourronde, d'où l'on jouit d'une belle vue sur les villages de *Neffes* et de *Pellcautier,* suspendus aux flancs de coteaux verdoyants.

A Veynes, la voie ferrée se subdivise. D'un côté, elle

Digitized by Google

tend vers Livron, gare de jonction avec la ligne centrale Lyon-Marseille, en traversant la partie occidentale du département des Hautes-Alpes — où l'on trouve le joli bourg d'*Aspres-sur-Buëch* et la station de *Saint-Pierre-d'Argençon* avec ses eaux minérales bicarbonatées sodiques, très appréciées comme eaux de table —, puis le département de la Drôme. De l'autre, elle se dirige vers *Grenoble,* en remontant la haute vallée du Buëch, traversant les grands et hospitaliers villages de *Saint-Julien-en-Bochaine,* proche de la forêt et des ruines de l'ancienne Chartreuse de *Durbon,* de *Lus-la-Croix-Haute* avec son col célèbre; puis descend le long des hauteurs qui dominent le riche *Trièves,* appartenant à l'Isère. Tout ce parcours est admirable et singulièrement impressionnant. Ici, la voie traverse tantôt les plus riants paysages, tantôt de sombres forêts; là, par une succession de tunnels et de viaducs, elle côtoie l'abîme, au flanc des hautes montagnes que domine le *Mont-Aiguille* de toute sa rocheuse majesté.

Entre Veynes et Gap, la station de *Montmaur,* avec son vieux château, ouvre l'entrée du *Dévoluy,* vallée impressionnante par le caractère sauvage de ses montagnes abruptes ou croulantes (l'*Obiou,* le mont *Aurouze*), contrastant étrangement avec la verdure des fonds. Il y existe, sous le nom de *chouruns,* de profondes excavations, récemment explorées par l'éminent spéléologue Martel, ainsi que des *étroits* qui rivaliseraient avec les gorges du Fier, s'ils étaient aménagés pour leur visite. Le Dévoluy a deux autres débouchés, l'un au nord, sur *Corps* (Isère), l'autre, au levant, par le *col du Noyer,* sur le Champsaur.

De Gap, par une route nationale franchissant le *col Bayard,* ou par une route départementale franchissant le *col de Manse,* et, prochainement, par un chemin de fer électrique en construction, on accède à la *vallée du Champsaur,* où serpente, riche en eaux fertilisantes et en force motrice, le torrent du *Drac,* au travers d'opulentes cultures entourées d'arbres séculaires, qui en font comme un vert damier, au pied de hautes montagnes couvertes de forêts et dominées par le *Vieux-*

Digitized by Google

Chaillol. La haute vallée du Drac offre aux touristes les sites admirables de *Champoléon* et d'*Orcières* qui n'attendent que la création de nouveaux hôtels de villégiature pour devenir des centres plus importants d'estivage. Elle est séparée de l'Embrunais, auquel elle appartient administrativement, par le *col des Tourettes,* facile à franchir en été par un sentier muletier, et se rattache géographiquement au Gapençais, dont dépend le reste de la moyenne vallée. Celle-ci est remplie de villages charmants, dont le chef-lieu est *Saint-Bonnet,* et qui offrent aux touristes des gîtes encore modestes, mais suffisamment accueillants, avec une cuisine généralement excellente, grâce aux truites et au gibier du pays particulièrement savoureux.

A *Saint-Firmin* s'ouvre, perpendiculairement au Drac, la vallée du *Valgaudemar,* d'une beauté suprême, avec ses pics, inaccessibles au vulgaire, le *Sirac,* le *Mont-Olan,* les *Bans,* etc., mais où les excellents guides de *La Chapelle,* un des plus beaux sites des Alpes, mènent en toute sécurité les intrépides ascensionnistes; avec ses noires forêts, ses cascades, sa rivière, la *Séveraisse,* tantôt arrosant une plaine verdoyante, tantôt roulant ses eaux écumeuses sur les roches dénudées, ailleurs transformant en électricité sa force vive. Au sommet de la vallée, le hameau du *Clot* avec un refuge du C. A. F., puis le col du *Célard,* d'où l'on tombe en *Vallouise* (Briançonnais). Un service automobile relie Gap au Champsaur, avec correspondance au-delà, vers Corps et le célèbre pèlerinage voisin de *La Salette, La Mure,* terminus actuel du chemin de fer électrique qui part de Saint-Georges-de-Commiers et doit se prolonger sur Gap, desservant les importantes mines d'anthracite de cette région, et enfin *Grenoble,* la métropole du tourisme dauphinois.

Digitized by Google

EMBRUN

De Gap à Embrun la voie ferrée, après avoir remonté la vallée de la Luye jusqu'à *La Bâtie-Neuve,* d'où l'on accède au célèbre pèlerinage de *N.-D. du Laus,* puis jusqu'à Chorges, embranchement du chemin de fer de *Barcelonnette* en construction, rejoint la Durance à Savines, en amont du barrage projeté de *Serre-Ponçon,* destiné à régulariser le cours de la Durance par un immense lac artificiel; traverse *Embrun,* chef-lieu de l'arrondissement; passe au pied de *Mont-Dauphin,* forteresse autrefois importante, commandant la vallée de la Durance et celle, perpendiculaire, du *Guil,* ou *Queyras,* qui y débouche près des excellentes eaux thermales du *Plan-de-Phasy,* dignes d'un aménagement trop longtemps retardé; puis continue vers Briançon.

Embrun, autrefois siège d'un archevêché important, demeure une ville pittoresque, dominant la vallée du haut d'un curieux rocher à pic. Il faut y admirer la cathédrale du XII^e^ siècle et son riche trésor. Un syndicat d'initiative y fournit les renseignements utiles pour les belles courses à faire aux environs, au *Mont-Guillaume* qui domine la ville, au *Morgon* et la superbe forêt de *Boscodon,* où l'on voit les restes d'une ancienne abbaye, au vallon de *Crévoux* conduisant au *col du Parpaillon,* d'où l'on retombe dans la vallée de l'Ubaye (en amont de Barcelonnette) par une route militaire, au besoin, mais très dangereusement, accessible aux automobiles.

Actuellement fonctionnent deux services automobiles (l'un de Gap, l'autre de la gare de Prunières) vers *Barcelonnette,* par la vallée de *l'Ubaye.* Si cette vallée appartient administrativement au département des Basses-Alpes, elle est unie par de tels liens naturels et topographiques à celui des Hautes-Alpes qu'elle y est déjà rattachée au point de vue militaire et qu'elle y a ses majeures relations commerciales, avec sa principale entrée. Le tou-

Digitized by Google

riste y trouvera beaucoup d'analogie avec le Queyras : même décor de montagnes grandioses et plus de richesse encore dans les villas des émigrants d'Amérique qui embellissent principalement Barcelonnette, *Jausiers, Saint-Paul.* Par le *col d'Allos* on passe de la vallée de l'Ubaye dans celle du *Verdon.* C'est là un tronçon de la *route des Alpes.*

Le *Queyras* a une situation toute spéciale, qui lui a valu l'établissement d'un syndicat d'initiative particulier, dont l'activité a déjà produit de féconds résultats. Enrichie par ses émigrants en Amérique qui reviennent, avec un patriotisme touchant, faire construire de riches villas sur les antiques chaumières paternelles, la vallée, arrosée par le *Guil,* naturellement très belle, avec ses sites tour à tour riants et grandioses, ses fraîches prairies, ses forêts majestueuses, qui l'ont fait à juste titre surnommer l'*Engadine française,* s'est ouverte au confort moderne par la création d'hôtels de tous ordres dans les principaux centres (*Guillestre, Château-Queyras, Villevieille, Aiguilles, Abriès*) où se réunit une nombreuse affluence d'estivants. Elle n'appartient administrativement à l'Embrunais que par sa partie inférieure, un peu jusqu'au delà de Guillestre; le surplus dépend de l'arrondissement de Briançon. Un service automobile, partant de la gare de *Mont-Dauphin,* dessert toute la vallée. Celle-ci est également traversée par la *Route des Alpes,* suivie par les auto-cars depuis Nice jusqu'au lac de Genève, et dont le parcours dans les Hautes-Alpes est certainement l'un des tronçons les plus attrayants.

Des cols latéraux, par où passent des routes parfaitement entretenues, font communiquer le Queyras avec la vallée de Barcelonnette (*col de Vars*), et avec Briançon (*col d'Izoard*).

Des vallons secondaires conduisent à *Ceillac,* à *Molines,* à *Saint-Véran,* la plus haute commune de France, avec son église remarquable du XVII[e] siècle, son industrie de la taille de pierres fines, ses curieuses maisons, type le plus caractéristique des constructions du Haut-Queyras, éle-

Digitized by Google

vant, sur un rez-de-chaussée en grosse maçonnerie, des étages formés d'énormes poutres superposées et ajustées, le tout recouvert d'une toiture en planches de mélèze.

BRIANÇON

L'arrondissement de Briançon est la région souveraine des hautes altitudes et des glaciers éternels. Là règne dans sa splendeur le *massif du Pelvoux* qui a conquis une notoriété mondiale. Faut-il rappeler les noms de la *Meije,* de la *Barre des Ecrins,* de l'*Aile froide,* etc., avec les refuges *Cézanne, Tuckett, Ernest Caron* et autres ? C'est le haut tourisme, avec ses rudes et saines émotions.

A la station de *L'Argentière-La Bessée* — où la Société de Froges produit l'aluminium dans une immense usine hydro-électrique, et où existent des mines de plomb argentifère, exploitées depuis l'époque gallo-romaine, momentanément en sommeil —, s'ouvre, au nord de la voie ferrée, la vallée de *Vallouise,* arrosée par la *Gyronde,* couronnée par le massif du Pelvoux, égale aux plus belles de la Suisse et de la Savoie. Le contraste est saisissant entre les rochers nus ou couverts de neiges étincelantes, la sombre épaisseur des forêts qui garnissent les pentes inférieures et la fraîche verdure, émaillée de fleurs innombrables, des bas fonds.

De Vallouise, le touriste peut tenter les ascensions les plus formidables ou se livrer aux excursions, plus modestes mais non moins belles, vers une multitude de sites variés et également émouvants, cols du *Pas de la Cavale,* et de l'*Alp Martin* tombant sur le haut Champsaur, *col du Célard* tombant en *Valgaudemar,* lac de l'*Eychauda, Pré de Madame Carle, refuge Cézanne, Glacier noir, Glacier Blanc,* châlets d'*Entraygues,* cascades de *Clotayné* et de la *Pissette, etc...*

Un peu en aval de l'Argentière on a rencontré la station de *La Roche-de-Rame* (ancienne *Rama,* station romaine), dominée par la cascade de *Pallons,* avec son usine de la

Digitized by Google

« Nitrogène », d'où, par *Dormillouse,* où l'on voit encore une superbe cascade, et par le *col de Presles,* on aboutit à Prapic, dans le haut Champsaur.

Briançon, « petite ville, grand renom », terminus actuel du chemin de fer, sentinelle puissante à la frontière italienne, la plus haute ville de France, s'étage aux flancs d'un mamelon qui domine la Durance et est lui-même dominé par une formidable rangée de hauts sommets couronnés de forts. Au pied s'étend le faubourg de *Sainte-Catherine,* où se trouve la gare. Son pittoresque est rare, avec ses rues pentueuses, sa « gargouille » chantée par les poètes locaux, son *pont Asfeld,* son église de style Vauban. Il y a de bons hôtels.

Briançon est un centre d'excursions de premier ordre, auxquelles président un syndicat d'initiative actif et une section du C. A. F., et tend à devenir un centre industriel très important, grâce aux forces motrices naturelles considérables qui y existent. Son air pur et son altitude le désignent également comme station sanitaire. Enfin les sports d'hiver y trouvent d'admirables emplacements, tels que les pentes du *Gondran* qui offrent de magnifiques champs de neige pour les skieurs.

De Briançon, une belle route internationale très suivie, en attendant le prolongement de la voie ferrée, se dirige vers l'Italie et franchit le *Mont-Genèvre,* avec un service automobile jusqu'à *Oulx,* station italienne de la ligne du Mont-Cenis. Au village du Mont-Genèvre, dont l'hospice national a été récemment livré au tourisme, s'élève un obélisque dressé en souvenir de l'ouverture de la route actuelle par les soins du baron de *Ladoucette,* préfet des Hautes-Alpes sous Napoléon Ier. Aux abords sont les sources de la *Durance,* voisines de celles de la *Doria* italienne. Grâce aux progrès industriels, utilisant les forces vives de notre belle rivière, et grâce aussi aux reboisements forestiers, elle n'est plus vraie, la médisance qu'un vieux poète mettait dans la bouche de sa sœur d'Italie :

Digitized by Google

Adieu donc, ma sœur la Durance;
Nous nous séparons sur ce mont.
Tu vas ravager la Provence,
Je vais féconder le Piémont.

Une autre route nationale tend vers *Grenoble* par la vallée de *la Guisanne,* traversant une suite de paysages infiniment variés qui en font la merveille des voies alpines. Les auto-cars de la *route des Alpes,* parvenus du Queyras à Briançon par le *col Izoard* et *Cervières,* l'empruntent jusqu'au *Lautaret,* en traversant la station touristique bien connue du *Monêtier-les-Bains,* avec ses deux sources thermales, et d'où l'on accède facilement au *glacier du Casset,* au *col d'Arsine,* à *l'Alp du Villar d'Arène,* au *col de Buffère.*

Le *col du Lautaret,* séparant la vallée de la Guisanne de celle de la *Romanche,* est, avec ses importants hôtels, sa vue admirable sur les glaciers, sa flore abondante et variée, la station la plus célèbre du Haut-Dauphiné.

La route des Alpes se détourne de là vers la Savoie, sur *Saint-Michel de Maurienne,* par le *col du Galibier,* franchi en tunnel, tandis que fonctionne un autre service automobile sur la route qui descend vers Grenoble — en traversant *Villar-d'Arène,* frais et charmant village avec une jolie forêt montant vers le *pic de l'Homme,* puis *La Grave* —, pour entrer de là dans le département de l'Isère et atteindre sa capitale après avoir passé par le *Bourg-d'Oisans.*

La Grave est un centre de tourisme très fréquenté, grâce à sa position unique, en face de la *Meije,* et à ses guides renommés. Grandes ascensions et petites excursions de toute nature y abondent. Rappelons seulement quelques noms bien connus : les trois pics de *la Meije,* le *pic de l'Homme,* le glacier du *Mont de Lans,* les *Aiguilles d'Arves,* le *Plateau de Paris ou d'Emparis* et ses lacs, les *cascades de la Meije,* de la *Pisse,* du *Rif-Tord,* de la *Pucelle,* les refuges *Evariste-Chancel* et *Lyon-Républicain,* etc.

Enfin, tout au nord du Briançonnais, parallèlement à

Digitized by Google

la vallée de la Guisanne, s'étend celle de la *Clarée* ou *Clairée*, plus resserrée et plus fraîche encore, avec ses riants villages de *Val-des-Prés, Plampinet, Névache* surtout, avec sa très curieuse église du XV^e^ siècle.

A l'est de Névache, le *col de l'Echelle* dominé par l'*Aiguille rouge* d'où l'on jouit d'un panorama superbe sur les massifs de la Meije et du Pelvoux, et, de l'autre côté, sur la vallée de Bardonnèche et la ceinture de montagnes du versant italien, conduit à la station italienne de *Bardonnèche*, ligne du Mont-Cenis.

Tout au haut de la vallée s'ouvrent le *col des Rochilles*, avec ses lacs, les chalets et les cascades de *Font-Couverte*, le *col du Chardonnet*, par où l'on rejoint la vallée de la Guisanne.

***

Nous n'en finirions pas si nous voulions détailler toutes les richesses touristiques si variées de notre pays. Résumons-nous en disant que, si les beautés naturelles du département des Hautes-Alpes ont ailleurs leurs égales, on peut affirmer qu'elles sont elles-mêmes de tout premier ordre, avec l'avantage encore d'un certain inédit, que surtout son *climat exceptionnel*, supérieur à celui de toutes les autres régions de tourisme estival et hivernal, lui assure un avenir privilégié quand il sera mieux connu, et, pour cela, mieux aménagé.

Digitized by Google

AU MUSÉE DE GAP

COLLECTIONS DE PRÉHISTOIRE ET DE L'AGE DU BRONZE

Par le Commandant ETIENNE

(SUITE)

Age de la Pierre

II. — PÉRIODE NÉOLITHIQUE [1]

Les villages néolithiques

La période néolithique commence avec la période géologique actuelle. Le froid sec des temps magdaléniens a fait place à un climat tempéré; les glaciers sont cantonnés dans les limites qu'ils ont aujourd'hui; le renne et la faune arctique ont regagné les régions boréales; tous les animaux de la période néolithique appartiennent à la faune actuelle. Au chasseur succèdent le pasteur et l'agriculteur; l'étable a désormais sa place auprès des habitations, abritant les animaux domestiques; les huttes se groupent en villages et les cavernes sont de plus en plus réservées aux morts. Déjà soumises à une forte discipline, les tribus néolithiques édifient les dolmens, les menhirs, les palafittes et les fortifications primitives de leurs bourgades. La taille du silex n'est pas abandonnée; les lames, perçoirs et grat-

[1] Le lecteur trouvera dans l'excellent ouvrage du regretté J. DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie*, le développement de la plupart des théories générales sommairement exposées ici.

Digitized by Google

toirs restent en usage; de nouveaux instruments, le pic, le tranchet, la flèche barbelée font leur apparition; le polissage est réservé à certains outils ou armes: haches, gouges, casse-têtes. Le progrès s'opère suivant une progression lente et continue, par des degrés presque insensibles; nulle part on n'observe de brusques transformations impliquant l'hypothèse d'une conquête effectuée par un peuple apportant de régions lointaines une nouvelle civilisation. On constate, dans le domaine artistique, la ruine totale des délicats ouvrages de sculpture, de gravure et de peinture qui caractérisent l'art magdalénien.

Les divisions chronologiques de la période néolithique n'ont pas encore été déterminées d'une façon précise; cela tient à plusieurs raisons: les indications stratigraphiques si abondantes au quaternaire font défaut; les cryptes et les grottes livrent pêle-mêle les dépôts successifs qui leur ont été confiés; de plus, peu de stations ont été fouillées avec méthode, les chercheurs se préoccupant beaucoup plus de former de riches collections que d'assembler des matériaux d'étude.

Les squelettes néolithiques peuvent se répartir sur notre territoire en deux groupes principaux: un groupe dolichocéphale, dit des Baumes-Chaudes, très voisin du type de Cro-Magnon et, pour ce motif, considéré comme autochtone, et un groupe brachycéphale, dit de Grenelle ou de Furfooz, près Dinant (Belgique). Le type dolichocéphale tire son nom des grottes des Baumes-Chaudes, près de Saint-Georges-de-Lévejac (Lozère), fouillées par Pruniè-res en 1875-78. La race brachycéphale, ou race de Grenelle, est représentée surtout dans les provinces orientales de la France où elle est associée partout aux dolichocéphales des Baumes-Chaudes.

Les habitations néolithiques étaient de simples huttes arrondies, avec aire creusée au-dessous du sol, dont les parois consistaient en clayonnages revêtus d'une épaisse couche d'argile. Les fonds de cabane ont un diamètre d'environ 1 m. 50 à 2 m. et sont en forme de cuvette; la coloration noire de la terre qui les remplit est due aux

Digitized by Google

cendres du foyer et aux matières organiques décomposées : débris de cuisine, os, détritus.

Les stations sont groupées autour des grands cours d'eau : les vallées ont en effet servi en tout temps de voies de communication. En outre, bien que connaissant l'agriculture et les animaux domestiques, les néolithiques demandaient encore à la pêche, en même temps qu'à la chasse, une grande part de leur alimentation.

Les *oppida* gaulois ne sont point les premiers ouvrages défensifs élevés sur notre territoire, un grand nombre de nos enceintes remontent aux temps néolithiques. Au mont Vaudois, à deux kilomètres au nord d'Héricourt (Haute-Saône), des sépultures néolithiques ont été rencontrées régulièrement établies dans le rempart en terre et ne sauraient par conséquent être antérieures à sa construction. La plupart des camps recèlent non seulement des vestiges néolithiques, mais encore des traces d'occupations ultérieures, parfois ininterrompues jusqu'au moyen âge, et il est fort malaisé de préciser l'âge des premiers travaux défensifs.

Le camp de Chassey (Saône-et-Loire) est une Pompéi néolithique. Ce camp est admirablement situé au sommet d'un étroit plateau rocheux, dont les bords escarpés commandent tous les alentours. Sa longueur est de 744 m. et sa largeur varie de 110 à 205 m. A chacune de ses extrémités, il était défendu par un puissant retranchement dont le sommet le plus élevé atteint encore une hauteur de 14 m. à l'extérieur. De nombreux foyers et vestiges d'habitations y ont été découverts et ont livré une quantité de poteries et d'instruments en silex, en pierre polie et en bois de cerf. Comme la plupart des bourgades néolithiques occupant une forte position défensive, le camp de Chassey ne fut pas abandonné lors de l'apparition des métaux. Le début de l'âge du bronze y est représenté ; on y a trouvé aussi des objets romains, mais les vestiges de ces périodes plus récentes sont clairsemés, à côté de la masse énorme des découvertes néolithiques.

La contenance des enceintes néolithiques est très varia-

Digitized by Google

ble, mais inférieure à celle des grands *oppida* de la Gaule. Le camp de Peu-Richard (Charente-Inférieure) mesure six hectares, celui du mont Vaudois deux hectares et demi. En Franche-Comté quelques-uns présentent 15, 25 et même 30 hectares.

Les remparts néolithiques paraissent construits tantôt en simple terre, tantôt en pierres brutes, mêlées de terre et non maçonnées. La première des deux enceintes concentriques du camp de Peu-Richard était protégée par deux fossés creusés dans le calcaire. Le fossé extérieur présentait une largeur de 7 m. sur 3 m. 50 de profondeur. Une banquette de 9 à 10 m. séparait les deux fossés et portait le parapet formé de leur déblai. Les enceintes préhistoriques sont situées sur des hauteurs nettement fortifiées; les plus simples et les plus nombreuses ont pour assiette la pointe d'un promontoire ou le bord d'un escarpement.

Les ateliers sont des stations où l'on procédait à la taille des silex et au polissage des instruments. Beaucoup livraient des articles variés; souvent l'industrie se limitait à un petit nombre de types, les ouvriers ayant déjà reconnu l'utilité de la spécialisation du travail. Parmi les grandes exploitations industrielles se placent au premier rang les ateliers du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), célèbres par la large diffusion de leurs produits. Les tailleries s'échelonnent sur une zone de près de 12 kil. de longueur.

Dans les régions lacustres, les néolithiques ont bâti des cités sur pilotis, dites palafittes. Pendant l'hiver 1853-54, les eaux du lac de Zurich ayant baissé, les riverains rencontrèrent, près d'Obermeilen, de nombreux pilotis, des charbons, des os, des poteries, des objets de pierre et de corne. Bientôt, de tous côtés, les lacs furent explorés, et on connaît maintenant plus de 200 palafittes. Une des plus importantes est celle de Robenhausen sur le lac de Pfœffikon, découverte en 1858; les pilotis des huttes ont 3 à 4 m. de hauteur, leurs extrémités sont appointées à la hache; les traverses des plateaux adhèrent aux supports au moyen de chevilles en bois. La surface

Digitized by Google

plantée de pilotis a un hectare et se trouve à 200 m. de la rive à laquelle elle était reliée par un pont. Il y a trois assises de débris, séparées par des couches stériles de 0 m. 70 à 1 m. d'épaisseur. Le village avait donc été rebâti deux fois après des incendies et probablement abandonné par ses derniers habitants, sans que les flammes l'eussent anéanti une troisième fois. Des objets de toute nature, à l'exclusion des métaux, ont été retirés du limon; la tourbe avait conservé intacts des fragments de tissus, de cordages, de filets, des provisions alimentaires, céréales, fruits, etc., et des ossements.

On ne compte en France que trois palafittes néolithiques, l'une en Savoie sur le lac d'Annecy, les deux autres sur les lacs de Clairvaux et de Châlain (Jura).

Musée. — Nous indiquerons plus loin les stations néolithiques du département qui sont représentées au musée. Les 1re et 2e vitrines contiennent les objets en pierre; la 3e est consacrée aux haches, et les 4e et 5e aux objets provenant des dolmens et palafittes, et aux poteries.

Animaux domestiques, céréales, pains
Céramique
Ornements corporels, tissus

Les tribus paléolithiques n'avaient point connu la domestication des animaux; sans doute, plusieurs espèces, aujourd'hui assujetties à l'homme, cheval, bœuf, porc, sont représentées dans les débris des repas des troglodytes, mais ces animaux vivaient encore à l'état sauvage. C'est pendant la période néolithique que s'accomplit la domestication des animaux. Parmi les espèces reconnues dans les palafittes, six vivaient à l'état domestique: le chien, le porc, le cheval, la chèvre, le mouton et le bœuf. Ces animaux ne furent pas domestiqués ensemble à une même phase du néolithique; le chien apparaît le premier, le porc et le mouton ne se montrent que beaucoup plus tard, enfin le cheval ne se rencontre qu'à la fin de la période.

Digitized by Google

Les palafittes nous ont conservé des noix, noisettes, prunelles, fraises, pommes, poires, châtaignes d'eau, faînes et divers autres fruits qui entraient dans l'alimentation des néolithiques, ainsi que des glands de chêne qui engraissaient les animaux de leurs étables. La vigne existe dans la flore des palafittes. Le seigle, l'orge, le froment, l'avoine ont été trouvés en abondance, la palafitte de Wangen (Suisse) a même livré plusieurs boisseaux de blé.

Musée. N° 178: blé et pommes, lac de Bienne (Suisse), don de M. Tournier; n° 177: étoffe lacustre, Robenhausen (Suisse).

L'eau des lacs suisses nous a gardé quelques curieux spécimens de pains faits avec de la farine de blé. Ce sont des galettes rondes préparées probablement sans levain, avec une farine grossière, et cuites sur des pierres ou des briquettes d'argile chauffées au feu. Les meules sont de simples pierres plates, souvent en grès, dont une face usée par le frottement présente une concavité plus ou moins accentuée. On écrasait le grain sur ces meules au moyen d'un broyeur en pierre.

La céramique, inconnue à l'âge du renne, se rencontre abondamment au néolithique. Les villages et les fonds de cabane ne livrent guère que des tessons de poteries; il n'en est pas de même des monuments mégalithiques, où des vases déposés avec les offrandes funéraires sont parfois intacts. A côté de vases en terre assez fine, fabriqués par des ouvriers déjà expérimentés, vases ayant sans doute fait l'objet d'un commerce étendu, il s'en trouve un plus grand nombre en pâte grossière, représentant dans chaque région une industrie locale et probablement domestique; ces derniers sont en argile mal épurée et mélangée de grains de quartz. Les vases étaient cuits à l'air libre et non pas au four. L'usage du tour étant inconnu, les potiers façonnaient à la main tous leurs produits. L'abondance des tessons dans certaines stations paraît révéler parfois le voisinage d'une officine importante; les vases domestiques d'usage courant devaient être façonnés dans la plupart des villages, leur préparation était sans doute l'ouvrage des

Digitized by Google

femmes. D'après l'avis d'un directeur de la manufacture de Sèvres, le décor des vases aurait été parfois obtenu par l'impression sur la pâte crue de bandes d'étoffes à gros grains et de ficelles. D'autres motifs sont incisés, gravés, peints ou même appliqués en relief. Le camp de Chassey a livré de nombreux vases de formes variées, des écuelles, coupes et tasses; deux types caractéristiques sont la cuiller et l'écuelle à double récipient. Un mode d'ornementation consistait à fixer sur le bord ou sur la panse des vases des bandes en relief qui constituaient, autour des poteries de grande dimension, une sorte d'armature assurant la solidité des parois.

Musée. N^os^ 158 et 161 : tessons de poteries, Orpierre, don de MM. Marceloff et Peabody; N^os^ 160, 162, 164 et 165 : id. Sigottier, La Bâtie-Montsaléon, Agnielles et Savournon, don de M. D. Martin; N^os^ 157 et 163 : id. la Valdane (Bouches-du-Rhône) et Régallon (Vaucluse), don de M. D. Martin.

Comme les hommes primitifs du quaternaire, les néolithiques avaient coutume de se teindre le corps. Dans certaines sépultures, des matières colorantes ont été déposées près des squelettes; dans d'autres, les os et le crâne étaient colorés de rouge. A Eyzerac (Dordogne), on a trouvé une carrière préhistorique pour l'exploitation des ocres (sanguine, hématite, ocre jaune, terre de Sienne). A partir du plein âge du bronze, les matières colorantes disparaissent des sépultures. Cependant, d'après César, tous les Bretons se teignaient le corps avec du pastel. S'il faut en croire Pline, les femmes et les filles chez ces peuples se teignaient avec un végétal semblable au plantin, et, noires comme des Ethiopiennes, paraissaient nues dans certaines cérémonies religieuses.

Les ornements corporels, déjà très répandus à l'âge du renne, se multiplient à l'époque néolithique: grains de collier, pendeloques, bracelets, bagues; nous ne devons pas oublier que seules les parties durables des parures nous sont parvenues. Les plumes, crins, filets, passementeries, n'ont laissé aucune trace dans les sépultures. Les grains

Digitized by Google

de collier et les grains d'enfilage, ornant diverses parties du corps, sont en matière tendre, calcaire blanc, gypse, ardoise, schiste, stéatite, lignite, jayet, etc.; rarement en roche dure, serpentine, quartz, améthyste, très rarement en silex. Les coquilles constituent des parures complètes, comprenant parfois des centaines d'éléments. Des perles de verre translucide, d'une couleur bleuâtre, ont été recueillies avec des objets néolithiques, dans le dolmen de Grailhe, le plus riche de l'Aveyron.

Les pendeloques comprennent des dents de toutes sortes, percées à la racine; on a recueilli aussi des dents humaines portées en colliers. Les défenses de sanglier, réunies en nombre, formaient sur la poitrine une sorte de plastron constituant une armure défensive. Certaines pendeloques étaient faites d'objets façonnés en forme de dents: on employait pour cela la pierre, le jais et le test des coquillages. D'autres pendeloques étaient faites d'os longs, de vertèbres, de pierre ou de corne, de bouts d'andouillers de cerf, ouvragés et perforés. L'abondance des petites haches polies perforées au sommet, dites haches votives, démontre la haute antiquité du culte de la hache.

Musée. N° 60: pendeloques, Trescléoux; la 5e vitrine est consacrée aux ornements divers trouvés dans les dolmens.

La connaissance du filage et du tissage remonte au néolithique. Deux textiles, le lin et la laine, étaient alors connus. Mais parmi les menus fragments de tissus conservés, aucun ne saurait nous donner une idée de l'agencement du costume. Les trouvailles de fusaïoles sont fréquentes. Les fusaïoles sont des petits cônes en argile ou en pierre, souvent ornés, percés d'un trou destiné à recevoir l'extrémité du fuseau.

On a également recueilli des bobines de terre cuite servant sans doute à l'enroulement du fil. Quelques débris de nattes en jonc ou en osier se sont conservés dans l'eau des lacs. On a trouvé des filets de pêche semblables aux nôtres et des flotteurs de filets en écorce de pin remplaçant le liège.

Musée. N° 166: fusaïoles, Ribiers.

Digitized by Google

Armes et outils en pierre taillée

Avec de primitifs outils en bois de cerf, les néolithiques réussirent à pratiquer des galeries souterraines pour retirer du sol les rognons de silex indispensables à leur industrie. A Spiennes (Belgique), après avoir ouvert des excavations dans des bancs de craie à silex qui affleurent le sol, ils ont foré des puits verticaux, jusqu'à une profondeur de 12 m. Parvenus aux couches crayeuses, ils y ont pratiqué des galeries irrégulières, dont la hauteur varie entre 0 m. 50 et 2 m., sur une largeur de 1 m. à 2 m. 50. Les puits présentent une section circulaire mesurant de 0 m. 60 à 0 m. 80 de diamètre. Chacun avait été rempli avec le déblai des excavations ultérieures et l'on avait procédé de même pour les galeries. Le remblai contenait des ustensiles ébréchés, des éclats de silex, des débris d'ossements et de poterie, enfin des pics en silex et en corne de cerf. Aux alentours, sur environ vingt-cinq hectares, des fragments de silex ouvrés étaient disséminés en quantité considérable à la surface du sol. Une couche de charbon, de faible épaisseur, recouvrait l'aire des souterrains, ce qui a laissé supposer que les mineurs faisaient éclater au feu les blocs de silex pour obtenir quelque économie de main-d'œuvre. Dans les galeries, les ouvriers ménageaient des piliers de distance en distance, de façon à empêcher les éboulements.

La plupart des armes et outils non polis sont en silex, on emploie aussi le grès, la jaspe, le cristal de roche, le quartzite.

Poignards et pointes de lance. — La longueur de ces pointes varie de 12 à 25 cm., elles sont lisses sur la face d'éclatement non retouchée, l'autre face est retaillée quelquefois sur les bords seulement, tantôt sur toute la largeur. Les palafittes ont livré des poignards ou couteaux en silex encore pourvus de leur manche en bois, avec ligatures enduites de résine, les mêmes lames auraient pu être

Digitized by Google

fixées comme armatures de lances au sommet d'une hampe.

Pointes de flèche. — Un des principaux centres de leur fabrication se place dans la région de Saône-et-Loire où les découvertes se comptent par milliers. Le camp de Chassey en a livré de si grandes quantités qu'il faut admettre l'hypothèse d'un commerce d'exportation. Elles se divisent en trois séries : pointes sans pédoncule ni barbelures, pointes à pédoncule sans barbelures et pointes à pédoncule et barbelures. Dans les trouvailles figurent des os dans lesquels sont encore engagées des pointes de silex.

Couteaux, perçoirs, grattoirs, scies. — On réserve le nom de couteau aux lames étroites et allongées sans retouches, les bords sont très tranchants ; plates sur leur face d'éclatement, elles portent sur le dos une ou deux nervures longitudinales. Les ateliers du Grand-Pressigny ont produit des couteaux dont la longueur atteint jusqu'à 20 et 30 cm.

Les grattoirs et les perçoirs se rapprochent des variétés paléolithiques. Toute lame à tranchant rugueux peut tenir lieu de scie ; les lames façonnées à cet usage se distinguent des couteaux ébréchés par la régularité et la continuité des petites entailles du tranchant. Les palafittes ont livré des scies en silex fixées avec de la résine dans des montures en bois bien conservées.

Haches, tranchets, pics, retouchoirs. — Parmi les haches taillées, quelques-unes ne sont que des ébauches destinées à être polies. On passe d'ailleurs insensiblement des instruments taillés aux instruments polis par une série de spécimens à polissage rudimentaire. Sur les uns, le tranchant seul a été affûté ; sur d'autres, le corps présente les traces d'un polissage partiel, ayant aplani les aspérités les plus saillantes.

Les tranchets et les pics proviennent surtout de Campigny, commune de Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure). Le tranchet est une sorte de coupoir de forme triangulaire, pris dans un gros éclat de silex ; le taillant est obtenu par

Digitized by Google

l'intersection de surfaces d'éclatement se coupant en biseau.

Le pic est un outil long et étroit, taillé à grands éclats et terminé d'un côté par une pointe mousse. Comme on l'a recueilli parfois dans des carrières de silex, on suppose qu'il était emmanché et servait à bêcher la terre.

Silex pygmées. — Les stations qui ont fourni ces petits silex sont presque toujours au bord des rivières et des nappes d'eau, et on peut admettre qu'un grand nombre étaient des hameçons; d'autres étaient insérés comme barbelures dans les harpons; d'autres servaient pour le tatouage par piqûre ou incision.

Musée. N^os^ 28 à 30, 61 : flèches et poignards, Sigottier, don de MM. D. Martin et Lombard. N° 40: maillet en silex, don de M. G. de Manteyer. N^os^ 42 à 44 : percuteurs et broyeurs, Hautes-Alpes, don de M. Bruno-Chabre. N^os^ 59, 63, 64: silex divers, Gap et environs, don de M. D. Martin. N° 62: pointe de lance, Rosans. N° 65: flèches, Trescléoux. N^os^ 66 à 71, 73 et 108: silex divers, la Bâtie-Montsaléon, don de MM. D. Martin et Tournier. N° 72: Chabestan, don de M. D. Martin. N^os^ 49, 74, 76 à 79 : Vitrolles. N° 75: Saint-Pierre-d'Argençon. N^os^ 80, 81, 84: Eyguians. N° 82: Méreuil. N° 83: Serre-la-Croix. N^os^ 85, 87: Orpierre. N^os^ 86, 88: Monêtier-Allemont. N° 109: Oze, don de M. D. Martin. Les autres objets exposés n^os^ 31 à 39, 41, 45 à 48, 50 à 58, 89 à 107, proviennent en grande partie des départements des Basses-Alpes, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Les n^os^ 45 et 46: pics et tranchets, ont été donnés par M. Bruno Chabre. Le n° 54: flèches en obsidienne, provenant de Zemplin (Hongrie), est un don de M. Tournier.

Objets en pierre polie, en os et en matières diverses

Les Magdaléniens connaissaient l'art du polissage et l'ont appliqué à la confection des aiguilles et des poinçons, mais les premiers instruments en pierre polie n'apparais-

Digitized by Google

sent qu'au néolithique. Ce traitement de la pierre n'a cependant été adopté que pour un petit nombre d'objets, la hache, l'erminette, la gouge, le ciseau et les casse-têtes.

Les haches en silex étaient d'abord dégrossies par éclatement; la plupart des autres roches (diorite, grès, granit, porphyre), débruties au moyen d'un marteau de silex. On choisissait souvent des cailloux ou galets roulés dont la forme naturelle se rapprochait déjà de celle de l'outil projeté. Lorsque l'instrument devait être pris dans un bloc de pierre, un fragment était détaché, sans doute à l'aide de sable dur et d'un bâton de bois taillé en biseau, ainsi qu'en témoignent les pièces inachevées. Le polissage servait à aiguiser le tranchant et à lisser les surfaces. Quelques instruments étaient percés d'un trou d'emmanchement ou de suspension. Pour perforer la pierre la plus compacte, comme pour la scier, il suffit d'un bâton appointé, d'un peu de sable dur et de beaucoup de patience. Entraîné par le bâtonnet, auquel on imprime un vif mouvement de rotation, le sable creuse peu à peu dans la pierre un trou conique. Si l'objet présentait une certaine épaisseur, on pratiquait le percement des deux côtés de la pierre jusqu'à ce que les deux cônes de perforation se fussent pénétrés. Un autre procédé consistait à substituer au bâton un os creux qui évidait dans la pierre un noyau cylindrique. On a recueilli des haches et des marteaux à demi perforés, où l'on reconnait l'emploi de ces procédés. Les ouvriers savaient sans doute actionner le foret à l'aide d'un archet; on a trouvé un de ces instruments dans la palafitte de Clairvaux.

Haches polies, erminettes, gouges, ciseaux.— Les haches polies, servant d'armes et d'outils, ont des formes et des dimensions très variables; le musée de Vannes en possède deux, provenant de Locmariaquer (Morbihan), qui mesurent 468 et 440 mm.; la longueur moyenne des haches est de 10 à 15 cm, les plus petites n'ont que de 2 à 3 cm. Le tranchant, droit sur quelques exemplaires, décrit le plus souvent une courbe semi-circulaire.

Les erminettes servaient à planer le bois; elles diffèrent

Digitized by Google

des haches en ce qu'elles sont plates sur une face et bombées sur l'autre; elles s'emmanchaient dans un sens différent de celui des haches, le manche perpendiculaire au taillant.

La gouge est une erminette creusée d'une gorge à sa partie inférieure.

Les cachettes de haches apparaissent avec la période néolithique, quelques-unes pouvaient avoir un caractère votif ou religieux.

Haches-marteaux, doubles haches, doubles marteaux, casse-têtes. — Les haches-marteaux présentent un trou d'emmanchement et une extrémité taillante et l'autre contondante, le trou est plus près du marteau. Dans la double hache ou bipenne et dans le double marteau, le trou d'emmanchement est médian et les deux têtes sont affûtées ou arrondies. On appelle casse-têtes des masses de pierre globulaires perforées; les massues de pierre ont une forme sphérique ou ovoïde.

Polissoirs. Les instruments de pierre une fois taillés étaient polis par frottement sur des pierres dures. Il y avait deux sortes de polissoirs, les petits polissoirs à main et les polissoirs fixes en grandes dalles adhérentes au sol. Les polissoirs à main présentent en réduction les entailles ou rainures des polissoirs fixes. Les entailles se composent de rainures fusiformes creusées en V ou en U et de cuvettes ovales plus larges et moins profondes; sur les rainures on affûtait les tranchants des haches, les cuvettes servaient au polissage des faces. La longueur des entailles atteint 50 cm. Les polissoirs sont ordinairement en grès, rarement en granit et en quartzite. L'âge et la destination des rochers à entailles sont mis hors de doute par les instruments en cours de polissage et d'affûtage qu'on a trouvés à leur pied.

Maillets à rainures. — Les mineurs entamaient les roches à l'aide de masses de pierre solidement emmanchées; ces instruments ont été retrouvés dans les exploitations de silex ou de sel. Ils sont en diorite, serpentine et quart-

Digitized by Google

zite ; leur poids, en moyenne de 2 à 3 kilos, en atteint quelquefois de 10 à 12. Ils ont une forme ovoïde ou conique ; une rainure profonde, parfois double, creusée au marteau sur leur pourtour, permettait de les fixer à un manche.

Emmanchures d'outils. — Quelques trouvailles dans les palafittes nous ont procuré divers spécimens d'outils encore pourvus de leur manche. Le manche en bois dur présente une tête élargie ; il est en hêtre ou en chêne ; sa longueur est de 0,50. L'insertion d'une gaine en bois de cerf, surtout pour les haches de petite dimension, assurait la solidité de l'emmanchement. Les ciseaux, poinçons, tranchets étaient fixés dans des poignées en bois de cerf.

Objets en bois, en corne et en os. — Outre les manches d'outils, les pieux des pilotis, les pirogues, les restes d'ouvrages en charpente et de planchers d'habitation, on a recueilli dans les palafittes un certain nombre d'objets en bois : massues, couteaux ou poignards, cuillers et écuelles, fléaux, arcs, etc...

Nous signalerons parmi les objets en os : des poignards, poinçons ou perçoirs faits de têtes de cubitus de cerfs et de bœufs, de canons de ruminants ou d'autres os longs, appointés à une extrémité ; des pointes de flèche et de javelot ; des ciseaux montés dans des gaines en bois de cerf ; des épingles et aiguilles ; des peignes et des pendeloques.

Les objets en bois de cervidés comprennent : des haches-marteaux, des casse-têtes, des pics ou pioches, des harpons, des vases creusés dans des bases de cornes, des pendeloques et objets de parure.

Pirogues. — On a recueilli à Robenhausen une barque monoxyle, c'est-à-dire creusée dans un demi-tronc d'arbre ; taillée à chacune de ses extrémités en biseau arrondi, elle mesure 3 m. 60 de long sur 0 m. 75 de large ; sa profondeur n'est que de 15 à 18 cm. D'autres pirogues similaires proviennent de diverses palafittes. Une autre, découverte dans le lac de Chalain (Jura), est le spécimen le plus avancé des embarcations néolithiques. Creusée au feu dans le tronc d'un énorme chêne, elle mesure 9 m. 35 de longueur

Digitized by Google

sur 0 m. 75 de largeur. La proue, terminée par une sorte d'éperon, diffère de la poupe dont la forme est évasée. Une ouverture carrée de 8 cm de côté, placée au fond du bateau et un peu en arrière, fermée par un bouchon de chêne, servait probablement de mortaise à la base d'un mât.

Musée. — La 3e vitrine du n° 110 au n° 156 est affectée aux haches polies; il y en a environ 400, qui pour la plupart ont été trouvées dans les stations du département. Nos 123, 175, 176 : haches emmanchées, don de M. Bruno Chabre. N° 129 : haches-marteaux en serpentine, don de M. Tournier. 4e vitrine, nos 179 à 188 : poignards, couteaux, poinçons et objets divers trouvés dans les palafittes, don de M. Tournier.

Dolmens, menhirs, sépultures

L'art de construire était resté inconnu aux hommes de l'âge du renne, qui s'étaient contentés d'abriter leurs foyers et leurs tombeaux dans des grottes ou sous des huttes. Au néolithique, sous l'impulsion de conceptions religieuses, d'énormes monuments de pierres brutes furent dressés pour les morts ; on les appelle monuments mégalithiques, ou simplement mégalithes, ils comprennent les dolmens et les menhirs.

Dolmens. — Les dolmens sont très inégalement répartis sur le sol de la France; rares dans l'est et dans le sud-est, sauf dans les départements de l'Aube et des Alpes-Maritimes, ils sont très nombreux dans les départements du Finistère, du Morbihan, de l'Aveyron, de l'Ardèche, du Lot, du Gard et de la Lozère. On ne doit pas oublier qu'au cours des siècles, un grand nombre de mégalithes ont été détruits, et que les causes de ces disparitions n'ont pas agi partout avec la même force.

Les dolmens et allées couvertes se composent de pierres brutes abritant des chambres funéraires ; la face la plus plane des pierres est tournée du côté intérieur, les inters-

Digitized by Google

tices sont bouchés par des pierres de petite dimension ; un revêtement de dalles recouvre l'aire des chambres et des galeries. En présence de leurs proportions souvent énormes, on se demande comment les néolithiques ont pu débiter, transporter et dresser ces blocs ; d'autant plus que certaines pierres semblent provenir de carrières très éloignées. A la Pérotte (Charente) un bloc de 40.000 kilos aurait parcouru 30 kilomètres ; le grès du dolmen de Moulins (Indre) a été charrié à 35 kilomètres. Les dolmens et allées couvertes se présentent tantôt entièrement à découvert, tantôt enveloppés partiellement ou en totalité d'un tertre formé de pierres et de terre. Il est probable que tous les dolmens, aujourd'hui dénudés par l'action du temps, étaient recouverts d'un tertre ; cette hypothèse a cependant contre elle les dessins qui ornent extérieurement les tables de quelques dolmens à l'air libre.

Une allée couverte se compose d'une ou plusieurs chambres et d'un couloir d'accès. L'orientation des dolmens et allées n'obéit à aucune règle.

La Bretagne est en France la terre classique des mégalithes. Le tumulus de l'île de Gavr'inis, dont le diamètre est de 55 à 60 mètres, abrite une allée couverte longue de 12 m. 50, large de 1 m. 40 et aboutissant à une chambre presque carrée dont la hauteur atteint 1 m. 80. Élevé sans doute pour quelque chef illustre, dont les restes n'ont pas été retrouvés, ce tombeau avait été décoré avec un soin tout particulier : d'étranges gravures, courbes, cercles, spirales, etc., ornent les parois et le dallage.

A Locmariaquer (Morbihan), s'élève le galgal du Mané-er-Hroeck, monticule de forme ovale, mesurant 100 m. de long, 60 de large et 10 de haut. La chambre funéraire contenait une magnifique hache en jadéite reposant sur un anneau-disque de même matière. Outre ces objets d'un prix exceptionnel, cent une haches en fibrolite et en jadéite réunies ensemble, cinquante grains de la pierre verte appelée callaïs, quelques débris de poterie, du charbon, des silex, furent encore recueillis. Le produit de ces fouilles est déposé au musée de Vannes.

Digitized by Google

Le Mont Saint-Michel (Morbihan), le plus considérable des tertres tumulaires de la Bretagne, mesure 115 m. de longueur sur 58 de largeur. Le volume des pierres employées à sa construction est évalué à 35.000 mètres cubes. Un temple romain, que remplace aujourd'hui une chapelle, a été construit au sommet de l'énorme tertre.

Le type caractéristique des sépultures dolméniques dans les bassins de la Seine et de l'Oise est une galerie ou allée souterraine dont rien ne décèle extérieurement la présence. La plupart des allées se composent d'une antichambre et d'une chambre longue séparées par une dalle verticale percée d'un trou circulaire. On a observé dans ces galeries la présence d'un foyer, sans doute rituel, placé à l'entrée des allées et se composant de blocs noircis, de charbons, d'ossements de mammifères calcinés.

C'est dans la région des Causses, dans les départements de l'Aveyron, de l'Ardèche, du Lot, du Gard et de la Lozère, qu'on rencontre le plus grand nombre de dolmens, mais ils sont loin d'avoir l'importance et la beauté des monuments bretons; on les rencontre surtout dans les terrains incultes et dans les forêts.

Une notoriété exceptionnelle s'attache aux quatre allées couvertes situées en Provence, à Fontvielle, au nord-est d'Arles, les grottes des Fées, de Bounias, de la Source et du Castellet.

Il faut signaler aussi la nécropole du plateau de Ger, près de Lourdes. Sur ce plateau aride se groupent de nombreux tertres tumulaires se divisant en deux groupes appartenant l'un à la fin du néolithique, l'autre à la fin du premier âge du fer.

Nous ne saurions omettre le beau dolmen de Draguignan, la Pierre de la Fée. L'énorme dalle qui le recouvre mesure 6 m. de longueur.

Distribution géographique des dolmens. — La présence des dolmens a été reconnue sur une vaste zone qui commence à l'est dans l'Inde, et comprend la Syrie, le Caucase, la Crimée, le littoral septentrional de la mer Noire, l'Afri-

Digitized by Google

que du Nord, l'Espagne, le Portugal, la France, les Iles Britanniques, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne du Nord, le Danemark et la Suède. Partout on a reconnu que ces monuments abritaient des sépultures. L'étude comparative des dolmens asiatiques et européens conduit à des constatations qui ne permettent pas de nier leur parenté, notamment la présence des dalles trouées. Diverses conjectures peuvent être formulées au sujet de la destination de ce trou servant d'entrée, ou peut-être aménagé dans le but de procurer une issue aux âmes des morts.

Menhirs. — Les menhirs abondent en France; c'est en Bretagne que se rencontrent les plus considérables. Quelques-uns sont formés d'un bloc entièrement brut, d'autres ont subi une sorte d'épannelage grossier. On a compté en France 6.192 menhirs; leur distribution ne correspond pas exactement à celle des dolmens. En Bretagne, les deux séries de monuments présentent la même importance; les menhirs sont rares dans les départements de l'Ardèche, de l'Aveyron, du Gard, de la Lozère et du Lot, si riches en dolmens. Que la plupart des grands menhirs aient été érigés pendant la période néolithique, c'est un fait qui semble indiqué par leur association fréquente avec les dolmens; on connaît des menhirs plantés au sommet de tertres tumulaires néolithiques, ou cachés dans la masse de ces tertres. Mais nous ignorons complètement la date des plus récents. Le plus important des menhirs est celui de Locmariaquer; haute de 20 m. 50, cette colossale aiguille de granit a été renversée à une date inconnue, sans doute par la foudre, et s'est brisée en cinq morceaux, dont quatre gisent encore sur le sol. Sa forme est celle d'un fuseau appointé aux deux extrémités. Son poids est évalué à 350.000 kilos. Le deuxième rang en France appartient aux menhirs de Plésidy et de Plouardel (Côtes-du-Nord), qui ont onze mètres de hauteur. La destination des menhirs demeure problématique; doit-on les regarder comme des symboles religieux? Ont-ils été érigés pour conserver à travers les siècles le souvenir de grands événements?

Digitized by Google

Sont-ils des indications de nécropoles? Nous ne savons rien de précis à ce sujet.

Alignements. — Plusieurs menhirs disposés en rangées rectilignes constituent un « alignement » ; groupés en cercle, ils forment un « cromlech ». Les célèbres alignements de Carnac (Morbihan), s'étendent, de l'est à l'ouest, sur une longueur de trois kilomètres.

Les alignements et cromlechs sont-ils des monuments religieux, des temples solaires ou des lieux de sacrifice, des cénotaphes, des lieux d'assemblées politiques ou judiciaires, des monuments triomphaux ou commémoratifs ? Chacune de ces hypothèses a été défendue, mais sans arguments décisifs.

Musée. Dans le jardin: pierre du dolmen de Tallard, détruit en 1874, don de la Société des Amis du Musée; dans les salles de minéralogie et d'archéologie: plusieurs gravures représentant des dolmens et des menhirs célèbres.

Sépultures. — Tous les modes de sépulture amènent aux observations suivantes : le rite de l'inhumation est général, cependant on rencontre quelquefois l'incinération; les corps sont tantôt allongés ou couchés, tantôt assis, accroupis ou repliés; on reconnaît dans certaines sépultures les marques d'une dessication ou d'un décharnement artificiel du cadavre avant son ensevelissement; les sépultures ne comptant qu'un seul squelette sont rares, elles constituent ordinairement des ossuaires où l'ensevelissement des cadavres s'opérait successivement; le mobilier comprend des objets personnels ou de parure, des instruments, armes et outils.

Tombes plates. — La simple fosse est très rare, mais il ne faut pas oublier que les chances de destruction, surtout par les eaux pluviales, ont dû en faire disparaître un grand nombre. On a découvert une nécropole à Dormans (Marne); les fosses y étaient disséminées sans ordre sur un espace de 50 mètres carrés, creusées à 1 m. 20 du sol actuel et orientées nord-sud. Elles renfermaient un ou plusieurs squelettes accroupis ou repliés.

Digitized by Google

Grottes sépulcrales naturelles. — Ce sont de grands ossuaires dont l'entrée était fermée par une dalle, un mur en pierres sèches ou des blocs de rochers. La partie antérieure présente souvent des foyers et des restes de repas. Les ensevelissements ont été successifs. Le fond de la grotte contient ordinairement des ossements en désordre, tandis que, sur le devant, les squelettes inhumés les derniers sont intacts.

Grottes sépulcrales artificielles. — Dans quelques régions, où la roche pouvait être entamée aisément, les néolitiques ont creusé des cryptes sur le plan des sépultures dolméniques. On connaît dans la vallée du Petit-Morin, canton de Montmort, de nombreuses grottes sépulcrales creusées dans la craie. L'entrée, fermée par des dalles, est précédée d'une tranchée. L'aire des grottes, souvent à 0 m. 50 en contre-bas de l'entrée est pourvue de degrés en général très usés ainsi que les autres parties du sol. La plus petite grotte mesure 1 m. 90 sur 2 m.; la plus grande 3 m. 90 sur 3 m. 60. La hauteur de la voûte varie entre 1 m. 10 et 1 m. 70. Souvent, auprès de l'entrée, on remarque soit un récipient en forme de cuvette, soit des étagères, où étaient déposés des instruments de pierre. Ailleurs, on a trouvé des sculptures représentant une hache emmanchée. Le mobilier des grottes comprenait des haches en silex et en jadéite, dont quelques-unes pourvues de leur gaine en bois de cerf, des flèches, des objets de parure et des poteries.

Sépultures à cistes ou coffres de pierre. — Les cistes se composent d'un caisson de quatre dalles plates brutes posées de champ et d'une cinquième dalle servant de couvercle. Ils se rencontrent en pleine terre à l'intérieur des tumuli, surtout en Bretagne.

Trépanation, amulettes craniennes. — Les rondelles craniennes, dont on connaît aujourd'hui plusieurs centaines d'exemplaires, semblent indiquer que les ouvertures des crânes trépanés étaient des excisions posthumes pratiquées pour la confection de ces amulettes. Broca démontra

Digitized by Google

par l'examen des crânes qu'il faut distinguer la trépanation chirurgicale pratiquée sur l'homme vivant de la trépanation posthume pratiquée sur le cadavre. Mais il y a plus encore : les rondelles amulettes ont été prélevées de préférence sur les crânes des morts ayant subi de leur vivant la trépanation chirurgicale, car elles conservent souvent une portion des bords cicatrisés de la première ouverture. Broca en a conclu que la trépanation était inspirée par des idées superstitieuses ; les sujets l'ayant subie avec succès revêtaient un tel caractère de sainteté qu'après leur mort on recherchait comme amulettes les reliques de leur crâne. Il admettait que la trépanation avait pu être employée pour les blessures du crâne ou pour le traitement des maladies considérées comme ayant leur siège au cerveau. Le grand nombre des trépanations pratiquées avec succès sur le vivant démontre que l'art de la chirurgie avait atteint, dès l'époque néolithique, un remarquable développement.

Le T sincipital. — Sur neuf crânes féminins, recueillis à Epône (Seine-et-Oise), trois portaient sur la région du sinciput une cicatrice en forme de T. Manouvrier retrouva cette cicatrice sur d'autres crânes de la collection Broca provenant d'allées couvertes de Seine-et-Oise et lui donna le nom de T sincipital. C'est une rainure de profondeur variable qui suit la suture sagittale et se termine par un autre sillon perpendiculaire descendant jusqu'en arrière de la bosse pariétale. Cette cicatrice en T résulte de lésions subies pendant la vie par le cuir chevelu et ayant intéressé les os sous-jacents. On a réuni un certain nombre de textes de l'antiquité susceptibles d'expliquer cette étrange coutume. Il en résulte que l'usage existait, à l'époque classique, de pratiquer parfois, sur le sommet de la tête, des incisions ou cautérisations en forme de croix, soit dans un but thérapeutique, soit comme signe d'initiation analogue à la tonsure des clercs, soit comme simple ornement. L'archéologie établit la haute antiquité de ces pratiques.

Digitized by Google

L'art, le commerce

Bien que n'ayant aucun rapport avec l'art original de l'âge du renne, les manifestations artistiques de l'époque néolithique ne font cependant pas absolument défaut. Les artistes ont dessiné sur les pierres et sur les poteries des ornements géométriques et symboliques, et même quelques images d'une divinité figurée sous un aspect anthropomorphique. Nous possédons de nombreuses représentations humaines considérées comme des images divines. Ces spécimens manquent en Bretagne, région où abondent cependant les autres sculptures mégalithiques. Sur cette terre classique de la religion dolménique, les figurations humaines avaient sans doute été déjà interdites par quelque caste sacerdotale, comme elles le furent plus tard au temps des druides.

Sculptures des grottes de la Marne. — Les grottes de la Marne contiennent des sculptures taillées en relief dans la craie et représentant, les unes, une hache emmanchée, les autres, une figure humaine, quelquefois accompagnée de la hache. Gardiennes des dépôts funéraires, les idoles occupent une des parois de l'anti-grotte. Elles ont la forme d'un panneau rectangulaire, dont le sommet cintré représente un visage humain sous un aspect conventionnel. Le nez se détache nettement au-dessous des arcades sourcilières. Elles sont parées d'un collier simple ou à plusieurs rangs. Le collier porte au milieu une sorte d'olive. Sur l'une des figures, les seins sont indiqués, de même que les yeux, formés par l'insertion dans la craie d'une matière noire. Certains détails donnent à croire que ces sculptures étaient à l'origine revêtues de couleurs. Tout semble démontrer que nous sommes en présence d'une idole féminine, prototype des déesses-mères du monde antique. On la retrouve avec les mêmes traits sur les sculptures de plusieurs allées couvertes.

Statues menhirs du midi de la France. — L'allée couverte de Collorgues (Gard), contient une dalle, en forme de stèle, haute de 1 m. 75 et ornée d'une figurine féminine

Digitized by Google

semblable à celle des grottes de la Marne. A Castelnau-Valence (Gard), une dalle sculptée présente le même visage et une crosse en manche de hache. A Bragassargues (Gard), sur une dalle de 0 m. 50 on retrouve une particularité typique, la représentation du tatouage ou de la peinture des joues.

Les statues menhirs des départements de l'Aveyron, du Tarn et de l'Hérault sont en ronde bosse; les figures représentées en pied. Elles portent toutes une ceinture. Au-dessous les jambes sont naïvement indiquées par deux bandes verticales terminées par cinq divisions correspondant aux cinq doigts du pied; les bras sont repliés horizontalement sur le torse. La statue des Maurels, commune de Calmels-et-le-Viala (Aveyron) mesure 2 m. 10 de hauteur.

Le signalement de l'idole néolithique permet de la reconnaître dans de lointaines régions. Elle apparaît sur des vases céramiques égéens et sur des plaques de marbre connues sous le nom d'idoles amorgiennes. En Orient comme en Occident, le nez, les arcades sourcilières, les seins et parfois les yeux sont indiqués, mais on ne trouve aucune figuration de la bouche ni des autres détails de la tête.

Pierres à cupules. — On distingue sous ce nom des pierres brutes, notamment des blocs erratiques, creusés de cavités circulaires, d'un diamètre de 5 à 10 cm., tantôt dispersées, tantôt très rapprochées. Souvent des rigoles relient les cupules entre elles. Aucune explication satisfaisante n'a encore été fournie, mais, le caractère religieux des cupules semble hors de doute, il est indiqué par leur présence sur les monuments funéraires aux âges de la pierre et du bronze, et même sur des édifices religieux de date récente.

Musée. La pierre du dolmen de Tallard présente de nombreuses cupules et des rigoles.

Le commerce néolithique. — A l'époque néolithique, le développement de la navigation côtière facilitait les relations des peuples des diverses régions de l'Europe. A l'intérieur des terres, des voies commerciales s'étaient ouvertes, et des échanges d'objets manufacturés ou de matières premières s'opéraient de proche en proche. On peut

Digitized by Google

déterminer les gisements de telle ou telle matière : ambre, callaïs, obsidienne, silex rares, et jalonner ensuite l'aire de dispersion des objets façonnés avec ces substances.

Plusieurs routes mettaient en communication les pays du Nord avec l'Europe Centrale et Occidentale. Les principales, en allant de l'est à l'ouest, étaient :

1° la route de la Baltique à la mer Noire par la Vistule et le Dniester. Dès l'époque néolithique, les stations ou sépultures situées dans ces vallées ont livré des perles d'ambre ;

2° la route de la vallée de l'Elbe à celle du Danube par la Moldau : c'était la plus importante, celle qui conduisait l'ambre dans l'Adriatique, les Balkans et les pays helléniques ;

3° la route du littoral de la mer du Nord à la Méditerranée par le Rhin et le Rhône ;

4° la grande voie maritime de l'Atlantique par les colonnes d'Hercule. Cette route du littoral atlantique a joué dans le développement de la civilisation un rôle capital. Bien avant les Phéniciens, des navigateurs innommés, venant de la Méditerranée, ont franchi les colonnes d'Hercule pour s'aventurer dans l'Atlantique. C'est par cette route que le type des sépultures dolméniques, et, plus tard, la connaissance des métaux, pénétrèrent en Gaule.

Parmi les matières employées pour la fabrication des haches polies, quelques-unes, la néphrite et la jadéite, attirèrent l'attention des préhistoriens. On crut que ces minéraux venaient d'Indo-Chine, où ils sont abondants ; mais la théorie de leur origine asiatique fut abandonnée lorsqu'on en découvrit des gisements dans les Alpes. Le commerce dispersa sur un rayon très étendu ces précieuses haches, orgueil des collections préhistoriques.

Dans certaines régions, le silex fut remplacé par l'obsidienne, appelée aussi verre des volcans. L'obsidienne de l'Auvergne ne semble pas avoir été exportée ; celle de la Méditerranée a fait l'objet d'un commerce important.

A l'intérieur de la Gaule, les silex du Grand-Pressigny ont été trouvés en Bretagne et dans les provinces du nord. Leur présence a été constatée en Belgique et en Suisse.

Digitized by Google

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE DE GARÇONS A GAP

Altitude : 739m20 (moyenne barom. 699m/m) au nord, à l'ombre. Heure des observations : 7 h. du matin (heure astronomique)
(Relevés de M. CHABOT)

Observations du premier trimestre 1920

JANVIER

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	682.0	0	+ 2.0	7m/m5
2	682.8	— 2.2	+ 7.0	7 0
3	688.5	0	+ 3.2	—
4	688.0	— 2.3	+ 6.0	11 1
5	694.0	— 3.5	+ 6.5	—
6	694.0	— 0.5	+ 7.8	6 1
7	696.0	— 0.4	+ 7.8	—
8	693.5	— 4.1	+ 7.0	—
9	695.5	— 5.5	+ 6.5	0 2
10	701.0	— 3.2	+ 6.5	—
11	701.1	— 4.5	+ 9.0	0 6
12	702.5	— 1.4	+14.8	12 5
13	704.9	— 1.7	+16.0	—
14	703.5	+ 0.9	+13.5	—
15	710.5	— 2	+ 8.0	—
16	713.9	— 2.4	+13.0	—
17	710.0	— 4.8	+14.5	—
18	705.6	— 2.6	+14 0	—
19	702.0	+ 4.4	+14.0	—
20	700.6	+ 5 5	+ 5.4	—
21	698.6	— 0.9	+12.2	1 5
22	702.3	— 2.8	+ 8.1	—
23	705.1	+ 1.1	+ 7.7	—
24	703.5	— 4.5	+10.1	—
25	705.6	— 8.1	+10.5	—
26	703.8	— 7.5	+10.8	—
27	701.7	— 7.5	+11.0	—
28	699.7	— 4.9	+11 8	—
29	699.5	— 5	+11.7	7 1
30	705.9	— 0.2	+ 7.0	—
31	707.2	— 2	+ 8.9	—

FÉVRIER

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	707.0	— 4.0	+13.4	—
2	713.6	+ 1.0	+13.5	—
3	710.6	— 1.6	+11.8	—
4	711.4	— 4.2	+11.2	—
5	708.2	— 6.8	+12.8	—
6	708.1	— 5.1	+12.1	—
7	709.1	— 7.3	+11.8	—
8	710.0	— 3.5	+13.5	—
9	709 9	— 6.8	+13.4	—
10	709.0	— 6.7	+11.3	—
11	702.3	— 8.5	+17.3	—
12	701.3	— 4.7	+12.1	—
13	704.1	+ 2.7	+13.8	—
14	702.2	— 2.8	+13.7	—
15	702.4	— 6.1	+11.7	—
16	702.5	— 5.2	+13.1	—
17	702.1	— 2.9	+12.0	—
18	703.8	— 1.0	+14.4	—
19	701.1	— 2.7	+15.7	—
20	693.8	— 2.8	+11.0	—
21	694.5	— 6.8	+14.8	—
22	699.0	— 1.0	+10.3	—
23	704.9	+ 3.2	+16.8	—
24	705.7	— 2.0	+16.2	—
25	705.8	— 2.1	+16.2	—
26	706.1	— 6.2	+ 7.5	0m/m2
27	705.0	— 3.6	+15.5	1 2
28	701.1	— 0.5	+16.8	—
29	707.6	— 1.0	+16.0	—

MARS

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	708.2	— 4.6	+19.6	—
2	707.1	— 4.6	+22.3	—
3	711.2	— 4.5	+24.0	—
4	708.4	+ 0.6	+25.3	—
5	702.2	— 0.3	+24.0	—
6	700.0	+ 0.0	+18.3	—
7	695.0	+ .0	+10.6	26m/m3
8	690.0	+ 4.2	+ 8 0	22 4
9	698.1	+ 2.8	+ 3.0	—
10	700.7	— 2.8	+ 2.5	—
11	700.1	— 3.6	+ 3.5	—
12	697 4	— 3.5	+ 8.0	—
13	696.5	— 6.6	+13.1	1 0
14	694.0	— 1.3	+ 5.3	3 0
15	681.1	— 1.5	+ 6.0	22 9
16	683.5	0.0	+ 6.0	16 0
17	695.9	0.0	+10.0	—
18	703.8	— 3.0	+11.7	—
19	703.9	+ 3.2	+14.2	—
20	705.1	+ 0.6	+15.0	—
21	708 1	+ 3.7	+20.0	—
22	701.0	+ 0.2	+19 7	—
23	700.1	+ 3.2	+19.8	—
24	699.1	+ 5.6	+13.8	6 0
25	700.6	+ 4.7	+15.7	—
26	702.2	+ 2.6	+17.5	0 5
27	702.0	+ 5.3	+14.7	—
28	699.0	+ 5.7	+18.7	—
29	693.9	+ 5.5	+19.8	7 5
30	693.1	+ 5.6	+12.9	18 2
31	687.5	+ 2.8	+13.0	13 9

Le Secrétaire-gérant : B. FAUCHER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Colonel Thomas de La Pintière
1850-1920

Digitized by Google

Le Colonel Thomas de LA PINTIÈRE

Par le Général P.-E. BORDEAUX

L'un des meilleurs chefs de nos anciennes troupes alpines, l'un de ceux qui avaient accompli le plus long séjour dans les Alpes et y avaient acquis une expérience exceptionnelle, le colonel Thomas de la Pintière est mort au début de cette année.

Il avait parcouru une belle carrière. Né en 1850, Paul-Thomas de La Pintière s'était engagé en 1870, dès le début de la guerre, au 5e bataillon de chasseurs à pied qu'il quitta bientôt pour passer au 11e bataillon comme sous-lieutenant. Il prit part à toute la campagne à l'armée de la Loire, fut blessé légèrement d'une balle à Villorceau, et nommé capitaine le 18 janvier 1871. Il commandait une compagnie de chasseurs, à vingt ans, à l'armée de Chanzy, lorsque survint l'armistice.

Remis sous-lieutenant, conformément à la loi, il suivit les cours de Saint-Cyr, et devint en 1874 lieutenant au 18e bataillon de chasseurs. C'est avec ce bataillon qu'il fit son premier séjour dans les Alpes, à Embrun, en 1879-80. A cette époque il n'était pas encore question de troupes alpines; mais déjà quelques officiers précurseurs pratiquaient l'alpinisme militaire en étudiant la frontière des Alpes; il fut de ces ouvriers de la première heure.

Capitaine en 1881 au 13e bataillon de chasseurs, il commanda une compagnie à Montdauphin et reprit ses reconnaissances et ses études.

En 1883 le bataillon fut réuni en entier à Chambéry, où

Digitized by Google

le capitaine de La Pintière devait passer 9 ans. C'était l'époque où s'effectuaient à Lyon, sous le général Carteret-Trécourt, puis sous le général Davout, les premières études importantes sur les Alpes et sur la guerre de montagne. En 1887, les troupes alpines recevaient leur tenue spéciale, et, quelques mois plus tard, le général Berge, nommé à Lyon, donnait à l'alpinisme militaire, à l'organisation, à la préparation, à l'étude, tout leur développement, tout leur essor.

Chaque année pendant ces neuf ans, le capitaine de La Pintière passait avec son bataillon quatre mois dans les Alpes, en Maurienne et en Tarentaise principalement, poursuivant méthodiquement son apprentissage et son étude; chaque hiver il mettait sur le chantier un nouveau travail sur quelque partie de la frontière ou sur quelque opération de guerre qu'il étudiait en détail; ces travaux étaient toujours grandement appréciés par le Commandement.

Le 13e bataillon avait alors à sa tête le commandant, puis lieutenant-colonel Lapouge, qui fut l'un des meilleurs chefs alpins, homme plein d'intelligence et de finesse, unissant l'entrain à l'expérience, bon juge en matière d'hommes et de mérites militaires. Sous ses ordres, toute une pléïade d'officiers, capitaines et lieutenants, se formaient à l'alpinisme et à la conduite des troupes en montagne, où beaucoup devaient se signaler plus tard à leur tour.

Nommé chef de bataillon en 1892, Th. de La Pintière dut aller remplir pendant deux ans, à Pau, les fonctions de major; mais ses chefs ne l'avaient pas oublié. Dès 1894, sur la demande pressante du général Zédé, le nouveau gouverneur de Lyon, général Voisin, le réclamait et obtenait sa nomination au 28e bataillon de chasseurs. Il devait passer douze ans à la tête de ce bataillon comme commandant et comme lieutenant-colonel. Après un long séjour en Savoie, il revenait en Dauphiné pour en achever l'étude. On peut dire qu'il y passa douze ans à donner le bon exemple à tous autour de lui. D'un tempérament solide, infatigable, il prenait toute sa part des marches et des ma-

Digitized by Google

nœuvres les plus dures et les plus prolongées; il accomplissait intégralement les marches d'hiver avec ses officiers et ses chasseurs. Il n'hésitait pas à effectuer personnellement les ascensions difficiles, dès qu'elles pouvaient offrir un intérêt militaire; mais il tenait surtout à faire accomplir chaque année, par la troupe qu'il commandait, d'importants parcours, semblables à des opérations de guerre; c'est ainsi qu'il faisait, par exemple, franchir au début de juin, par tout son groupe alpin, le Pas de la Cavale, de Champoléon à Vallouise, ce qui comportait pendant de longs espaces le déchargement des mulets et le transport à bras de l'artillerie et des bagages, sur une durée de mouvement d'au moins vingt-quatre heures.

Il encourageait les jeunes officiers aux ascensions et aux reconnaissances difficiles, soit en été, soit en hiver, tout en leur donnant toujours des conseils de prudence, et en imposant, lorsqu'il le jugeait nécessaire, la présence d'un guide.

Malgré sa modestie et sa réserve, il était bien connu dans toutes les villes et tous les villages du Briançonnais, du Queyras, de l'Ubaye. Le très regretté M. Duhamel était lieutenant de réserve à son bataillon. Un autre des grands apôtres de l'alpinisme, encore plein de vigueur, malgré son âge avancé, M. Paul Guillemin, l'avait souvent rencontré et fréquenté à Cervières et ailleurs.

En même temps, secondé par une femme admirable, le colonel de La Pintière élevait pour la France, une belle et nombreuse famille. Tout le 28e bataillon était fier de son chef et du foyer modèle qu'il avait fondé.

Parmi les chefs alpins, dont chacun avait sa valeur et ses traits caractéristiques, le colonel de La Pintière se signalait par son extrême modestie, sa délicatesse, sa loyauté et sa bonne foi dans le service. Il était ennemi de tout ce qui peut appeler l'attention, et devait faire effort sur lui-même pour vaincre sa timidité et sa délicatesse extrême; il savait le faire toutes les fois que la réputation de son bataillon pouvait être en jeu.

Certains le jugeaient froid, glacial, aussi peu sensible à

Digitized by Google

l'intérêt des autres qu'au sien propre; c'était bien mal le connaître. Nul chef n'avait au fond plus de bonté, nul n'était plus disposé à s'intéresser à ses subordonnés, sans autre limite que le souci d'une justice et d'une impartialité strictes et absolues; là, par exemple, il ne souffrait aucune distinction, il était rigide comme une barre de fer. Tous ceux qui l'ont connu et approché savaient combien il était simple, bon, serviable; seulement, son calme et son sang-froid imperturbables, la dignité de sa tenue et de son langage, la distinction sans recherche de son existence, savaient toujours, et sans même qu'il y songeât, maintenir le commandement sur le piédestal dont il ne devrait jamais descendre.

Un tel homme était sans doute à l'abri de l'envie et de la malveillance. Ce ne fut pas moins une grande joie pour tout le 28e bataillon, réuni au champ de manœuvre d'Embrun, un jour de mai 1905, d'entendre le général de Lacroix proclamer que le lieutenant-colonel de La Pintière possédait toute l'estime et toute la confiance de ses chefs.

Il fut nommé colonel au mois de mai 1906. Ce Vendéen devenu alpin avait accompli jusqu'alors toute sa carrière loin de son pays d'origine, et l'on juge ce que devaient être pour sa famille ces déplacements annuels à travers toute la France, pour aller passer les vacances au pays natal, dans le domaine familial. D'autre part, le colonel n'avait pas eu la carrière rapide que ses chefs auraient désirée pour lui, et ce nouveau grade devait être pour lui le dernier. Il se résigna, non sans peine, à quitter les Alpes, où il laissait avec son souvenir, sa pensée et une partie de son cœur, et il alla terminer sa carrière à la tête du 123e régiment d'infanterie à La Rochelle, de 1906 à 1910.

Titulaire d'une lettre de commandement pour une brigade en cas de guerre, il s'était vu retirer cette mission au début de 1914, par le jeu des renouvellements. Dès le mois d'août, il réclama un commandement, un emploi aux armées; ce fut toujours sans succès. Il est à peine besoin de dire qu'aucune défaveur ne s'attachait aux refus qui lui furent opposés. On recherchait simplement un rajeunisse-

Digitized by Google

ment progressif. Il en conçut néanmoins une peine extrême, un profond chagrin. Cet homme juste et intègre, animé d'une foi solide en l'équité, pensait que ceux qui avaient couru aux armes à l'époque de la patrie envahie en 1870 étaient en droit de reprendre les armes pour la revanche, à laquelle ils avaient travaillé toute leur vie. Il lui semblait que ceux qui portaient le ruban noir du deuil, rayé du vert de l'espérance, devaient pouvoir porter aussi un jour le ruban de la victoire. Ses dernières années furent assombries par cette déception.

Mais si l'ancien combattant de l'Année terrible ne devait pas avoir la joie d'être associé personnellement à la lutte pour la revanche et pour la victoire, le chef de famille devait y être représenté par ses enfants. Quatre de ses fils prirent place aux armées et s'y distinguèrent. Deux d'entre eux ne devaient pas revenir : Maurice, sergent au 54e bataillon de chasseurs alpins, revenu du Canada au premier bruit de guerre, déjà blessé une première fois et cité à l'ordre, fut atteint mortellement en Alsace en février 1915; Louis, caporal au 125e régiment d'infanterie, fut tué en Artois le 15 juin suivant. Un autre fils, Henri, brillant élève de la Faculté de Lyon, médecin aide-major, fit toute la campagne dans le service régimentaire et mérita plusieurs citations.

Ces deuils cruels frappèrent durement le Colonel, mais le remplirent aussi de fierté. Il avait la religion de son pays; le dévouement de ses fils, leur sacrifice, le consolaient de sa propre et involontaire inaction. Il suivait de près l'œuvre des bataillons de chasseurs, s'affligeant ou s'enthousiasmant tour à tour lorsqu'il apprenait la mort glorieuse de l'un de ses anciens officiers ou l'élévation d'un autre, heureux de voir que ce beau 28e bataillon de chasseurs, qu'il avait tant aimé, fournissait à l'armée toute une pléiade de commandants de chasseurs, dix ou douze au moins, dont plusieurs tombèrent à la tête de leur troupe.

Le colonel de La Pintière n'avait pas renoncé à revoir encore une fois les Alpes, Chambéry, Grenoble, Briançon, la région où s'était écoulée la plus belle partie de son exis-

Digitized by Google

tence. Mais une congestion pulmonaire, bientôt suivie de complication, l'atteignit dans les derniers jours de 1919, et cet homme d'autrefois, qui avait traversé avec honneur, et sans jamais heurter personne, les temps d'aujourd'hui, s'éteignit le 4 janvier 1920.

Cette carrière dont la région des Alpes, avec la guerre de 1870-71, fut le théâtre unique, qui avait été consacrée entièrement, on peut le dire, à l'étude militaire des Alpes et de la frontière du sud-est, à l'instruction et à la formation de ces Chasseurs alpins qui ont fait tant honneur à leur passé, leur nom, leur uniforme, méritait d'être rappelée ici.

C'est aux hommes comme le colonel de La Pintière, qui ont su, pendant trente ou quarante ans, à toutes les époques, sans lassitude, ni découragement, créer et entretenir l'esprit de corps de leurs Chasseurs, que sont dus, avant tout, les magnifiques exploits de ceux que l'Histoire, après l'ennemi, appelle déjà « les diables bleus ». A ces hommes doit aller notre reconnaissance émue.

Je suis certain d'être l'interprète de tous ceux qui ont connu le colonel en priant Madame de La Pintière et ses enfants d'agréer l'hommage de nos regrets, et en adressant, au nom de tous ceux qui ont servi sous les ordres du colonel de La Pintière, à la mémoire de notre chef vénéré, un respectueux et fidèle souvenir.

Digitized by Google

L'ART POPULAIRE DANS LE BRIANÇONNAIS

LES VERTUS ET LES VICES

Etude rédigée par M. Camille BLANCHARD

d'après les manuscrits et les notes
de son père, le Professeur Raphaël BLANCHARD
et d'après de nouvelles observations

Voilà quelques années, j'ai consacré[1] aux cadrans solaires du Briançonnais une étude qui n'a pas laissé d'obtenir un certain succès, puisque j'ai dû en publier une seconde édition[2]. J'y faisais connaître mon intention de lui donner comme suite un ou plusieurs autres travaux, conçus dans le même esprit, et relatifs, eux aussi, à l'art populaire dans le Briançonnais. L'heure est venue d'exécuter cette promesse et je soumets aujourd'hui à l'appréciation bienveillante des lecteurs une étude sur des peintures murales qui décorent certaines églises ou chapelles de la même région et sont toutes relatives aux Vertus et aux Vices.

[1] Cette introduction, ainsi que les descriptions des peintures de Ville-Vallouise, de Névache et des Horres, a été écrite par le professeur R. Blanchard. Ces chapitres ont déjà paru dans *L'Europe politique et littéraire* III, 4, p. 213-227, 1907. — C. B.

[2] R. BLANCHARD, L'art populaire dans le Briançonnais. Les cadrans solaires. *Bulletin de la Soc. d'Etudes des Hautes-Alpes,* XIV, p. 1-47, 1895, avec 31 figures dans le texte. Paris, in-8° de 53 p., 1895. — Réimprimé dans la *Revue d'Europe,* V, p. 401-445, 1901. Paris, 2e édition, in-8° de 45 p., 1901.

Digitized by Google

Comme la précédente, cette étude est sans prétention : je recueille des peintures que le temps détériore; je les crois intéressantes, tant au point de vue moral qu'au point de vue artistique; je me borne à les reproduire par la gravure et à les décrire, sans entrer dans d'autres comparaisons ou d'autres commentaires que ceux qui me semblent indispensables pour mettre en évidence leur valeur documentaire.

Mon étude sur les cadrans solaires était strictement limitée à la circonscription administrative qui forme actuellement l'arrondissement de Briançon. Aujourd'hui, je me vois contraint d'agir d'une autre manière et d'étendre mes investigations à tout le Briançonnais, tel qu'il était constitué avant le traité d'Utrecht (11 avril et 13 juillet 1713), et même de sortir quelque peu de ses frontières.

A cette époque, le Briançonnais était une division territoriale dépendant du Dauphiné[3], à cheval sur les Alpes cottiennes et aussi étendue sur chaque versant des Alpes. Il comprenait 51 communes, réparties en cinq districts ou *escartons,* savoir[4] :

1° *Escarton de Briançon,* comprenant douze communes : Briançon, Montgenèvre et Val-des-Prés, Le Monestier, La Salle, Névache, Puy-Saint-André, Puy-Saint-Pierre, Saint-Chaffrey, Saint-Martin-de-Queyrières, Cervières, Vallouise et Villar-Saint-Pancrace.

2° *Escarton du Queyras,* comprenant sept communes : Abriès, Aiguilles, Arvieux, Château-Queyras et Ville-Vieille, Molines, Ristolas et Saint-Véran.

[3] Le dauphin Humbert II (1333-1349), successeur de son frère Guigues VIII (1318-1333), prit les titres de prince du Briançonnais et de marquis de Césanne. Pour se procurer de l'argent, il céda le Dauphiné à la maison royale de France, par les traités des 23 avril 1343 et 7 juin 1344, à la condition qu'il « conserverait jusqu'à sa mort la jouissance de ses États ». Il abdiqua le 16 juillet 1349, pour entrer dans un couvent de Dominicains.

[4] Al. Fauché-Prunelle, *Essai sur les anciennes institutions autonomes ou populaires des Alpes cottiennes briançonnaises..., précédé d'un aperçu pittoresque et romantique sur le Briançonnais.* Grenoble, 2 vol. in-8°, 1856; cf. II, p. 328.

Digitized by Google

3° *Escarton d'Oulx,* comprenant vingt-une communes : Bardonnèche[5], Beaulard[6], Bousson, Champla-du-Col, Chaumont, Désertes, Exilles, Fénils, Mélézet, Millaures, Mollières, Oulx, Rochemolle, Rollières, Salbertrand[7], Sauze de Césanne, Sauze d'Oulx, Savoux, Césanne, Solomiac et Thures.

4° *Escarton de Valcluson ou de Pragelas,* comprenant sept communes : Fénestrelles, Granges de Bech, Mantoule, Pragelas, Pourrières, Roure et Usseau.

5° *Escarton de Château-Dauphin,* comprenant quatre communes : Château-Dauphin, Château du Bois, Bourset et Méane.

Les escartons de Briançon et du Queyras, comprenant 19 communes, sont restés à la France. Ceux d'Oulx, de

[5] Vers l'an 1000, Bardonnèche devint le chef-lieu d'une seigneurie qui embrassait toute la vallée jusqu'à Oulx et qui avait des droits sur Salbertrand, Césanne et même sur le Montgenèvre. Cependant, les comtes d'Albon, seigneurs de Briançon, revendiquaient Césanne et Oulx. En 1183, le Dauphin, successeur des comtes d'Albon, était maître de Césanne, d'Oulx, de Salbertrand, d'Exilles et prétendait même exercer un droit de haute souveraineté sur Bardonnèche. Les comtes de Savoie avaient déjà franchi les Alpes et s'étaient établis à Suze, d'où ils s'efforçaient aussi d'attirer les seigneurs de Bardonnèche dans leur orbite. Ceux-ci, tiraillés entre Savoie et Dauphiné, finirent par reconnaître la suzeraineté du Dauphin, décision qui ne fit qu'étendre et affirmer leur puissance. En 1283, le Dauphin leur conféra l'investiture de Névache, en augmentation du fief de Bardonnèche : l'année suivante, il leur céda le château-fort de Vallouise. De là le passage des marquis de Bardonnèche en Vallouise ; la famille y est restée. — Cf. *Les Cadrans solaires,* 2e édition, p. 25, fig. 25 et p. 35, n° 54.

[6] Dans les documents du moyen-âge, Beaulard est appelé *Bedularium, Betularium, Beularium,* du latin *betula,* bouleau. En effet, cet arbre est fréquent dans la localité et très rare dans le reste de la vallée. En patois, le bouleau s'appelle *biale* et *bioulàs.*

[7] Vers 1665, on écrivait *Salabertan* et *Salabertran,* du nom d'une *sala* ou maison de plaisance de Bertha, femme de Manfred, marquis de Suse. En 1684, Guy Allard rédigeait son ouvrage (*a*) et désignait cette même localité sous le nom de Château-Bertrand.

(*a*) Guy-Allard. *Dictionnaire historique... du Dauphiné,* publié par H. Gariel, d'après le manuscrit. Grenoble, Ed. Allier, 2 vol. in-8°, 1864 ; cf. I, colonne 191.

Digitized by Google

Valcluson et de Château-Dauphin, comprenant 32 communes, furent cédés au duc de Savoie. En 1708, Victor-Amédée descendait sur Bardonnèche avec une armée, par le col de la Roue. L'année suivante, toute la vallée d'Oulx lui prêtait hommage à Suse, entre les mains du baron de Saint-Rémy, son délégué. Mais la possession du pays resta contestée entre la Savoie et la France, jusqu'à ce qu'elle fut attribuée à la première de ces puissances par le traité d'Utrecht : en même temps, le duc de Savoie recevait la Sardaigne et prenait le titre de roi de Sardaigne. Les trois escartons détachés ainsi du Briançonnais furent alors annexés à la province de Suse, qui, depuis longtemps déjà, faisait partie des Etats de Savoie.

Les trente-deux communes ainsi perdues par la France n'ont plus fait partie de notre domaine national, sauf en l'année 1802, à l'époque où la France, après l'annexion du Piémont, comptait 108 départements; elles faisaient alors partie du département du Pô. Mais ce rattachement à la mère-patrie a peu duré.

Ces vallées méritaient pourtant d'être conservées jalousement par nous : elles sont la clef de la Haute-Italie; leur possession eût assuré à la France la suprématie dans tout le bassin du Pô et secondairement jusqu'à Gênes vers le sud. Il est vrai que par contre ce même traité nous a donné la vallée de l'Ubaye. Qu'il nous suffise donc de constater que ces vallées du Haut-Piémont firent, durant quatre siècles, partie de notre territoire.

L'époque où elles étaient soumises à la domination française fut assurément la plus brillante et la plus prospère de leur histoire. La vie intellectuelle et sociale y était très active, d'ailleurs comme dans le reste du Briançonnais et du Dauphiné. La prospérité fut surtout marquée dans la seconde moitié du XV[e] siècle et dans les premières années du XVI[e]. On créa alors les paroisses et l'on bâtit les églises paroissiales : à Salvoux en 1451, à Thures en 1452, à Millaures en 1477, au Mélézet[8] et à Désertes

[8] L'église du Mélézet renferme de curieux fonts baptismaux; on

Digitized by Google

en 1487, à Fénils en 1490, à Beaulard en 1493, à Bousson en 1503, à Sauze d'Oulx vers la même époque [9]. On bâtit encore le beau porche en pierre taillée de l'église de Salbertrand, dont le fronton porte des Dauphins sculptés. Les mêmes animaux héraldiques se voient encore sur d'autres édifices, notamment sur la vasque en pierre des larges fontaines construites à la même période pour donner aux villages une eau potable aussi exquise qu'abondante [10].

L'administration paternelle et libérale ne veillait pas seulement à la santé publique et aux besoins spirituels des populations; elle voulait encore donner satisfaction à leurs aspirations artistiques. C'est autant à ce désir qu'à celui de se conformer aux croyances religieuses qu'est due cette remarquable floraison de peintures qui, toujours à la même époque, vinrent orner les murs dénudés des églises, soit en dedans, soit en dehors. La plupart des églises et chapelles furent décorées, dans l'espace de peu d'années, d'un nombre incroyable de fresques, dont beaucoup ne sont pas des œuvres sans valeur. Toutes représentent des sujets religieux, cela va sans dire : le paradis peuplé de saints, le purgatoire, l'administration des sacrements, le Christ, les apôtres, les martyrs, les vertus et les vices, le jugement dernier. Ce serait faire une longue énumération que de chercher à dresser la liste de tous les monuments qui ont porté ou portent encore, à des états de conservation très variés, de semblables peintures; une étude d'ensemble a, d'ailleurs, été consacrée par M. J. Roman à celles des Hautes-Alpes; disons simplement que celles qui appartiennent maintenant à l'Italie en offrent des exemples tout aussi nombreux et non moins remarquables [11]. Je démon-

en trouve de tout semblables dans l'église de Ville-Vallouise, en France.

[9] L'abbé P. Vallory, curé de Salbertrand, a eu l'amabilité de me communiquer un intéressant ouvrage manuscrit sur l'histoire de la vallée de Bardonnèche; j'y ai relevé les dates ci-dessus.

[10] La fontaine publique d'Oulx porte la date de 1531. Celle de Césanne porte la date de 1696 et un écusson avec trois fleurs de lis deux et un.

[11] Citons, entre autres, les églises ou chapelles de Notre-Dame. du

Digitized by Google

trerai plus loin que ces œuvres ont été exécutées par des peintres français ou du moins par des artistes imbus des croyances et des traditions françaises.

Les anciennes vallées Briançonnaises ont donc subi au plus haut point notre influence, si profondément que l'impression en dure encore : non seulement les noms des villages sont français [12], mais les habitants ont eux-mêmes des noms français et parlent encore couramment notre langue. Le dialecte populaire est dérivé du provençal, comme le patois des Hautes-Alpes, et non de l'italien. La plupart des habitants, du moins ceux d'un certain âge, sont incapables de s'exprimer dans cette dernière langue, mais parlent couramment le français, sans accent, avec une curieuse persistance d'expressions provinciales ou archaïques. Du temps où ces provinces dépendaient des ducs de Savoie, puis des princes de Piémont, tous d'éducation et de langue française, notre langue s'est maintenue sans subir aucune rivalité ; il en est de même sous Victor-Emmanuel, le roi gentilhomme, qui lui-même avait peine à s'exprimer en Italien. L'unité italienne une fois accomplie, on songea à rendre plus active l'italianisation de ces vallées, depuis si longtemps incorporées à la péninsule, mais dont l'assimilation était à peine commencée : on remplaça les écoles françaises par des écoles italiennes, le service militaire emmena les jeunes gens dans les contrées de langue italienne, on amena dans le pays des troupes d'idiome italique (piémontais, vénitien, gênois, et autres dialectes apparentés au toscan), et ainsi fut amorcée l'œuvre de nationalisation. Dès maintenant on en constate les effets : les enseignes italiennes recouvrent ou remplacent les françaises ; les jeunes gens comprennent encore

Coignet, près du Mélézet, de saint Barnabé aux Soubras, de Cézanne, de Beaulard, des Jouvenceaux, de saint Sixt au Plan du Col ; les fresques de cette dernière sont datées et remontent à la seconde moitié du xv[e] siècle.

[12] L'administration italienne a bien changé Bardonnèche en Bardonnecchia, Bussolin en Bussoleno, Chaumont en Chiomonte, Jaillons en Giaglione, mais la plupart des localités gardent encore leur nom français.

Digitized by Google

tous notre langue, mais ils hésitent souvent à la parler et, à défaut du patois, aiment mieux faire usage de l'italien.

On comprend donc à quel point les populations des vallées de la Doire et de ses affluents sont la chair de notre chair et le sang de notre sang. La frontière passait un peu au sud de Suse et de Jaillons, mais le marquisat de Suse appartenait au duc de Savoie, ce qui constituait une autre manière, non moins efficace, de subir l'influence française. Plus au sud, Pignerol fit, à deux reprises, partie du domaine de la couronne de France : d'abord de 1536 à 1574, puis de 1630 à 1696. C'était une sorte de prolongement de l'escarton de Pragelas, qui s'enfonçait comme un tentacule dans les états du duc de Savoie et s'étendait jusqu'aux environs de Villafranca, sur la rive gauche du Pô.

Les peintures murales que nous allons décrire sont d'importance très inégale. Dans le cas le plus simple, réalisé à Névache, les péchés capitaux sont représentés par sept individus montés chacun sur un animal symbolique. Ailleurs, comme aux Horres, apparaissent des diables qui tourmentent les pêcheurs et symbolisent l'obsession ou l'idée fixe dont le péché n'est que la conséquence. Ailleurs encore, comme aux Vigneaux, le tableau se complique de scènes infernales, qui mettent en évidence les tourments réservés aux pécheurs. Ou bien, comme à Villafranca, une autre série de personnages, représentant les sept Vertus principales, sont mis en opposition avec les sept pécheurs. Enfin, comme à Salbertrand et à l'Argentière, la fresque peut comprendre trois séries de personnages représentant les Vertus, les Vices, et les scènes infernales.

Tel est le thème plus ou moins compliqué dont des peintres inconnus ont orné un certain nombre d'églises ou de chapelles. Ces peintures ont été exécutées soit à la fin du XV[e] siècle, soit au début du XVI[e]; celles d'Avrieux sont seules de date plus récente.

Quelques-unes des peintures que nous allons examiner ont été décrites déjà par J. Roman [12]; une autre a été signa-

[12] J. Roman, Le tableau des vertus et des vices. *Mémoires de la Soc.*

Digitized by Google

lée par J.-C. Roman [14], fils du précédent; une autre encore a été découverte dernièrement à Plampinet par notre confrère B. Faucher, archiviste des Hautes-Alpes [15]. En outre de ces documents déjà connus et que nous décrivons à nouveau, nous en faisons connaître un certain nombre d'autres, que nous n'avons assurément pas la prétention d'avoir découverts, mais qui n'avaient encore été l'objet d'aucune étude. A la suite de ces descriptions, nous ferons une revue comparative des documents artistiques qui peuvent avoir quelque analogie avec les nôtres, de façon à mieux comprendre et apprécier l'origine de ces derniers, ainsi que leur signification religieuse ou philosophique.

EGLISE de L'ARGENTIERE

L'Argentière est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Briançon, situé à 15 kilomètres en aval de cette dernière ville, sur la rive droite de la Durance. L'église est construite vers l'altitude de 985 mètres; elle date de la fin du XV[e] siècle et est dédiée à Saint-Apollinaire, évêque de Valence, qui vivait au V[e] siècle. Son axe est orienté presque exactement ouest-est.

C'est sur la façade extérieure sud du chœur qu'est peinte la fresque représentant les Vertus, les Vices et leurs châtiments [1]. Ces peintures sont disposées ici en trois étages

nationale des antiquaires de France, XLI, 1881, in-8° de 30 pages avec une planche.

[14] J.-C. ROMAN. Un nouvel exemplaire de la peinture des vices et des vertus découvert à Ville-Vallouise. *Bulletin de la Soc. d'études des Hautes-Alpes,* XXIV (1905), p. 445.

[15] B. FAUCHER. *Un septième exemplaire dans les Hautes-Alpes de la Peinture des Vertus et des Vices découvert à Plampinet,* dans *Bulletin de la Soc. d'études des Hautes-Alpes,* XXXIX (1920), p. 29.

[1] Cette fresque a déjà été décrite par l'abbé P. Guillaume et par J. Roman. Voir : P. GUILLAUME, *Notice historique sur l'Argentière,* dans *Bulletin de la S. E. H.-A.,* 1883, p. 264-296; et *Le Mystère de Sant Anthoni de Viennès,* 1884, p. XLIX-LXI; J. ROMAN, *Le Tableau*

Digitized by Google

superposés, les Vertus occupant celui du haut, les Vices celui du milieu, et les Châtiments celui du bas. La longueur totale de la composition est de 5 m. 75, plus 0 m. 25 à gauche pour un pilastre orné servant d'encadrement. Un espace de 72 centimètres de large sépare de l'angle du mur l'extrémité droite de la peinture; la hauteur totale de la composition est de 3 m. 55. Une étroite fenêtre à plein cintre, mesurant 1 m. 65 de large, y compris l'ébrasement, coupe en deux parties inégales les tableaux médian et inférieur. Elle est située à 2 m. 75 du bord droit et à 1 m. 95 du bord gauche de la composition. Une hauteur de 3 m. 80 sépare du sol le bas de cette fenêtre. Le pilastre de gauche et l'ébrasement de la fenêtre ont été très richement décorés, le prêmier au moyen d'ornements blancs des plus harmonieux, sur fond jaune, le deuxième au moyen de bandelettes tressées blanches ou bleuâtres sur fond brun clair, et de rinceaux orangés.

Tableau des Vertus. — L'étage supérieur, qu'occupe le tableau des Vertus, représente une longue galerie au sol carrelé. Le mur de fond, artistement peint en se servant d'une suite de douze arcades en tiers-point [2] faisant relief sur le mur de l'église, se compose d'une plinthe ornée de motifs de marbre brun rose, surmontée de onze colonnettes en marbre lie de vin veiné de blanc, qui semblent supporter les douze petites arcades. Douze petites fenêtres, laissant voir un ciel bleu, sont peintes dans chaque arcade; le fond du mur est jaunâtre et uni. Un autel en bois veiné, sur le devant duquel une croix est peinte, ferme l'extrémité gauche de la galerie. Il est recouvert d'une nappe blanche

des Vertus et des Vices (extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLI), 1881, p. 13-20; *Monographie du mandement de l'Argentière*, 1883, p. 31-38; et *Inventaire général des richesses d'art de la France, Province, Monuments religieux*, I, n° 5, 1886, p. 14-17. — Cf. la planche I.

[2] C'est par erreur que, sur le dessin ci-joint, les arcades du mur sont figurées à plein cintre: elles sont en réalité en arc brisé. En outre la Gourmandise boit à un bidon et non à un verre comme le représente notre gravure. — Pour le reste, la planche est d'une grande exactitude de détails.

Digitized by Google

et occupe tout l'espace de la première arcade. Les Vertus sont représentées dans la galerie les unes à la suite des autres, toutes plus ou moins tournées vers la gauche.

La première Vertu, en allant de gauche à droite, est l'Humilité. C'est une femme couverte d'un manteau gris clair, avec capuchon de même couleur et cravate blanche. Elle est agenouillée face à l'autel, sous la seconde arcade. Par l'ouverture de son manteau on aperçoit une robe brun-violacée; ses mains sont jointes dans l'attitude de la prière. Au-dessus d'elle, près de la deuxième colonnette, se voit la trace d'un mot maintenant illisible, mais qui était sans doute HUMILITÉ, le nom des autres vertus se trouvant auprès d'elles.

La seconde Vertu est la Générosité. Elle est représentée par une femme debout devant la troisième colonnette. Elle est couverte d'un manteau rouge doublé de blanc, dont elle relève le pan gauche de la main droite, laissant voir sa robe ocre à poignets verts; sa tête est couverte d'un capuchon bleu sombre. De sa main gauche elle tend une pièce de monnaie à un jeune garçon debout, qui se trouve à sa gauche, sous la quatrième arcade. Ce dernier, les jambes légèrement fléchies, est vêtu d'une veste lilas usée aux coudes; il a des chausses blanches, des sandales couleur cuir, et est coiffé de vert-bleu. De sa main gauche il présente une sébille pour recevoir l'obole qui lui est tendue, tandis qu'il porte la droite à son bonnet. Au-dessus de ce jeune garçon, dans la quatrième arcade, est écrit le mot LARGIÉTÉ.

La troisième vertu est la Chasteté. C'est une femme agenouillée devant la cinquième arcade et tournée vers la gauche. Elle est vêtue d'une robe en drap d'or ornée de nombreuses fioritures et bordée de bandes blanches larges aux manches, étroites au cou. Sa coiffe, jaune dans le haut et bleu-ardoise dans le bas, laisse voir des bandeaux de cheveux blonds. Elle est dans une attitude recueillie et a les mains jointes. En avant d'elle, sous la cinquième arcade, se trouve le mot CHASTETÉ.

La quatrième vertu est l'Abstinence. Elle est figurée par

Digitized by Google

PLANCHE I.

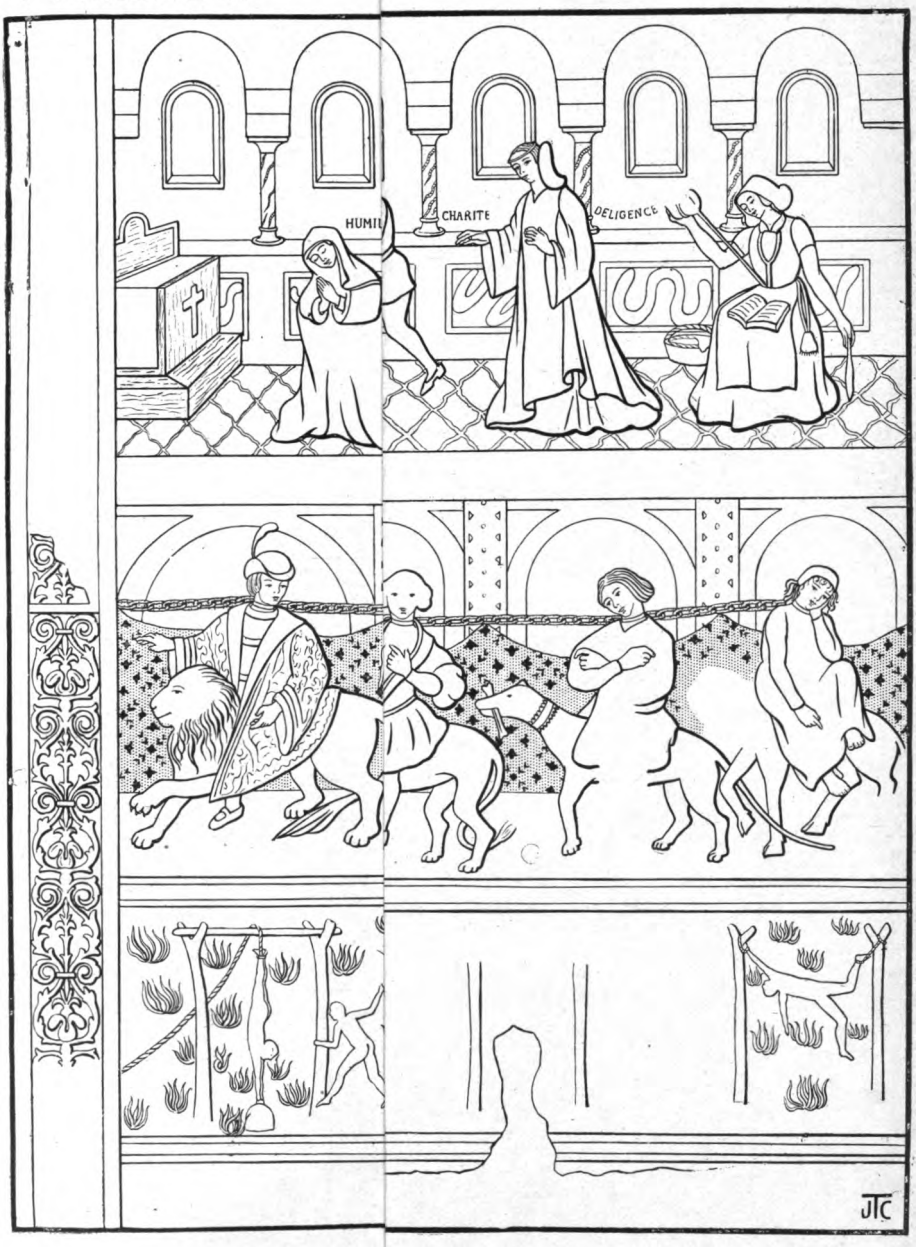

N.-B. — C'est par erreur qu'nt. En outre, la Gourmandise boit, non pas à un verre comme le représente not

Digitized by Google

Digitized by Google

une femme debout et de face devant la septième arcade, la sixième arcade étant vide. Elle est vêtue d'une longue robe unie, bleu pâle, et couverte d'un manteau brun très ouvert, à col blanc. Sa tête porte des cheveux blonds, en partie cachés par une coiffe jaune; sa main droite est levée, tandis que sa gauche, tenue à plat, supporte une carafe d'eau. Sur sa droite, sous la septième arcade, on lit ASTINA[N]SE[3].

La cinquième vertu est la Patience. C'est une femme agenouillée vers la gauche, devant la huitième arcade, et joignant les mains. Elle est vêtue d'une robe lie de vin, que recouvre en partie un tablier blanc, et porte sur la tête un voile blanc, qui laisse voir ses cheveux blonds. Un homme à cheveux roux et à veste jaune, debout sous la neuvième arcade, lui frappe la tête par derrière avec une massue allongée, qu'il tient des deux mains. On ne voit plus ses jambes qui sont effacées. Entre ces deux personnages, de part et d'autre de la huitième colonnette, se voient les traces du nom de la vertu, aujourd'hui illisible[4].

La sixième vertu est la Charité, représentée par une femme debout devant la dixième arcade. Elle est vêtue d'une robe jaune, à dessins rouges et à doublure bleue; elle est coiffée d'un ruban qui lui serre la tête et supporte un voile bleu, laissant voir ses cheveux blonds. Elle tient les mains en avant, les bras légèrement écartés, comme pour accueillir les malheureux. A gauche, sous la dixième arcade, se lit difficilement CHARITÉ.

La dernière vertu est la Diligence. C'est une femme assise devant la onzième colonnette et vêtue d'une robe bleue à épaules lie de vin et manches blanches. Elle porte une coiffe blanche et un tablier blanc qui protège le devant de sa robe; un collier jaune lui entoure le cou. Une bourse lie de vin, munie de cordons, lui pend à la ceinture du côté gauche. Sa main droite levée supporte un bâton brun que

[3] Des difficultés typographiques nous obligent à rétablir entre crochets l'N qui est élidé sur la fresque et y est remplacé par un signe abréviatif placé sur l'A ou l'E.

[4] En 1881, J. Roman a pu lire PATIA[N]SE. (*Le tableau des Vertus et des Vices*, p. 15.)

Digitized by Google

l'on devine porter une quenouille, tandis que l'on aperçoit encore un fuseau dans sa main gauche. Tout en filant, elle lit dans un livre ouvert sur ses genoux. A ses pieds, vers la gauche, on voit un panier où elle peut ranger son ouvrage. Sous la onzième arcade on peut encore déchiffrer en deux lignes, l'une de six lettres, l'autre de deux: DILIGENCE.

Tableau des Vices. — L'étage médian, occupé par la peinture des Vices, représente lui aussi une sorte de galerie, dont le sol est violacé et dont le fond est divisé en huit parties par sept colonnes plates, blanches, ornées de losanges jaunes. Une tenture rouge bistre, avec des dessins brun foncé assemblés en quinconces, recouvre la partie inférieure du mur de fond. Dans chacune des trois premières et des quatre dernières parties de la galerie se voit un arc de voûte à plein cintre, avec des tympans bleu foncé et une fenêtre laissant voir le ciel.

Dans la quatrième partie, dont la moitié inférieure est occupée par le haut de la fenêtre qui sépare la fresque en deux parties, se trouve un encadrement où se lit l'inscription suivante, en trois lignes [5] :

ANO DN̄I
1.5.1.6 G. CON.
PINCIT.

Nous sommes là, sans aucun doute, en présence de la date de la fresque: 1516, et du nom abrégé de l'artiste: G. CON... Quel était cet artiste ? Nous n'en savons rien, et ce n'est pas le lieu ici de rouvrir la discussion à ce sujet[6]. Cependant, il nous semble que cet artiste est différent de celui qui a décoré la chapelle de Saint-Hippolyte-de-Bouchier; ces peintures ont des caractères trop différents, et

[5] Un signe abréviatif, sorte de trait horizontal, est placé sur les N de ANO, DNI et CON. Des difficultés typographiques nous obligent à les supprimer ici.

[6] Voir à ce sujet : J. ROMAN, *Monographie du mandement de l'Argentière*, p. 34 et l'Abbé GUILLAUME, *Le Mystère de Sant Anthoni de Viennès*, p. XLIX.

Digitized by Google

l'artiste de Bouchier est loin d'avoir la valeur de celui de l'Argentière. Quelle était sa nationalité ? La décoration de la fenêtre et celle du pilastre de gauche peuvent faire penser qu'il était italien ; mais rien ne nous empêche de supposer que nous avons là l'œuvre d'un artiste local, qui aurait eu l'occasion de se rendre au-delà des Alpes, où il aurait puisé l'inspiration de tels motifs décoratifs. En outre, nous ne sommes pas certains que ces décorations soient du même auteur que la fresque, car nulle part, dans toute la composition, nous ne retrouvons de semblables motifs décoratifs. Il serait donc permis d'admettre que l'ébrasement de la fenêtre et le pilastre de gauche ont été décorés après coup, afin de compléter par un encadrement l'œuvre d'un premier artiste.

Les sept péchés capitaux, montés sur des animaux symboliques, avancent dans cette galerie vers la gauche, chacun se trouvant devant une arcade du mur de fond. Comme dans presque toutes les peintures qui nous occupent, ils sont reliés entre eux par une chaîne, qui les attache au cou au moyen d'un grand anneau. L'extrémité gauche de la chaîne disparaît en dehors de la composition, entraînant sans doute tous les Vices vers l'enfer, qui n'est pas représenté ici.

Le premier personnage, monté sur un lion trapu, à très petite tête, à longue queue repliée entre ses pattes postérieures, et dont la patte antérieure gauche est levée, représente l'Orgueil. C'est un homme vêtu d'un manteau en drap d'or orné de fioritures rouge brique et bordé de revers et de poignets blancs. Il a des chausses noires et des souliers blancs ; sur sa poitrine on aperçoit un maillot rayé bleu et blanc. Il est coiffé d'un chapeau rouge sur lequel se dresse une plume bleue. Sa main droite est levée en avant, la gauche reposant à plat sur la cuisse ; il tourne la tête, comme pour regarder derrière lui. Son attitude, comme son costume, est d'un grand seigneur, ce qui indique la prédominance de l'Orgueil sur les autres Vices.

Tout de suite derrière, l'Avarice se présente montée sur un porc entièrement blanc, mais portant des griffes au bout

Digitized by Google

des pattes. C'est un homme couvert d'un manteau lilas, bordé d'orangé, même de chaque côté d'une fente pratiquée sur la face externe des bras. Il porte des chausses blanches et des souliers couleur cuir ; une bourse est pendue à gauche à sa ceinture ; il est coiffé d'un chapeau lie de vin à ruban jaune. De sa main droite levée, il tient une bourse blanche dont les cordons pendent ; de sa gauche, il soutient une cassette appuyée contre sa cuisse et dans laquelle on aperçoit des pièces d'or.

La Luxure vient ensuite, montée sur un bouc blanc-jaunâtre, aux cornes brun noir. C'est une femme, tête nue, aux cheveux blonds. Elle est vêtue d'une robe noire, ornée de bandes blanches autour des épaules et des coudes, et au bord d'un large décolleté qui laisse voir la base des seins. De sa main gauche elle relève sa robe laissant voir sa cuisse nue et ses bas verts aux jarretières blanches ; elle tient de la droite, à hauteur de sa tête, un miroir ovale à cadre jaune-orangé, dans lequel elle se regarde.

Au-delà de la fenêtre, la Gourmandise vient au quatrième rang des Vices. C'est un homme monté sur un animal de couleur fauve, dont on ne voit plus que l'arrière-train, mais qui, à en juger par sa queue, doit être un renard. Il est couvert d'un manteau orangé, à revers et doublure verte, et porte en dessous une veste lie de vin, dont on ne voit que le plastron et les manches. Sa tête est coiffée d'un bonnet, lui aussi lie de vin. De sa main gauche, il tient un jambon qu'il appuie contre son épaule ; de la droite, il porte à ses lèvres un bidon, auquel il est en train de boire.

Le cinquième Vice est la Colère, montée sur un léopard à la robe fauve tachetée, à la longue queue repliée entre les jambes, à la tête regardant en arrière. C'est un homme tête nue, vêtu d'un manteau lilas, bordé de blanc sur la poitrine. Il a des chaussures noires et des savates couleur de cuir. De sa main gauche il s'enfonce un poignard dans la poitrine, d'où s'écoule une traînée de sang ; de la droite, il écarte le revers de son vêtement pour mieux dégager l'endroit ou il se frappe.

Digitized by Google

Tout de suite derrière, monté sur un lévrier blanc-rosé qui tient un os allongé entre ses mâchoires et porte un collier violacé, vient l'Envie. C'est un homme, tête nue, vêtu d'une blouse lie de vin, dont la partie inférieure est effacée. Il a ses bras croisés sur sa poitrine, et de ses index tendus, il désigne les autres Vices d'un geste d'envie.

Le dernier Vice, la Paresse, est en grande partie effacé. C'est une femme, nonchalamment assise sur un animal blanc, cheval ou mulet, qui soutient sa tête de sa main gauche, son coude reposant sur son genou. Elle est vêtue d'une robe jaune rougeâtre, d'où dépassent ses pieds nus, et est coiffée d'un bonnet blanc qui laisse voir des cheveux roux.

Tableau des Châtiments. — L'étage inférieur, occupé par le tableau des châtiments, est notablement moins élevé que les tableaux des Vertus et des Vices. Il est de beaucoup le plus effacé, à tel point qu'en bien des endroits on ne distingue plus rien que l'on puisse décrire. Une série de potences ou de portiques constituent un gibet, auquel sont suspendus, tout nus, les damnés que des démons torturent. De nombreuses gerbes de flammes occupent tout l'étage, où se déroulent, en sept scènes, les châtiments des sept péchés capitaux, chacun au-dessous du vice correspondant.

Le premier supplice est celui de l'Orgueilleux. Le damné, couleur chair, est pendu au gibet par les pieds, les deux chevilles liées ensemble; une pierre attachée autour de ses poignets le tend fortement vers le bas. Un diable rouge, à forme humaine, est placé à droite; dans l'état actuel, nous ne pouvons pas reconnaître quel supplice il lui fait subir. Plus à droite encore on aperçoit un second damné pendu par les pieds à une potence, en grande partie effacée.

La seconde scène est le supplice de l'Avare. Le damné est attaché au gibet couché sur le dos, la tête à droite, les cuisses fortement repliées. Il est suspendu au dessus d'une vaste marmite où est un liquide en ébullition; un démon placé à sa droite semble vouloir l'y précipiter.

La troisième scène représente le châtiment de la Luxu-

Digitized by Google

rieuse. La damnée est pendue au gibet par le cou, ses jambes et ses bras ballants. Un démon violet, placé à gauche, la brûle avec une torche enflammée.

La quatrième, la cinquième et la sixième scène, placées au-delà de la fenêtre, sont si effacées qu'on ne distingue plus çà et là que des fragments de damné et de démon. On ne peut plus reconnaître les châtiments du Gourmand et du Coléreux; il semble que l'Envieux est pendu au gibet par ses deux bras écartés.

Enfin, le Paresseux, dans la dernière scène est attaché à deux poteaux par le poignet droit et la cheville droite. Son corps et ses membres du côté gauche pendent entre ces poteaux. On ne voit plus le démon, qui, sans doute, devait le tourmenter.

Tous ses supplices, fort simples, n'offrent rien de particulier à chaque vice et les démons n'ont pas l'aspect monstrueux. Seul le supplice de la Luxurieuse est caractéristique : nous retrouvons en effet ici un châtiment semblable à celui des Vigneaux et de Saint-Jacques-de-Prelles, et qui nous montre la damnée punie par où elle a péché.

De l'ensemble de la composition, de l'harmonie du dessin, du choix et de la variété du coloris, nous concluons que cette fresque est l'œuvre d'un artiste de réel talent. Le tableau des Vertus est particulièrement beau, et possède beaucoup de relief; celui des Vices, quoique assez plat, est, lui aussi, harmonieusement composé. Seul le tableau des Châtiments, beaucoup plus petit que les deux précédents, a été traité d'une manière plus sommaire, comme n'ayant qu'une importance secondaire. Il semblerait que l'artiste a voulu davantage faire impression sur les braves populations de nos vallées en frappant leur imagination par le contraste entre la sérénité visible sur les visages des Vertus et la représentation des Vices enchaînés par le cou, que s'il les avait effrayées par une horrible peinture détaillée des châtiments des péchés capitaux, comme l'ont fait les peintres des fresques des Vigneaux, de St-Jacques-de-Prelles, de Digne et d'Avrieux. La seconde méthode

Digitized by Google

ramène les âmes au bien par la crainte de l'enfer; la première arrive au même but par l'exemple; d'une part la peur du jugement dernier, de l'autre l'amour du Seigneur. Si la seconde méthode parle mieux aux foules, la première est plus noble, et ceci est encore un témoignage en faveur de la valeur de l'artiste, qui, en 1516, peignit cette fresque à l'Argentière.

EGLISE DES VIGNEAUX

Les Vigneaux sont une commune du canton de l'Argentière située à environ quatre kilomètres de cette dernière localité, en montant vers Ville-Vallouise. L'église, placée sous le vocable de l'Annonciation, est construite dans le centre du village vers l'altitude de 1070 mètres; son axe est orienté du sud-ouest au nord-est. Selon toute vraisemblance elle date du milieu ou de la fin du XV^e^ siècle, le clocher étant plus ancien, le porche sans doute plus récent.

C'est sur la paroi extérieure latérale sud-est du chœur qu'est peinte la fresque figurant les Vices et leurs châtiments[1]. Les Vertus, en effet, n'ont pas été représentées ici et la composition ne comprend que deux étages. Une étroite bande sépare seulement le haut de la fresque du sommet du mur. Cette dernière, mesurant 5 m. 75 de long, a une hauteur totale de 2 m. 44 dont 1 m. 30 pour l'étage supérieur contenant les Vices et 1 m. 02 pour l'inférieur représentant les Châtiments. Entre ces deux étages, trois bandes, une rouge en haut, une blanche au milieu et une noire en bas occupent une hauteur de 12 centimètres. Tout autour de la composition, trois bandes semblables aux précédentes, la noire à l'intérieur, la blanche au milieu, la

[1] Cette fresque a déjà été décrite par J. ROMAN; voir : *Le Tableau des Vertus et des Vices* (extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1881, p. 21) et *Inventaire des richesses d'art de la France. Monuments religieux des Hautes-Alpes*, 1886, p. 41. Voir aussi l'abbé P. GUILLAUME : *Le Mystère de Sant Anthoni de Viennès*, 1884, p. LXV. — Cf. planche II.

Digitized by Google

rouge à l'extérieur, forment un encadrement. Au-dessous, sur une hauteur de 2 m. 75, le mur est nu jusqu'au sol.

Tableau des Vices. — Les péchés, montés chacun sur un animal symbolique, et reliés par une chaine qui leur entoure le cou, se dirigent les uns derrière les autres vers la gauche, comme dans la généralité des cas. Ils avancent sur un sol d'un jaune orangé clair présentant des marbrures rouges dans le lointain et se détachant sur un fond bleu clair.

Une gueule largement ouverte, bordée de dents en crocs acérés, et d'où sortent de courtes flammes, occupe l'extrémité gauche du tableau. Deux courts bras d'un démon dont le corps est effacé en sortent et tirent sur un gros anneau, extrémité de la chaîne, entraînant ainsi dans l'enfer tous les vices, à tel point que le premier d'entre eux y a déjà en partie pénétré. Il est dans l'état actuel impossible de dire à quel animal attribuer cette gueule, car il ne subsiste en plus de cette dernière qu'un mufle velu.

Le premier personnage est l'Orgueil. Le Lion sur lequel il est monté est déjà à demi entré dans la gueule d'enfer, ses deux pattes de devant reposant sur la langue du monstre, les deux de derrière sur le sol. Une longue queue traîne derrière lui, tandis que sa tête porte un nez et des yeux humains et des oreilles d'âne; sa crinière, courte, est, comme sa robe, d'un jaune brun doré. L'homme qui le monte est habillé selon l'usage du temps de Louis XII; ses cheveux châtains dépassent d'un feutre blanc de forme élevée, surmonté en arrière d'une plume violacée et entouré d'une couronne dorée. Il est vêtu d'un grand manteau en drap d'or rayé de rouge bistre et bordé de blanc, recouvrant en partie la croupe du lion et dissimulant la jambe et le pied gauches que l'on devine cependant. Par l'ouverture du manteau on aperçoit une veste violacée; une écharpe olive passe devant la poitrine d'une épaule à l'autre. De sa main gauche, il tient un long bâton qu'il appuie sur son épaule et dont l'extrémité supérieure est détruite: c'est peut-être un sceptre, tandis que sa main droite est levée, la

Digitized by Google

paume en avant, les doigts unis. Sa position en tête du cortège, la couronne qu'il porte, le bâton qu'il tient à la main, montrent bien que l'Orgueil est le premier de tous les Vices, le roi des Vices.

Derrière l'Orgueil chevauche l'Avarice, montée sur un singe à robe gris fauve et à poils assez nets. Ce dernier porte une courte queue reposant sur des fesses glabres et rosées; son poitrail est blanchâtre, ses lèvres rouge-violacées; ses pattes de devant sont tendues, tandis que celles de derrière sont fléchies. Le personnage qui le monte, et dont la tête est effacée, porte un justaucorps lie de vin à manches larges et bordé de blanc autour du cou et des poignets; un maillot collant gris ardoise recouvre ses jambes qui sont fortement repliées en arrière. Il tient dans sa main gauche une boîte en bois clair, le couvercle à demi ouvert, et semble la soutenir de sa main droite: c'est sans doute une cassette.

Montée sur un bouc à longues cornes, à poil fauve, à queue relevée et aux cuisses blanchâtres en arrière, la Luxure vient derrière les deux premiers vices. Elle est représentée par une femme au teint clair, aux joues rouges et aux cheveux blonds, coiffée d'un haut bonnet blanc à large bande bleue dans le bas. Elle est habillée d'une robe bleue à revers et à poignets blancs, bordée sur la poitrine d'un filet blanc entre deux filets noirs, et serrée autour de la taille par une ceinture dorée ornée de bleu. Elle porte des bas verts soutenus par des jarretières noires et des pantoufles gris-violacées. De sa main gauche elle relève sa robe laissant voir la doublure blanche et montrant sa cuisse nue; de sa main droite elle tient à hauteur de sa tête un miroir ovale à cadre doré dans lequel se reflète son visage.

Tout de suite derrière la Luxure s'avance l'Envie montée sur un Lévrier uniformément blanc et à longue queue. Ce dernier serre un os entre ses dents, laissant voir une langue rouge; un collier, également rouge et à bords orangés, lui entoure le cou. Un homme, dont la tête et le haut du buste sont détruits, le monte. Il est vêtu d'un pourpoint vert à manches à crevés laissant voir une étoffe gris-vio-

Digitized by Google

lacée, découpé sur les cuisses et bordé de blanc ; une bande également gris-violacée orne la partie basse du pourpoint. Les jambes sont couvertes de chausses brun-foncées, le genou droit se montrant derrière la poitrine du Lévrier ; les pieds portent des pantoufles gris-violacées elles aussi. Les deux bras croisés, il montre avec les index tendus, les autres doigts étant repliés, les personnages qu'il envie, qui le précèdent et qui le suivent.

La Colère, montée sur un léopard à la robe fauve tâchetée, aux pattes postérieures très grosses, à la queue longue et trainante, tient le cinquième rang. C'est un homme dont la tête et une partie du bras droit sont effacés, qui est vêtu d'une veste rose à plis, de chausses bleues et de pantoufles gris-violacées. A sa ceinture pend le fourreau d'un poignard. Sa main gauche est appuyée contre sa poitrine, tandis qu'il se poignarde au cœur de sa main droite, et que des gouttes de sang se voient sur sa veste rose.

Au sixième rang vient la Gourmandise, montée sur un animal de couleur fauve, qui, par sa tête aux oreilles dressées, serait un chien, et par sa queue serait plutôt un renard. C'est un homme bedonnant, vêtu d'une blouse ocre, à longues manches, qu'une ceinture avec une grande boucle serre au-dessous de son abdomen ; ses jambes et ses pieds sont vêtus uniformément de gris-cendré ; sa tête, dont le haut est détruit, est couverte d'une sorte de bonnet orangé dont on voit encore des fragments. De sa main droite, il porte à la bouche un petit flacon et boit avidement ; de la gauche, il porte, appuyé contre son épaule, un volumineux jambon.

Enfin, le dernier Vice est la Paresse, représentée par une femme montée sur un cheval rouge en grande partie effacé. Elle est vêtue d'un ample manteau lie de vin largement échancré sur la poitrine et laissant voir la naissance des deux seins ; la tête nue, les cheveux en désordre, elle est penchée sur le cou de sa monture dans une attitude fatiguée. La chaîne qui unit tous les vices se termine par un grand anneau qui lui encercle le cou.

Digitized by Google

Tableau des Châtiments. — L'étage inférieur, occupé par la représentation des châtiments, est d'une lecture beaucoup plus confuse que le tableau des Vices. Tout le fond est en effet couleur de feu et est semé de flammes jaunâtre, ce qui rend les scènes très difficiles à étudier. De plus, les intempéries ont beaucoup éprouvé cette partie de la composition et le léger déplacement, relativement récent, d'une fenêtre, a partiellement détruit une scène.

La peinture débute sur la gauche par un premier groupe qui est presque complètement effacé. On aperçoit pourtant encore la silhouette d'un grand diable tourné à droite, portant un bec semblable à celui du démon que nous décrirons lors de la troisième scène; un homme nu, couché sur le dos, la tête vers la droite, les bras et les jambes légèrement repliés se devine également. Il est, dans l'état actuel, impossible de se rendre compte de quel supplice ce diable torture ce damné, mais sans aucun doute, comme nous le prouveront les scènes suivantes où nous retrouverons des supplices caractéristiques de certains vices, en particulier pour la Luxure et la Gourmandise, nous sommes ici en présence du supplice de l'Orgueilleux.

La seconde scène est relativement bien conservée et facile à lire : c'est le châtiment de l'Avare[2]. Le damné, homme nu, de couleur chair, à cheveux blonds, est suspendu par une double corde qui lui lie les deux poignets l'un contre l'autre, à un anneau planté dans le mur qui sert de fond à la composition. Il est ataché, d'autre part, à une sorte de lourde dalle par trois anneaux fixés dans cette dernière; une double corde, qui lui serre le cou, vient passer dans l'un d'eux, les deux autres lui encerclent tous deux la partie inférieure des deux jambes. De grandes flammes d'un brasier au-dessus duquel il est suspendu viennent lui lécher le corps. Deux démons président à son supplice. Le premier, placé en arrière du damné, est tout entier couleur

[2] Et non celui de l'Orgueilleux, comme l'indique J. Roman, prenant la seconde scène pour la première. Le damné est d'ailleurs suspendu par les bras et non par les pieds. (*Tableau des Vertus et des Vices*, p. 23.)

Digitized by Google

rouge feu. C'est un grand diable à corps humain et à ailes de chauve-souris à nervures orangées. Sa tête porte deux yeux blancs soulignés d'orangé, un orifice nasal et une immense bouche, bordée de lèvres minces orangées et munie de dents en crocs, celles des extrémités de la mâchoire inférieure étant développées en véritables défenses. Deux cornes gris-jaunâtres se dressent sur le sommet de sa tête; de sa main gauche il appuie sur la poitrine du damné, tandis que de sa main droite il tient une sorte de grand clou qu'il cherche à enfoncer dans sa victime. Le second démon est placé sur la gauche. Il a le corps velu et gris-jaunâtre en arrière, couleur rouge feu et rayé de bandes orangées alternant avec des rangées de points gris, en avant. Ses deux jambes sont écartées et portent de volumineux pieds de coq. Sa tête, de forme allongée, a, à sa partie inférieure, une grande bouche munie de dents acérées; deux yeux blancs proéminents et bordés de rouge tranchent sur l'ensemble gris-jaunâtre; deux cornes ocres, repliées en arrière comme celles des chamois et rayées de spirales rouges, sont plantées sur son front. Des oreilles d'âne et deux minuscules bras gris-jaunes attachés derrière la tête complètent ce personnage, qui rend des flammes par les deux oreilles, le cou et l'anus. De ses deux mains il brandit un lourd marteau et frappe sur le gros clou que tient le premier démon, afin de l'enfoncer dans le corps du damné.

La troisième scène, très lisible elle aussi représente le supplice de la Luxurieuse[3]. Une femme, couchée sur le dos, est suspendue elle aussi à un anneau fixé dans le mur par des barres de fer munies de crochets semblables à des ancres qui lui entrent dans la chair, laissant voir du sang s'écouler sur son corps. Une double corde lui attache les poignets autour de la ceinture; une grosse pierre est pendue à son cou, deux autres plus petites sont pendues à ses pieds pour assurer l'équilibre. Sa tête renversée laisse pendre ses cheveux blonds. Elle est torturée par un diable

[3] Et non celui de l'Avare comme l'écrit J. Roman. (*Tableau des Vertus et des Vices*, p. 23.)

Digitized by Google

immense, au corps velu, jaune, rougeâtre par endroits, aux pieds de canard au bout de jambes fines, à la longue queue velue. Il porte des ailes de chauve-souris bleu-pâle aux nervures blanches, et, sur son cou élevé, une tête au sommet pointu et à gueule de crocodile munie de longs crocs, avec un mufle crochu et vert. Deux courtes cornes vertes et pointues sont plantées en avant au-dessus de ses yeux; en arrière, il porte deux autres cornes plus allongées, blanches et dentelées; enfin il rend des flammes par ses deux longues oreilles jaunes et par sa gueule. De ses deux mains il tient une torche enflammée avec laquelle il brûle la Luxurieuse.

La quatrième scène représentait le châtiment de l'Envieux. Elle a été en grande partie détruite par le déplacement de la fenêtre et le peu qu'il en reste est aujourd'hui presque totalement effacé. On ne distingue plus avec grand peine que des traces jaunâtres qui appartenaient sans doute au corps d'un démon.

A la suite de cette scène se trouvait autrefois une fenêtre plus ancienne que la fresque, qui obligea le peintre à partager le tableau des châtiments en deux parties inégales, la première de quatre scènes, la seconde de trois seulement. Le déplacement, assez récent, de cette fenêtre vers la gauche a détruit en partie, d'un côté, le supplice de l'Envieux, et laisse voir de l'autre côté un espace de mur nu, limité par le cintre de l'ancienne fenêtre.

La cinquième scène, la première après la fenêtre, est le supplice du Coléreux. Un homme nu, couleur chair et aux cheveux blonds-roux, est suspendu, le dos en l'air, entre deux anneaux fixés dans le mur de fond. Une quadruple corde l'attache d'une part par le cou, où lui est pendue également une lourde pierre; une double corde le suspend d'autre part par les pieds, ses jambes étant fléchies à angle droit sur ses cuisses. Ses bras sont attachés sur ses reins par une corde qui fait deux fois le tour de sa ceinture; quelques plaies sanglantes couvrent son dos. Un grand diable fortement velu, à peau brune, verte ou jannâtre par endroits, à très longue queue, porte, au bout de ses jambes grêles, des pieds à trois doigts munis de griffes, deux en

Digitized by Google

avant, un en arrière. Deux oreilles vertes en cornet couronnent le sommet de sa tête ; par sa large bouche il vomit une traînée de feu. De ses deux bras levés au-dessus de sa tête, il brandit un lourd épieu, avec lequel il lacère le dos du damné.

Le châtiment du Gourmand est l'objet de la sixième scène. Quoique très endommagé, il est encore assez lisible. Le damné est pendu, comme le précédent, entre deux anneaux, les deux pieds liés ensemble et suspendus à l'anneau qui reçoit déjà la corde attachant les pieds du coléreux ; une autre corde, qui lui serre les poignets, le pend au second anneau. Le bas de la scène étant effacé, on ne voit plus qu'un fragment de corde au-dessous du damné. Est-ce la trace d'une corde supportant une pierre et passant autour de la ceinture du Gourmand ? Il est impossible d'en juger, quoique la courbure du corps du damné puisse le laisser supposer. Du démon qui le tourmente il ne reste plus que la partie supérieure du corps. Il a une tête de cochon et des oreilles d'âne, et vomit du feu par la gueule. Dans sa main gauche, on distingue encore, assez difficilement il est vrai, un entonnoir qu'il enfonce dans la bouche du Gourmand et dans lequel il verse un liquide contenu dans un pot à anse qu'il tient de la main droite.

La dernière scène, supplice du Paresseux, est à peu près totalement effacée ; on ne distingue plus que deux mains pendues à un anneau et deux jambes d'un démon avec pieds à trois doigts.

La date de cette fresque est inconnue, mais, d'après les costumes des personnages, elle est certainement du début du XVI^e^ siècle. Sous le porche de l'église, construit selon toute vraisemblance à une époque plus récente que le chœur, est peinte une salutation angélique datée de 1552. Il nous semble que la peinture des Vices et de leurs châtiments est plus ancienne. Quoiqu'exécutée assez grossièrement, cette fresque est pleine d'intérêt, particulièrement en ce qui concerne la représentation des châtiments. On doit, à ce sujet, la rapprocher des peintures de Saint-Jacques-de-

Digitized by Google

Prelles, que nous décrirons ci-après, où l'on retrouve des supplices semblables pour la Luxure et la Gourmandise. La composition, très ornée dans les premiers sujets de chaque série, l'est beaucoup moins par la suite. Il semblerait que l'artiste a commencé son œuvre par la gauche, soignant le début, puis l'a terminée sans soin, à la hâte.

EGLISE DE VILLE-VALLOUISE

Ville-Vallouise est une commune du canton de l'Argentière (arrondissement de Briançon), située sur la Gyronde, affluent de la rive droite de la Durance, près de la base du Pelvoux. Cette localité, très fréquentée en été par les touristes comme centre d'excursion, possède une curieuse église où J.-C. Roman a découvert récemment des peintures qu'il décrit en ces termes :

« Au cours d'une excursion que j'ai faite au mois d'oût dernier (1904), j'ai eu l'occasion de visiter avec soin l'église de *Ville-Vallouise*. A droite de la porte principale est une chapelle funéraire fort intéressante, érigée au XVI[e] siècle par la famille d'Aurelle qui, dans cette province, avait hérité de certains biens seigneuriaux possédés antérieurement par la famille de Montorcier. Cette chapelle, ornée de curieuses peintures, dont je ne parlerai point, est appuyée contre la base du clocher ; à sa droite, une petite porte ouverte sur un escalier assez raide permet de monter au clocher. Comme je grimpais dans cet escalier a peu près obscur, il m'a semblé apercevoir sur la muraille des peintures presque effacées ; en les examinant de plus près je me suis assuré que ce n'était autre chose qu'un sixième exemplaire du tableau des vices et des vertus [1], à peu près entièrement détruit pour faire place au

[1] Sixième exemplaire, attendu que J. Roman, en 1881, en avait déjà décrit cinq, savoir : ceux de Névache, Digne, l'Argentière, les Vigneaux et les Orres, près d'Embrun. Il ne faut pas confondre cette localité avec les Horres, près de Bardonnèche, en Italie. — R. B.

Digitized by Google

porche et à la chapelle de la famille d'Aurelle, dont je viens de parler.

« Voici ce qui reste de ces peintures : le tableau supérieur n'est représenté que par le buste d'une femme qui tient croisées sur sa poitrine, ses mains où pend un chapelet. Le tableau du milieu est de beaucoup le mieux conservé : il en reste trois fragments de personnnages marchant vers la gauche, sur fond rouge et gris. Le premier personnage à gauche est un gros Homme vêtu de noir et de gris coiffé d'un chaperon rouge et monté sur un Chat, dont il ne reste que la tête et une patte. Il semble élever un verre d'une main et de l'autre il tient sur son épaule un objet : un jambon peut-être. Ce personnage représente sans doute la Gourmandise. Le suivant est fort endommagé, car, situé à l'endroit le plus étroit de l'escalier, il a été frotté et insulté par tous les passants. L'Homme lui-même, qui est représenté se perçant d'un glaive, n'est visible que pour les yeux exercés ; il a un vêtement gris, retenu par une ceinture noire ; du sang coule de sa blessure. On ne voit de sa monture qu'un arrière-train rose tacheté de noir ; ce doit être un Tigre ou un Léopard. Quant au personnage, il représente assurément la Colère. On ne peut savoir quel vice représente la dernière peinture, car elle est presque entièrement cachée derrière la muraille du porche, à l'abri de laquelle elle doit se continuer. On ne découvre que la tête d'un Chien blanc et plus haut un lambeau de draperie rouge qui est peut-être un coude. Ce personnage, d'après sa monture, serait l'Envie.

« Presque tout le tableau inférieur, contre lequel l'escalier conduisant au clocher est adossé, a été détruit par l'incurie des passants ; un seul personnage est demeuré à peu près intact, placé dans l'angle à droite et au-dessous de l'Envie. C'est un démon rouge, à tête de Porc, qui tient des deux mains un bâton, peut-être un manche de fourche. Le mur dont j'ai parlé plus haut cache le reste de la scène, qui semble se continuer derrière lui. La disposition de ce tableau des supplices n'est pas tout à fait la même que dans les autres peintures du même genre déjà décrites ; ici un

Digitized by Google

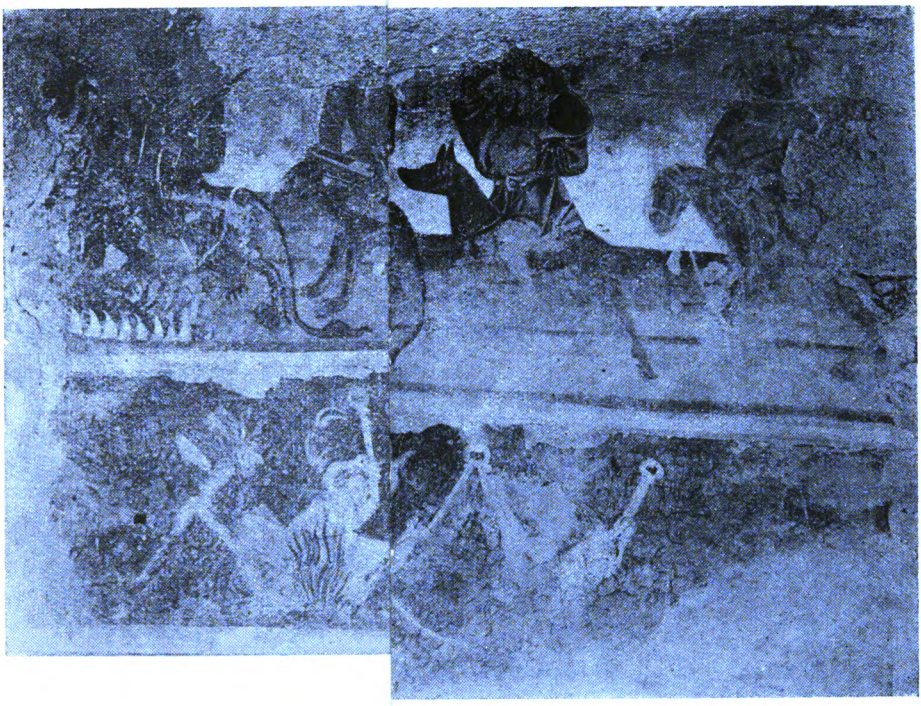

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

supplice, correspondant à chaque péché, était disposé au-dessous de lui et séparé des autres par une bande noire. »

Je n'ajouterai rien à cette description, dont j'ai pu vérifier l'exactitude, en septembre 1906. Avec J.-C. Roman, je crois que ces peintures datent du XV^e^ siècle.

CHAPELLE SAINT-JACQUES, A PRELLES

Cette antique chapelle est située à l'entrée du village de Prelles (c^ne^ de Saint-Martin-de-Queyrières), sur le bord de la route, à droite en venant de Briançon. Depuis longtemps abandonnée, elle a servi d'entrepôt, de débarras; elle fut à une certaine époque, encombrée de planches, ce qui n'était pas sans faire subir les plus regrettables dégradations aux fresques qui recouvrent la plus grande partie de sa surface intérieure, à l'exception de la voûte: Lors des inventaires des biens d'Eglise, consécutifs à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, l'église paroissiale resta fermée pendant plus d'un mois; l'abbé Pascal, curé de Prelles, fit alors débarrasser la chapelle, qui, depuis cette époque, est rouverte au culte. Comme précédemment, d'ailleurs, on n'y célèbre la messe qu'une fois par an, le 25 juillet, à l'occasion de la fête de Saint-Jacques.

Les mesures intérieures sont de 9 m. 25 pour la longueur, 4 m. 90 pour la largeur et environ 3 m. 70 pour la hauteur, la voûte non comprise. Dans toute leur partie inférieure, sur une hauteur d'environ 1 m. 65, les deux faces latérales étaient primitivement couvertes de peintures simulant des draperies descendant jusqu'au sol de terre battue. Aujourd'hui, ces peintures ont totalement disparu du côté de l'épître et se montrent excessivement détériorées du côté de l'évangile. Quant au reste, les deux côtés diffèrent l'un de l'autre.

Côté de l'évangile. — A partir de l'entrée, la paroi gauche se montre nue sur une longueur de 2 m. 15 à 2 m. 20. Puis viennent deux séries distinctes de peintures, disposées

Digitized by Google

chacune sur deux étages et se poursuivant jusqu'au fond de la chapelle.

Première série de peintures. — Elle comprend neuf tableaux représentant les divers épisodes de la vie de saint Jacques, interprétés parfois comme la représentation des œuvres de miséricorde, et séparés les uns des autres par des encadrements de lignes diversement colorées; nos mesures sont prises, à un centimètre près, à partir du milieu de ces encadrements; c'est d'ailleurs une règle générale dans nos descriptions.

L'étage supérieur se compose de quatre tableaux contigus, hauts de 1 m. et ayant une largeur respective de 1 m. 25, 1 m. 04, 1 m. 07 et 1 m. 22. L'étage inférieur comprend cinq tableaux, ayant une hauteur de 1 m. 05 et une largeur respective de 1 m., 0 m. 81, 0 m. 90, 1 m. 08 et 0 m. 76.

Il n'entre pas dans notre étude de donner une description de ces tableaux, qui sont d'ailleurs en mauvais état de conservation.

Deuxième série de peintures. — Elle ne comprend que quatre tableaux, plus grands que les précédents et représentant la Passion. Les deux supérieurs sont de même hauteur que ceux de la première série, c'est-à-dire qu'ils sont hauts de 1 m.; leur largeur est respectivement de 1 m. 23 et de 1 m. 33. Les deux inférieurs ont respectivement la même largeur que ceux qui sont situés au-dessus, mais leur hauteur atteint 1 m. 38; ils sont donc de 0 m. 33 plus hauts que ceux de la première série, d'où une diminution proportionnelle de la draperie qui s'étend presqu'au sol.

Fond de la chapelle. — Le fond de la chapelle est occupé par l'autel, qui se trouve logé dans une excavation en forme de demi-coupole. Les deux petits côtés qui encadrent la coupole et la coupole elle-même sont couverts de peintures également sur deux étages. Au centre, le Père éternel dans un ovale; de part et d'autre, les trois animaux et l'ange symbolisant les évangélistes; puis, formant la série inférieure, les douze apôtres, placés chacun dans un encadrement en forme de niche ogivale.

Digitized by Google

Côté de l'épître. — C'est le plus intéressant pour nous ; c'est aussi, malheureusement, le plus maltraité par le temps et l'incurie des hommes. En partant du fond, on remarque tout d'abord une grande fresque, large de 1 m. 80, haute de 2 m. 40 environ et, par conséquent, empiétant d'une vingtaine de centimètres sur la portion inférieure, précédemment ornée d'une peinture simulant une tapisserie. Cette fresque représente la sainte Famille. La Vierge est assise sur un trône, tenant l'enfant Jésus assis sur ses genoux. Saint Joseph, debout devant eux, a la main droite levée, dans un geste de bénédiction ; de la main gauche, il s'appuie sur une canne à poignée courbe et supportant une clochette suspendue par un cordon.

Vient ensuite, à la partie supérieure, un tableau haut de 1 m. 25 environ, large de 0 m. 75, représentant la Sainte Face. Au-dessous de lui, une fenêtre ancienne, récemment restaurée, actuellement haute de 1 m., large de 0 m. 65. A ce niveau encore, la partie inférieure de la paroi n'a que 1 m. 35 de hauteur.

Puis viennent des peintures disposées sur deux étages et représentant en haut les Vices, en bas les supplices infernaux. Ces peintures se continuent sur une longueur de 4 m. 75 à 4 m. 80 pour l'étage supérieur, sur une longueur un peu moindre pour l'étage inférieur ; les scènes extrêmes, consacrées aux deux derniers Vices et aux supplices correspondants, ont été détruites. Ce qui reste est très endommagé, mais n'en présente pas moins un réel intérêt.

Tableau des Vices. — Il est haut de 1 m. 33 et se développe sur une longueur de 4 m. 75 environ. A une époque ultérieure, on a eu la malencontreuse idée de construire une tribune, qui le coupe dans sa partie inférieure et sur presque toute sa longueur ; les grosses poutres qui la soutiennent ont fait subir des dégâts regrettables à divers personnages, notamment à l'Avarice.

Ce tableau débute par une gueule d'enfer, largement ouverte vers la droite, armée de dents longues et aiguës et dans laquelle se dresse un diable noir, velu, peu définissa-

Digitized by Google

ble, qui tient dans la main gauche l'extrémité de la chaîne réunissant tous les pécheurs par le cou.

Les Vices sont figurés par des personnages montés sur des animaux marchant vers la gauche. Ces personnages ne sont pas accompagnés de diables; ils sont vêtus à la mode du XVI^e^ siècle et dans une attitude très analogue à celle qu'ils ont sur les fresques de l'Argentière et des Vigneaux. Toutefois, ils sont ici de proportions moins harmonieuses; la tête, notamment, est trop grosse par rapport au corps. Ils se détachent sur un fond de tapisserie marqué d'ornements losangiques, rougeâtre ou verdâtre suivant les endroits, ces couleurs changeantes répondant à des ondulations de l'étoffe. Le nom de chaque Vice était primitivement inscrit en lettres gothiques au-dessous du personnage correspondant; on n'en lit plus qu'un seul : *avaricia*.

L'Orgueil est monté sur un lion. Il est coiffé d'une toque rouge, à large fond débordant, et vêtu d'une robe violacée, serrée à la taille par une ceinture verdâtre. Un bracelet à chaque poignet. La main gauche s'appuie sur le flanc, la droite est relevée et présente une rose rouge.

L'Avarice est figurée par un vieillard à courte barbe blanche, coiffé d'un capuchon verdâtre et vêtu d'une robe violacée à revers blancs. C'est tout ce qu'on distingue; le reste a été détruit par la construction de la tribune.

La Gourmandise est montée sur un chien brun, aux oreilles dressées, tenant un os en travers de la gueule. C'est un homme à grosse figure rouge, coiffé d'une sorte de turban d'un bleu verdâtre, laissant flotter une large écharpe sur les côtés du cou. Il est vêtu d'une robe rouge et tient les deux mains levées, la gauche supportant un flacon à col étroit et à bord évasé, la droite portant à la bouche un verre de vin rouge.

La Luxure est montée sur une truie noire. C'est une femme aux cheveux blonds relevés et enfermés dans une toque rouge, à côtes noires et blanches, entourée d'une torsade de perles. La robe est rouge, à col et revers blancs; elle est serrée à la taille par une ceinture noire, ornée de rosaces métalliques et soutenant une aumônière; elle est

Digitized by Google

relevée du côté gauche, de manière à montrer la cuisse et un bout de chemise ou de jupon blanc. La jambe manque. La main droite est levée et tient un petit miroir circulaire, où se reflète l'image de la dame.

La Colère est montée sur un léopard. C'est un homme à cheveux noirs, coiffé d'une toque blanche, vêtu d'un pourpoint jaunâtre, largement ouvert sur la poitrine. Ses deux mains tiennent chacune un poignard; celui de gauche est enfoncé déjà dans la poitrine jusqu'à la garde; celui de droite, découpé en trèfle et orné de clous métalliques à la base du manche, commence à pénétrer. Le sang s'écoule des deux blessures.

Chacun de ces personnages a le cou encerclé d'un carcan, d'où part une chaîne qui les rattache les uns aux autres, puis aboutit au diable qui se tient dans la gueule d'enfer. Des deux derniers Vices, l'Envie et la Paresse, il ne reste aucune trace.

Tableau des scènes infernales. — Ce tableau est très endommagé, notamment au début, sur une largeur de 0 m. 60 environ. Il a une hauteur de 0 m. 88, pour une longueur de 4 m. 50 environ. Il consiste en une série de panneaux indépendants et séparés les uns des autres par le montant des potences auxquelles sont suspendus les pécheurs en des attitudes diverses. L'atmosphère de l'enfer n'est pas pas traversée par des langues de feu.

Le tableau débute par un grand diable velu, assis de face et présidant aux supplices; toute sa moitié droite et sa tête ont disparu. De sa main gauche, il saisit un pécheur par les jambes et le tient suspendu, la tête en bas. Ce premier tableau est large d'un mètre environ. Ceux qui viennent à la suite représentent les supplices correspondant chacun au Vice peint au-dessus de lui: les diables sont noirs, avec des flammes rouges sortant de la bouche ou de l'anus; les damnés sont couleur de chair.

Le premier de ces tableaux est large de 0 m. 80; il représente les supplices réservés à l'Orgueil. Un pécheur est suspendu par les pieds, les bras pendants et étirés par une grosse pierre qui s'y trouve attachée. Deux diables noirs,

Digitized by Google

monstrueux, à pattes d'autruche et jetant du feu par la bouche, l'entourent et lui font subir un supplice assez difficile à interpréter : ils vont, semble-t-il, le fendre verticalement, au moyen d'une scie passée entre ses jambes. Celui de gauche est tout velu ; ses bras courts semblent partir du sommet de la tête et tiennent derrière son dos une massue prête à frapper ; les coups précédents ont laissé sur le corps du supplicié des traces sanglantes. Le nez se prolonge en une sorte de trompe contournée en queue de cochon et actionne la scie. Le diable de droite est doué d'une énorme gibbosité fessière ; il a les pattes grêles comme celle d'un coq, de grandes ailes de chauve-souris, à nervures rouges, une tête grotesque jetant du feu par la bouche ; ses deux bras courts et velus actionnent également la scie.

Le second tableau correspond à l'Avarice ; il est large de 0 m. 73 ; on lit au-dessus, en caractères gothiques : *avaricia*. Le condamné a les mains et les pieds liés ensemble au moyen d'une corde qui s'enroule sur une poulie suspendue au gibet. Une grosse pierre est attachée à une corde qui lui passe autour de la ceinture ; à son cou pend, au moyen de quatre cordons, un sac d'écus en forme de bourse ou d'aumônière. Un diable noir et velu, jetant du feu par la bouche et l'anus, est debout à côté du réprouvé ; il a des oreilles d'âne et une queue de chien. Il tire des deux mains sur la corde et se tient perché sur sa patte droite ; la gauche est levée et laboure de ses griffes les fesses du patient.

Le troisième tableau correspond à la Gourmandise ; il est large de 0 m. 80. Un homme est renversé sur le dos, les jambes pendantes ; les mains sont liées derrière le dos ; ses cheveux noirs sont en désordre ; il a une cordelette autour du cou. Un diable noir est grimpé sur lui, le genou droit appuyé sur la cuisse gauche, le genou gauche reposant sur la poitrine ; il rend du feu par l'anus et est armé de fortes griffes ; sa longue queue est velue et retroussée comme celle d'un chien. De la main droite, il enfonce un entonnoir dans la bouche de sa victime ; il y verse le liquide contenu dans un pichet qu'il tient de la main gauche.

Puis vient le tableau de la Luxure ; il est large de

Digitized by Google

o m. 73. Une femme renversée sur le dos, les jambes pendantes, les bras collés au corps, est suspendue par trois crochets de fer, qui transpercent ses mamelles saignantes et lui transfixent la peau de l'abdomen; ses cheveux roux sont pendants; des plaies éparses sont l'indice de lacérations antérieures. Deux diables sont à côté d'elle, qui lancent du feu par l'anus. Celui de gauche saisit de la main droite le genou de la suppliciée, comme pour l'écarter; sa main gauche est levée et tient ,la flamme en bas, une torche avec laquelle il brûle la damnée. Celui de droite, à grosse figure grimaçante et barbue, vomissant des flammes, porte de larges ailes de chauve-souris; c'est une sorte de nain difforme, tenant de ses deux bras velus une grosse torche enflammée, dont il rôtit les fesses de sa victime.

Le tableau suivant, le dernier qui soit encore conservé tant bien que mal, est large de o m. 45; il correspond à la Colère. Un homme est suspendu à une potence, la tête en haut (elle manque), les bras attachés derrière le dos; il a trois plaies saignantes, l'une au ventre, les deux autres plus bas; une grosse pierre est attachée à ses jambes. Un diable noir, velu, à queue de chien, émettant du feu par la bouche et par l'anus, est debout devant lui. Sa main droite est rejetée derrière la tête, comme s'il allait donner un coup de poignard; il porte la gauche vers la tête du supplicié, comme pour lui arracher la langue. Il repose sur la jambe gauche et pose la droite sur la pierre qui est suspendue aux jambes, afin d'en augmenter le poids.

Ces fresques nous semblent être très anciennes; les Vices sont d'une peinture assez fine, mais les scènes infernales sont beaucoup plus grossières, comme s'il y avait là l'œuvre de deux artistes différents.

A suivre.

Digitized by Google

A LA VILLE D'EMBRUN

Par le Dr CHEVALIER

Helrisdunum, Ebrodunum,
Ambrun, Embrun.

Te souviens-tu des temps où, sur ton roc antique,
Des sacrifices s'allumaient ?
Des temps où tes autels fumaient
Pour Helris, la Vénus Celtique ?
Helris, déesse des amours,
Helris, qui veut qu'on aime et qui veut qu'on procrée,
Helris, à qui tu fus en ces temps consacrée,
Te donna son nom dès ces jours !
Et méprisant les mœurs brutales et austères,
Quand tout à l'entour s'égorgeait,
Sur ce roc qui te protégeait
D'Helris tu célébrais en tes murs les mystères.
A ce culte occupé vis-tu sans t'émouvoir
D'Annibal l'armée innombrable ?
Les sauvages guerriers basanés, au teint noir,
Les éléphants, au troupeau formidable,
Ont-ils foulé ton roc d'un pas victorieux ?
Tes murs leur firent-ils obstacle ?
Ou vit-on simplement ton peuple curieux
Contempler l'étrange spectacle ?
Nul ne sait ! Tout passa ! Ton culte poursuivant,
Tu revins vers Helris la belle
Tes autels fumaient pour elle,
Comme ils fumaient auparavant !

Digitized by Google

Et sur ces fiers coteaux, qui forment ton domaine,
Dans ce cirque au riant décor,
Leurs flammes s'élevaient encor,
Quand vint la légion romaine !
A ceux qui venaient t'envahir
Livras-tu dans tes champs de farouches batailles ?
Ou mis-tu ta défense en tes faibles murailles
Qui devaient, hélas ! te trahir ?
Nul ne sait ! Mais dès lors, des Alpes métropole,
Tu grandis sous le joug romain,
Lieu d'étape sur ce chemin
Qui liait par tes monts la Gaule au Capitole.
En te léguant son nom Helris quitta tes cieux,
Quitta tes pauvres édifices;
A sa place apparut « tout un peuple de dieux »
Vénus reçut tes sacrifices,
Et l'on vit se complaire à la mort des turbots
Tes grands aux pompes magnifiques,
Pendant que leurs guerriers et leurs lourds chariots,
Triomphants, passaient tes portiques !
Et peut-être, en janvier, ton peuple s'ébattant
Aux libertés des Saturnales
A-t-il fait rougir tes annales
Aux licences de cet instant !

Tu t'ébattais ainsi sous l'œil de tes idoles
Quand soudain, du lointain levant,
Survint ce souffle dissolvant
Qui devait miner leurs symboles.
Tes dieux périrent un par un,
Malgré leur nombre. Un dieu, venu d'Asie et triple,
Leur ravit lentement jusqu'au dernier disciple.
Vénus subit le sort commun !
Et des confins du Nord s'en vinrent les Barbares :
Tes simulacres abolis
Par eux furent ensevelis.
Ton mur fumant servit de tombe à tes dieux lares !
Les dieux romains défunts furent tous oubliés

Digitized by Google

Sous la religion nouvelle.
On vit à ses vertus tes citoyens pliés
S'empresser emplis d'un saint zèle !
Et Rome te dota de pontifes puissants,
De plus d'un saint qu'encore on nomme !
Et toi, tu renvoyas dans ces temps florissants
Un jour un souverain à Rome ;
Et de même qu'Helris, en exauçant leurs vœux,
De tes femmes était chérie,
De même on vit servir Marie
Par tes vierges aux lourds cheveux !

Le mère du grand Dieu devenant ta patronne,
Te donna part à son renom ;
D'Helris tu conservas le nom
Joint à celui de la Madone.
Alors, parmi les cavaliers,
On put apercevoir, au fort de la mêlée,
Tes prélats à cheval défendant ta vallée
Sous le harnais des Chevaliers !
Et ces prélats étaient Princes du Saint Empire,
Leur pouvoir s'étendait au loin,
Ainsi qu'en est encor témoin
Maint acte que leurs sceaux ont marqué de leur cire.
De puissants souverains tu conquis la faveur ;
Charles dressa ta cathédrale ;
A ta vierge Louis voua, plein de ferveur,
Sa dévotion sans égale.
Sur ton rocher, couvents et temples à l'envi
Dressèrent leur masse pieuse.
Il devint désormais, à la Vierge asservi,
Citadelle religieuse,
Citadelle marquant au pieux pèlerin,
Qui gagnait la ville éternelle,
Qu'il touchait comme une parcelle
De l'antique empire latin !

Digitized by Google

Et toi-même devins puissant pèlerinage,
Et contemplas plus d'une fois
La magnificence des rois
A ta Vierge rendant hommage !
Mais l'or sur ta roche amassé
A ton insu sonna le glas de ta détresse.
L'ennemi convoita cette lourde richesse
Fruit prospère de ton passé !
Le Sylien revint. Sous sa triste visite
Ta porte obscurcit ton blason
D'une honteuse trahison,
Qui permit à l'Islam de t'imposer son rite.
Le glaive de Bérald dissipa ce danger
Et, sous ton enceinte paisible,
Seul ton donjon cassé rappelant l'étranger,
Tu repris le cours de la Bible
Et d'une douce paix tu goûtais les attraits,
Au sein de tes vertes montagnes,
Quand survint à son tour la horde des Anglais
Venant des lointaines Bretagnes.
Tont un siècle durant tu subis ce fléau.
Le meurtre rougit ta campagne ;
L'époux trembla pour sa compagne
Et la mère pour son berceau !

Ainsi tu fus livrée à ces hordes guerrières,
Qui sous l'abri sûr de leurs camps,
A l'entour ravageant tes champs,
Furent la terreur des chaumières !
Bientôt, à l'étranger pillard
Se joignit la province éloignée ou voisine.
Le Provençal s'unit à la bande Angevine.
Enfin survint le Savoyard.
Irrité par tes murs, il s'en prit aux villages,
Brûla chaumières et châteaux,
Dévasta tes riants coteaux
Jusqu'au jour où Philis mit terme à ses outrages.

Digitized by Google

A tous ces maux ayant vaillamment résisté,
Hélas ! pourquoi faut-il qu'un frère,
Un fils de ta province, envahît ta cité
Et profanât ton sanctuaire !
Lesdiguières, vengeant un peu tard les Vaudois,
Transforma ton temple en étable.
Implorant ton pardon, il rentra sous tes lois
Quand de France il fut connétable !
Mais tes trésors pillés attestaient au regard
Encor, par mainte ruine informe,
Du mal que te fit la Réforme,
De ton Dieu portant l'étendard !

Au siècle qui suivit tu pansas tes blessures,
Au sein de l'ordre rétabli,
Et cherchas le calme et l'oubli
Dans des mœurs désormais plus sûres.
Certes, ton prince avait pu voir
Avec le cours des ans décroître sa puissance,
Et pourtant de grands noms, marqués par la naissance,
Détinrent alors ton pouvoir.
Alors comme autrefois tu fus ce privilège
Qui marquait d'un nouvel éclat
Les prélats conseillers d'Etat
Dont les noms en retour illustrèrent ton siège !
Et déjà tu croyais, libre de factions,
Atteindre un nouveau centenaire,
Lorsque, sous de grands mots cachant des passions,
Vint le jacobin sanguinaire.
Toi dont un chef sauva François de son exil
Tu repoussas toute souillure
Et du sang de ton roi, dans un geste viril,
Tu gardas du moins la main pure.
Si, dans ces tristes jours, Gap te ravit ton rang,
Si du pouvoir tu dus descendre,
En fille d'Helris au cœur tendre,
Tu ne te souillas d'aucun sang !

Digitized by Google

Et je ne te connais qu'en ces ternes journées,
Où, goûtant le calme et la paix,
Mais décapitée à jamais
Tu suis de pauvres destinées !
En ces temps humbles et obscurs,
Tes souverains du jour, en habits laids et tristes,
N'ont de toi nul souci ! Plus jamais tu n'assistes
A leurs défilés dans tes murs,
Et ton nom désormais est rayé de l'histoire ;
Et de ton roc est effacé
Ton prestige à jamais chassé.
Tes jours sont sans danger, ils sont aussi sans gloire !
Un morne soir succède aux splendeurs du matin !
Ainsi finit et Suse et Babylone.
Comme un être vivant, la ville a son destin,
Qui la jette à bas de son trône.
Elle semble subir du Temps le jugement,
Qui veut que toute chose meure ;
Et l'implacable loi d'éternel changement
Suit l'homme jusqu'en sa demeure !
Pourtant, tu n'es point morte, et peut-être des feux
Sont encor cachés sous ta cendre
Dont les éclats pourront surprendre
L'œil de nos arrière-neveux !

Digitized by Google

Digitized by Google

A PROPOS D'UNE ÉTUDE PROJETÉE PAR M. J. CHAUVET

LE VIEUX REMOLLON

Ce n'est pas sans émotion que j'écris ces quelques lignes destinées à expliquer les croquis de la planche ci-jointe, qui devait servir à illustrer une monographie archéologique et économique de Remollon projetée par M. Chauvet.

Au mois de mai 1919, notre très regretté président d'honneur nous convia, MM. Etienne, J. Vollaire et moi-même, à une promenade archéologique dans le vieux Remollon. Son érudition, si sûre et si pittoresque, nous expliqua la physionomie assez particulière de son village de prédilection, fortement menacé, déclara-t-il, par la prochaine percée du canal de dérivation qui alimentera l'usine hydro-électrique de Valserres.

M. Etienne prit de nombreux clichés, tandis que M. Vollaire levait divers croquis, dont une seule partie seulement a pu figurer sur la planche ci-jointe. — Le lecteur voudra bien excuser la sécheresse de mes explications : ma seule ambition ne peut être que de faire regretter à tous la belle monographie que n'eût pas manqué de nous donner M. Chauvet.

***

Comme la plupart des villages des Hautes-Alpes, Remollon ne possède pas d'édifice très ancien. La date la plus

Digitized by Google

reculée qu'on puisse lire sur les portes des maisons ne dépasse pas le milieu du XVI[e] siècle : c'est le millésime 1552, gravé sur un linteau qui n'a pas retenu l'attention du dessinateur en raison de son manque d'intérêt artistique.

Le croquis n° 1 représente une fenêtre en accolade qui orne le pignon d'une maison située au bord du chemin de G. C. n° 10, à hauteur de la place publique lorsqu'on arrive de Tallard. Cette fenêtre parait devoir être attribuée au XVI[e] siècle, ainsi que la porte, au linteau également en accolade, qui se trouve au pied de la tour figurée au n° 6.

Au premier plan du croquis n° 4, on aperçoit un portail à plein cintre, accosté d'une élégante tourelle en poivrière, montée sur encorbellement. C'est là un « coin » que connaissent bien tous les touristes arrivant à Remollon par la route de Tallard. Le manoir dont dépendent portail et tourelle est, si je ne me trompe, la propriété de la famille Allard. A cette famille, d'origine noble d'après le *Tableau historique des Hautes-Alpes,* appartenait vraisemblablement l'ambassadeur Jean Allard, qui représentait le roi de France à la cour de Suède avant 1578, comme on en trouve l'indication dans les actes passés à cette époque, chez un notaire de Gap[1].

Les croquis n[os] 2 et 5 se réfèrent à une curieuse porte à arc surbaissé, dont la clef de voûte, terminée en pointe, porte la date 1603 et les initiales P. M. L'encadrement, tout en pierres de taille bien appareillées, a la forme d'une demi-rotonde.

Au bel écusson armorié que représente le croquis n° 3, se trouve figuré le blason de la famille Gérard (ou Girard) des Orres : *d'or au chevron de gueules, accompagné de 3 coquilles de sable posées 2. 1.* — Il est probable que cette famille, qui a donné, suivant le P. Fournier, un archevêque à la métropole d'Embrun, possédait à Remollon plusieurs quartiers de vigne : au cours de ses recherches, M. Chauvet avait, en effet, constaté que beaucoup de familles notables

[1] Renseignements puisés dans l'ouvrage ci-dessus mentionné de M. J. Roman, 1[re] partie, p. 50.

Digitized by Google

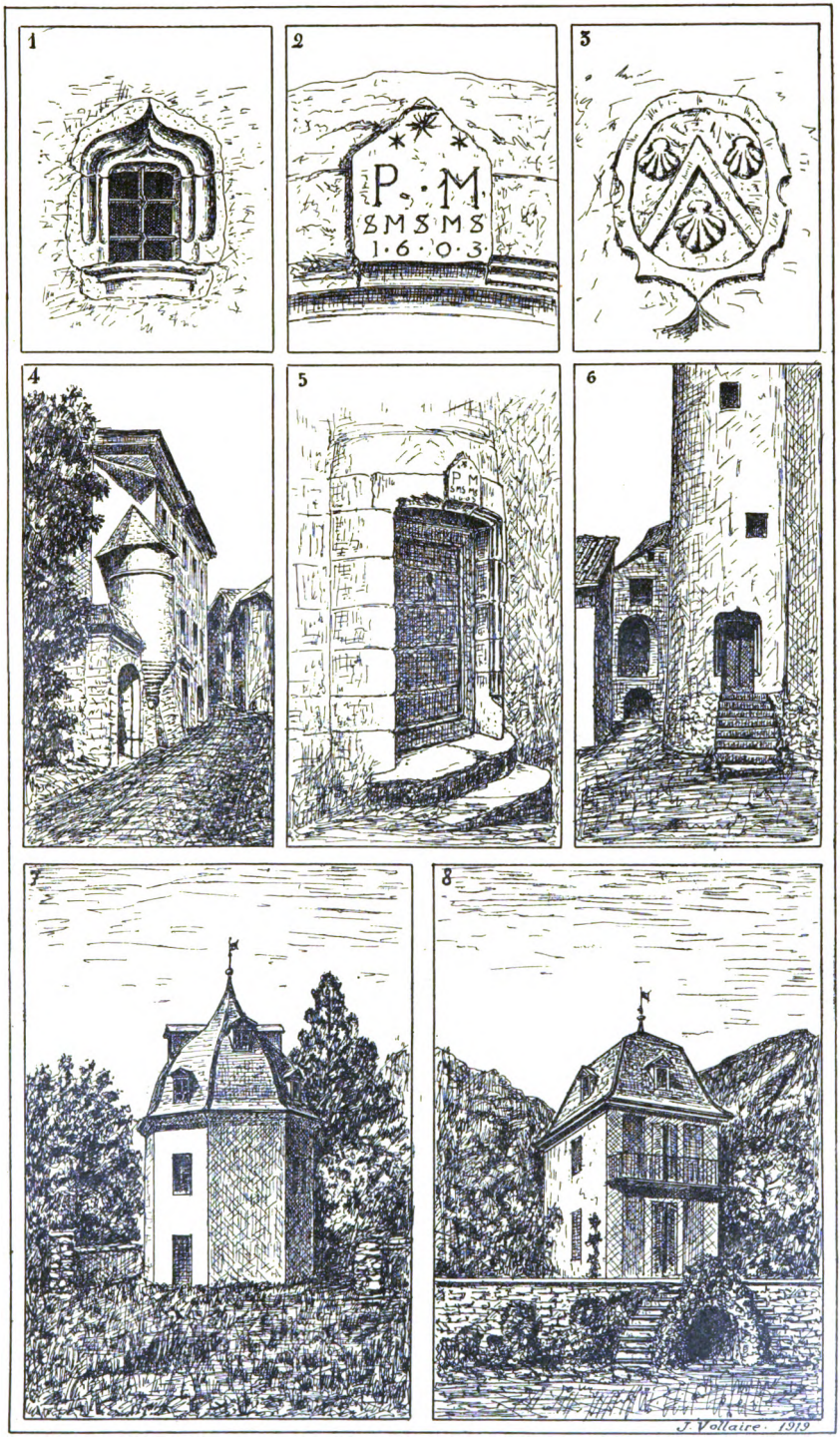

BASTIDONS ET VIEUX LOGIS DE REMOLLON

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

du Haut-Dauphiné avaient acheté ou construit, au terroir de Remollon, vignes et maisons de plaisance.

Avec les deux pavillons esquissés aux croquis 7 et 8 nous tombons en plein XIX[e] siècle. Ces deux « bastidons », d'allure assez coquette, ont été construits tous les deux sous Louis-Philippe ; leur principal intérêt est de marquer, par leur confort relatif, une époque de prospérité viticole à Remollon. — B. F.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

A JACOGNE

Par M. PAUL PLAT

Les lecteurs du Bulletin *seront heureux de trouver ci-dessous le compte rendu, par M. Adrien Blanchet, d'une communication faite par notre confrère M. Paul Plat à la section d'archéologie du Comité des travaux historiques (séance du 13 janvier 1919).*

« Un chercheur zélé, M. Paul Plat, vient de me communiquer des renseignements intéressants sur des découvertes qu'il a faites au lieu dit *Jacogne* (patois local) ou *Chacogne* (carte de l'État-Major), à un kilomètre environ au sud-est d'Etoile (canton d'Orpierre, arrondissement de Gap). Ce lieu est au sommet d'une éminence, à parois très rapides, qui surplombe un vallon et est environné de montagnes plus élevées. Un chemin ancien, venant de Lagrand [1], côtoyait ce mamelon, passait par Saint-Cyrice, Jacogne, et pénétrait dans la vallée de la Méouge, après avoir, sur un parcours de quelques kilomètres à peine, passé de l'altitude de 650 mètres à celle de 1.250.

« Un habitant de la commune d'Etoile ayant averti M. Plat qu'il avait trouvé, à diverses reprises, des monnaies anciennes au sommet de la colline de Jacogne, mon correspondant s'y rendit.

[1] On sait que cette localité est très riche en substructions romaines (J. Roman, *Répertoire archéol. du département des Hautes-Alpes*, 1888, p. 118).

Digitized by Google

« A la surface du sol même, il recueillit d'abord un moyen bronze de Julia Domna et, à côté, quelques outils de fer de très petites dimensions. A l'aide d'un couteau, M. Plat creusa une petite excavation dans la partie nord-est du sommet où il venait de ramasser ces objets, et presque aussitôt il trouva deux grands bronzes d'Alexandre Sévère et de Gordien III, en parfait état; trois moyens bronzes dont un de Néron, frustes; des clous et d'autres petits outils de fer.

« M. Plat revint quelques jours plus tard à Jacogne, avec des outils, et pratiqua une fouille, immédiatement couronnée de succès par la découverte d'autres monnaies, parmi lesquelles un moyen bronze et deux grands bronzes d'Alexandre Sévère et d'Otacilia Severa, bien conservés, et d'autres pièces, usées, d'Hadrien, de Sabine, d'Antonin, de Marc-Aurèle et de Faustine jeune. Au-dessous de cette couche et à environ 0 m. 40 de profondeur, deux petits bronzes de Constance II furent recueillis [2].

« A 1 mètre plus loin vers le Sud, M. Plat rencontra deux tiges de fer, longues: l'une de 0 m. 36, aux extrémités terminées en fer de lance; l'autre, longue de 0 m. 30, moins caractérisée. Ces deux tiges étaient posées sur une pierre plate.

« Sur le côté oriental du mamelon, à 4 mètres environ de la fouille initiale, M. Plat recueillit un fragment de bracelet de bronze, strié, probablement celtique. Les recherches, continuées dans la direction transversale de l'Est à l'Ouest, amenèrent la découverte de six autres fragments analogues et de plusieurs moyens bronzes frustes. Un peu plus loin étaient un clou de bronze terminé par une petite tête [3], un petit coin de fer, incurvé en forme d'anse; puis

[2] Il n'y a pas lieu de s'étonner que les pièces les plus récentes soient au-dessous des autres. On verra plus loin qu'il y avait, en ce lieu, des constructions dont l'effondrement peut expliquer suffisamment les différences de niveau dans les couches archéologiques.

[3] On connaît de nombreuses têtes de clou de cette espèce. Je citerai seulement celui en forme de masque comique, trouvé non

Digitized by Google

de nombreux fragments de lampes de terre cuite et quelques lampes entières, éparses. D'après le nombre de débris, M. Plat évalue à une cinquantaine le nombre de lampes, dont une douzaine étaient intactes ou ont pu être reconstituées. Quelques petits outils de fer furent encore recueillis.

« Du Nord au Sud existait un mur qu'on reconnaît encore un peu au-dessous du sol actuel; il est construit en petit appareil soigné, mais avec un mauvais mortier.

« Il est vraisemblable que quelques fouilles plus importantes amèneraient la découverte d'autres restes.

« La liste des monnaies recueillies par M. Plat comprend actuellement 40 pièces de Néron, Hadrien, Sabine, Antonin, Marc-Aurèle, Faustine mère, Faustine jeune, Julia Domna, Alexandre Sévère, Gordien III, Otacilie, Claude II, Constantin Ier, Constantin II (323-335-361)[4].

« Les lampes recueillies présentent peu d'intérêt artistique[5]. Sur l'une est un buste de Mercure assez primitif; une autre représente un homme assis; une troisième, un sanglier poursuivi par un chien; une autre représente un quadrupède peu distinct. Il faut signaler spécialement une autre lampe, qui est en mauvais état, mais ce qui reste du bec et de l'oiseau qui la décore autorise à la comparer à un autre exemplaire trouvé au Châtelard de Lardiers (canton de Saint-Etienne-les-Orgues, arrondissement de Forcalquier, Basses-Alpes) où l'on a reconnu l'emplacement d'un sanctuaire[6]. A Jacogne, deux lampes à la marque STROBIL ont été recueillies; l'une présente en outre un signe en W, l'autre une sorte de *svastika* ou croix gammée.

« Une lampe, ornée de deux palmes, porte sur le fond un S. Bien que la marque *Strobil* ou *Strobili* soit peut-être

loin de Jacogne, à La Bâtie-Mont-Saléon, en 1835 (E. Babelon et A. Blanchet, *Cat. des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, 1895, n° 1002).

[4] C'est près de La Bâtie-Mont-Saléon qu'eut lieu la bataille célèbre entre les troupes de Magnence et celles de Constance II (353).

[5] Du moins, d'après les croquis de M. Plat, qui paraissent fidèles.

[6] Henry de Gérin-Ricard, *Un pèlerinage gaulois alpin...*, dans le *Bulletin archéol. du Comité*, 1913, p. 193-205, pl. IX, 3e lampe en haut. L'auteur évalue à 15.000 environ le nombre de lampes recueillies dans ce sanctuaire, au pied duquel passait un chemin important.

Digitized by Google

celle d'un potier italien, on l'a rencontrée fréquemment dans la vallée du Rhône [7].

« Parmi les objets de fer, un certain nombre peuvent être de simples fers de flèche. D'autres affectent la forme de serpes et d'outils divers; mais les dimensions de ces objets sont si minimes (beaucoup mesurent seulement de 3 à 6 centimètres de longueur) qu'ils n'ont sans doute pu être utilisés réellement [8]. Il est donc possible que les objets de fer de Jacogne soient des offrandes analogues aux petits monuments figurés de plomb, découverts au Menelaïon de Sparte [9].

« La présence de nombreuses lampes, la disposition des deux tiges de fer sur une pierre plate, la situation topographique des substructions reconnues par M. Plat permettent d'admettre l'hypothèse que mon correspondant m'avait proposée en me communiquant le résultat de ses découvertes. Le sommet de la colline de Jacogne paraît bien avoir été occupé par un sanctuaire où les voyageurs, suivant le chemin indiqué plus haut, déposaient leurs offrandes en passant. C'est probablement un lieu de dévotion analogue à celui du Châtelard de Lardiers, et à celui plus important de Jupiter *Pœninus,* au Grand-Saint-Bernard. »

M. Salomon Reinach insiste sur l'importance des trouvailles de M. Plat. Le Comité s'associe au souhait qu'il exprime que des fouilles méthodiques soient faites à Jacogne.

[7] A Orange, Apt, Vaison, Vienne, Sainte-Colombe, Nimes, Sommières, près de Béziers (*C. I. L.*, t. XII, n° 5682,110); au Châtelard de Lardier (H. de Gérin-Ricard, *loc. cit.*, p. 198). On trouve d'ailleurs des lampes portant cette marque dans tous les pays du Rhin et jusqu'à Bordeaux (*C. I. L.*, t. XIII, 3e partie, p. 27, n° 10 001, 307).

[8] Je ne crois pas qu'il s'agisse d'outils d'orfèvre ou de quelque métier du même genre.

[9] P. Perdrizet, dans la *Rev. archéol.*, 1897, I, p. 8 à 19, pl. I et II. On pourrait sans doute rapprocher les petits outils de fer de Jacogne des nombreux petits couteaux de bronze qu'on trouve dans le Sleswig, car ceux-ci n'atteignent que 8 centimètres environ. Mais ces couteaux, d'un âge plus reculé, ne se rencontrent que dans les dépôts funéraires. (Voir Sophus Muller, trad. par E. Philipot, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires du Nord*, 1916-1917, p. 162). Les découvertes de Jacogne ont un caractère différent.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS ET NOTES DE LECTURE

Encore une impression embrunaise

Le *Bulletin* a déjà ajouté plusieurs articles supplémentaires au catalogue Maignien des impressions embrunaises [1]. Une récente révision de la série L m'a fait mettre la main sur un nouveau « Moyse» qui avait échappé aux recherches du regretté conservateur de la Bibliothèque de Grenoble.

En voici le titre exact :

Mémoire *que la Ville d'Embrun a l'honneur de présenter à NOSSEIGNEURS de l'Assemblée Nationale.* — A Embrun, de l'imprimerie de Pierre-François Moyse, 1790. In-12, 7 p.

Ce mémoire paraît légèrement postérieur au n° 36 du catalogue Maignien (délibération embrunaise du 26 janvier 1790), car il mentionne au début le décret de la Constituante (26 février 1790) portant création du département des Hautes-Alpes divisé en quatre districts.

Les habitants de la ville d'Embrun semblent s'y résigner à voir Gap devenir le chef-lieu du département ; par contre ils demandent énergiquement le maintien dans leurs murs du siège archiépiscopal et du collège.

« *Les villes d'Embrun et de Gap sont les plus considérables du département... L'utilité commune de la contrée semble donc exiger que l'une ou l'autre de ces deux villes en soit le chef-lieu.*

[1] Cf. année 1919, p. 46, et année 1920, p. 34.

Digitized by Google

La ville de Gap paraît être persuadée que sa situation et les localités lui procureront l'avantage d'obtenir la préférence à cet égard. Celle d'Embrun, empressée de concourir à l'exécution des décrets de l'Assemblée nationle, se fera un devoir de prendre, de concert avec les autres députés du département, tous les moyens et les tempéraments que le bien général pourra exiger.

Mais il est un autre objet qui, par son importance, fixe dans ce moment l'attention des habitants de cette ville et de toute la contrée : c'est la conservation du siège archiépiscopal et du collège qui y sont établis.

Les officiers municipaux de cette ville ont l'honneur d'adresser à MM. les députés de la province un mémoire et des délibérations qui renferment l'expression des vœux de la contrée; ils vont présenter quelques nouvelles observations.

.....

Les principes de l'Assemblée nationale, ceux de la justice, les localités, les raisons d'économie, les besoins de la contrée et les convenances, tout concourt à assurer le succès de la réclamation de la ville d'Embrun, réunie à celles de Briançon et de Montdauphin.

La nouvelle que ces établissements précieux et nécessaires étaient menacés aurait répandu l'alarme et la consternation dans la ville et la contrée, si la justice qui préside à tous les décrets de l'Assemblée nationale, et celle de MM. les députés de la province qui sont plus particulièrement instruits des localités, ne [*les*] *rassuraient d'avance...* »

Embrun, on le sait, obtint satisfaction, et, aux termes du décret sur la Constitution civile du clergé (12 juillet 1790, art. 2), devint le siège de l'« Evêché des Hautes-Alpes », comme on disait alors, même en latin : cf. *Le Breve diœcesis summarum Alpium* de 1792 et celui de 1793.

Mais son triomphe fut de courte durée, car le diocèse des Hautes-Alpes fut supprimé par le décret portant promulgation du Concordat (18 germinal an X), et, en vertu

Digitized by Google

de la bulle *In Christi Domini* (29 novembre 1801) publiée le 29 germinal an X (18 avril 1802) les départements des Hautes et Basses-Alpes furent réunis en un seul diocèse, dont Digne devint le siège. Rétabli en 1817-1822, l'ancien diocèse des Hautes-Alpes a pris le titre de diocèse de Gap, avec transfert définitif du siège dans cette ville. — B. F.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Joseph CHAUVET

Le 27 février 1920, le Conseil d'administration de la Société d'Etudes se réunissait pour procéder à l'élection de son bureau, et son président sortant, M. Joseph Chauvet, lui faisait connaître sa décision de ne pas accepter le renouvellement de son mandat; malgré de vives et affectueuses instances, il restait inébranlable dans sa résolution.

Pour qui connaissait l'attachement de M. Chauvet au département des Hautes-Alpes et à la ville de Gap, pour qui avait pu apprécier avec quel zèle éclairé il avait rempli ces fonctions auxquelles l'appelaient depuis longtemps sa haute culture, son goût inné des recherches historiques, son aptitude remarquable à les mener à bien, cette résolution pouvait paraître inexplicable; mais à qui avait suivi, d'un regard anxieux, que l'affection rendait perspicace et attristé, la marche du mal que révélait l'altération du visage, cette retraite fut un coup douloureux...

Quelques mois après, les derniers jours de juillet, Joseph Chauvet revenait à Gap; en automobile à l'allure ralentie pour lui épargner de trop grandes souffrances, il descendait la rue Carnot, il arrivait à la Tourronde, dans cette propriété familiale qu'il aimait tant... il espérait en l'air natal pour recouvrer santé et forces; c'était la mort qui l'y attendait...

Il put encore pourtant jeter un dernier regard sur ce paysage familier à ses yeux et si cher à son cœur, il put voir autour de lui sa famille, presqu'au complet, et c'est sur le spectacle de ses enfants groupés en pleurs auprès de sa femme si tendrement aimée, qu'il ferma les yeux, s'endormant comme s'endort le Juste au soir du labeur.

Digitized by Google

C'était le 2 août, le jour du sixième anniversaire de la déclaration de guerre, de cette guerre qui devait lui fournir l'occasion de donner libre cours à toute la générosité de son âme, qui devait, à son cœur de père, causer de si cruelles angoisses.

Joseph Chauvet mourait ainsi à 55 ans et demi, étant né à Gap le 1er mars 1865. Vie trop courte et combien remplie que la sienne, qui débuta, après les années de l'enfance passées à Gap, par les établissements scolaires de Grenoble, ville où l'avait conduit la carrière administrative de son père, ville qu'il ne devait plus quitter et qui est devenue sa seconde patrie.

C'est à l'Externat Notre-Dame, où je nous vois encore assis côte à côte sur le même banc des classes de neuvième et de huitième, que se forma entre nous ce lien si doux de l'amitié; pendant douze ans nos vies se séparèrent, mais nous retrouvant ensuite à la Faculté de Droit de la même ville, instantanément cette amitié se renoua, et, trente-cinq années durant, elle ne s'est pas démentie un seul jour.

Aussi n'ai-je pu résister quand me fut offert l'honneur d'écrire une notice consacrée à Joseph Chauvet; j'ai eu tort, je le confesse, car je suis mal préparé et bien peu apte à dire, comme il conviendrait de le dire, ce qui doit être dit du membre si actif et du président d'une Société à la vie de laquelle je n'ai guère participé. Mais, du moins, et ce sera mon excuse, à faire revivre en ces quelques pages l'homme au cœur loyal, à la raison si haute, à l'esprit précis et lucide, au jugement sûr, à l'inflexible droiture, en même temps que le meilleur et le plus constant des amis, mettrai-je tout mon cœur.

***

Joseph Chauvet n'exerça aucune profession, et pourtant il eût été apte à embrasser n'importe laquelle, il ne reçut aucun mandat, alors qu'à aucun il n'eût été inférieur.

Pour lui, en effet, ce n'est point employer une formule

Digitized by Google

devenue banale, que de dire qu'il fit de fortes et brillantes études ; l'élève studieux et appliqué, que j'avais laissé remportant tous les prix de la classe de huitième à l'Externat Notre-Dame de Grenoble, avait persévéré, et toutes les classes se succédant régulièrement et sans arrêt avaient été pour lui l'occasion de nouveaux succès, tant dans ce même établissement, qu'au Lycée et de nouveau à l'Externat ; c'est ainsi qu'il obtenait sans effort le diplôme de bachelier, qui lui ouvrait concurremment les portes des Facultés des Lettres et de Droit ; bientôt licencié de ces deux Facultés, il couronnait ses études juridiques en se voyant conférer le titre de docteur, après avoir soutenu avec éclat une double thèse sur la *loi Voconia* et la *Propriété des lettres missives*.

Ces thèses, qui constituent un véritable volume, sont remarquables, et furent, lors de leur soutenance, remarquées pour la richesse de la documentation, la précision des détails, en même temps que pour la clarté et la simplicité du style, simplicité n'excluant pas cependant l'élégance.

Ces qualités furent celles que Joseph Chauvet montra à la barre lorsqu'inscrit au barreau de Grenoble, il y fit des débuts qui malheureusement ne se prolongèrent pas longtemps, car s'il resta toujours fidèlement inscrit, bientôt il cessa d'exercer la profession d'avocat.

Déjà il commençait à s'initier à l'administration d'un patrimoine immobilier important, réparti notamment dans plusieurs communes des Hautes-Alpes ; il dut en assumer la direction complète au décès de son père survenu en 1899.

Cela devint son occupation essentielle, lui occasionnant des déplacements multiples et l'amenant fréquemment dans les Alpes. Ribiers et Remollon le voyaient souvent, installé simplement dans la maison familiale, qui, dès son arrivée, s'ouvrait largement à tous. Il devint rapidement pour ces deux localités et pour leurs environs le conseiller éclairé et écouté, l'arbitre né de bien des petites difficultés grâce à lui aplanies, l'ami de tous.

Digitized by Google

Revenant récemment de Ribiers, Pierre Chauvet me disait combien il avait été touché du souvenir ému donné à son père, des regrets qu'on lui avait témoignés de sa trop prématurée disparition, et du vide que celle-ci paraissait avoir causé dans cette localité.

C'est auprès de tous ceux qui approchèrent Joseph Chauvet que semblable impression peut être ressentie, mais certainement qu'elle ne saurait l'être plus vivement ailleurs qu'à Remollon et à Ribiers.

Dans ce rôle de conseiller bénévole et amical, combien le servirent ses connaissances juridiques approfondies, sa compréhension des affaires, sa méthode impeccable pour étudier et élucider les questions les plus complexes, en même temps que son esprit droit, son robuste bon sens, son souci scrupuleux de l'équité et sa naturelle bienveillance.

Il n'y laissait apparaître qu'un défaut, et c'était une qualité; il doutait trop de lui, et que de fois, avant de donner une solution, voulut-il auprès de ceux, que, bien à tort, il considérait comme plus aptes que lui à discerner le vrai, s'assurer que la solution par lui envisagée était celle qu'il devait conseiller !

***

C'est au cours de ses voyages dans les Alpes que Joseph Chauvet s'attacha à la Société d'Etudes.

Tout, son goût pour les recherches, sa profonde connaissance de l'Histoire, sa culture littéraire, tout devait le porter à devenir de cette société un membre actif, un collaborateur assidu, et bientôt un administrateur et un président particulièrement compétents.

Il publia dans le *Bulletin* de nombreuses études; dans toutes ses qualités distinctives s'affirment.

Exposition simple et par suite claire, développements sobres, mais précis et complets, en même temps que rigoureusement ordonnés, conclusion logique; le tout écrit en

Digitized by Google

un style facile, agréable, relevé par une pointe d'humour; car, esprit sérieux et réfléchi, Joseph Chauvet avait facilement la note gaie et le tour d'esprit caustique, sans d'ailleurs la moindre âpreté.

Avec quel charme il sut faire revivre en errant *Autour du château de Valserres* la figure de Madame de Bethisy, sa dernière châtelaine, de cette aimable femme dont l'historien des femmes de l'émigration, a fait le plus délicat éloge, en cette simple phrase : « elle semblait ne s'exprimer que pour plaire » ; et avec quel à-propos, il sut mettre en lumière, dans ce simple récit, l'humanité de l'Administration du département et de son secrétaire en chef Farnaud, s'ingéniant à sauver les émigrés réfractaires !

Avec quelle vie, quelle richesse de coloris, il sut nous initier aux mystères d'*Une conspiration royaliste à Gap sous le Consulat,* et peindre la surprise inquiète du préfet Bonnaire et du même Farnaud, devenu secrétaire général de la préfecture ! Grâce à lui revit ainsi une de ces « vaines agitations des hommes, si importantes aux yeux des contemporains, si vite oubliées de la postérité ».

Intéressante aussi et révélant quelques aspects de la vie du dauphin Humbert II la notice consacrée à *Philippe Philip, embrunais,* qui fut son médecin; notice dans laquelle apparaît tout spécialement le souci de l'exactitude du plus léger détail.

Etude également très fouillée que celle sur *l'Etat civil des protestants de la Basse vallée du Buëch,* résultat de longues, patientes et minutieuses recherches.

Passionnant comme un roman le récit de *La fin tragique du médecin Chevandier,* qui nous initie à ce que fut le mouvement fédéraliste dans les Alpes.

Bientôt allait paraître une étude sur Remollon, pour laquelle une planche était déjà tirée, représentant vieux logis et bastidons de cette localité; prochainement aussi le *Bulletin* doit publier le discours prononcé par Joseph Chauvet lors de sa réception à l'Académie Delphinale, le 23 janvier 1920, et qui est consacré à *La véritable vie et carrière d'un « vicaire Savoyard » : l'abbé Joseph Pellegrin* (1763-1843) *et son temps.*

Digitized by Google

Il m'a été donné de lire ce discours dans lequel est esquissée de main de maître cette singulière figure de l'abbé Pellegrin, revenu à l'autel après une longue abstention de ses devoirs ecclésiastiques, mais qui ne cessa jamais d'être un homme profondément vertueux. Nulle part peut-être plus que dans ce discours le talent de Joseph Chauvet ne s'affirme avec plus de maîtrise et je ne puis résister au plaisir d'en citer un passage dans lequel se révèle, en un style parfait, l'amour profond qu'il portait à son pays :

« Des soucis et des traditions de propriétaire rural — *addictus glebæ* — me retinrent souvent loin de vos travaux, dans mon pays d'origine, dans les Hautes-Alpes, vers la vallée moyenne de la Durance et celle de son affluent le Buëch. Cette région, plus provençale que dauphinoise, n'offre point, comme on serait tenté de le croire, un climat âpre et désolé. Le ciel y est d'un limpide azur, couleur robe d'ange suivant l'expression populaire; à ce bleu très léger, très délicat, se mélangent, en toutes saisons, des teintes plus vives, avec des dégradations infinies à désespérer un coloriste. Généralement, lorsque les nuages s'y montrent, ils sont vite chassés en quelques heures par l'impitoyable bise, sœur germaine du mistral. Mais sur ces pentes lumineuses et ensoleillées, la bise n'a point passé seule. Collines inspirées, au sens de Barrès, elles ont, entre deux éclaircies, senti souffler sur elles, à travers l'histoire, les vents de l'esprit, de tous les esprits, de toutes les passions, religieuses surtout : bouleversements matériels et moraux du XVI^e^ siècle, admirable réforme catholique dans la seconde moitié du XVII^e^ — cinquante ans après Paris, comme il sied à un coin éloigné de la province — querelles jansénistes au XVIII^e^ siècle, tempêtes de la Révolution...

« De mince importance économique et politique, éloignée des grandes voies de passage, cette terre ne pouvait produire aucun grand mouvement d'opinion; mais, fidèle et puissant miroir, elle a successivement reflété, avec un singulier relief, les agitations des siècles et des hommes. Le suprême plaisir de l'intelligence, a-t-on dit, est de

Digitized by Google

contempler la grande Histoire vue d'un tout petit observatoire. Si cette pensée est vraie, mon bonheur a été complet, et je viens vous inviter à entrer avec moi dans un de ces modestes observatoires, à Ribiers, à deux petites lieues de la limite méridionale du Dauphiné, qui allait devenir la limite du département des Hautes-Alpes, car c'est en 1789 que nous y pénétrons ensemble. »...

La dernière œuvre de notre regretté président que publia le *Bulletin* — et par une coïncidence cruelle, ce fut au moment de sa mort — put surprendre ceux qui ne le connaissaient qu'imparfaitement; c'était une poésie consacrée à *Ma Clairette,* poésie piquante comme le vin léger et mousseux qu'elle chante, pétillante d'esprit et de bonne humeur, qui révèle un nouveau Joseph Chauvet, bien connu d'ailleurs de ceux qui l'ont approché dans l'intimité.

C'est que, comme l'avait écrit le préfet Ladoucette de l'abbé Pellegrin, dans un passage reproduit dans le discours que je viens de citer, « c'était surtout dans la conversation familière qu'on pouvait juger Joseph Chauvet. Loin de jeter tout d'abord son esprit à la tête de ses amis, il avait, comme Fontenelle, le don de savoir écouter et de communiquer une partie de son esprit à ceux qui causaient avec lui. Doué d'une mémoire prodigieuse (et j'ajoute réellement érudit) rien ne lui était étranger et on ne l'avait jamais assez entendu. »

Oui, Joseph Chauvet ne forçait pas l'attention à se porter sur lui; modeste toujours et en tout, il se plaisait à écouter plus qu'à parler, alors qu'on avait tant de plaisir à l'entendre.

Et cette modestie on la retrouvait dans tous ses actes. Ce n'est point, je pense, manquer à la neutralité qui sied à une société savante, que de rappeler ici l'homme d'œuvres religieuses et sociales que fut Joseph Chauvet, cet homme d'œuvres que j'ai bien connu, mais que beaucoup ignoraient; animé d'une foi profonde et raisonnée, il mettait ses actes et sa vie en harmonie avec ses croyances.

Conseiller toujours écouté et toujours prêt à répondre aux appels qui lui étaient adressés, des œuvres religieuses

Digitized by Google

de Grenoble et de Gap, il en était, en même temps, le souscripteur aussi généreux que discret, et combien de prêtres lui doivent d'avoir pu suivre leur vocation ! Ceux-là seuls le pourraient dire, qui furent les intermédiaires de ses générosités.

Combien de personnes qui reçurent au moment opportun, avec des conseils éclairés, le secours qui, bien souvent, sauvait du désastre, assurait un avenir !

Et durant la guerre, que de libéralités pour les blessés de nos hôpitaux, pour les soldats au front, pour nos prisonniers, et en particulier pour ceux des Hautes-Alpes qu'il aida le Comité départemental, dont il accepta de faire partie, à soulager, alors que son cœur de père aimant souffrait de la cruelle captivité, si vaillament supportée, de son fils !

***

Ceux qui n'ont pas connu le président que la *Société d'Etudes* vient de perdre le verront-ils tel qu'il était, après avoir lu ces quelques pages ? Le retrouveront-ils ceux qui, l'ayant connu, le tenaient en haute estime ; et ceux-là, si nombreux, qui aimèrent en lui l'ami sûr des mauvais comme des bons jours, le retrouveront-ils, eux aussi, tel que leur cœur en garde le vivant souvenir ? Je le souhaite, sans oser l'espérer ; mais puisqu'il est vrai que l'homme de bien ne meurt pas tout entier, qu'il continue à vivre dans les cœurs par ses œuvres et par ses mérites mieux que dans la plus éloquente biographie, je suis assuré qu'ainsi se conservera vivante l'image de mon Ami.

Paul LEMAITRE.

Digitized by Google

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE DE GARÇONS A GAP

Altitude : 739m20 (moyenne barom. 699m/m) au nord, à l'ombre. Heure des observations : 7 h. du matin (heure solaire)
(Relevés de M. CHABOT)

Observations du deuxième trimestre 1920

AVRIL					MAI					JUIN				
Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie	Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie	Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	692.0	+ 0.8	+10.8	4m/m0	1	700.7	+ 3.5	+24.5	—	1	701.8	+ 9.0	+23.2	—
2	694.5	+ 3.5	+10.5	11 0	2	701.1	+ 4.5	+18.0	—	2	700.9	+ 6.4	+24.0	—
3	698.0	— 1.8	+13.0	—	3	701.8	+ 9.7	+20.1	3m/m6	3	700.0	+10.8	+26.0	—
4	695.2	+ 4.5	+ 9.2	11 2	4	704.0	+ 7.8	+13.2	0 9	4	695.7	+ 9.1	+28.5	—
5	696.0	— 1.2	+11.5	0 5	5	703.2	+ 6.8	+18.2	—	5	693.0	+ 7.2	+20.5	—
6	697.5	— 1.0	+14.8	—	6	705.7	+ 3.0	+22.0	—	6	695.0	+ 6.0	+22.6	—
7	700.3	— 1.2	+16.7	—	7	704.8	+ 4.8	+24.6	—	7	695.4	+ 5.0	+24.9	—
8	700.5	0.0	+18 5	—	8	702.4	+ 7.6	+25.3	—	8	696.3	+ 5.0	+24.0	—
9	697.0	+ 6.0	+12.0	9 0	9	701.7	+ 6.8	+26.0	—	9	698.0	+ 6.7	+26.2	—
10	695.0	+ 6.2	+12.8	6 0	10	702.6	+ 6.7	+27.0	—	10	698.0	+12.7	+23.4	—
11	690.5	+ 5.5	+14.8	9 0	11	703.0	+ 5.2	+26.4	—	11	699.0	+ 5.7	+24.5	—
12	692.8	+ 1.5	+16.4	—	12	704.0	+ 8.1	+25.5	—	12	698.6	+ 7.0	+21.3	1m/m7
13	686.5	+ 1.0	+13.9	1 8	13	704.0	+ 6.0	+29.5	—	13	697.9	+ 7.0	+24.7	5 0
14	692.4	+ 1.4	+18.7	—	14	702.4	+ 9.0	+30.3	—	14	699.0	+ 8.8	+24.6	6 3
15	698.7	+ 0.7	+21.3	—	15	701.4	+10.9	+29.6	—	15	698.0	+ 8.3	+16.8	7 7
16	698.3	+ 3.7	+22.8	—	16	699.0	+ 9.5	+25.2	1 0	16	698.0	+ 5.4	+22.5	0 1
17	698.3	+ 8.5	+18.0	2 5	17	700.0	+ 9.5	+22.8	9 3	17	698.7	+ 9.8	+20.8	—
18	698.8	+ 8.4	+17.3	24 8	18	702.6	+ 7.0	+24.3	0 4	18	698.8	+ 5.7	+23.1	—
19	698.3	+ 4.6	+14.4	11 3	19	702.0	+11.8	+27.0	—	19	699.8	+ 8.5	+22.5	—
20	700.0	+ 1 0	+16.7	—	20	700.7	+10.3	+27.0	0 4	20	700.0	+ 7.0	+26.4	—
21	697.0	+ 1.0	+12.0	—	21	703.0	+ 9.8	+27.8	19 0	21	702 9	+ 9.0	+28.2	—
22	694.6	— 4.2	+14.3	—	22	705.0	+ 8.0	+27.5	—	22	704.4	+13.6	+28.2	—
23	696.4	+ 3.3	+15.8	—	23	702.0	+11.0	+27.6	2 6	23	704.5	+14.5	+29.0	—
24	701.0	+ 4.6	+19.8	—	24	700.0	+ 9.5	+32.5	2 3	24	705.0	+11.0	+30.0	—
25	701.0	+ 6.2	+21.0	—	25	702.5	+10.5	+21.5	1 0	25	703.7	+11.8	+31.5	—
26	696.3	— 3.6	+20.0	—	26	703.5	+10.5	+26.5	2 1	26	703.6	+10.7	+30.2	—
27	695.5	+ 5.5	+18.0	—	27	701.6	+10.5	+28.3	—	27	703.2	+11.5	+31.1	1 5
28	696.4	+ 0.8	+21 2	—	28	700.8	+ 9.5	+30.2	—	28	702.0	+11.4	+27.0	0 1
29	698.0	+ 0.8	+21.7	—	29	701.4	+12.2	+30.3	—	29	701.6	+13.3	+23.1	9 3
30	699.6	+ 3.7	+23.3	—	30	701.8	+12.3	+26.2	—	30	701.0	+14.7	+21.9	2 7
					31	703.0	+11.0	+22.5	—					

Digitized by Google

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE DE GARÇONS A GAP

Altitude : 739m20 (moyenne barom. 699m /m) au nord, à l'ombre. Heure des observations : 7 h. du matin (heure solaire
(Relevés de M. CHABOT)

Observations du troisième trimestre 1920

JUILLET					AOUT					SEPTEMBRE				
Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie	Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie	Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	700.2	+12.5	+21.5	28m/m8	1	699.5	+12.0	+29.0	0m/m0	1	700.0	+ 7.0	+21.0	0m/m0
2	700 0	+ 9.5	+28.0	0 0	2	702.0	+ 8.5	+29.0	—	2	700.8	+ 5.2	+21.5	—
3	699.2	+12.0	+24.0	13 5	3	704.0	+11.2	+28.8	0 2	3	702.0	+ 7.4	+23.0	—
4	700.0	+ 7.5	+21.0	3 0	4	704.0	+11.7	+30.0	—	4	701.5	+ 8.0	+23.2	—
5	699.2	+ 4.9	+22.7	—	5	702.0	+11.0	+32.2	—	5	701.8	+ 8.8	+26.2	—
6	701.0	+ 5.2	+24.5	—	6	699.8	+11.2	+29.5	—	6	702.0	+ 9.5	+29.0	—
7	702.0	+ 6.8	+25.8	—	7	700.5	+ 8.2	+26.5	—	7	699.8	+11.2	+28.8	—
8	700.9	+11.4	+25.9	4 3	8	704.5	+ 8 2	+29.8	—	8	701.0	+10.5	+28.0	—
9	700 9	+13.0	+26.0	—	9	704.5	+ 9.0	+31.0	—	9	702.0	+ 7.0	+27.7	—
10	703.7	+ 8.0	+24.2	—	10	702.8	+14.0	+29.2	—	10	703.8	+ 9.0	+27.5	—
11	702.8	+11.6	+28.8	—	11	701.7	+13.0	+27.2	—	11	705.5	+12.0	+29.0	—
12	702.4	+ 9.2	+30.6	—	12	702.2	+11.5	+28.7	—	12	704.2	+ 6.2	+28.8	—
13	702.3	+10.8	+28.8	—	13	703.2	+10.0	+26.5	—	13	699.7	+ 9.8	+27.2	—
14	703.2	+11.9	+30.5	—	14	701.0	+13.5	+21.0	21 2	14	702.2	+ 5.8	+25.0	—
15	704.0	+11.0	+29.7	—	15	700.0	+ 9.0	+22.8	—	15	702.2	+ 8.2	+25.2	—
16	704.0	+11.3	+30.8	—	16	702.8	+ 8.5	+25.0	—	16	703.2	+ 6.8	+24.5	—
17	705.5	+11.0	+31.1	—	17	703.0	+10.0	+27.0	—	17	703.0	+ 8.9	+25.0	—
18	706.6	+10.8	+32.6	—	18	701.[illegible]	+ 9.0	+28.0	—	18	701.8	+13.0	+25.0	0 3
19	706.7	+11.0	+30.5	—	19	699.2	+11.2	+27.5	—	19	695.8	+13.0	+25.0	20 0
20	706 8	+14.8	+32.0	—	20	700.0	+13.0	+23.5	10 0	20	698.0	+ 8 0	+16 0	14 3
21	706.5	+11.2	+32.2	—	21	700.5	+ 9.0	+22 0	—	21	699.2	+ 9.2	+18.0	14 0
22	703.8	+15.5	+29.2	—	22	701.5	+ 7.5	+25.0	—	22	701.5	+ 7.0	+23.0	10 5
23	700.5	+13.8	+30.5	—	23	700.5	+ 4.0	+24.0	—	23	701.0	+11.2	+23.8	24 5
24	699.5	+ 8.7	+30.0	—	24	698.0	+ 6.2	+22.0	—	24	700.2	+ 9.5	+17.0	40 0
25	700.0	+11.5	+29.0	—	25	698.0	+ 4.0	+22.0	—	25	704.2	+ 7.5	+12.0	10 8
26	699.5	+ 8.9	+29.0	—	26	700.0	+ 7.0	+22 7	—	26	701.2	+ 9.0	+18.5	7 5
27	699.5	+12.8	+28.5	1 7	27	700.0	+ 9.0	+23.0	—	27	703.0	+ 5.0	+20.0	—
28	700.0	+ 9.2	+20.0	—	28	701.2	+ 8.2	+23.8	—	28	702.5	+ 5.2	+20.2	—
29	702.0	+ 5.5	+25.8	—	29	702.8	+ 9.0	+21.0	—	29	701.2	+ 5.3	+20.0	1 6
30	702.0	+ 8.2	+26.8	—	30	699.5	+ 7.8	+24,5	—	30	701.8	+ 9.0	+21.5	—
31	699.8	+11.0	+27 5	—	31	698.0	+ 7.5	+22.5	—					

Digitized by Google

Aux lecteurs du Bulletin

La présente livraison porte la mention 3e-4e *trimestres* 1920 *et clôt ainsi le volume de l'année.*

Des retards multiples dans l'impression, la cherté croissante des prix jointe à notre désir de ne point élever le montant de la cotisation des membres de la Société, nous ont obligés à bloquer en un fascicule unique les deux derniers trimestres de l'exercice 1920.

Les circonstances actuelles éprouvent durement des publications comme la nôtre. Diverses Sociétés savantes, plus riches et plus nombreuses que la Société d'Etudes, *ont dû, depuis plusieurs années déjà, restreindre leurs impressions. A son tour celle-ci est obligée de diminuer temporairement le nombre de ses fascicules.*

Néanmoins, le Comité de publication entend, malgré tout, continuer l'œuvre de vulgarisation historique et scientifique entreprise par notre Société. Il y est puissamment encouragé par le Conseil général des Hautes-Alpes, qui, à sa dernière session, a généreusement doublé la subvention qu'il nous accordait depuis de nombreuses années. Mais il compte surtout sur le concours des sociétaires, dont la fidélité a assuré et assure l'existence du Bulletin, *au cours d'une période féconde en difficultés de toutes sortes. Il ne doute pas qu'ils recruteront, en toute occasion, de nouveaux adhérents à une œuvre d'érudition désintéressée et de patriotisme local. De son côté, ses efforts tendront*

Digitized by Google

à rendre de plus en plus méritant notre travail de groupement intellectuel et scientifique.

Gap, le 15 décembre 1920.

Le Comité de Publication.

P.-S. — Au cours de l'année 1921, les membres de la Société recevront un ouvrage fort intéressant, que le Comité de publication se félicite d'avoir, grâce au généreux concours de notre regretté président, M. Chauvet, et à une subvention ministérielle, fait sortir des greniers de l'imprimerie Protat, où il sommeillait depuis 15 ans. Il s'agit du *Langage de la Vallée de Barcelonnette,* par MM. F. Arnaud et G. Morin, précédé d'une remarquable étude de M. Paul Meyer, ancien directeur de l'École des Chartes. Ce volume de xlviii — 323 pages sera, nous l'espérons, distribué dans le courant du premier trimestre de l'année 1921.

Digitized by Google

Table Analytique des Matières

Pages

Composition du Conseil d'administration au 1er mars 1920..... V

Liste des membres de la Société et des Sociétés correspondantes VII

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire (27 janvier 1920)..... XVIII

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration (27 février 1920)..... XXVI

Compte rendu financier de l'exercice 1919..... XXVIII

Projet de budget pour 1920..... XXX

A travers le folk-lore champsaurin. *Les Bûcherons,* par M. Joseph VOLLAIRE..... 1

Antoine Corréard, de Serres, naufragé de la *Méduse,* par M. Edmond HUGUES (avec une planche hors texte)..... 3

Au pays vigneron. Ma clairette, par M. J. CHAUVET. 25

Un septième exemplaire dans les Hautes-Alpes de la peinture des vertus et des vices découvert à Plampinet, par M. B. FAUCHER..... 29

Une croisière au pays des Croisades, par Mgr de LLOBET, évêque de Gap (*avec deux planches hors texte*). 43

Les Hautes-Alpes industrielles, par M. SIMON (*avec une carte en couleurs, hors texte*)..... 61

Digitized by Google

Les Hautes-Alpes touristiques, par M. E. TEISSIER. 86

Au Musée de Gap, collections de préhistoire et de l'âge du bronze. II. *La période néolithique.* Par M. le Commandant ETIENNE..... 102

Le Colonel Thomas de la Pintière, par le général P.-E. BORDEAUX (*avec un portrait hors texte*). 127

L'Art populaire dans le Briançonnais. *Les Vertus et les Vices,* par le Professeur R. BLANCHARD et son fils Camille (*avec deux planches hors texte*) 133

A la ville d'Embrun, par le Dr CHEVALIER..... 166

A propos d'une étude projetée par M. Chauvet. Le Vieux Remollon (*avec une planche hors texte*). 173

Découvertes archéologiques à Jacogne, par M. Paul PLAT..... 176

Communications et notes de lecture :

Une nouvelle impression embrunaise. — Objets d'art récemment détruits dans les Hautes-Alpes. 34

Encore une impression embrunaise..... 180

Chronique (legs Guillaume)..... 38

Nécrologie : FLOURENS (Emile)..... 39

CHAUVET (Joseph) 183

Observations météorologiques (4e trimestre 1919, 1er, 2e, 3e trimestres 1920)..... 41, 126, 191

Aux lecteurs du Bulletin..... 193

Table des matières de l'année 1920..... 195

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

Le Radeau de la *Méduse*, d'après le tableau de Géricault (musée du Louvre)..... 3

La Mission française à Bethléem, 25 décembre 1919.. 43

Une réception à Beyrouth chez le général Gouraud. 59

Forces hydrauliques des Hautes-Alpes (carte en trois couleurs).. 75

Le colonel Thomas de la Pintière..... 127

La Peinture des Vertus et des Vices de l'église de L'Argentière 143

La Peinture des Vertus et des Vices de l'église des Vigneaux. 159

Bastidons et vieux logis de Remollon..... 175

Le Secrétaire-Gérant,
B. FAUCHER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06851 1586

Digitized by Google

Digitized by Google